QUARANTIÈME ANNÉE – N°11816 – MARDI 25 JANVIER 1983

Le dollar à nouveau au-dessus de 7 francs

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Vent de folie au Nigéria

De toutes les régions du Nigéria affluent aux frontières des milliers de personnes contraintes à prendre le chemin de l'exode. Le ministre de l'intérieur, Alhaji Ali Baba, a, en effet, annoncé, il y a déjà plus d'une semaine, que tous les étrangers « en situation irrégulière » dans son pays devaient, sous quinzaine, quitter le territoire nigérian. Réunis à Freetown, capitale de la Sierra-Leone, le président de ce pays, M. Siaka Stevens, celui de la Guinée, M. Sekou Touré, et celui du Libéria, M. Samuel Doe, ont bien lancé un appel à leur collègue nigérian, M. Shehu Shagari, pour qu'il reconsidère sa décision d'expulsion. Mais, d'ores et déjà, la psychose de fuite s'est emparée d'innombrables migrants.

A la frontière du Nigéria et du Bénin, à Idiroko, campent des milliers de partants. En effet, la frontière béninoise est en principe ouverte aux expulsés nigérians, mais pas à la totalité d'entre eux. Les Ghanéens, notamment, ne sont pas admis parce que, depuis le 21 septembre dernier, les autorités d'Accra ont décidé la fermeture de leurs propres frontières.

On ignore combien de centaines de milliers de personnes sont concernées par la mesure arbitrairement arrêtée à Lagos. Comment au demeurant savoir le nombre exact de travailleurs immigrés vivant dans un pays dont on ne connaît que très approximativement, en dépit des recensements successifs, le nombre d'habitants. En de telles circonstances comptent moins les chiffres eux-mêmes que les faits. Ces derniers concernent non seulement les États limitrophes de l'immense fédération – Bénin, Niger, Tchad, Cameroun – mais également tous les pays africains.

A l'origine de la décision d'expulsion, on trouve les graves difficultés économiques que connaissent les dirigeants nigérians depuis que les ventes de pétrole – qui constituent l'essentiel des ressources d'exportation – se sont ralenties. L'échec de la « révolution verte », le déclin de l'agriculture nigériane, l'accroissement du chômage et la montée de l'inflation incitent M. Shehu Shagari et ses amis à prendre des mesures coercitives à l'égard des étrangers. Ils s'y résolvent d'autant plus aisément que, depuis bientôt deux ans, les grandes villes du Nord sont le cadre de troubles de caractère religieux, dont on impute généralement la responsabilité à des intégristes musulmans sensibles aux idéologies étrangères.

Dans l'immédiat, une vague de violence risque de déferler sur la fédération. La presse nigériane, volontiers xénophobe, se félicite en effet de l'attitude du gouvernement fédéral. Réputé refléter les thèses de la majorité au pouvoir, le « Daily Times » demande à ses lecteurs d'aider les autorités à identifier les étrangers illégalement installés au Nigéria, appel qui pourrait bien dégénérer en « chasse à l'homme », comme c'est trop souvent le cas en semblables circonstances.

Prompt à se poser en porte-parole du continent, le gouvernement nigérian s'est aujourd'hui placé lui-même en position délicate. On conçoit mal que l'équipe au pouvoir à Lagos puisse continuer à revendiquer un tel rôle à l'encontre des dirigeants francophones, accusés d'alignement inconditionnel sur leur ancienne métropole, et à l'encontre du Ghana et de la Tanzanie, considérés comme de véritables concurrents, alors que ses chefs témoignent d'un égoïsme national lourd de conséquences.

En de telles circonstances, ce n'est pas l'image du seul Nigéria qui se trouve ternie, c'est également celle de l'Organisation de l'unité africaine. On s'étonne que, depuis une semaine, cet organisme se contente d'observer un prudent et total mutisme.

Le gouvernement veut remobiliser son électorat populaire

Au moment où, *devant le* congrès extraordinaire du R.P.R., M. Jacques Chirac *prônait la « désétatisation » et prenait position* contre *« le fatalisme de la croissance zéro »*, le premier ministre a souligné la nécessité, pour la gauche, de mettre en place une *« pédagogie du changement »*. M. Pierre Mauroy a invité la majorité et le gouvernement à se préoccuper davantage de l'électorat populaire. Ce souci s'explique par la préparation des élections municipales. Mais il est affirmé avec d'autant plus de force que le gouvernement devra, peut-être, au lendemain du *scrutin* de mars, accentuer l'effort de rigueur.

Jouer sur deux tableaux

A l'approche d'un scrutin municipal que l'opposition valorise à l'excès, pour mieux répondre à l'impatience de son propre électorat, et dont le premier ministre minimise la portée, il est normal et banal de voir les hommes politiques échanger attaques et contre-attaques. A l'offensive de l'opposition, ponctuée dimanche à Paris par un vaste rassemblement (bien dans la tradition du R.P.R.), autour de M. Jacque Chirac, a donc répondu une contre-offensive de la majorité : tour à tour MM. Jospin (pour s'étonner du choix d'options économiques qui ont « échoué » aux Etats-Unis), Mauroy (pour souhaiter que les Français se remettent en mémoire les « résultats » de la droite) et Marchais (pour dénoncer un « homme dangereux ») ont concentré leurs tirs contre M. jacques Chirac.

Et cela au moment où le maire de la capitale achève de transformer le mouvement gaulliste en une formation chiraquienne : le voyage à Washington a marqué cette mutation dans l'ordre extérieur (*le Monde* du 18 janvier) ; l'adoption d'une proposition favorable à la réduction à cinq ans du mandat présidentiel la marque dans l'ordre intérieur ; car le quinquennat suppose la coïncidence entre l'élection des députés et celle du chef de l'Etat, et procède d'une version présidentialiste d'une Constitution que le général de Gaulle avait voulu hybride.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Tournoi

Ils vont de ville en ville, galvanisant les foules et se bousculant sur le podium des gloires opposantes.

Leurs coups droits font mal à la gauche, les revers du pouvoir nourrissent leurs ambitions, ils disent tous qu'ils servent pour la France. Ils ratissent des voix au fond du court, montent au filet pour des smashes sans nuances, tapent de-ci, lobent delà.

Au tournoi des « maîtres » de l'opposition il faudra, c'est la loi du sport, un champion et un seul. Le public fera le tri. Les autres devront, comme Borg, prendre leur retraite glorieuse et se contenter d'« exhibitions » sans conséquences.

BRUNO FRAPPAT.

Le conflit se durcit à « l'Union » de Reims

Journée décisive à Reims dans le conflit de l'Union *de Reims ? Le préfet de région organise lundi 24 janvier une confrontation générale des parties intéressées après la prise de pouvoir du Livre C.G.T. et la plainte pour détournement de fonds déposée par trois des gérants* (le Monde *daté 23-24 janvier*).

Le fait nouveau, c'est le lancement, ce même lundi, de l'édition « Marne » de l'Est républicain, *quotidien édité à Nancy. Une distribution gratuite de cette édition (tirée à quelque 20000 exemplaires) aura lieu durant toute la semaine sur le département, avant une mise en vente le 1er février.*

Interrogé dimanche 23 janvier au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré que selon « des personnes qui connaissent bien le dossier », « il est exclu que *l'Union* devienne la propriété d'un groupe, d'un syndicat ou d'un groupe politique. *Il faut* sauver *l'Union* et lui conserver le statut tout à fait original qui était le sien, c'est-à-dire représentant authentique de la Résistance française ».

La tentation du pouvoir ouvrier

Quatre ouvriers imprimeurs à la tête d'un grand quotidien régional : c'est la situation révolutionnaire créée à *l'Union* de Reims par le Syndicat du Livre C.G.T. Même si celui-ci estime que son action se justifie par la carence de la direction légale à régler les graves problèmes que connaît l'entreprise, l'instauration d'un « pouvoir ouvrier » est en contradiction avec une double légitimité : celle des propriétaires légaux, d'une part ; celle des journalistes, d'autre part, comptables devant les lecteurs d'une information pluraliste.

Ce pluralisme, c'est le contrat passé à la libération entre les fondateurs de *l'Union* et les lecteurs de ce quotidien : douze mouvements représentant les diverses tendances de la Résistance, proposant au public un journal d'informations générales et régionales, non engagé politiquement.

YVES AGNES.

(Lire la suite page 16.)

- **Le Maroc sous le faix de la guerre**
  Avant la visite de M. Mitterrand. Lire p. 5 le début de l'enquête de ROLAND DELCOUR.
- **L'industrie électronique et l'interventionnisme de l'administration**
  Un rapport très critique au premier ministre. Lire p. 17 l'article d'ERIC ROHDE.

L'agitation dans les prisons

Le désordre compromet les réformes déclare la chancellerie

L'agitation dans les prisons compromet les réformes en cours, estime le ministère, après les incidents qui ont eu lieu le week-end passé. Annoncées le mois dernier mar M. Badinter, ces réformes étaient pour certaines d'application immédiate, comme la généralisation des parloirs sans séparation là où c'est possible. Les autres promesses, elles, devainet faire l'objet d'un décret et d'une circulaire, dont le ministère est décidé à retarder la publication si le calme ne revient pas.

Avec les affrontements qui ont eu lieu samedi 22 janvier aux Baumettes, l'agitation s'est propagée au cours du week-end dans d'autres établissements. A Fleury-Mérogis où une semaine auparavant quarante et un pensionnaires s'étaient tailladé les veines en signe de protestation, une quarantaine de détenus ont récidivé samedi. Le même jour dans l'après-midi les détenus qui participaient à deux promenades successives ont refusé de regagner leurs cellules, mais tout a fini par rentrer dans l'ordre.

A Nice, où avait eu lieu samedi une manifestation dans la cour de la prison, une centaine de détenus se sont juchés sur les toits dimanche après-midi. Après l'arrivée sur place des forces de l'ordre, et aprés avoir parlementé avec la direction de la prison, ces détenus ont finalement regagné leurs cellules sans que la police ait eu à intervenir. Une manifestation de moindre ampleur a eu lieu, dimanche également, à Beauvais.

Au cœur de ces revendications, l'extension des parloirs sans séparation, mais aussi l'amélioration de la vie quotidienne dans les prisons, promise par M. Badinter qui se déclare, en privé, *« effaré »* par certaines visites qu'il a faites en province.

Après les accusations lancées par le Syndicat des éducateurs affilié à la FEN (le SNEPAP), les directeurs de prisons s'insurgent qu'on puisse les soupçonner de mauvaise volonté. Le secrétaire général de leur principal syndicat, affilié à F.O., M. Jean-Pierre Martinez, nous a déclaré qu'il avait suggéré l'extension des parloirs libres avant que M. Badinter prenne lui-même cette décision. M. Martinez estime cependant que, compte tenu des effectifs et de l'état des locaux, le train de réforme annoncé par le garde des sceaux constitue *« le maximum »* de ce qu'il est à l'heure actuelle possible de faire.

Lire page 11 nos informations et l'article de B. LE GENDRE.

Le ministère des finances dément qu'il négocie un emprunt international

Dans *le Monde* daté dimanche 23-lundi 24 janvier, Christopher Hughes écrivait que *« le Trésor français a apparemment déjà entamé des négociations avec certaines grandes banques américaines pour permettre à la République française de lever prochainement 3 milliards de dollars supplémentaires dans le cadre d'un nouvel eurocrédit bancaire »*

Le ministère de l'économie et des finances estime *« dénuée de tout fondement »* cette information, ses services précisant qu'aucune négociation de ce type n'est engagée. Pour autant le débat sur l'évolution de l'endettement extérieur de la France n'est pas clos. On voit mal en effet comment cet endettement pourrait se stabiliser si n'est pas appliquée une vigoureuse politique d'assainissement.

Assainir ou s'endetter

par PAUL FABRA

L'endettement extérieur de la France est l'une des plus graves questions liées à la politique économique et monétaire du gouvernement. Le déficit de la balance des paiements, évalué à environ 77 milliards de francs en 1982, pour un déficit commercial de 95 milliards, est le signe le plus évident d'un déséquilibre interne persistant. Disons, pour simplifier, que l'épargne disponible n'est pas *suffisante pour financer* un déficit d'exploitation à la fois des grandes entreprises nationalisées et d'un certain nombre de sociétés privées. La différence est comblée par les emprunts extérieurs, compte tenu du prélèvement *occulte opéré* sur l'épargne nationale par l'inflation. Un peu dérisoire apparaît, au regard de ce déséquilibre d'ensemble, la thèse gouvernementale selon laquelle l'emprunt d'Etat de 4 milliards de dollars *contracté auprès* des banques internationales au mois de septembre dernier ne doit pas être comptabilisé avec les emprunts des entreprises, telle E.D.F., sur le marché international des capitaux. *La raison alléguée* est que les entreprises nationales en question convertissent les devises ainsi levées en francs afin de faire face à leurs dépenses sur le territoire national, alors que l'emprunt d'Etat encaissé en devises est *dépensé directement* sur le marché des changes.

L'emprunt d'Etat fait pourtant bel et bien partie de l'endettement de la France puisqu'il devra, comme les autres, être remboursé.

Si la France a globalement emprunté au moins 20 milliards de dollars à l'étranger en 1982, une partie de cette somme n'avait pas *encore été dépensée au* 31 décembre de l'année dernière, sans qu'on puisse donner à cet égard de chiffres très précis. Le mieux est encore de procéder à une analyse, fût-elle rapide, des besoins en devises étrangères de la France pendant l'année écoulée. Le tableau (voir page 10) montre l'évolution des principales composantes de la balance des paiements courants depuis quatre ans.

Outre l'aggravation subite de la balance commerciale en 1980 puis, de façon encore plus brutale, en 1982, on note une diminution progressive des recettes invisibles, d'où une forte augmentation de la balance des paiements courants.

(Lire la suite page 10.)

UN GRAND CHANTIER AU CŒUR DE ROME

Archéologie et urbanisme

Rendre la Rome *antique à la Rome moderne : tel est le projet dont* la municipalité de la capitale italienne vient d'annoncer la mise en chantier au début du mois de mars prochain. La réalisation de cette ambitieuse *entreprise archéologique* s'étendra *jusqu'à l'an* 2000.

Il s'agit non seulement de recomposer un site, en mettant au jour, au cœur de la cité impériale, les cinq *fori* – cinq places actuellement recouverts par une avenue et des jardins, – *mais aussi de l'intégrer à un* processus plus large de restructuration urbaine.

L'importance de ce projet ne tient pas au seul fait qu'il concerne l'un des lieux archéologiques les plus *considérables du monde (il comprend* toute cette aire des *fori* qui va de la Piazza Venezia au Colisée). Elle tient aussi à la volonté de mettre en valeur le patrimoine monumental comme *instrument de rénovation générale de* la ville pour l'accorder à ses besoins actuels, d'en faire un tout cohérent intégrant les unes aux autres les différentes phases de son développement.

Le futur site archéologique ne devra pas être une zone protégée et réservée aux amateurs ou aux touristes, mais devenir une partie vivante de la ville, un *lieu* de passage, *sans droit d'entrée, pour aller* d'un quartier à un autre, à travers les ruines, rétablissant la continuité des anciens itinéraires.

En outre, sa réalisation suppose *un assainissement de l'environnement* – la pollution atmosphérique étant à l'origine de la dégradation *des monuments – appelant une* transformation profonde du fonctionnement et de l'usage de la ville, notamment un détournement de la circulation et l'élimination du trafic qui ne fait que transiter par le centre (*2 200 véhicules par heure Piazza Venezia*).

Cette décongestion passe aussi par l'éloignement de cette zone de nombre d'administrations qui l'ont envahie (l'Etat étant le premier responsable de l'asphyxie. A cela *s'ajoute l'indispensable développement* de la partie est de la ville et la construction d'un réseau de raccordement routier, extérieur à l'actuelle autoroute circulaire *(raccordo anulare)* pour relier entre eux les axes *routiers nord, sud et est.*

Cette vision globale que nécessite la mise en valeur du patrimoine romain est d'autant plus nécesaire que, contrairement à d'autres capitales comme Paris ou Londres, celle *de l'Italie n'a pas été le foyer à partir* duquel s'est constituée la nation. Rome fut le centre de l'Empire romain il y a deux mille ans, mais, depuis le troisième siècle, elle a perdu ce rôle. *En 1870, alors qu'elle* avait 200 000 habitants, Rome devint capitale, parce que le pays en décida ainsi, et l'on commença à l'aménager en conséquence. Mais *« en un siècle, à l'exception de Mussolini, aucun gouvernement ne s'est vraiment préoccupé d'en faire une capitale digne de ce nom »*, nous dit le maire, M. Ugo Vetere.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 14.)

Contre la faim

Le sous-développement est le vrai drame, et la honte du siècle. Menotti Bottazzi, à partir d'expériences *concrètes*, estime que chacun peut contribuer à soutenir les paysans et les travailleurs du *tiers-monde* et qu'il est nécessaire d'encourager toutes les possibilités de développement sur place. Quant à Françoise Giroud, elle constate qu'il ne s'agit pas seulement de réunir de l'argent si on veut lutter *contre la faim* mais de choisir parmi les projets de développement celui pour lequel on se sent prêt à se « défoncer ». Marcel Canetti, pour sa part, imagine que le tissu des relations entre pays industrialisés et pays *développés* amènera, bientôt, la fin des égoïsmes.

Permettre aux paysans de vivre

par
MENOTTI BOTTAZZI (*)

NOTRE monde a vu en quelques années la science et la technique atteindre des succès sans précédent, mais il condamne à la famine un homme sur quatre, malgré deux décennies d'efforts pour que, au *moins*, chaque habitant de notre planète jouisse de ce minimum : manger chaque jour à *sa faim. Certes, personne n'imagine* qu'il puisse y avoir des solutions miracles ou rapides : il faudra de toute manière beaucoup de temps, d'imagination et de courage pour vaincre la faim. Mais les moyens techniques existent et, par conséquent, la solution du problème de la faim est éminemment politique.

Mon propos n'est pas de distribuer des blâmes, bien que je n'oublie pas la responsabilité des nombreux gouvernements et organisations internationales, plus préoccupés de leur élite que de la pauvreté de leurs masses *populaires ; et que je n'ignore pas* non plus la puissance des transnationales occupées d'abord à comptabiliser leurs profits. Je voudrais montrer, à partir de l'expérience, que des solutions existent, que tous les jours, dans différentes parties du monde, des femmes, des hommes, des jeunes, mus par l'espérance, agissent pour remonter le courant de la faim. Ceux-là savent qu'après vingt années d'échecs il n'est plus possible de cacher une évidence aussi vieille *que ces deux décennies, à savoir* que la seule arme contre la faim, ce n'est ni le lait en poudre européen ni le blé américain, c'est le développement de chaque peuple pour assurer sa subsistance là où il vit et pour exister comme peuple avec sa propre culture.

L'exemple de la Haute-Volta

C'est ainsi qu'en *zone sahélienne* de Haute-Volta, la grande sécheresse de 1972-1973 a poussé des paysans, *aidés par une organisation* voltaïque de développement, à reconstituer les réserves de mil pour l'autoconsommation et l'ensemencement dont ils disposaient traditionnellement avant la monétarisation de l'économie et la pression des cultures d'exportation. Sans ces réserves, en effet, les commerçants achètent aux paysans leur mil en herbe pour un prix dérisoire et leur revendent ensuite du grain quatre à cinq fois plus cher pendant la période de disette. Mais au lieu du grenier familial traditionnel, nettement insuffisant, ces paysans ont construit *dans* chacun de leurs villages un magasin de stockage ou « banque de céréales ».

La gestion de cette banque est l'affaire des paysans eux-mêmes : ainsi sont *nés* dans une soixantaine de villages un système d'épargne et une vie coopérative qui permettent aux familles de se nourrir toute l'année, mais aussi de développer d'autres activités communautaires : puits, champs collectifs, pharmacies villageoises...

« Le bœuf chasse l'homme »

Au Brésil, selon un dicton populaire, « le bœuf chasse l'homme », c'est-à-dire *que les gros propriétaires*, souvent des sociétés, achètent, pour y pratiquer un élevage extensif, d'immenses domaines dont sont chassés, souvent par la force, les petits paysans qui n'avaient pour tout acte de propriété que la loi coutumière non écrite. En savent quelque chose les Pères Camio et Gouriou, deux prêtres français emprisonnés pour avoir soutenu les droits des petits paysans au nom de l'Evangile.

C'est ainsi qu'*une vingtaine* d'entreprises étrangères – et parmi elles Volkswagen et Mercedes-Benz, dont la vocation agricole ne paraît pas évidente – possèdent plus de 7 millions d'hectares dans la seule Amazonie. Rien d'étonnant, dans ces conditions, que la Conférence épiscopale brésilienne ait mis sur pied, dès 1975, une « commission pastorale de *la terre* », dont la tâche principale est de « soutenir les luttes paysannes pour la défense de leurs *droits et la solution de leurs problèmes*, et cela grâce à la participation des paysans eux-mêmes ».

Dans l'île de Samar aux Philippines, les petits pêcheurs voyaient leurs maigres prises s'amenuiser de *jour en jour depuis* que les gros chalutiers japonais et philippins râclaient les fonds sur leurs lieux de pêche. Ils ont constitué, avec l'appui de l'Église locale, une association regroupant plusieurs milliers de familles pour défendre et former les pêcheurs, qui sont souvent en même temps paysans ou métayers. Premières réalisations : des coopératives permettant aux petits pêcheurs de devenir propriétaires de leur matériel et de commercialiser eux-mêmes leurs prises.

Ces diverses expériences, glanées au milieu de beaucoup d'autres, ont reçu au démarrage un modeste soutien financier du C.C.F.D. et d'autres organisations non gouvernementales (ONG) d'Europe ou d'Amérique du Nord. Depuis, elles volent de leurs propres ailes. Elles *montrent deux choses simples mais* fondamentales : d'une part, que la faim et la pauvreté seront vaincues par les gens eux-mêmes, là où ils vivent, si leur propre effort est soutenu par les pouvoirs publics et par l'aide et une solidarité internationale désintéressées ; d'autre part, qu'il y a toujours possibilité pour chacun de nous de participer à cette solidarité à travers l'organisation de son choix.

Il est grand temps de nous apercevoir que la fréquentation des gens du Sud provoque notre dynamisme. Notre nécessaire soutien financier n'est qu'un des moyens d'une solidarité *plus* vaste, où *nous recevons* plus en termes de valeur humaine et de culture que nous ne pouvons donner. Voilà où s'enracine le *dialogue* Nord-Sud, dans ces actions concrètes et ces relations d'homme à homme qui nous font découvrir les changements indispensables à opérer chez nous et au plan international en vue d'une politique globale de développement qui reste à mettre en œuvre.

Il faut ménager des étapes. Avant tout, les paysans doivent recevoir des prix rémunérateurs pour leurs produits vivriers afin qu'ils aient intérêt à produire suffisamment de nourriture pour leur famille et un surplus suffisant pour nourrir les masses urbaines. Tant que les cultures de rente seront privilégiées, les paysans africains produiront plus de coton et d'arachide que de mil ou de sorgho.

Cette politique de production vivrière doit être complétée par des actions touchant l'environnement rural. Si on n'amène pas à la campagne ce que les gens vont chercher en ville, qui les retiendra de partir pour augmenter le nombre des chômeurs *urbains ? Les villes africaines*, qui dépassent les cent millions d'habitants aujourd'hui, en compteront plus de deux cents millions en l'an 2000 si les paysans n'ont pas la possibilité de vivre sur leurs champs et se laissent prendre au mirage de l'asphalte. Qui nourrira alors ces deux cents millions ?

« Mal bouffe »

Ces idées font leur chemin, non seulement chez les paysans eux-mêmes, mais auprès de nombreux dirigeants des gouvernements, des *organisations internationales et plus* encore de la commission des Communautés européennes, sous l'impulsion du commissaire Pisani et de responsables des pays A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

Bien entendu, le travail militant des organisations non gouvernementales dans cette prise de conscience, malgré leur faible poids *financier*, est qualitativement décisif. Travail dont le gouvernement de notre pays a reconnu l'importance à maintes reprises tout en favorisant la concertation public-privé. Car c'est à ces deux niveaux, celui du soutien aux paysans des villages, celui du changement des structures internationales, que l'action se situe. Le phénomène de « mal bouffe », auquel on s'attaque par commodité d'image, n'est qu'un aspect, important certes pour les citoyens trop nourris du Nord, mais non décisif pour les mal-nourris du Sud. Les changements à faire visent d'abord les mécanismes du commerce international.

L'éleveur de porcs français, le producteur de manioc thaïlandais ou de soja brésilien, sont pris dans les mêmes contradictions : ils n'en sortiront qu'en nouant des liens entre eux et en se défaisant de ceux qui les contraignent à produire d'abord pour le profit de quelques-uns et non pour la nourriture des hommes qui ont faim.

L'action proposée à ce double niveau s'adresse à chacun de nous. D'une part, chacun peut contribuer à sa mesure à soutenir les paysans et les travailleurs des trois continents par le biais des organisations de développement ou de syndicats dont les animateurs nous côtoient quotidiennement. D'autre part, la démarche qui consiste à enraciner le développement dans les possibilités des gens eux-mêmes, et d'abord à croire à ces possibilités, doit être encouragée. C'est ainsi que les contacts qui *se développent* entre groupes de paysans des divers continents doivent inciter les hommes politiques, les experts *dont beaucoup ne croient plus* qu'à la seule vertu de leur technique, à comprendre que la force des *faibles c'est leur union*.

(*) Secrétaire général du C.C.F.D. (Comité catholique contre la faim et pour le développement).

Quand commencez-vous ?

par FRANÇOISE GIROUD

ON a pensé à tout, sauf aux femmes, naturellement. Le mot « réfugiés » se conjugue au masculin.

Pour les centaines de milliers d'Afghans arrachés à leurs villages – plus de deux millions, dont environ 26 % de femmes et 47 % d'enfants, – la communauté internationale a fait un effort considérable d'assistance s'agissant de leur hébergement au Pakistan (*le Monde* du 26 décembre 1982).

Mais jamais une femme afghane ne se laissera examiner par un médecin homme. Et comme les jeunes enfants sont dans les bras ou dans les jupes de leur mère, on ne les voit pas davantage là où des soins *pourraient* leur être prodigués.

La somme d'efforts qu'ont représentés l'installation et l'équipement d'une équipe médicale *féminine* venue de France, qui forme elle-même sur place du personnel féminin local, inutile de les décrire. L'important est que, dans cinq camps situés dans la province de Balouchistan, cette équipe est opérationnelle depuis huit mois maintenant. Les membres de *l'équipe – pédiatre, gynécologue, la*borantines, infirmières, tous volontaires naturellement – et le chef de *mission qui a mis sur pied une orga*nisation de soixante-dix personnes ont été *relevés* et remplacés par d'*autres volontaires qui ont accepté*, à leur tour, un exil rude dans un quasi-désert, torride ou glacial selon l'époque, situé au bout du monde.

Mais sous les tentes munies du matériel nécessaire, les Afghanes, enroulées dans leurs voiles, continuent d'affluer, parce qu'elles sont accueillies, écoutées, soignées par des femmes, et elles amènent leurs enfants, souvent atteints aux yeux ou par des maladies de peau, ou de tuberculose, *qui défilent au* rythme de trois mille par mois.

Cette action, financée par la Communauté européenne, est conduite par l'A.I.C.F. (1), bien qu'elle soit extérieure à ce qui motive l'existence de cette organisation : la lutte contre la faim.

Globalement, le *problème* est gigantesque. Si gigantesque qu'il en devient abstrait. Quand on commence à parler en millions d'affamés et en millions de dollars, on ne sait plus de quoi on parle. Mais quand on a vu de ses yeux les habitants d'un village de la province de Salcedo, en Equateur, bouleversés, leur vie transformée parce qu'une canalisation, dont ils ont creusé eux-mêmes la tranchée, leur amène désormais l'eau, et quand on sait qu'il s'en est fallu de 15 000 F pour réaliser ce miracle – 15 000 F – on n'a plus qu'une idée : trouver vingt et une fois 15 000 F pour que les vingt et un villages avoisinants aient, eux aussi, leur canalisation.

* * *

Le premier village, ce sont des Français de Toulon qui l'ont sauvé.

Pour les trois villages de la *région de Harrar, en Ethiopie, l'aménage*ment d'une piste était nécessaire, outre la canalisation d'eau. Si un co*mité* A.I.C.F. *de Paris a pu réaliser ce* programme auquel il s'était attaché, c'est parce que l'un de ses membres *lui a fait don de l'héritage qui venait* de tomber dans son escarcelle. Et que les jeunes gens d'Ingénieurs sans frontières ont conduit les travaux, exécutés par les villageois eux-mêmes, comme en Equateur.

En Haute-Volta... les lecteurs du *Monde* se souviennent peut-être d'un article, publié en juin 1981, où j'expliquais comment, avec du fil de fer, on peut édifier des barrages – des gabions – qui retiennent l'eau pendant *la période brève où elle tombe*. Grâce à quoi de véritables carrés maraîchers peuvent être cultivés dans le *Sahel*.

Depuis, les villages de Taamse, Likinkelse, Pouni et Koulian ont pu édifier leurs retenues d'eau. Treize comités de l'A.I.C.F. travaillent aujourd'hui en Haute-Volta. Une structure de coordination a été montée à *Ouagadougou, avec un représentant bénévole sur place.*

Car, cela va de soi, les choses ne marchent qu'à condition d'être non seulement acceptées, mais voulues et réalisées par ceux-là mêmes qui en bénéficieront. L'aide « plaquée », cela s'écaille tout de suite. Quand ça ne fait pas de dégâts.

Au Tchad, tout a commencé en mai 1981. Le bac qui permet le ravitaillement de la capitale, N'Djamena, à partir du Cameroun, avait été coulé. Dans la ville, l'eau, l'électricité, étaient coupées.

Une petite équipe de l'A.I.C.F. a rétabli les circuits de distribution et *remis un bac en service. Une rude af*faire.

En rentrant, après quelques mois de travail, ceux qui avaient pris l'opération en charge nous ont prévenus : du côté alimentaire, les choses vont aller très mal. Pas dans la capitale, mais dans le reste du pays. C'est tout de suite qu'il faut s'en occuper...

S'en occuper, cela signifiait quoi ? Lorsqu'une famine menace ou sévit, le PAM (Programme alimentaire mondial) fournit *la* nourriture. Mais il faut la distribuer, la répartir, l'apporter assez loin pour que les affamés ne refluent pas vers la capitale, prendre soin de ne pas décourager ou désorganiser les échanges et les cultures *locales*.

Le Tchad n'est pas précisément sillonné par des autoroutes ! Et sa superficie est presque le triple de celle de la France. Depuis mai 1982, quatre – et bientôt huit – camions de l'A.I.C.F. le parcourent. Avec quatre permanents volontaires (et un mécanicien pour soigner les camions), l'A.I.C.F. vérifie d'un bout à l'autre de la chaîne le contrôle des vivres fournies par le Programme ali*mentaire mondial, dont l'organisation* assume la distribution.

En Thaïlande...

Mais des histoires à vous raconter, j'en aurais des dizaines. Et au fond, c'est toujours la même : un petit groupe de personnes a pris à cœur d'arracher à la faim un petit groupe de personnes qui se trouvent dans quelque point du monde...

Il ne s'agit pas seulement de réu*nir de l'argent, bien que celui-ci* soit indispensable. Il faut choisir parmi les projets de développement celui pour lequel *on se sent prêt à se « défon*cer ». Alors, on y parvient. C'est difficile. Mais *quand* c'est fait, on est content. Et il *ne reste plus qu'à re*commencer.

Quand commencez-vous ?

(1) A.I.C.F. (Action internationale contre la faim), 156, rue de Rivoli, 75001 Paris. C.C.P. 4997.16A Paris.

Une nouvelle vulnérabilité

par MARCEL CANETTI

QUE, dans le quartier, le gaz d'une cuisinière, dont le robinet a été oublié ouvert s'écoule sans brûler, et nous sommes concernés. Que la récolte ait été mauvaise à cause de la sécheresse, et, *par l'impôt* supplémentaire qu'il faudra payer, nous serons concernés. Qu'un pays *décide de nuire à son adversaire* en coulant de gros bateaux sur la route du pétrole pour rendre *celle-ci impraticable, et nous* sommes concernés.

Bientôt, dans les pays lointains, *les affamés qui atteignent* déjà notre marché intérieur par les salaires modestes dont ils se *contentent refuseront leur condi*tion et nous concerneront beaucoup plus directement.

Un tissu de relations

Un véritable tissu de relations se met en place. Il n'existe plus de murailles assez hautes *pour mettre un homme à l'abri des au*tres hommes ou un pays à l'abri des autres pays. La vulnérabilité de chacun s'étend et se *ramifie*. Installée dans les domaines les plus divers, la dépendance mutuelle réclame de nouveaux moyens de sauvegarde : l'égoïsme ne convient plus.

D'autres rapports à *l'échelon* individuel et collectif s'imposent peu à peu. L'effondrement des uns étant devenu dangereux pour tous, la sollicitude et la bienveillance feront sous peu leur apparition dans les comportements nécessaires *à la survie*.

Comprendre cela suffisamment tôt éviterait bien des souffrances aux pays du tiers-monde et bien des risques aux pays industrialisés.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

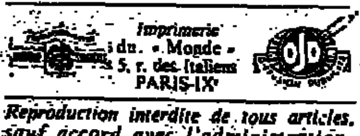
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX

Commission paritaire : n° 57 460.
ISSN : 0026-9360.

Le Monde

étranger

L'AVENIR DE LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE

LA RENCONTRE INTERNATIONALE DES DIRIGEANTS SOCIALISTES A PARIS

MM. Palme (Suède) et Papandréou (Grèce) appellent à la négociation contre la course aux armements

Pour clore sa série de « *rencontres des acteurs du changement* », le parti socialiste français avait organisé, à Paris, dimanche 23 janvier, une matinée à dominante internationale. Si le président bolivien, M. Hernan Silès Zuazo, s'était fait excuser, de même que M. Mario Soarès (en raison de la situation politique portugaise), tous les autres dirigeants socialistes ou sociaux-démocrates invités ont eu l'occasion de s'adresser aux militants et cadres du P.S. réunis au P.L.M. Saint-Jacques.

Il s'agissait de MM. Bruno Kreisky, chancelier d'Autriche, Felipe Gonzalez, président du gouvernement espagnol, Olof Palme, premier ministre suédois, Andreas Papandréou, chef du gouvernement grec, Habib Thiam, premier ministre du Sénégal, et Kalevi Sorsa, premier ministre de Finlande.

Un déjeuner a ensuite réuni, à l'Elysée, autour de M. Mitterrand, ces « *acteurs du changement* » étrangers.

Les hasards de la programmation avaient voulu que se rencontrent à Paris, trois jours après le discours de M. Mitterrand devant le Bundestag, quelques-uns des dirigeants les plus en vue de l'internationale socialiste. La règle du jeu voulait que soient seulement invitées les « vedettes » des partis frères qui exercent actuellement le pouvoir. Le S.P.D., dans l'opposition depuis la désignation de M. Helmut Kohl comme chancelier d'Allemagne fédérale, ne participait donc pas à la rencontre.

Sans devenir le thème principal de la réunion, la controverse sur la défense de l'Europe occidentale dans laquelle M. Mitterrand a clairement réaffirmé sa fidélité à l'alliance atlantique et à sa « double décision » — exprimant sur ce point des vues beaucoup plus proches de celles de M. Kohl que de son rival social-démocrate M. Vogel — ne pouvait pas ne pas être évoquée. Fût-ce par le biais de déclarations générales sur le désarmement ou le pacifisme. Elle le fut, de façon brève et courtoise mais transparente, par MM. Palme et Papandréou.

Le premier ministre suédois a appelé les socialistes à « *lutter contre la folie des armements* », et préconisé que les sommes considérables qui pourraient être économisées par la renonciation aux investissements militaires soient affectées à l'aide aux pays en voie de développement. « *Personne ne peut gagner une guerre nucléaire,* a-t-il estimé, *tout le monde perdra. Moi, je suis neutre. Mais je crois que les pays de l'Ouest devraient se demander si les Soviétiques ne sont pas aujourd'hui préparés à une négociation sérieuse et à un désarmement sérieux (...). On ne peut assurer la paix par des phrases militantes, mais par des négociations.* » On se refusait, dans l'entourage de M. Palme, à préciser si cette dernière phrase visait directement le discours « musclé » prononcé jeudi à Bonn par M. Mitterrand, mais l'hypothèse ne paraît pas invraisemblable.

Si tel était le cas, les réactions de la salle n'en prendraient que plus de sens : le premier ministre suédois — qui avait, il est vrai, conquis l'assistance par sa chaleur et son humour coutumiers — s'est attiré, dans la partie de son discours improvisé sur le désarmement, des applaudissements répétés.

M. Papandréou devait développer une analyse plus éloignée encore de celle du président français. Après avoir estimé que « *l'offre faite aux pays membres de l'OTAN par ceux du Pacte de Varsovie doit être étudiée très sérieusement, car elle peut ouvrir le chemin à un rapprochement des vues et permettre de faire des progrès* », il a rendu hommage au « *mouvement pacifiste et antinucléaire* », qui apporte, selon lui, à la cause du désarmement l'appui d'une « *indispensable mobilisation populaire* ».

M. Lionel Jospin devait répondre, toujours dans le registre de l'allusion transparente, à ces deux interventions en tirant brièvement les conclusions de la rencontre. Il a certes estimé que la « *tradition socialiste* » conduisait naturellement « *au transfert massif des dépenses d'armement vers les dépenses de développement* », mais il a suggéré que, en matière de désarmement, « *ceux qui accumulent le plus commencent* ». Quoique le premier secrétaire du P.S. ait présenté cette mise au point comme « *sans doute personnelle* », elle paraît correspondre assez exactement aux vues de l'Elysée...

Le désarmement n'est d'ailleurs pas le seul point sur lequel certaines différences d'appréciation sont apparues. Plusieurs orateurs ayant indiqué que le réalisme commandait d'envisager une certaine réduction du niveau de vie de leurs pays respectifs, compte tenu de la crise, et qu'il était plus honnête de le dire (y compris, comme a assuré l'avoir fait M. Palme, *avant* les élections), M. Jospin a répondu en soulignant qu'il fallait savoir distinguer le tribut payé à la lutte contre les inégalités, qui peut être à terme un facteur d'unité nationale, des véritables « *sacrifices* ».

La plupart des orateurs ont mis l'accent sur la nécessité de cette unité nationale en se fondant sur leur propre expérience gouvernementale. M. Gonzalez a le plus insisté sur ce point en soulignant que le « *consensus* » était la clé de la consolidation des institutions démocratiques espagnoles, dont son gouvernement fait un objectif prioritaire. « *Cela peut vous sembler un objectif modeste,* a-t-il ajouté, *mais, croyez-moi, ce n'est pas un objectif modeste pour l'Espagne.* »

Autre thème indiscutablement fédérateur, la nécessité d'apporter une réponse internationale et même mondiale à une crise qui l'est aussi. En nouant un vrai dialogue Nord-Sud, dont M. Thiam devait montrer les insuffisances et les ambiguïtés actuelles. Mais aussi en développant entre formations socialistes et social-démocrates, par-dessus les frontières, une nouvelle solidarité. Une démarche dont le premier ministre suédois n'a pas écarté les gouvernements conservateurs, « *dont il faut aussi tenir compte, car c'est l'ensemble du monde développé qui doit engager une politique de croissance concertée* » et qui n'exclut pas, pour ces formations de gauche, de faire surgir, selon la formule de M. Kreisky, « *un nouveau patriotisme* ».

BERNARD BRIGOULEIX.

M. Cheysson : la solution sera « quelque part » entre les positions des deux grandes puissances

Prenant la parole à l'issue du déjeuner organisé dimanche à l'Elysée en l'honneur des chefs de gouvernements socialistes, M. Cheysson a établi un rapprochement entre les positions défendues par M. Vogel, candidat du S.P.D. à la chancellerie de Bonn, et celles qu'avait exposées le président de la République sur les euromissiles. « *Nous avons le même objectif,* a expliqué le ministre des relations extérieures, *à savoir que la négociation de Genève puisse aboutir et qu'il n'y ait pas de Pershing* » (en Allemagne fédérale).

« *L'aboutissement de la négociation, ainsi que l'a rappelé récemment François Mitterrand, ne résidera ni dans la thèse de départ des Américains* [suppression totale des SS-20] *ni dans la thèse soviétique actuelle* [implantation de 162 SS-20]. *Elle sera quelque part entre les deux. Ce qu'il faut, c'est retrouver l'équilibre entre Américains et Soviétiques* », a dit M. Cheysson, avant d'ajouter : « *Il y a une chance que la négociation aboutisse. Ne gâchons pas cette chance en disant dès maintenant aux Soviétiques que, quoi qu'ils fassent, on n'aura pas de Pershing.* »

Le ministre, qui ne se juge « *pas du tout pessimiste* », a encore fait valoir que les propositions de M. Andropov contenaient « *des aspects très positifs* », en particulier celle qui vise à réduire de 25 % le niveau des armements intercontinentaux des deux super-puissances. Il a toutefois estimé que la proposition du Kremlin concernant les missiles à moyenne portée, c'est-à-dire ceux qui sont déployés en Europe, « *ne va pas assez loin* ».

M. Marchais approuve le discours de M. Mitterrand à Bonn

M. Georges Marchais a déclaré, dimanche 23 janvier, au « Club de la presse » d'Europe 1, que le discours prononcé par M. Mitterrand à Bonn, le 20 janvier, sur la sécurité en Europe « *est tout à fait conforme* » aux engagements pris par le président de la République avant son élection et à l'accord P.S.-P.C.F. du 23 juin 1981 (1).

« *Le point sur lequel j'ai sans doute une divergence, si l'on veut, avec le président de la République, c'est que, personnellement, je ne crois pas à la paix par l'équilibre des forces vers le haut,* a ajouté M. Marchais. *Moi, je crois à la paix par l'équilibre des forces vers le bas. C'est pourquoi le parti communiste français est résolument pour notre défense, notre force de dissuasion, résolument pour que chaque Etat dispose de sa sécurité, de son indépendance ; mais, parallèlement, nous sommes fermement résolus à une politique allant dans le sens du désarmement.* »

Le secrétaire général du P.C.F. s'est « *réjoui* » de ce que, devant le Bundestag, M. Mitterrand ait « *souhaité le succès de la conférence de Genève, afin que ne soient pas installés en Europe les Pershing et les Cruise* [et celui] *de la conférence de Madrid, pour que soit organisée en Europe une conférence sur la sécurité et le désarmement* ».

M. Marchais a précisé que, « *dans l'état actuel des choses, il est exclu que l'on demande à la France de réduire sa force de dissuasion* ». Il a réaffirmé l'hostilité de son parti au fait que l'Allemagne dispose d'armes atomiques.

Interrogé, enfin, sur la bombe à neutrons, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré : « *Nous sommes contre la bombe à neutrons, parce que nous considérons que sa fabrication est dangereuse et constitue un pas en avant dans la course aux armements. Cela dit, nous sommes pour que la force de dissuasion française soit en état de jouer son véritable rôle dissuasif. C'est la raison pour laquelle les communistes français se sont prononcés pour la construction du septième sous-marin atomique, à partir du moment où le premier n'était plus valable. (...)* »

(1) Cet accord indique à ce sujet : « *Les deux partis soutiendront l'action internationale de la France — dans le respect de ses alliances — pour la paix et le désarmement progressif en vue de la dissolution simultanée des blocs militaires, en assurant l'équilibre des forces en Europe et dans le monde, et la sécurité de chaque pays. Dans cet esprit, ils se prononcent pour qu'intervienne rapidement une négociation internationale sur la limitation et la réduction des armements en Europe. Cette négociation doit porter notamment sur la présence des missiles soviétiques SS-20 et sur la décision d'installer des fusées américaines Pershing-II.* »

PLUSIEURS CHEFS DE GOUVERNEMENT DE GAUCHE VONT PROPOSER UN PLAN DE RELANCE MONDIALE.

Les chefs de gouvernement socialistes et sociaux-démocrates, réunis à Paris ont décidé d'élaborer un « *plan de relance mondiale concertée dans les trois prochains mois* », a annoncé dimanche un communiqué de l'Hôtel Matignon.

Ce plan comprendra, précise le même communiqué, « *la reconstitution d'un ordre monétaire mondial, la relance des crédits internationaux consacrés au développement ainsi que la garantie internationale de la stabilisation du prix des matières premières* ».

M. Pierre Mauroy et les six responsables de gouvernement, ont constaté « *l'échec des politiques économiques de récession mises en œuvre par la droite dans un grand nombre de pays, l'aggravation de la crise que ces politiques ont entraînée et les ravages qui en résultent, notamment sur l'emploi* ».

● *Le gouvernement yougoslave* estimant que ses relations avec l'Albanie sont gravement menacées a demandé officiellement à Tirana de mettre fin à sa « *politique hostile* ». — (*A.P.*)

En République fédérale

Le débat sur les euromissiles se déroule dans la confusion

Avant de quitter Washington pour l'Europe, M. Nitze, chef de la délégation américaine aux pourparlers de Genève sur la limitiation des forces nucléaires à portée intermédiaire (F.N.I.), a révélé que les Soviétiques avaient menacé de se retirer des négociations sur les armements à portée intercontinentale (Start) si l'OTAN déployait les missiles américains prévus par sa décision de 1979. Toutefois, M. Nitze a précisé qu'il ne croyait pas que cette menace serait mise à exécution. Il a regretté d'autre part que Moscou n'ait pas accepté l'accord « *informel* » et « *exploratoire* » qu'il avait discuté en juillet dernier avec son homologue soviétique, M. Kvitsinsky (*le Monde* du 20 janvier).

Un sondage Gallup effectué à la mi-janvier et dont les résultats sont publiés par *Newsweek* fait apparaître qu'une majorité d'Européens se prononcent pour le neutralisme dans le conflit Est-Ouest. Cette majorité est la plus forte en R.F.A. (57 % pour, 43 % contre) et aux Pays-Bas (53 % pour, 32 % contre), moins prononcée en France (43 % pour, 41 % contre) et en Grande-Bretagne (45 % pour, 42 % contre). Cependant, une étroite majorité se prononce dans tous les pays, sauf les Pays-Bas, pour le déploiement des missiles américains si les Deux Grands ne parviennent pas à s'entendre à Genève : en France, la proportion est de 34 % contre 29 %.

Un autre sondage publié par le *Sunday Times* du 23 janvier révèle que 54 % des Anglais sont hostiles à l'installation des missiles de croisière américains en Grande-Bretagne et que 93 % demandent que l'emploi de ces armes soit soumis au double contrôle américain et britannique. 2 % seulement des personnes interrogées sont prêtes à s'en remettre aux seuls Américains pour leur éventuelle utilisation.

Bonn. — La visite que M. Paul Nitze rend à Bonn ce lundi 24 janvier avant de rejoindre Genève, où l'attendent les négociations sur les euromissiles, aura peut-être un effet *salutaire et clarifiant sur la campagne électorale* allemande. On se souvient que les partis politiques avaient juré de tenir la question des nouvelles armes atomiques américaines hors du champ de leurs polémiques. Cette bonne résolution n'a pas tenu vingt-quatre heures. Les euromissiles dominent les controverses. Il y a d'un côté ceux qui s'accrochent à l'« *option zéro* » (pas de missiles à moyenne portée à l'Est comme à l'Ouest) et de l'autre ceux qui souhaitent une « *solution intermédiaire* ».

Une fois de plus, le ministre-président de Bavière, M. Franz Josef Strauss, se distingue par l'originalité de sa position : d'un côté, il profane le tabou gouvernemental de l'« *option zéro* », la taxant d'« *irréalisme total* » ; de l'autre, il attaque violemment les sociaux-démocrates pour vouloir jouer les intermédiaires entre Moscou et Washington. Ce qu'il entrevoit comme une solution réaliste est une diminution des SS-20 soviétiques braqués sur l'Europe et un réarmement américain en fusées inférieur au chiffre initialement envisagé.

Le chancelier Kohl n'est pas en reste de reproches. il s'en est pris, à Offenbourg, aux résolutions du congrès social-démocrate de Dortmund, les accusant de laisser planer un doute sur l'allégeance à l'OTAN du S.P.D. Le chemin du neutralisme est ainsi tout tracé. Mais les Allemands, selon M. Kohl, doivent savoir que le neutralisme est le premier pas vers la soumission à l'hégémonie soviétique. A l'occasion, on ressort le discours de M. François Mitterrand au Bundestag, pour l'opposer à la « *nébuleuse* » de la politique de défense social-démocrate. C'est ainsi que M. Genscher reproche au S.P.D. d'accepter un monopole de fusées à moyenne portée pour les Soviétiques, qui laisserait démunies la République fédérale et l'Europe, compromettant de la sorte la sécurité de l'une et de l'autre.

A vrai dire, les dirigeants allemands parlent trop. Chacun y va de

De notre correspondant

sa petite interprétation, de sa petite variante et y suspend ses espoirs et *ses récriminations*. Les chrétiens-démocrates accusent les sociaux-démocrates d'affaiblir la position américaine à Genève par leur flottement, tandis que les seconds reprochent aux premiers d'inciter les Américains à l'intransigeance. Dans le même temps, on découvre que l'« *option zéro* » *est une invention allemande reprise par les Américains* pour donner confiance aux compatriotes de l'ancien chancelier Schmidt, auteur de la formule...

On peut s'attendre que cette confusion durera au moins jusqu'aux élections du 6 mars, mais il y a fort à parler qu'on pourra l'entretenir bien au-delà de cette date, puisque deux partis au moins, les sociaux-démocrates et les libéraux, ont prévu des congrès extraordinaires à la fin de l'automne pour examiner les résultats de Genève et définir en conséquence leur attitude sur le stationnement des Pershing-2 sur le territoire de la République fédérale. L'ancien chancelier Schmidt prévoit, lui, une éclaircie dans cette ténébreuse affaire durant l'été.

Le plus surprenant de ce week-end chargé de paroles est la déclaration de M. Vogel, candidat social-démocrate à la chancellerie, disant que le S.P.D. serait disposé à soutenir un gouvernement chrétien-démocrate minoritaire. On peut voir dans cette approche un moyen de pression sur les Verts — à supposer qu'ils entrent au Bundestag, ce qui est encore plausible aujourd'hui. M. Vogel a ajouté que ce serait à eux de dire s'ils préféraient un chancelier démocrate-chrétien ou socialiste. La seconde hypothèse laisse entendre qu'il y a des limites au marchandage et au maximalisme, et que, si les Verts ne veulent pas, une fois de plus, se décider à jouer le jeu parlementaire, les sociaux-démocrates opteront pour la coopération, avec une union chrétienne « responsable ».

ALAIN CLÉMENT.

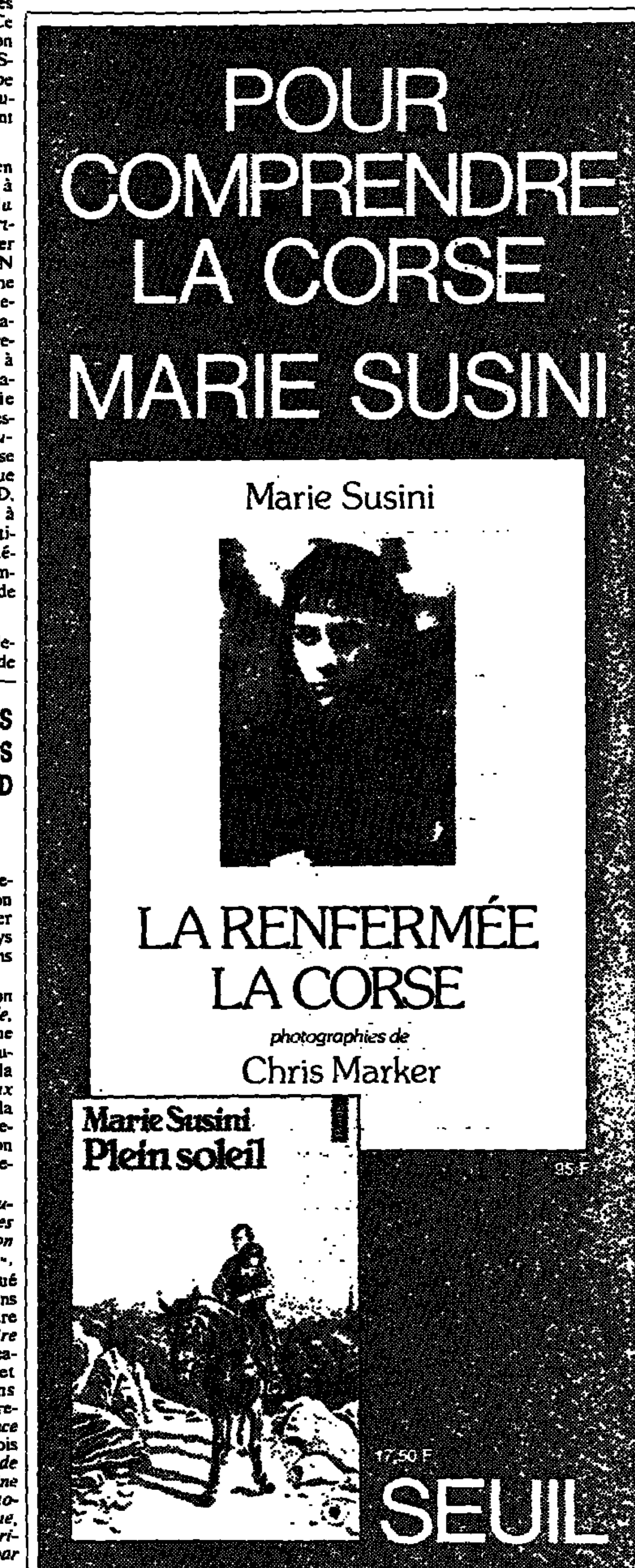
LA CHINE AFFIRME NE PAS AVOIR DE REVENDICATIONS TERRITORIALES A L'ÉGARD DE L'U.R.S.S.

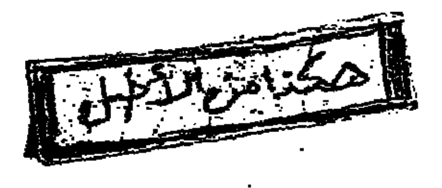
Pékin (*A.F.P.*). — La Chine a rejeté une récente attaque de l'Union soviétique qui l'accusait de retarder la normalisation entre les deux pays en maintenant des revendications sur des territoires soviétiques.

Un commentaire de la publication chinoise *Connaissance du monde*, reproduit intégralement le dimanche 23 janvier par l'agence Chine nouvelle, réfute un article récent de la revue soviétique *Temps nouveaux* reprochant à Pékin de retarder la normalisation en maintenant des revendications portant sur 1,5 million de kilomètres carrés en Extrême-Orient soviétique.

La Chine, indique la revue, « *souhaite sincèrement voir écartés les obstacles entravant l'amélioration des relations entre les deux pays* ».

La revue soviétique avait indiqué qu'un rétablissement de relations normales devra nécessairement être précédé d'une renonciation « *claire et inconditionnelle* » aux revendications territoriales réciproques et avait accusé des publications chinoises de maintenir de telles revendications. Selon *Connaissance du monde*, le gouvernement chinois « *a solennellement déclaré, à de nombreuses reprises, que la Chine n'a aucune revendication territoriale vis-à-vis de l'Union soviétique, et n'exige pas le retour de ses territoire cédés à la Russie tsariste par une série de traités inégaux* ».





EUROPE

Portugal

Le général Eanes annonce la dissolution du Parlement

De notre correspondant

Lisbonne. — Le général Eanes a décidé le dimanche 23 janvier de dissoudre le Parlement, mais le chef de l'Etat n'a pourtant pas fixé la date des nouvelles élections qui doivent, selon la Constitution, avoir lieu entre *soixante et quatre-vingt dix* jours après le décret de dissolution, la publication de ce décret sera retardée, afin de donner le temps à l'Assemblée en exercice de prendre une série de mesures d'ordre économique jugées « urgentes » par le général Eanes.

Le chef du gouvernement démissionnaire, M. Balsemao devait se rendre au palais présidentiel ce lundi 24 pour s'entretenir avec le chef de l'État de la façon dont il dirigera le gouvernement de gestion jusqu'aux élections. Le leader social-démocrate a déjà précisé : « *le gouvernement démissionnaire n'aura pas la capacité de résoudre les problèmes très graves qui se posent* ».

La décision du général Eanes a satisfait tous les partis de l'opposition. « *C'est la conséquence logique du discrédit de l'alliance démocratique* », affirme le parti socialiste. Pour les communistes, la dissolution de la chambre est « *importante victoire de la démocratie.* »

Pour les partis de la majorité, en revanche, l'attitude du général Eanès est « *totalement injustifiée* ». « *En voulant résoudre une crise, il vient d'en déclencher une autre* », a souligné le porte-parole du C.D.S. Dans un long communiqué, le P.S.D. s'insurge contre « *une décision qui risque de constituer un dangereux précédent* ».

La polémique sur le régime semi-présidentiel portugais est en tout cas relancée. Pour les partis de l'Alliance démocratique, la dissolution de devrait être décrétée qu'en cas de rupture de la majorité parlementaire ou d'impossibilité pour les formations politiques de la majorité de parvenir à un accord sur le nom d'un premier ministre.

A cette conception, le président de la République répond : « *L'existence d'une majorité n'est un obstacle à la dissolution que dans les régimes parlementaires, ce qui n'est pas le cas au Portugal.* » Et il a rappelé les raisons qui justifient son choix ; la démission « inattendue » du premier ministre en décembre; le renoncement de M. Freitas do Amaral, leader du C.D.S., à toutes ses fonctions politiques, la tentative de formation d'un gouvernement dirigé par M. Crespo, tentative « *peu démocratique* », selon lui. Pour résoudre la crise économique, « *il faut un gouvernement doté de prestige* », estime le président Eanes.

JOSÉ REBELO.

Pologne

Des fonctionnaires de la milice veulent « sauvegarder une dignité élémentaire »

Le dernier numéro des *Informacje Solidarnosci Region Mazowsze* (Informations de Solidarité pour la région de Mazovie) fait état d'une nouvelle revue clandestine, *Godnosc* (Dignité), qui serait éditée par des fonctionnaires de la milice. Dans le premier numéro, mis en circulation au mois de janvier, les fonctionnaires de la milice publient un « *code moral* », adressé à ceux d'entre eux qui voudraient « *sauvegarder une dignité élémentaire* » dans ces temps particuliers.

Les rédacteurs placent au premier plan la nécessité d'être, « *avant tout, des Polonais servant la nation et non pas un petit groupe détenant le pouvoir* ». Les « dissidents » de la milice proposent aussi à leurs collègues de « *poursuivre les criminels et non pas les adversaires de l'état de guerre* » et, avant tout, de « *lutter contre les sentiments de crainte et d'impuissance qui règnent dans nos rangs* ». Ils demandent aux miliciens de « *nouer des contacts avec ceux de leurs collègues qui pensent comme nous* » et de « *s'entraider pour désavouer les mensonges de la propagande concernant aussi bien l'histoire que la situation actuelle* ».

Le « code » estime que ceux qui veulent garder « *un minimum de dignité* » doivent cesser de brutaliser les personnes interpellées ou arrêtées, éliminer ceux qui « *rendent des services aux services de sécurité (S.B.)* » et « *exprimer, sans la dissimuler, leur désapprobation à l'égard de tous ceux d'entre nous qui usurpent l'autorité tout en passant leur amertume sur leurs concitoyens* ». En conclusion, les miliciens sont appelés à montrer que « *tous les fonctionnaires de la milice ne sont pas des exécutants inconscients d'ordres reçus* ».

Une offensive contre l'Eglise

D'autre part, les services de sécurité seraient en train de préparer une « opération » portant le nom de code « Corbeau », qui viserait « *les représentants les plus « extrémistes » du clergé polonais* ». Cette information est publiée dans le dernier numéro de la revue clandestine de Solidarité *Tygodnik Mazowsze* (Hebdomadaire de Mazovie), qui cite, à l'appui de ses informations, des « *notes confidentielles* » provenant de conférences internes pour les fonctionnaires des services de sécurité. Il s'agirait « *d'introduire et de diffuser largement la notion de prêtre extrémiste afin de créer, en se servant de cette notion, l'apparence que la majorité des prêtres souhaitent un accord et veulent s'entendre avec les autorités du pays, et que seule une minorité, de même que dans le syndicat Solidarité, s'opposent à cette idée* ».

Le but principal serait de brouiller entre eux les prêtres en introduisant les qualificatifs de « loyaux » et d' « extrémistes ». Les « extrémistes » devront être isolés du clergé et des fidèles, puis être « éliminés ».

Cette opération doit constituer une sorte de « *préparation du terrain* » à « *un règlement des comptes* » avec l'Eglise.

Les services de sécurité demandent à tous les commissariats de la milice de préparer les listes des « *prêtres extrémistes* » de leurs régions, ainsi que des listes des représentants du clergé qui « *abusent de l'alcool, ne suivent pas les règles du célibat ou qui seraient en désaccord avec leurs supérieurs hiérarchiques* ». Ces derniers pourraient être utilisés en tant que « collaborateurs » après le déploiement de l'opération.

Selon *Tygodnik Mazowsze*, l'opération décrite serait déjà en cours. Ainsi, dans la région de Cracovie, « *certains prêtres se trouvent sous le contrôle systématique de la police, leurs photos et les numéros d'immatriculation de leurs voitures ayant été communiqués à différents commissariats de police également en dehors de Cracovie* ».

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

• DES MILLIERS DE PAYSANS AFFAMÉS ont envahi trois villes de l'Etat du Ceara, dans le nord-est du Brésil, à la recherche de travail et de nourriture, a-t-on appris le lundi 24 janvier. Le Ceara connaît une sécheresse prolongée, qui a réduit à la famine des milliers de personnes privées d'emploi. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

• UN SOVIÉTIQUE TROUVÉ PENDU A LONDRES. — M. Ivan Melnikov, directeur d'une compagnie soviétique d'importation de métaux, a été trouvé pendu dans son appartement. Il n'avait pas de statut diplomatique et n'appartenait pas à la délégation commerciale. En poste à Londres depuis trois ans, M. Melnikov devait retourner en U.R.S.S. le mois prochain. — *(A.F.P.)*.

Guatemala

QUATRE MILITAIRES ONT ÉTÉ TUÉS, et huit autres blessés, vendredi 21 janvier, par des guérilleros dans le département de Solola. Deux sous-officiers figurent parmi les tués. *La veille, la guérilla avait lancé* quatre attaques-surprises simultanées contre les forces de sécurité dans la capitale, en particulier contre le quartier général de l'armée. — *(A.F.P.)*

Iran

• LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA CONSTITUTION a repoussé un projet de loi prévoyant la confiscation des biens des « fuyards » adopté le 11 janvier par le Parlement islamique. Ce texte, qui concerne le million d'Iraniens vivant à l'étranger, a été qualifié par le Conseil d' « *anticonstitutionnel* » et d' « *anti-islamique* ». D'autre part, les autorités ont fait savoir que leur refus de renouveler le visa du correspondant de l'agence Tass à Téhéran était dû au « *manque d'activités journalistiques* » de ce dernier, mais se sont déclarées prêtes à examiner le cas de tout autre journaliste présenté par l'agence soviétique. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

• LES SUITES D'UN COMPLOT. — Plus de six cents soldats ainsi qu'un millier de civils auraient été interpellés à la suite de la découverte d'un complot contre le régime *(le Monde des 23 et 24 janvier)*, affirmaient, dimanche 23 janvier, le *Sunday Times*, hebdomadaire dominical progouvernemental de Dar-es-Salaam, Cinq personnalités auraient été également interrogées pour n'avoir pas dénoncé le complot, découvert dans un cantonnement de la capitale tanzanienne. — *(Reuter)*.

Thaïlande

• NEUF MILITAIRES ont donné leur démission du Sénat à la suite d'une controverse sur le rôle de l'armée dans la vie politique du pays après les élections générales du 12 juin prochain. Le commandant en chef de l'armée, le général Arthit Kamlang-ek, a annoncé qu'il renonçait à ses fonctions de sénateur lors d'une déclaration télévisée dans la nuit du jeudi 20 janvier au vendredi 21 janvier. Huit autres officiers, dont le commandant de la région militaire de Bangkok, le lieutenant-général Pichit Kullavanit, ont pris la même décision. — *(A.F.P.)*

Union Soviétique

• UN CHEF DE BANDE FUSILLÉ EN GÉORGIE. — Un Géorgien, Gouram Devadzé, condamné à mort pour « *crimes particulièrement dangereux* », a été fusillé, a annoncé, samedi 22 janvier, Radio-Moscou. « *Devadzé, récidiviste, déjà deux fois condamné, avait réuni autour de lui des personnes qui refusaient le travail honnête* », a expliqué la radio. — *(A.F.P.)*

EN RÉPONSE A UN MESSAGE DE M. MARCHAIS

M. Andropov affirme que M. Chtcharanski a cessé sa grève de la faim

M. Georges Marchais a indiqué, dimanche 23 janvier, au « Club de la presse » d'Europe 1, que, à la suite d'une démarche dont il avait fait l'objet de la part du professeur Claude Jasmin, cancérologue, au nom du comité de défense d'Anatole Chtcharanski, il avait adressé un message à M. Andropov, le 18 janvier, et avait demandé au secrétaire général du P.C. soviétique : 1) « *Qu'en est-il des raisons de l'internement de Chtcharanski ?* » ; 2) « *Qu'en est-il exactement de son état de santé ?* » ; 3) « *Quelles sont les perspectives possibles concernant* [son] *sort ?* ».

Dans sa réponse, publiée dans *l'Humanité* de lundi (de même que la lettre du professeur Jasmin et le message de M. Marchais), M. Andropov déclare que M. Chtcharanski « *a été condamné pour activité d'espionnage* » et que, « *en voulant organiser la pression sur la justice soviétique, M. Chtcharanski a déclenché une grève de la faim* ». M. Andropov ajoute : « *Récemment, il a eu un contact avec sa mère et a cessé sa grève de la faim. L'état de sa santé est satisfaisant, et rien ne menace sa vie.*

» *La loi soviétique n'exclut pas la possibilité d'une réduction de peine au titre de satisfaction d'une demande de libération anticipée, pour des personnes condamnées pour ce genre de crime. Mais, pour la loi soviétique, cela dépend de la conduite du condamné. Il est évident qu'une telle possibilité n'est pas favorisée par des campagnes tapageuses et des pressions extérieures. Au contraire, cela l'empêche.* »

La mère du militant juif des droits de l'homme n'a pas confirmé, jusqu'à présent, avoir « *eu un contact* » avec son fils. Elle s'était rendue dans cette intention, au début de l'année, à la prison de Tchistopol, où elle avait vu M. Chtcharanski, pour la dernière fois, en janvier 1982.

M. Robert Badinter, ministre de la justice, a adressé, le 21 janvier, « *à titre personnel et humanitaire* », une lettre à son homologue soviétique, pour lui demander de laisser la mère du détenu voir son fils afin que celui-ci cesse sa grève de la faim. Une démarche analogue a été demandée à M. Ralite, ministre de la santé, par le comité de défense de Chtcharanski.

M. Marchais avait déjà eu un échange de lettres avec les autorités soviétiques à propos de M. Chtcharanski, le 7 novembre dernier (*le Monde* du 9 novembre 1982). Comme on lui demandait, dimanche, s'il était « satisfait » de la réponse reçue, cette fois, de M. Andropov, il a répondu : « *Non.* »

Italie

La « filière bulgare »

LA LIBERTÉ PROVISOIRE EST REFUSÉE A M. ANTONOV

(De notre correspondant.)

Rome. — Le juge d'instruction Martella, qui enquête sur la tentative d'assassinat contre le pape, a déposé, samedi 22 janvier, l'ordonnance relative à la demande de mise en liberté pour « *absence de preuves* » émise en faveur de leur client par les avocats de M. Antonov, arrêté le 25 novembre dernier pour complicité dans cette affaire. Bien que les motifs et le contenu de cette décision du juge n'aient pas été révélés, il y a tout lieu de penser qu'elle est négative : en d'autres termes, M. Antonov restera en prison. La semaine dernièrer, selon des indiscrétions publiées dans la presse, le procureur de la République avait déjà donné un avis défavorable à la mise en liberté du fonctionnaire des lignes aériennes bulgares.

Les avocats de M. Antonov ont pu faire valoir des témoignages confirmant que le fonctionnaire des lignes aériennes bulgares se trouvait à son bureau le jour de l'attentat, contrairement à ce qu'affirmait Agça, précisant qu'il se trouvait place Saint-Pierre pour « couvrir » sa propre fuite. Le fait que le juge ait retenu les témoignages sur la présence de M. Antonov à son bureau (en cas contraire, il aurait dû en faire arrêter les auteurs) ne signifie pas qu'Agça ait menti. On peut penser qu'on lui avait promis que, le jour de l'attentat, M. Antonov serait place Saint-Pierre.

Reste toujours la question de la confiance qu'on peut avoir dans les déclarations d'Agça, qui dit tout et le contraire de tout. — Ph. P.

AFRIQUE

Le Maroc sous le faix de la guerre

I. – *La vie difficile*

De notre correspondant
ROLAND DELCOUR

Rabat. – Une modeste vitrine sur l'avenue Mohammed-V, les Champs-Élysées de Rabat, entre les cinémas et les bijouteries, offre aux passants un choix de photos. Constamment renouvelées, elles montrent ces derniers temps Hassan II recevant les rois et les chefs d'États arabes le 12 septembre à Fès, le roi en visite aux États-Unis, le roi parlant à la tribune des Nations unies. A l'intérieur, devant la galerie des portraits de la famille royale, c'est un défilé ininterrompu. Jeune ou vieux, en jean ou en djellaba, chacun regarde sans commenter. Selon toute apparence, la foule qui défile ici est respectueuse de son souverain et n'aspire qu'à le voir régner le plus longtemps possible.

Pourtant, dans les rues, au marché, dans les autobus surchargés, qu'on attend des heures durant, la grogne est partout. On s'en prend rarement au souverain ou à sa politique. Tout le monde au Maroc connaît les tabous : le roi, la monarchie, la *« cause nationale »* (le Sahara) et, bien entendu, l'islam. Alors, que reste-t-il ? Le gouvernement, dont tout le monde dénonce à l'envi l'inactivité, l'impuissance, l'impéritie et, entre haut et bas la corruption ; le Parlement, dont on cloue au pilori l'inutilité, l'absentéisme, les débats sans conclusion, les questions sans réponse. Dernièrement, le gouvernement, comme s'il voulait mettre lui-même le comble à son impopularité, a décidé d'augmenter de 50 % les traitements des ministres, et le Parlement en a fait autant pour ses députés, alors que les fonctionnaires auront attendu le 1er janvier pour toucher les maigres 5 % qui ne représentent même pas la moitié du taux d'inflation annuel.

La hausse vertigineuse des prix n'épargne que les produits de première nécessité subventionnés, (pain, farine, lait, beurre, sucre, huile). Elle frappe particulièrement les familles très nombreuses et les classes moyennes qui veulent, malgré tout, tenir leur rang et se distinguer de la masse clochardisée des bidonvilles. On a pu mesurer l'exaspération des uns et des autres le 20 juin 1981, lorsque la suppression brutale des subventions fit descendre dans la rue les démunis des bidonvilles de Casablanca. Le gouvernement revint *in extremis* sur sa décision et réduisit de moitié les augmentations imposées, mais il était trop tard pour empêcher l'explosion. La démographie galope et les résultats du recensement organisé en septembre dernier révéleront sans doute en février un Maroc d'au moins vingt-quatre à vingt-cinq millions d'habitants. Sur dix millions d'actifs potentiels, moins de la moitié sont considérés comme occupant un emploi. Les campagnes se vident et envoient vers les villes leur surplus d'inactifs et d'affamés (lors de la grande sécheresse de 1980/1981, on a compté jusqu'à dix arrivées à l'heure dans les bidonvilles de Casablanca qui comptent déjà plus de deux millions d'habitants). Enfin, la mendicité et la corruption compléteraient le sombre tableau qu'offre le Maroc.

Le chômage des jeunes

Partout, revient, lancinante la question comment vivre ou plutôt comment survivre ? Le quotidien communiste *Al Bayane* a ouvert depuis longtemps une rubrique intitulée : « Le quotidien, cet enfer ». Sans doute existe-t-il des soupapes de sûreté, de subtils mécanismes de compensation : les transferts des ouvriers marocains à l'étranger atteignent 3 à 4 milliards de dirhams par an (1), la contrebande est fort active dans le Nord grâce aux *« presides »* espagnols de Ceuta et Melilla dont on réclame pourtant le retour à la mère patrie, les trafics de toutes sortes fleurissent notamment sur la drogue (la culture du kif est tolérée dans une partie du Rif), sans oublier le plus vieux métier du monde. La presse marocaine a mené en décembre dernier une violente campagne contre le développement de la prostitution découvrant à cette occasion l'activité de tel « salon de coiffure » situé en plein Rabat, à côté de la sûreté nationale ou celle de villas cossues de Casablanca dont les principaux clients étaient Saoudiens.

Dans une telle situation, les plus frappés sont les jeunes, les étudiants, les diplômés, ceux auxquels on a appris à tout attendre de la vie, à bien travailler pour passer des examens qui ne mènent nulle part. Le chômage des diplômés, surtout en lettres, en sociologie, en philosophie, en droit, est un fléau que l'administration est impuissante à juguler, sauf à recourir à la fameuse circulaire 504 interdisant à tous les jeunes fonctionnaires de s'inscrire à l'université. Les cent vingt mille étudiants marocains, dont vingt-cinq mille poursuivent leurs études en France, sont de plus en plus tentés par l'exil. Ceux qui en France ont épousé des Françaises trouvent à leur retour une situation telle qu'ils en viennent souvent à repartir. La fuite des cerveaux vers la France, mais aussi vers le Québec ou les États-Unis, se manifeste, comme dans la plupart des pays arabes. Le fait que les bourses soient plus importantes pour les étudiants marocains à l'étranger que pour leurs camarades restés au pays accentue encore le phénomène.

Comment, dès lors, s'étonner de voir une partie de cette jeunesse tentée par l'extrémisme ? A gauche, c'est la multiplication des formations ou groupuscules, marxistes ou se disant tels, le groupe Ilal Amam, le groupe du 23 mars, etc. La scission de l'UNEM marocaine, qui à la fin de 1981 a conduit au départ des représentants de l'U.S.F.P. de l'organisation estudiantine, a laissé à ces groupes le champ libre... Pour peu de temps, puisque dès le début de 1982 tous les dirigeants gauchistes de l'UNEM se retrouvaient sous les verrous. Les étudiants menacés d'exclusion immédiate en cas de grève n'osent plus manifester, et, à la rentrée de 1982, ce sont les collégiens d'Oujda et du nord du pays qui ont pris le relais quitte à s'exposer, eux aussi, à une répression brutale. A l'intérieur même de l'opposition socialiste (les communistes beaucoup moins nombreux et mieux organisés sont moins vulnérables), toute une aile marchante a mal accepté le retour des députés à la Chambre des représentants, retour qu'elle a jugé au moins prématuré dès lors qu'on attendait encore les mesures de libéralisation annoncées pour l'U.S.F.P. Force est de remarquer que l'arrestation des cinq dirigeants socialistes, en août 1981, n'avait provoqué aucune manifestation de jeunes ou d'étudiants.

La tentation intégriste

En sens contraire, on se réfugie dans l'intégrisme ou, comme on l'appelle ailleurs, le fondamentalisme. Les étudiants arabisants, qui sont encore une minorité, y sont bien entendu particulièrement exposés ; les mots d'ordre vestimentaires ou autres circulent. On écoute des cassettes, on discourt dans les mosquées ou, quand cela n'est pas possible, à l'extérieur. La voie de pénétration paraît être le Nord, la région de Tanger, sensible à ce qui se passe dans l'Algérie voisine et en Tunisie. Certes, là aussi, le roi-commandeur des croyants (tous malékites) et les oulémas veillent. C'est grâce à eux que le Maroc est encore relativement préservé, mais il n'est pas immunisé.

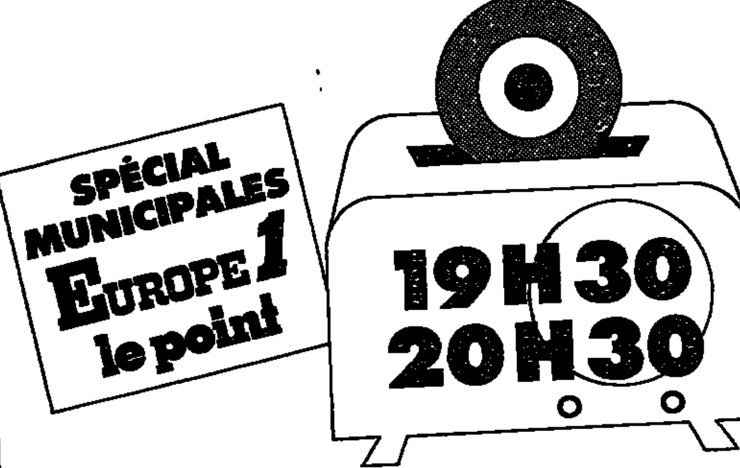
Ainsi se traduisent le *« vide »* dénoncé par le premier ministre, M. Maati Bouabid, et le désespoir de toute une jeunesse. Au-delà de l'extrémisme de gauche ou religieux, on ne trouve plus que la violence nue dont les exemples ne manquent pas dans un passé récent. Comment combler ce vide et transformer *« l'enfer quotidien »* de trop de Marocains ? Pour commencer, il faudrait remettre en marche l'économie.

Prochain article :

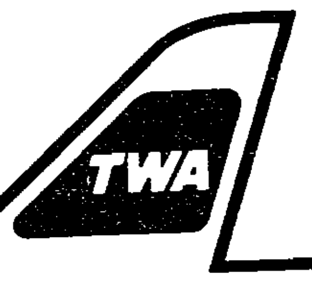
UNE ÉCONOMIE CHANCELANTE.

(1) 1 dirham = 1,15 F.









AFRIQUE

Namibie

« La France joue un double jeu »

nous déclare M. Nujoma, président de la SWAPO

Les signes de tension se sont multipliés ces dernières semaines en Afrique australe. Selon l'Agence France-Presse, des sources bien informées à Luanda ont rapporté que l'UNITA – la guérilla de M. Savimbi – avait saboté un barrage dans le centre-ouest de l'Angola, privant d'électricité Huambo, deuxième ville du pays, ainsi que les villes côtières de Benguela et Lobito.

Au Mozambique, l'armée a lancé d'importantes opérations pour tenter d'empêcher la R.N.M. (Résistance nationale du Mozambique) de couper Maputo, la capitale, des principales régions agricoles du Sud. Choléra, sécheresse et disette sévissent déjà dans ces régions touchées par une guérilla qui bénéficie d'un appui logistique sud-africain.

Entre-temps, à l'issue d'une visite officielle à Alger de M. Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, qui se trouve depuis à Malte, un communiqué conjoint a condamné, samedi soir, *« la politique de domination, d'occupation, d'agression et de déstabilisation menée par le régime raciste de Pretoria contre les Etats de la ligne de front »*.

Enfin, avant de quitter Lusaka pour Pékin, où il est arrivé lundi, M. Sam Nujoma, président de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), a, au cours d'un entretien accordé à notre envoyé spécial, déclaré que *« l'administration Mitterrand joue un double jeu à propos de la Namibie »*.

De notre envoyé spécial

Lusaka. – *« L'administration Mitterrand joue un double jeu à propos de la Namibie »*, assure M. Sam Nujoma, président de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO). Dans une interview accordée au *Monde*, jeudi 20 janvier à Lusaka, le dirigeant namibien s'étonne de la *« position étrange »* des quatre pays occidentaux – France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale et Canada – associés aux Etats-Unis au sein du groupe de contact à propos du principal obstacle à un règlement négocié : le *« lien » (linkage)* établi par Pretoria et Washington entre le retrait des forces cubaines d'Angola et la poursuite du processus devant conduire à l'indépendance de la Namibie.

« Certes, nous dit M. Nujoma, *nous avons apprécié que M. Mauroy affirme, en septembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies, l'opposition de son pays au* linkage. *Mais des techniciens français travaillent toujours en Afrique du Sud et l'aident à produire des chars Panhard et des avions Mirage. La France continue de livrer des pièces détachées pour les Alouette, les Puma et les Super-Frelon du régime raciste. Nous demandons au gouvernement et au peuple français d'imposer des sanctions économiques contre Pretoria. Les déclarations de la France doivent déboucher sur des actions concrètes. »*

M. Nujoma est encore plus sévère à l'égard des autres membres du « groupe de contact ». *« Bien sûr*, souligne-t-il, *ils n'appuient pas officiellement la théorie du* linkage, *mais, comme l'a dit le président Kaunda* (Zambie), *leur silence équivaut sur ce point à un soutien des positions américaines et sud-africaines. »* Mais, pour M. Nujoma, les Etats-unis sont évidemment les grands responsables de l'impasse namibienne. *« Pendant sa campagne électorale et plus tard, Reagan avait affirmé que sa politique étrangère serait fondée sur la lutte contre les terroristes, notamment au Salvador et en Namibie. Il avait cité nommément ces deux pays. Nous faisons maintenant l'expérience de cette politique. »*

« Posé comme condition préalable à un règlement, le départ des troupes cubaines d'Angola est inacceptable, ajoute M. Nujoma. *La République populaire d'Angola est un Etat souverain, la Namibie est une colonie. Les deux problèmes sont donc entièrement distincts. Si les Etats-Unis sont tellement soucieux de voir les Cubains quitter l'Angola, qu'ils négocient directement avec la République de Cuba, qui ne se trouve qu'à 150 kilomètres de leurs côtes, ou bien avec la République d'Angola sans mêler à cela la question namibienne. Mais s'ils veulent s'occuper de celle-ci avec le reste de la « bande des cinq », qu'ils se contentent de favoriser l'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité. »*

« Si nous avons accepté de négocier avec les Etats-Unis, poursuit le chef de la SWAPO, *c'est parce que nous pensons qu'ils sont les mieux placés pour exercer des pressions sur le régime sud-africain. Maintenant, nous constatons qu'ils ne respectent pas la résolution 435, et qu'ils affaiblissent ainsi l'autorité de l'ONU. Ils cherchent, en fait, à exclure l'ONU du processus d'indépendance. Ils veulent aider l'Afrique du Sud à mettre en place en Namibie une solution néo-coloniale fondée sur des bantoustans. »*

M. Nujoma critique également le silence des Etats-Unis quant à la nature du mode de scrutin applicable aux élections qui précéderont l'indépendance namibienne. *« M. Chester Crocker m'avait dit, en juin dernier, à Bonn, que les Occidentaux avaient abandonné le projet « un homme, deux voix ». Mais, jusqu'à maintenant, ni les Américains ni les Sud-Africains n'ont fait connaître quel système électoral ils préconisaient. La SWAPO reste prêt à accepter l'un des deux systèmes démocratiques, la représentation proportionnelle ou le scrutin uninominal... Nos préférences vont cependant à la proportionnelle, car le second mode de scrutin exigera une procédure qui retardera d'au moins un an l'accession à l'indépendance. »*

M. Nujoma ne condamne cependant pas l'initiative du président zambien, M. Kaunda, qui, dans l'espoir de faire progresser le règlement namibien, avait rencontré, en avril dernier, M. Botha, premier ministre sud-africain. Il n'avait pas été informé à l'avance de ce projet de rencontre, mais, observe-t-il, *« la Zambie est un Etat souverain »*. *« D'ailleurs, nous laissons, nous aussi, la porte largement ouverte à des négociations directes ou non avec l'Afrique du Sud. S'il y a une chance de négocier un règlement débouchant sur l'indépendance authentique de la Namibie, nous la saisirons. La guerre nous est imposée »*, dit-il.

Evoquant la situation militaire sur le terrain, M. Nujoma affirme que l'armée sud-africaine *« liquide des civils namibiens dans ce qu'elle appelle des zones opérationnelles »*. *« Le couvre-feu*, précise-t-il, *est imposé de 18 heures à 10 heures du matin. L'armée mine les chemins villageois empruntés par les simples paysans. Le régime sud-africain semble parvenu à la conclusion que chaque Namibien est un guérillero. Il se conduit comme un lion blessé voué à l'effondrement. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Niger

● LE PRÉSIDENT SEYNI KOUNTCHE, qui avait le grade de colonel, a été promu, à compter du 1er janvier 1983, au grade de général de brigade par le Conseil des ministres. – *(A.F.P.)*.

Maroc

● LE PARTI NATIONAL DÉMOCRATE (centre droite), issu en juin dernier d'une scission du Rassemblement national des indépendants, que dirige l'ancien premier ministre, M. Ahmed Osman, vient de constituer sa branche estudiantine : l'Union nationale des indépendants démocrates (UNED). Comme l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM, progressiste), l'UNED défend l'« *inviolabilité* » de l'université marocaine. – *(A.F.P.)*

Tunisie

Tunis et Alger veulent ouvrir la voie à l'unité du Maghreb

De notre correspondant

Tunis. – La Tunisie et l'Algérie veulent ouvrir la voie à l'unité du Maghreb et sont décidées à donner l'exemple en organisant une coopération fondée, en priorité, sur la complémentarité. Cette démarche s'est dessinée lors de la visite, la semaine dernière en Tunisie, de M. Mohamed Hadj Yala, ministre algérien de l'intérieur et membre du bureau politique du F.L.N. Cette visite avait été précédée par un récent séjour en Algérie du ministre tunisien de l'intérieur, M. Driss Guiga.

Après plusieurs années d'hésitations, marquées par divers « malentendus », les relations entre les deux pays semblent devoir s'assainir. Aucune décision spectaculaire n'a, pour le moment, été prise. Mais là n'était pas l'objet de la visite de M. Yala.

Les leçons du passé semblent avoir porté. Aussi, avant de s'engager activement dans l'élaboration de projets ambitieux voués aux oubliettes, comme ce fut si souvent le cas, les deux parties ont cherché à s'assurer qu'elles parlaient le même langage et à créer l'atmosphère de confiance propice à cette nouvelle phase. Selon toutes les apparences, le but a été atteint.

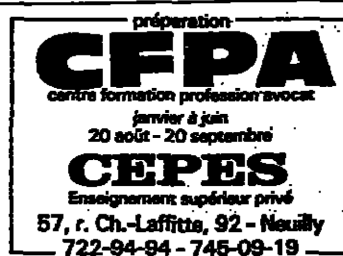
Rarement visite aura été entourée d'autant de chaleur. Pendant son séjour, M. Yala a été reçu très longuement par le président Bourguiba et a rencontré tous les membres du gouvernement. A Sfax, il a été associé à la commémoration de la date du 18 janvier 1952, marquant le début de la lutte active pour l'indépendance, que le premier ministre, M. Mohamed Mzali, a voulu placer sous le signe de la solidarité et de l'union maghrébines.

Il ressort, en outre, des déclarations officielles que Tunis et Alger ont désormais une conception identique de ce que doit être leur coopération : établissement d'un plan susceptible de favoriser la complémentarité économique, renforcement des liens culturels et coordination des politiques. Cette ligne sera précisée au fil des rencontres qui doivent se multiplier. Déjà, la venue à Tunis du premier ministre algérien est envisagée pour les prochains mois, et un communiqué a annoncé, samedi 22 janvier, que Mme Wassila Bourguiba, qui a toujours suivi de près la situation au Maghreb, *« a accueilli chaleureusement »* l'invitation du président Bendjedid à visiter l'Algérie.

Tunisiens et Algériens se montrent persuadés que, si elle réussit, l'expérience qu'ils engagent pourra s'étendre à l'ensemble de la région – de la Mauritanie à la Libye – dans la perspective d'un Maghreb des peuples, ainsi que le souhaite l'agence Algérie Presse Service, d'un Maghreb qui ne nécessite pas la mise en place *« d'un gouvernement au sommet »*, comme le déclare le ministre tunisien de l'intérieur.

Une telle vison implique évidemment une solution du conflit du Sahara occidental. Le problème – sujet tabou – n'a pas été évoqué publiquement lors de la visite de M. Yala, mais celui-ci n'y faisait-il pas allusion, en quittant Tunis, lorsqu'il évoquait *« le nécessaire assainissement du climat général dans la région »* ?

MICHEL DEURÉ.



ASIE

Le prince Sihanouk est arrivé à Bangkok

L'arrivée soudaine à Bangkok du prince Sihanouk relance les spéculations au sujet de contacts secrets entre les parties en conflit dans l'affaire cambodgienne. Rien n'est connu, toutefois, pour l'instant des intentions de l'ancien chef d'Etat ni des contacts qu'il a pu prendre à son passage dans la capitale chinoise.

A Pékin, cependant, notre correspondant *Manuel Lucbert* relève que les diplomates vietnamiens parlent désormais du prince en termes favorables, le présentant comme un *« patriote »* dont le désir de rentrer dans son pays est compréhensible. L'ancien souverain, confie-t-on de même source, pourrait se voir confier à Phnom-Penh un rôle de conseiller comparable à celui que joue au Laos le prince Souvana Phouma.

Un porte-parole officiel chinois a, d'autre part, qualifié de *« manœuvre »* une récente proposition de Hanoï visant à instaurer une trêve à la frontière sino-vietnamienne à l'occasion du Nouvel An lunaire, le 13 février prochain. Selon l'agence vietnamienne de presse, une dizaine d'incidents survenus entre le 4 et le 17 janvier auraient fait plusieurs morts du côté vietnamien.

De notre correspondant

Bangkok. – Le prince Sihanouk, ancien chef de l'Etat cambodgien et président du gouvernement de coalition antivietnamien, est arrivé en Thaïlande, le vendredi après-midi 21 janvier, par un vol de la compagnie chinoise en provenance de Pékin, a révélé, ce lundi 24 janvier, le quotidien thaïlandais, *The Bangkok Post*, se référant à des sources militaires autorisées. Le président du Kampuchéa démocratique a été conduit, dès sa descente d'avion, dans une résidence située aux environs immédiats de Bangkok.

Le prince Sihanouk, qui réside à Pyongyang, en Corée du Nord, avait indiqué, à plusieurs reprises, ces dernier mois, qu'il n'entendait plus, *« pendant un certain temps... mener d'actions politiques et diplomatiques normales »*, tout en demeurant président du Kampuchéa démocratique. Il avait invoqué, pour justifier cette semi-retraite, de *« sérieux problèmes de santé »* et précisé qu'il se rendrait en mai en France pour s'y faire soigner.

La plupart des observateurs de la scène indochinoise avaient interprété l'attitude du prince Sihanouk comme une réaction de dépit à l'égard de la Chine qui, en novembre dernier, avait réservé à son coéquipier khmer rouge, M. Khieu Samphan, un accueil jugé trop chaleureux par rapport à celui qu'il avait reçu à la même époque.

De son côté, l'agence de presse cambodgienne jugeait, dans un récent commentaire, que la *« retraite politique »* du prince Sihanouk constituait *« un nouvel échec des forces réactionnaires, en premier lieu des expansionnistes-hégémonistes de Pékin, dans leur tentative pour retourner la situation au Kampuchéa »*. L'éditorialiste soulignait que l'ancien chef de l'Etat *« se berçait d'illusions quand il pensait que Pékin pouvait le préférer à Pol Pot »*. Quoi qu'il en soit, concluait-il, *« que Sihanouk soit président ou non du gouvernement de coalition des réactionnaires et traîtres à la patrie, rien ne changera pour le peuple kampuchéen »*.

Récemment, toutefois, des rumeurs, entretenues par les propos ambigus qu'ont tenus les autorités de Hanoï à l'égard du prince Sihanouk, avaient laissé entendre que celui-ci était en contact avec ses adversaires. La Belgique – qui aurait été mêlée à une prétendue médiation – aussi bien que le Vietnam ont catégoriquement démenti qu'il y ait anguille sous roche. Pourtant, des bruits continuent de courir, de source indienne notamment, qui font état d'un échange de correspondance entre le président du Kampuchéa démocratique et M. Heng Samrin, le numéro un du régime de Phnom-Penh.

Pourquoi ce voyage impromptu ? Le prince Sihanouk est-il venu rassurer ses amis et ses alliés, d'autant plus inquiets de le voir bouder que d'aucuns s'activent pour lui obtenir un droit de parole au sommet des pays non alignés, début mars, à New-Delhi ? Profitera-t-il de son séjour thaïlandais pour réunir, une seconde fois depuis sa création en juin 1982, le gouvernement de coalition ? Vient-il prendre d'autres contacts pour l'avenir ? Les voies du prince sont encore impénétrables.

JACQUES DE BARRIN.

Afghanistan

Le médiateur de l'ONU inviterait des « représentants des réfugiés » à participer à des pourparlers

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la question afghane, M. Diego Cordovez, est arrivé, dimanche 23 janvier, à Islamabad, venant de Téhéran. Il s'est déclaré *« tout à fait satisfait »* des entretiens qu'il a eus en Iran, où le minstre des affaires étrangères, M. Velayati, a réaffirmé que son pays réclamait l'évacuation sans conditions des forces soviétiques d'Afghanistan. *« Nous espérons que la nation afghane, sans aucune pression de l'Est ou de l'Ouest, pourra s'occuper de son destin ; l'occupation de l'Afghanistan par l'U.R.S.S. dessert ses intérêts dans la région et sert ceux des États-Unis »*, a-t-il ajouté.

A Kaboul, où M. Cordovez se rendra le jeudi 27 janvier, le chef de l'État, M. Karmal, a déclaré, selon la radio locale, qu'il n'existe *« aucun problème au monde qui ne puisse être résolu par des négociations »*. Il a rappelé que l'U.R.S.S., *« qui aide notre pays à combattre les ingérences impérialistes »*, a plusieurs fois exprimé sa *« volonté »* d'aboutir à un règlement politique. La possibilité d'un retrait des forces soviétiques a, d'autre part, été évoquée par M. Vadim Zagladine, directeur adjoint du département international du comité central du P.C. d'U.R.S.S., dans une interview au quotidien italien *Paese Sera*, proche du P.C. italien. *« Nous sommes parvenus aujourd'hui à un nouveau stade*, a-t-il dit. *Des contacts sont en cours et une solution politique est possible pour mettre fin à l'intervention étrangère en Afghanistan et permettre ainsi le retrait de nos soldats. »*

Au Pakistan, le secrétaire aux affaires étrangères, M. Naik, estime que le médiateur de l'ONU n'est pas *« porteur d'une nouvelle formule permettant de déboucher sur une solution »*, mais que sa nouvelle mission *« devrait faire progresser le processus engagé »*. Faire accepter à Kaboul – et à Moscou – une participation des moudjahiddine (résistants) à de futures pourparlers constitue l'aspect le plus délicat de la mission de M. Cordovez. Selon une source proche de l'ONU à Islamabad citée par l'A.F.P., un *« artifice »* pourrait cependant être trouvé, en invitant des *« représentants des réfugiés »* à prendre part à des négociations avec Téhéran, Islamabad et Kaboul.

Selon un article du *New-York Times*, publié dans l'*International Herald Tribune* du 24 janvier, les experts occidentaux estimeraient que l'U.R.S.S. *améliore* actuellement sa tactique dans la conduite de la guerre en Afghanistan. Des unités plus petites et plus efficaces qu'auparavant, sous commandement unique, conduisent l'essentiel de la lutte antiguérilla, à laquelle l'armement apparaît mieux adapté également.

Philippines

SÉVÈRES CRITIQUES DES ÉVÊQUES CONTRE LA « MILITARISATION » DES CAMPAGNES

Manille (U.P.I.). – Dans un projet de lettre pastorale, rédigé lors d'une conférence épiscopale qui s'est achevée le dimanche 23 janvier, les évêques philippins critiquent sévèrement la politique du président Marcos, dont le résultat, estiment-ils, est d'accroître le soutien des paysans aux maquisards communistes.

Les évêques dénoncent la pauvreté, la corruption, la « militarisation » croissante des campagnes, les restrictions de libertés et les tentatives de discréditation du clergé. La situation qui en résulte aboutit, jugent-ils, à favoriser les groupes révolutionnaires.

Quatre-vingt-douze évêques sur cent deux assistaient à la conférence. Selon des sources religieuses, la lettre doit être lue dans toutes les églises à l'occasion du premier dimanche de carême, le 20 février.

AMÉRIQUES

CHILI

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté contre le régime militaire

De notre envoyé spécial

Un an après sa mort, l'ancien président Eduardo Frei n'inspire pas seulement aux Chiliens un souvenir ému. Il est devenu pour beaucoup un symbole d'espoir. *« Le peuple à la victoire, avec Frei dans sa mémoire »*, criait la foule rassemblée, samedi 22 janvier, sur la plaza de Armas et à l'intérieur de la cathédrale, où une messe était célébrée à la mémoire de celui qui gouverna le Chili de 1964 à 1970.

La plupart des dirigeants du parti démocrate-chrétien, dissous depuis 1973, et de nombreux ambassadeurs, dont le représentant de la France, M. Bouvier, accompagnaient la famille du défunt. L'évêque auxiliaire de Santiago et l'un des membres les plus progressistes de l'épiscopat chilien, Mgr Jorge Hourton, a rappelé la lutte permanente du leader démocrate-chrétien en faveur *« de la vérité, de la justice, et de la liberté »*. *« L'objectif suprême ne peut être la conquête du pouvoir pour le pouvoir »*, a souligné Mgr Hourton, qui a ajouté : *« Eduardo Frei l'avait compris, comme en témoigne sa quête inlassable de la démocratie »*.

A l'issue de l'office, une colonne composée de plusieurs milliers de manifestants et fortement encadrée par des membres de la J.D.C. (Jeunesse démocrate-chrétienne) s'est dirigée vers le cimetière principal de Santiago, situé à environ 4 kilomètres de la cathédrale. D'abord relativement modérés et réclamant *« Paix, travail, justice et liberté »* ainsi que le retour des exilés, les slogans scandés par les manifestants ont rapidement gagné en force pour devenir franchement hostiles au général Pinochet.

Des militants socialistes et communistes s'étaient joints aux démocrates-chrétiens et s'efforçaient, malgré les réticences de ces derniers, de transformer la marche en une manifestation unitaire dirigée cont le régime militaire. *« Frei, Allende, écoutez, le peuple a engagé la lutte »*, a-t-on entendu à plusieurs reprises. Des incidents éclatèrent au retour du cimetière, dont l'accès avait été interdit à la foule. Les carabiniers chargèrent les manifestants qui avaient refusé de se disperser et avançaient vers le centre de Santiago. Après quelques échauffourées, la colonne, un moment disloquée, reprit sa marche aux cris de : *« Elle va finir, elle va finir, la dictature militaire »* et *« Pinochet, C.N.I., assassins du pays »* (1). Une nouvelle intervention des forces de l'ordre, à quelques mètres de la plaza de Armas, mit fin à la manifestation, qui avait duré plus de trois heures. La plupart des journaux de la capitale, à l'exception de *Las Ultimas Noticias*, ont passé sous silence dans leur édition de dimanche les slogans hostiles au gouvernement.

JACQUES DESPRES.

(1) La C.N.I. (Centrale nationale d'informations) a succédé, en 1977 à la DINA, la police secrète du gouvernement militaire.

Bolivie

M. SILES ZUAZO A REMANIE SON GOUVERNEMENT

La Paz (*A.F.P.*). – M. Siles Zuazo a annoncé, samedi 22 janvier, un remaniement partiel de son gouvernement, dans lequel son propre parti, le mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche (M.N.R.I.), consolide sa position dominante. Cependant, deux ministères restent encore vacants : les finances et l'éducation.

Ce remaniement fait suite à la démission des ministres du mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), du vice-président Paz Zamora, qui reprochait au ministre de l'intérieur, M. Mario Roncal (M.N.R.I.), de ne pas lutter efficacement contre le trafic de drogue et les groupes armés clandestins d'extrême droite.

Pour le moment, le M.N.R.I. détient neuf portefeuilles, le parti communiste (P.C.B., prosoviétique) trois, la démocratie chrétienne un. Trois ministres sont des personnalités indépendantes.

Etats-Unis

Les adversaires de l'avortement ont manifesté à Washington

De notre correspondant

Washington. – Vingt-six mille personnes ont participé à une *« marche pour la vie »*, samedi 22 janvier, entre la Maison Blanche et le Capitole. C'était le dixième anniversaire de la libéralisation de l'avortement aux Etats-Unis. Un anniversaire houleux, marqué par de nombreuses manifestations et par un appel du président Reagan pour que le Congrès *« rectifie »* la décision qualifiée par lui de *« tragique »* prise en 1973 par la Cour suprême.

La « marche pour la vie » réunissait tous ceux qui se battent depuis dix ans contre l'avortement. Parmi eux, plusieurs personnalités religieuses, dont l'archevêque catholique de Washington, Mgr James Hickey. La veille, Mgr Joseph Bernardin, archevêque de Chicago, avait demandé à cent mille enfants de son diocèse d'allumer des bougies devant leur porte *« pour symboliser notre respect envers la vie humaine »*.

Dans une lettre adressée aux manifestants, M. Reagan a affirmé : *« C'est le moment d'agir. Je vous garantis que je soutiendrai devant le Congrès toute action législative qui limiterait l'avortement. »* D'ores et déjà, le président a donné son appui à une proposition de loi visant à supprimer les fonds fédéraux pour les interruptions volontaires de grossesse.

Les défenseurs de l'avortement ont organisé, de leur côté, des réunions dans plusieurs villes des Etats-Unis. Principal argument : *« Nous représentons le point de vue de la majorité des Américains. »* En fait, les sondages ne sont pas aussi nets.

La législation en vigueur s'appuie sur l'arrêt rendu, le 22 janvier 1973, par la Cour suprême : une femme a le droit de se faire avorter, à sa demande, au cours des trois premiers mois de grossesse. Le nombre des avortements légaux aux Etats-Unis est passé de six cent mille en 1973 à plus d'un million et demi l'année dernière. Dénombrant *« quinze millions de cadavres »*, M. Jack Willke, président du Comité national pour le droit à la vie, déclarait récemment : *« Cela représente plusieurs fois le nombre des victimes de toutes les guerres qu'a connues notre pays. »*

Une grossesse sur quatre aux Etats-Unis est interrompue volontairement. Dans certaines villes, comme Washington, les avortements sont même plus nombreux que les naissances. Il faut dire que la capitale est noire à 70 % et que les femmes noires recourent à l'avortement proportionnellement plus que les femmes blanches.

Depuis l'arrêt de janvier 1973, les « défenseurs de la vie » ont obtenu plusieurs mesures restrictives. Vingt-deux Etats (sur cinquante) exigent une hospitalisation pour les interruptions de grossesse effectuées après le troisième mois. Le Missouri avait rendu obligatoire, en 1976, l'approbation du mari, mais avait été désavoué par la Cour suprême. Celle-ci accepta, en revanche, l'année suivante, que les subventions fédérales ne soient utilisées qu'en cas de danger de mort pour la mère. Ce qui a eu pour effet d'interdire l'avortement à de nombreuses femmes sans ressources financières suffisantes. Seul recours : les fonds fournis par quinze Etats et par le district de Columbia (où se trouve Washington), mais qui couvrent à peine un septième des interruptions de grossesse effectuées chaque année.

L'année 1983 est jugée importante par les deux camps. Le Sénat doit, en effet, débattre de la question, tandis que la Cour suprême se prononcera sur plusieurs législations locales restrictives. Telle ville a rendu obligatoire l'autorisation des parents pour l'avortement d'une mineure. Telle autre oblige les médecins à mettre solennellement en garde les patientes, ou fixe un délai de vingt-quatre heures entre l'approbation de la demande et l'opération.

Les « défenseurs de la vie » ont échoué au Sénat à la fin de l'année dernière. Ils n'ont pas été servis par leurs divisions. Certains se battent pour un amendement constitutionnel interdisant l'avortement, ce qui nécessiterait les deux tiers des voix de la Chambre et du Sénat. D'autres plaident pour une simple loi établissant que *« la vie commence à la conception »*.

M. Reagan a engagé les « défenseurs de la vie » à accorder leurs violons pour pouvoir l'emporter. Mais, malgré les apparences, le président juge ce dossier secondaire et susceptible de créer des divisions inutiles au Congrès. S'il prend position, c'est pour attirer la sympathie d'une partie des catholiques et, surtout, pour reconquérir le cœur de la « nouvelle droite » que sa politique a beaucoup déçue.

ROBERT SOLÉ.

PROCHE-ORIENT

Jérusalem et Damas déplorent vivement la rencontre entre M. Arafat et trois personnalités israéliennes

De notre correspondant

La rencontre de M. Yasser Arafat avec trois personnalités israéliennes (*le Monde* du 22 janvier), vivement condamnée à Jérusalem, a relancé la polémique entre l'O.L.P. et la Syrie qui s'était étalée au grand jour ces dernières semaines.

La presse de Damas a aussitôt publié la *« condamnation formelle »* de cette entrevue par la Saïka, *« déterminée à riposter à la bande qui joue avec l'avenir du peuple palestinien »*. Les journaux qualifient, pour leur part, la réunion de *« M. Arafat et de sionistes »* de *« désespérée »* et *« dangereuse »* et mettent en relief la *« dénonciation »* de cette initiative par Abou Saleh, un des dirigeants du Fath connu pour ses opinions de gauche.

Jérusalem. – *« Scandaleux »*, *« révoltant »*, *« dégradant »*... Si, par son caractère officiel, la rencontre entre M. Yasser Arafat et trois personnalités israéliennes était sans précédent, les réactions que cet événement vient de susciter en Israël sont tout autant exceptionnelles et, de ce fait, ne sont pas moins intéressantes : un concert de protestations véhémentes orchestré surtout par les membres de la majorité gouvernementale, mais l'opposition travailliste y a également participé – un ton en-dessous, il est vrai.

Malgré un ordre du jour chargé, le gouvernement a estimé nécessaire de discuter de cette affaire le 23 janvier au cours de sa réunion hebdomadaire et des sanctions ont été envisagées. A l'instar du ministre des affaires étrangères, M. Shamir, trois autres membres du cabinet ont demandé l'élaboration d'un projet d'amendement du code pénal pour dissuader efficacement les Israéliens de prendre contact avec l'O.L.P. Toutefois, aucune décison n'a encore été prise, plusieurs ministres ayant fait savoir qu'ils n'étaient pas convaincus de l'opportunité d'entreprendre une telle réforme. Dans le passé, lors d'autres rencontres entre des représentants de l'O.L.P. et des Israéliens favorables au dialogue avec l'organisation palestinienne, le procureur général de l'Etat, pressé d'engageer des poursuites contre ces derniers, avait à chaque fois considéré qu'il n'y avait pas lieu d'entamer une procédure. Les juristes en effet font remarquer que la loi apparemment applicable en pareil cas, qui prévoit une peine maximum de quinze ans d'emprisonnement pour des *« contacts »* avec des *« agents étrangers »*, précise que l'accusé doit être acquitté s'il prouve qu'il n'a pas porté atteinte à la sécurité de l'Etat et n'en a pas eu l'intention. Jusqu'à maintenant, toutes les personnes visées n'auraient pas eu beaucoup de peine à apporter cette preuve. Voilà pourquoi de nombreux dirigeants du Likoud souhaitent une modification de la législation pour la rendre plus rigoureuse.

Les protestataires ont semblé n'avoir pas de mots assez rudes poru condamner l'initiative de MM. Youri Avnery, Yaacov Arnon et du général de réserve Mattityahou Peled. M. Shamir les avait déjà déclarés *« ennemis de l'Etat et de la démocratie »*, le président de la Knesset, M. Menahem Savidor, a qualifié de *« honte »* leur entrevue avec un *« maître assassin »* et le vice-ministre des affaires étrangères, M. Yehouda Ben Meïr, a affirmé qu'il était *« plus que jamais inadmissible »* d'entretenir des rapports avec une organisation qui venait de montrer qu'elle n'était pas prête de renoncer au terrorisme puisqu'elle avait revendiqué l'attentat commis le 8 janvier à Tel-Aviv contre un autobus dans lequel douze personnes ont été blessées.

De son côté le parti travailliste a publié un communiqué dimanche pour dénoncer la rencontre de Tunis parce qu'elle a pour conséquence de *« saper la position d'Israël qui ne cesse de demander aux autres pays de cesser toutes relations avec l'O.L.P. »*. Le parti travailliste a rappelé qu'à son avis, il n'était pas question de reconnaître d'une manière quelconque l'organisation palestinienne tant que celle-ci aurait recours au terrorisme et tant qu'elle ne modifierait pas sa charte qui prévoit la destruction d'Israël – sur ce point les travaillistes se distinguent des partisans de M. Begin qui déclarent qu'Israël ne discutera *« jamais »* avec l'O.L.P. même si celle-ci change d'attitude.

En répondant aux critiques les plus virulentes M. Avnery, qui a annoncé qu'il pourrait attaquer en diffamation M. Shamir pour ces propos *« insultant »*, a fait remarquer qu'il trouvait singulier que l'on réagisse ainsi, précisémment au moment où M. Arafat – et avec lui une partie de l'O.L.P. – manifestait par ses déclarations et ses dernières initiatives une évolution sensible à l'égard d'Israël. Et il a souligné que les dirigeants israéliens paraissaient faire le jeu des extrémistes qui au sein de l'O.L.P., condamnent actuellement cette modération.

Un tollé surprenant

Ce tollé a de quoi surprendre car ce n'est pas la première fois que des Israéliens militant dans les mouvements les plus « colombes » se réunissent avec des représentants de l'O.L.P. Depuis 1975, plusieurs rencontres ont eu lieu, notamment à Paris, sous l'égide de Pierre Mendès France et M. Avnery en fut l'un des initiateurs. En 1980, deux députés communistes israéliens ont rencontré M. Arafat en Bulgarie. En juillet 1982, en pleine guerre du Liban, M. Avnery a été reçu par M. Arafat qu'il venait interviewer pour son journal. En juillet également, le général Peled s'est vu reprocher d'avoir participé à une conférence avec les membres de l'O.L.P. (Un député du Likoud a demandé, la semaine dernière, qu'il soit traduit en justice pour cela). Mais jamais les réactions du gouvernement et de la majorité n'avaient été aussi fortes.

Dans le prolongement des remarques de M. Avnery, certains observateurs israéliens estiment qu'il s'agit là d'un signe de *« crispation »* dû à une conjoncture assez défavorable pour M. Begin et ses collaborateurs. Plus particulièrement à cause de la crainte qu'ils ont d'une offensive diplomatique généralisée de la part des pays arabes modérés à laquelle se joindra peut-être indirectement l'O.L.P. pour amener l'administration américaine, plus ou moins consentante, à faire pression sur Israël. L'hypothèse de plus en plus probable d'une prochaine démarche du roi Hussein dans ce sens, très attendue à Washington, ne peut que renforcer l'inquiétude des dirigeants israéliens. D'autre part, on note que la vigueur exceptionnelle des réactions dans les milieux gouvernementaux s'explique aussi par l'irritation provoquée par le fait que la guerre du Liban est loin d'avoir porté un coup fatal à l'O.L.P., comme M. Begin et les membres de son gouvernement l'avaient prédit pour justifier leur intervention en juin dernier.

FRANCIS CORNU.

Le Monde

politique

M. Mauroy : il nous faut acquérir une légitimité de gestion

M. Pierre Mauroy, qui est intervenu, dimanche 23 janvier, lors de la dernière journée des « *rencontres des acteurs du changement* », organisées par le parti socialiste, a déclaré : « *La légitimité de la gauche, en France, est essentiellement morale. Il nous faut à présent acquérir une légitimité de gestion. La droite a compris ce danger, et c'est pourquoi elle nous attaque depuis vingt mois sur la compétence des cadres gouvernementaux. Ce thème vise à faire jouer le réflexe élitiste si profondément ancré dans le corps social français. Pour y répondre, nous avons peut-être trop tendance à valoriser un discours gestionnaire.* »

Selon le premier ministre, il est nécessaire que la gauche élabore « *une sorte de pédagogie du changement* ». Cette « *difficulté* », selon lui, est souvent résumée de manière schématique, comme « *une difficulté de communication du gouvernement, une sorte d'incapacité à expliquer sa politique* ». En réalité, estime-t-il, le gouvernement doit affronter une double inquiétude : « *L'inquiétude suscitée par toute réforme se greffe sur le pessimisme profond des opinions publiques, notamment occidentales, depuis plusieurs années.* » Selon M. Mauroy, ce pessimisme s'explique « *par le fait que nous sommes engagés depuis près d'une décennie dans une période de récession économique* ».

Le chef du gouvernement constate que les électeurs ont tendance, dans ce contexte, « *à toujours sanctionner les équipes sortantes* », car « *les opinions ont toujours tendance à identifier les gouvernements à la crise* ».

Cela signifie, à son avis, que « *le changement doit nécessairement tenir compte de l'opinion de ceux qui lui sont hostiles ou du moins de ceux qui ne sont pas vraiment convaincus* ». « *Des compromis*, dit-il, *doivent donc être trouvés et, puisqu'ils sont indispensables, toute attitude de bravade, toute référence à une culture qui ne serait que celle de la gauche et qui ne prendrait pas assez en compte les références nationales risquerait d'atteindre l'inverse du but que nous poursuivons.* »

Là est la principale difficulté, souligne-t-il : « *S'il nous faut nous faire comprendre de la plus large partie de l'opinion, et pour cela respecter au plus près la culture nationale, il est indispensable, pour obtenir la mobilisation du peuple de gauche, de valoriser sa culture et ses références.* »

Analysant l'« *alchimie étrange* » qui s'est opérée dans le corps électoral français entre l'élection présidentielle (en mai) et les élections législatives de 1981 (en juin) et qui a permis à la gauche de « *progresser de dix points en un mois* », M. Mauroy a déclaré : « *Il n'y a pas lieu de s'inquiéter excessivement aujourd'hui de voir des soutiens du mois de juin 1981 s'effilocher et la gauche revenir à son véritable étiage politique, c'est-à-dire au score obtenu lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1981. Niveau élevé d'ailleurs, qui a été confirmé lors des élections cantonales et qui le sera à nouveau, j'en suis convaincu, lors des élections municipales.* »

M. Mauroy estime qu'il ne faut pas se « *leurrer sur la réalité de* [son] *assise politique* » et que le gouvernement doit s'appuyer « *sur la base de la gauche* ».

« *Ceux qui ont voté, même par accident, une fois pour la gauche, peuvent être conquis de manière consciente et donc plus durable dès lors que nous nous attacherons à leur parler et à être attentifs à leurs réactions. Conjoncturellement, il peut nous arriver aujourd'hui de trouver que la gauche militante n'est pas assez mobilisée. C'est vrai. Il peut nous arriver de penser qu'il y a même à gauche plus de spectateurs que d'acteurs du changement. C'est vrai. Mais il s'agit là de péripéties passagères. La gauche française n'a jamais eu à vivre longtemps en situation majoritaire (...). Les institutions assurent à présent la durée. La gauche et ses organisations doivent s'adapter à cette nouvelle situation et vivre une mutation aussi importante que celle que le P.S. a connue en 1971, lors de son congrès d'Epinay.* »

Invité, dimanche soir, de l'émission « 7 sur 7 », de TF 1, le premier ministre a estimé que M. Chirac « *a peut-être un style, mais il n'a pas de politique* ». « *Personnage surprenant*, a-t-il ajouté, *M. Chirac change de style, mais pas de politique et de discours. Il y a une incohérence, une inconsistance sur le plan de sa politique.* »

Une sérénité inquiétante

La gauche militante n'est pas assez mobilisée. A gauche, les « *spectateurs* » sont plus nombreux que les « *acteurs* » du changement. M. Pierre Mauroy le reconnaît, mais il ne s'agit, à son avis, que d'un phénomène conjoncturel, de « *péripéties passagères* ».

Cette analyse est justifiée, dans l'esprit de M. Mauroy, par la difficulté qu'il affronte quotidiennement et qui consiste à respecter la « *culture nationale* » de l'ensemble des Français, tout en valorisant la « *culture et les références* » du peuple de gauche. Le premier ministre paraît penser que la difficulté se résoudra d'elle-même avec le temps, et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure puisque la gauche dispose de la durée que lui *confrèrent les institutions.* Le premier ministre admet aussi que, pour démontrer qu'elle acquiert peu à peu une « *légimité* » de gestion, la gauche est conduite à valoriser un discours gestionnaire qui n'est pas de nature à soulever l'enthousiasme des masses populaires.

Il reste que ces « *péripéties* » dont parle M. Mauroy ne sont pas aussi « *passagères* » qu'il le dit. Elles durent tout de même depuis vingt mois. De ce point de vue, la sérénité du premier ministre est inquiétante, quelle que soit la confiance que l'on a dans ses capacités à mettre en œuvre une nouvelle « *pédagogie du changement* ».

J.Y.L.

M. FABIUS : la droite propose le retour en arrière

Dans une interview publiée par *le Journal du dimanche* du 23 janvier, M. Laurent Fabius, ministre délégué au budget, répond à l'opposition sur le thème du rôle de l'Etat. « *Il y a*, dit-il, *trois attitudes en présence. D'un côté, les adeptes de l'Etat partout (...). Cette conception se rapproche de celle des pays de l'Est. Ce n'est en aucun cas la nôtre. A l'opposé, il y a les partisans de l'Etat nulle part. Dès qu'on prononce le mot d'Etat ils sortent leur révolution idéologique. La droite appelle cela du libéralisme, pour essayer de s'approprier le beau nom de liberté. Mais c'est en réalité simplement du capitalisme sauvage (...) Enfin, il y a une troisième attitude : celle de la majorité. Nous sommes partisans d'une économie mixte. Nous sommes décentralisateurs. Ni l'Etat glouton, ni l'Etat croupion.*

M. Fabius explique aussi que « *la mise en œuvre du projet de la droite constituerait un formidable retour en arrière* » : évoquant les récents propos des responsables de l'opposition, il affirme : « *Ou bien il s'agit d'une critique purement destructive, ou bien, s'il y des propositions, elles marquent un considérable recul social.* » *Ainsi Raymond Barre remet en cause explicitement la cinquième semaine de congés payés. Jacques Chirac, lui, veut revenir sur les nationalisations, y compris celles décidées du temps du général de Gaulle. Valéry Giscard d'Estaing combine ces deux approches. Comme ils le disent,* « *tout est réversible* ».

M. JOSPIN : l'échec des politiques de droite est patent.

A l'occasion de la dernière journée des « *rencontres des acteurs du changement* », dimanche 23 janvier, M. Lionel Jospin a ironisé sur le voyage de M. Jacques Chirac aux Etats-Unis et ce qu'il représente en termes de politique économique. « *L'échec des politiques de droite est patent*, a-t-il dit. *Il est curieux de voir que M. Chirac ramène dans ses bagages un programme inspiré de la* « *reaganomanie* » *au moment où l'échec de ce programme est avéré.* »

I a également répondu aux propos tenus par M. Alain Griotteray, vendredi 21 janvier à Charenton, à l'occasion d'un meeting présidé par M. Valéry Giscard d'Estaing. M. Griotteray avait déclaré : « *Je ne me sens pas le courage de tenir jusqu'en 1986.* » « *Nous avons bien eu l'héroïsme de supporter M. Griotteray pendant vingt-trois ans*, a dit M. Jospin. *Il peut bien attendre jusqu'à 1986 et, j'espère bien, au-delà.* »

M. Jospin s'est demandé si M. Griotteray avait l'intention d'attendre, tel les émigrés de Coblence, à l'étranger et l'a invité à le faire « *au Chili ou en Argentine* ».

LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU R.P.R.

M. Chirac : le scrutin des 6 et 13 mars doit retentir comme un avertissement solennel au gouvernement

La manifestation organisée par le R.P.R., dimanche 23 janvier, à la porte de Versailles, peut être considérée par M. Jacques Chirac comme un succès. Devant un rassemblement de quelque cent mille militants et sympathisants de toutes régions, de toutes classes sociales et représentant toutes les générations du gaullisme, M. Chirac a fait approuver un « *plan de redressement* » qui constitue un catalogue de soixante mesures précises et qui se veut un véritable « *contre-programme de gouvernement* ». Le président du R.P.R. visait, à cette occasion un double objectif.

Pour les élections municipales il a lancé un appel à l'union, au-delà des appartenances politiques, à tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans l'action de la gauche, se donnant ainsi une mission qui dépasse son simple rôle à la tête du R.P.R.

Au-delà du scrutin des 6 et 13 mars, M. Chirac a souhaité que ses partisans donnent « *un avertissement solennel au gouvernement* », mais aussi préparent le changement de majorité politique. N'esquissant aucun « *scénario* », ne se livrant à aucune spéculation, ne fixant pas d'échéance, il a cependant voulu montrer qu'il est prêt à assumer les responsabilités du pouvoir.

Voulant inverser radicalement la tendance à l'« *étatisation triomphante* » qui se développe, selon lui, depuis le 10 mai 1981, M. Chirac a dressé, en un discours d'une heure et demie, un panorama complet de tous les domaines de l'ativité de l'Etat où il compte apporter la marque de ses réformes sans se limiter, comme il avait tendance à le faire, à la défense de telle ou telle catégorie professionnelle.

Le président du R.P.R., interrompu à plusieurs reprises par un auditoire enthousiaste mais somme toute assez sage, a dressé de l'action du « *pouvoir socialo-communiste* », de l'« *ectoplasme idéologique* » qu'est, selon lui, le socialisme à la française, une critique systématique, mais non agressive. Il a certes, approuvé le président de la République de s'être, à Bonn, prononcé « *pour le renforcement de la solidarité européenne dans le cadre de l'alliance atlantique* ». Mais, en cas d'alternance, tout ce qu'a réalisé la gauche sera soumis à examen, à révision ou à abrogation.

Parmi les quelque trente orateurs, dont beaucoup de jeunes candidats, qui ont précédé M. Chirac sur le podium, se sont taillé les plus beaux succès ceux qui s'en sont pris nommément et avec violence ou ironie à certains ministres, ceux qui ont dénoncé avec indignation la fiscalité ou la justice, ceux qui ont contesté avec véhémence les nationalisations, ceux qui se sont plaints du rôle des syndicats « politisés » et surtout ceux qui ont critiqué le projet de réforme de l'enseignement, décidément considéré comme exemplaire des menaces qui, selon l'opposition, pèsent sur les libertés.

M. Jacques Chirac a canalisé ces protestation. Proposant un « *nouvel humanisme* », il s'est efforcé de faire partager son solide optimisme et sa confiance dans l'avènement d'une « *révolution de la responsabilité* » par la voie d'une alternance démocratique.

ANDRÉ PASSERON.

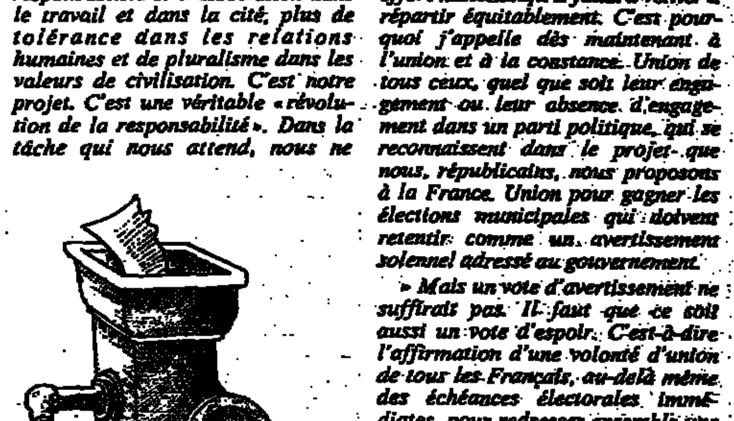
M. Jacques Chirac a notamment déclaré en conclusion de son discours :

« *Lancer une nouvelle croissance, conquérir de nouvelles libertés, rechercher un nouvel humanisme, voici le projet républicain. Nous ne voulons, en France, ni marxisme ni restauration. Nous ne voulons pas que, de* « *socialisme à la française* » *en* « *communisme à visage humain* », *notre pays se laisse peu à peu étatiser, endoctriner et finalement priver de ses libertés démocratiques.*

» *Mais nous ne voulons pas non plus d'un retour pur et simple au passé. La France a besoin d'une autre politique qui la conduise vers le renouveau : vers plus de liberté dans l'économie, dans l'information, dans l'enseignement, plus de responsabilité et d'association dans le travail et dans la cité, plus de tolérance dans les relations humaines et de pluralisme dans les valeurs de civilisation. C'est notre projet. C'est une véritable* « *révolution de la responsabilité* ». *Dans la tâche qui nous attend, nous ne croyons ni à la fatalité ni à la facilité. La fatalité n'est que l'*« *excuse des âmes faibles* ».

» *Mais les dix années qui viennent ne seront pas faciles. Nous ne retrouverons croissance économique et progrès social qu'au prix d'un effort national qu'il faudra veiller à répartir équitablement. C'est pourquoi j'appelle dès maintenant à l'union et à la constance. Union de tous ceux, quel que soit leur engagement ou leur absence d'engagement dans un parti politique, qui se reconnaissent dans le projet que nous, républicains, nous proposons à la France. Union pour gagner les élections municipales qui doivent retentir comme un avertissement solennel adressé au gouvernement.*

» *Mais un vote d'avertissement ne suffirait pas. Il faut que ce soit aussi un vote d'espoir. C'est-à-dire l'affirmation d'une volonté d'union de tous les Français, au-delà même des échéances électorales immédiates, pour redresser ensemble une France aujourd'hui ébranlée. Nous n'y parviendrons qu'à force de constance.* »



(Dessin de PLANTU.)

L'orateur avait déclaré auparavant : « *Nous avons subi, il a bientôt deux ans, l'électrochoc de la défaite. Nous avons assisté depuis lors à l'échec du nouveau pouvoir dont la politique de gaspillage et d'étatisation nous contraint aujourd'hui à la régression sociale et menace nos libertés. Nous voyons avec tristesse notre pays céder partout du terrain sur la scène internationale, s'endetter auprès de ceux qui consentent encore à lui faire crédit, s'enfoncer lentement dans le marasme.*

» *Aujourd'hui nous disons : oui, le redressement est possible ; oui, l'espoir peut reprendre le dessus. Nous sommes engagés dans une mutation historique plus traumatisante mais aussi plus prometteuse qu'une simple crise passagère.* »

Il énumère quatre défis à relever : ceux de la situation financière internationale, de la révolution technologique, de la concurrence des nouvelles nations industrielles et de la démographie. Trois questions se posent à la France : celles de la croissance, des libertés et des valeurs de civilisation. Il conteste « *le discours à la mode sur la croissance zéro* » et ajoute : « *C'est une idée dangereuse parce que la croissance est une exigence morale. Il ne saurait y avoir de progrès humain ni de conquêtes de la civilisation si la création de richesses supplémentaires ne permet pas de lutter contre la misère et l'inéquité. Oui, il faut créer et produire plus pour répondre à l'appel, demain peut-être à la révolte, des milliards d'hommes et de femmes qui ont faim de paix, de pain et de justice.* » Pour cela il faut « *libérer les forces de production en contraignant l'Etat à regagner sa place* ». Il énumère alors les propositions du « *plan de redressement* ». Il indique notamment : « *Si nous ne parvenons pas à ramener en quelques années le total des prélèvements obligatoires en dessous de la barre des 40 % du produit national, notre industrie continuera de ressembler, sur le ring de la concurrence mondiale, à un lutteur traînant un boulet à chaque pied. Les impôts anti-économiques qui frappent l'outil de travail, qu'il s'agisse de l'injuste impôt sur les grandes fortunes, de l'absurde taxe professionnelle ou de la kafkaïenne taxation des plus-values, devront être abrogés. Les diminutions fiscales devront être naturellement gagées par des économies correspondantes sur le train de vie de l'Etat.* »

Une rupture immédiate

A propos des nationalisations, il déclare : « *Les groupes que le capitalisme d'Etat s'est constitué au fil des ans — en 1981, mais aussi dans un passé plus lointain — devront être transférés à la nation et remis en situation de concurrence. La liste exacte des entreprises d'Etat à remettre dans le secteur concurrentiel ne pourra être dressée qu'après un* « *état des lieux et des dommages* » *de la gestion socialo-communiste. Mais nous irons très loin. Dès que l'alternance aura joué, une rupture immédiate devra intervenir avec les déplorables habitudes qui s'instaurent. Puis suivra la phase de diffusion de ce capital, soit par la possibilité offerte aux porteurs d'obligations indemnitaires de les transformer en actions, soit par cession sur le marché financier des titres appartenant à l'Etat, soit par transfert de ces mêmes titres aux salariés qui pourront en faire librement usage afin de constituer dans notre pays un capitalisme populaire authentique.* »

M. Chirac affirme ensuite : « *Depuis deux ans, des atteintes ouvertes ont été portées à plusieurs libertés fondamentales.* » Il cite l'information, l'enseignement, la médecine, la propriété, l'entreprise, la neutralité de la fonction publique, et ajoute : « *Il faut un code des libertés à sauvegarder et des libertés à conquérir.* »

Il précise : « *Il faut aussi envisager, pour rapprocher dans le temps le pouvoir présidentiel de sa source populaire, une réduction de la durée du mandat à cinq ans ; ce mandat ne pourrait, en outre, être renouvelé qu'une fois.* »

A propos de la situation extérieure, il déclare : « *Pacifisme, neutralisme, désarmement unilatéral sont, tout comme l'étatisme socialiste et la présence des communistes au gouvernement, les germes de la maladie de langueur qu'on cherche à nous inoculer.* » Il dénonce le rôle de l'Union soviétique et du parti communiste français.

Le plan de redressement

Le congrès extraordinaire a adopté, dimanche matin, un « projet politique », par 98,5 % des suffrages exprimés. Le « *plan de redressement* » a été approuvé par 97,10 % des voix. Il y avait 3 391 votants, représentant 62 825 mandats.

Le « plan de redressement économique et social » énumère quinze objectifs (*le Monde* daté 23-24 janvier). Parmi les soixante mesures d'application énoncées, on relève :

● Stabiliser les effectifs de la fonction publique, puis revenir au niveau de 1972 ;

● Fixer chaque année, dans la loi de finances, le plafond des émissions d'emprunt et plus généralement l'endettement de l'Etat, des collectivités locales, des entreprises publiques et des organismes sociaux ;

● Soumettre le budget social de la nation à un vote préalable du Parlement, en posant la règle de l'équilibre prévisionnel de ce budget dans sa masse globale et dans chacun des grands risques ;

● Permettre aux organismes gestionnaires de proportionner, en cours d'année, le niveau des prestations à celui des recettes, seules les pensions de retraite ne pouvant être modifiées ;

● Définir le champ de la « solidarité » (c'est-à-dire celui des transferts financés par des prélèvements obligatoires) et celui de la « protection personnelle volontaire » en favorisant, en fonction des risques, le recours aux régimes complémentaires de mutuelles et d'assurances privées ;

● Plan de réduction à moins de 40 % du produit national de la part des prélèvements obligatoires ;

● Abrogation des impôts « anti-économiques » qui frappent l'outil de travail (plus-values, grandes fortunes), remplacement de la taxe professionnelle par une modulation de la T.V.A. ;

● Révision du barème de l'impôt sur le revenu « *pour ne pas pénaliser l'esprit d'initiative et de création* » ;

● Instaurer la liberté des prix et la libre négociation contractuelle des salaires ;

● Suppression du contrôle des changes :

● Transfert immédiat du capital des entreprises étatisées à une institution financière indépendante qui sera chargée de gérer les participations industrielles et bancaires de la nation pendant la période transitoire qui conduira à la désétatisation ;

● Abroger immédiatement les procédures de nomination des dirigeants des entreprises bancaires et industrielles de l'Etat par décret en conseil des ministres et les faire désigner pendant la période transitoire par le conseil d'administration de l'institution financière ;

● Diffuser les participations de l'Etat au capital des entreprises désétatisées, selon un plan de trois ans, en utilisant simultanément plusieurs méthodes :

— mise en circulation sur le marché financier des actions possédées par l'Etat,

— diffusion d'actions parmi les salariés et notamment dans le personnel des entreprises désétatisées,

— apport par l'Etat de paquets d'actions à des caisses de retraite complémentaires par capitalisation,

— possibilité offerte aux porteurs d'obligations indemnitaires de les transformer en actions ;

● Simplifier la législation et la fiscalité de la construction ;

● Offrir aux locataires d'H.L.M. la possibilité de devenir propriétaires de leur logement ;

● Développer l'association des salariés, l'intéressement aux résultats des entreprises et l'actionnariat populaire ;

● Garantir la liberté du travail en révisant dans les lois Auroux, ce qui privilégie les appareils syndicaux ;

● Encourager l'extension des horaires flexibles, assouplir la possibilité de pratiquer des heures supplémentaires et favoriser une meilleure répartition des cinq semaines de congés annuels ;

● Liberté du choix de l'âge du départ en retraite ;

● Inscrire dans les institutions la règle fondamentale du pluralisme de l'enseignement et du libre choix de l'école ;

● Prendre, par ordonnances, dans un délai de trois mois, les décisions-clés qui convaincront les Français qu'une nouvelle volonté politique est à l'œuvre : désétatisation, réduction des déficits publics, diminution de la pression fiscale, plus grande liberté en matière économique et sociale au profit des travailleurs et des entreprises.

Jouer sur deux tableaux

(Suite de la première page.)

Ce faisant, M. Chirac ruse avec les socialistes ; il peut être accusé d'avoir imaginé ce biais pour abréger la durée du mandat de M. Mitterrand. Mais sa proposition (deux mandats de cinq ans) figure parmi les engagements du candidat socialiste à l'élection présidentielle (un mandat de sept ans ou deux mandats de cinq ans, est-il indiqué dans les « cent dix propositions » adoptées au congrès socialiste de Créteil).

Tout cela est de bonne guerre. Mais le débat ouvert entre la droite et la gauche porte bien au-delà des élections municipales. Tout se passe comme si l'équation électorale du scrutin de mars était d'ores et déjà connue : faible mobilisation à gauche, forte mobilisation à droite ; une victoire de l'opposition est donc prévisible.

Cette perspective ne saurait dispenser la gauche d'avertir son propre électorat du danger qu'il court à s'abstenir : M. Marchais s'y emploie, et avec quelle vigueur ! Elle ne dispense pas la droite de pousser son avantage. Mais c'est l' « après municipales », que certains voudraient transformer en « après-socialisme », qui est en question.

Il y a ce que les uns doivent faire pour conserver le droit de rester au pouvoir. Il Y a ce que les autres doivent faire pour conquérir le droit d'y revenir.

Afin de montrer quelle serait en droit de rester au pouvoir, au-delà des prochaines échéances nationales, la gauche doit fournir la démonstration de ses capacités de gestionnaire. Elle dispose déjà d'une *« légitimité morale »*, note M. Pierre Mauroy, il lui faut à présent acquérir une *« légitimité de gestion »*. Là est la garantie de sa durée, puisque c'est sur ce thème que la gauche pourra reconquérir les suffrages gagnés aux élections législatives de juin 1981 et qui *« s'effilochent »*, ainsi que le note M. Mauroy.

Dans le même temps, le discours gestionnaire n'est pas le mieux adapté à la première des priorités électorales qui s'imposent au gouvernement : préserver son « assise politique », son capital de voix du premier tour de l'élection présidentielle. D'autant que, si le pouvoir — comme cela est envisagé — est conduit à accentuer sa politique de rigueur, cette base électorale pourrait encore en souffrir. Le gouvernement est donc contraint de jouer sur deux tableaux à la fois. A long terme — légitimité de gestion — et parfois au jour le jour, vis-à-vis de son électorat. Ainsi, en décidant de reculer la décision sur la baisse du taux d'intérêt des livrets de caisse d'épargne, il a privilégié le « jour le jour » sur le long terme, en s'attirant des critiques sur l'incohérence et l'incompétence, qui freinent sa progression vers sa *« légitimité de gestion »*.

Elle a, de ce point de vue, facilité la tâche d'une opposition qui doit désormais prouver qu'elle est non seulement différente de la gauche, dans les perspectives qu'elle offre, mais aussi et d'abord différente d'elle-même. M. Chirac l'a bien Chirac n'est pas en reste sur ce point), promet de passer l'œuvre de la gauche au crible d'un réexamen systématique, au nom d'un principe : *« rien n'est irréversible »*. Au gré de l'alternance, la France serait ainsi vouée à être tricotée par les uns, détricotée par les autres. A ce jeu-là, il faudra plus d'une génération pour la redresser.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *Le Syndicat des chômeurs,* dont le secrétaire général est M. Maurice Pagat, a décidé de demander aux candidats aux élections municipales de se prononcer pour l'instauration d'un minimum chômage égal aux deux tiers du SMIC en faveur des chômeurs les plus défavorisés, ce qui correspond *« à la promesse faite aux chômeurs par le candidat François Mitterrand »*. Selon cette organisation, M. Mauroy, lorsqu'il l'a reçue, *« a promis des mesures de solidarité en faveur des chômeurs de longue durée et âgés. Il faut maintenant que des décisions concrètes interviennent sans plus tarder »*.

● *M. Henri Fiszbin,* conseiller de Paris, et ses trois collègues fondateurs de Rencontres communistes, exclus de fait du P.C.F. (MM. Rosat et Pérignac et Mme Durand), ont écrit à M. Chirac pour lui demander de convoquer le Conseil de Paris en session extraordinaire afin d'informer les élus parisiens *« du montant et du caractère de toutes les dépenses engagées par la Ville de Paris en relation avec les prochaines élections municipales »*.

LE DÉJEUNER DE TRAVAIL DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL A L'ÉLYSÉE

M. Giscard d'Estaing décline l'invitation de M. Mitterrand

Membre de droit du Conseil constitutionnel, M. Valéry Giscard d'Estaing ne participera pas au déjeuner qui doit réunir, mardi 25 janvier, à L'Elysée, autour de M. François Mitterrand, l'ensemble de ses collègues de la Haute Juridiction.

De tels déjeuners de travail sont régulièrement organisés tous les trois ans, à l'occasion du renouvellement par tiers du Conseil constitutionnel.

De sa résidence de Chamalières (Puy-de-Dôme), l'ancien président de la République a fait savoir, samedi après-midi, qu'il déclinait l'invitation qui lui avait été adressée quelques heures plus tôt à son domicile parisien de la rue Bénouville. *« Dans les circonstances actuelles,* a-t-il déclaré, *je ne souhaite pas participer à des mondanités. » « Mais,* a-t-il ajouté, *si le président de la République désire un jour m'entretenir de questions ayant une utilité pour la France, je suis à sa disposition pour le faire. »*

Cette fin de non-recevoir peut surprendre de la part d'un homme qui, quelques jours auparavant, dans une interview publiée par *l'Express* (daté 14-20 janvier), déplorait le *« peu de communication »* entre les deux « camps » qui se trouvent face à face en France. *« Chacun est replié sur soi et n'a pas l'idée d'aller voir s'il existe chez l'autre quelque chose qui puisse être utile à tous »*, notait l'ancien chef de l'Etat, qui évoquait l'éventualité d'une *« cohabitation »* entre le pouvoir et une nouvelle majorité — de droite — issue des futures élections législatives de 1986. Une telle hypothèse recueille 46 % d'avis défavorables (contre 42 %) de la part des personnes interrogées par l'IFRES pour *le Journal du dimanche* daté du 23 janvier.

Cette fin de non-recevoir trouve cependant une explication dans la mesure où l'ancien président de la République estime qu'il est traité de manière un peu cavalière par l'Elysée. M. Giscard d'Estaing précise, en effet, *« qu'il a appris samedi, en fin de matinée, par la presse, qu'il était invité par le président de la République pour un déjeuner ayant lieu mardi et dont »*, dit-il, *« j'imagine qu'il était prévu depuis un certain temps »*. Il ajoute qu'il *« a quitté Paris à 7 heures samedi pour le Puy-de-Dôme, où il doit séjourner toute la semaine, et où son emploi du temps est organisé »*.

En fait, samedi, en fin de matinée, son chef de cabinet, M. Sauzay, recevait un coup de téléphone du secrétaire général de l'Elysée, M. Jean-Louis Bianco, l'informant qu'une invitation était adressée à M. Giscard d'Estaing. Elle parvenait dans le même temps à son domicile parisien, à une heure où la presse était déjà informée de la démarche et sollicitait la réponse de M. Giscard d'Estaing. Le fait que les autres membres du Conseil constitutionnel aient pu être informés de cette invitation quelques jours plus tôt ajoute à l'irritation de M. Giscard d'Estaing.

Déja, ce dernier s'était indigné de n'avoir pas reçu d'invitation pour le sommet de Versailles, en juin 1982, et, la semaine dernière, pour la célébration du vingtième anniversaire du traité franco-allemand.

De son côté, l'Elysée affirme qu'en ce qui concerne le sommet de Versailles M. Jacques Attali avait téléphoné à M. Jean Serisé, l'un des plus proches collaborateurs de M. Giscard d'Estaing, pour connaître l'attitude de ce dernier s'il était invité. Après avoir demandé des précisions sur la nature de l'invitation, M. Serisé aurait répondu que l'ancien président de la République ne se rendrait pas au sommet de Versailles, étant donné qu'il ne s'agissait pas de participer à des conversations mais simplement de figurer parmi les invités. Si bien qu'aucun carton ne lui avait été envoyé.

En ce qui concerne la commémoration du traité franco-allemand, l'Elysée a jugé qu'il n'y avait aucune raison d'inviter M. Giscard d'Estaing. Enfin, l'Elysée se défend d'avoir voulu établir une quelconque discrimination dans l'envoi des invitations au déjeuner réunissant l'ensemble des membres du Conseil constitutionnel. La date en avait été fixée lors de la rencontre, au début du mois de janvier, entre le président de la Haute Juridiction, M. Roger Frey, et M. François Mitterrand. Il appartenait au secrétariat du Conseil constitutionnel de transmettre cette invitation, a jugé l'Elysée, qui a cependant tenu à envoyer un mot personnel de M. Mitterrand à M. Giscard d'Estaing pour répondre au vœu de celui-ci. — C. F.-M.

● *Selon un sondage IFRES* publié par le *Journal du Dimanche* (daté 23 janvier), 53 % des Français seraient favorables à des élections législatives anticipées dans l'hypothèse d'une nette victoire de l'opposition aux municipales. Selon ce même sondage, réalisé du 18 au 21 janvier auprès d'un échantillon national de mille personnes, 46 % des Français (contre 42 %) sont opposés à ce qu'une majorité de droite à l'Assemblée nationale gouverne avec un président de la République socialiste.



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Marchais : la gauche doit engager la bataille sur le bilan de l'action gouvernementale

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, le dimanche 23 janvier, M. Georges Marchais a répété que la gauche peut conserver, en mars prochain, toutes les municipalités qu'elle avait gagnées en 1977. Soulignant qu'il n'y aura que dix « primaires », à gauche, dans des villes de plus de trente mille habitants, au lieu de dix-sept il y a six ans, le secrétaire général du P.C.F. a insisté sur la nécessité d'achever la composition des listes d'union à la fin de cette semaine.

Selon M. Marchais, la proportion d'électeurs communistes qui hésitent à voter pour la gauche est de 10 % à 15 %, celle des électeurs socialistes étant supérieure de 4 % à 5 %. Pour mobiliser son électorat, a souligné le secrétaire général, la gauche doit se *battre sur le bilan positif* de l'action du gouvernement depuis mai 1981.

M. Marchais a expliqué qu' « *il faut travailler à une plus grande mobilisation de l'électorat de gauche, dans deux directions essentielles* ». « *En premier lieu*, a-t-il dit, *il ne faut quand même pas négliger qu'il s'agit d'élections municipales. Par conséquent, il faut rappeler aux gens que la municipalité revêt une grande importance* (...). *Il ne faut pas oublier qu'avec la loi de décentralisation que la majorité de gauche a votée cette année, les municipalités vont disposer de pouvoirs plus grands, par conséquent, qu'elles vont pouvoir intervenir encore plus efficacement sur les problèmes aussi décisifs que la formation professionnelle, l'emploi, le logement, la santé, le sport.* »

En second lieu, a déclaré le secrétaire général du P.C.F., « *ces élections vont revêtir incontestablement une importance politique considérable, pour une raison majeure, c'est que le R.P.R et L'U.D.F n'ont jamais accepté leur défaite* ». Selon M. Marchais, « *le R.P.R. et l'U.D.F. n'acceptent pas l'alternance* » et « *les objectifs de ces chevaliers de la revanche* (...) *sont clairs : premièrement* (...) *faire des municipalités des contre-pouvoirs* (...) ; *deuxièmement, modifier le cours de la politique engagée en mai 1981 et, dans cette perspective, principal objectif : chasser les communistes du gouvernement* (...) ; *troisièmement , créer les conditions d'une déstabilisation du pouvoir* ».

« *Une campagne formidable est engagée depuis maintenant quelques semaines en vue d'essayer d'habituer les Français à l'idée que la majorité en place ne représenterait pas la majorité et qu'il faudrait maintenant aller vers des élections législatives anticipées*, a poursuivi M. Marchais. *Nous avons voté, il y a moins de deux ans-dix-huit mois. Nous sommes un pays où on vote tous les ans. L'année prochaine, on va voter pour les européennes, l'année d'après, pour les assemblées régionales, l'année suivante, il y aura les élections législatives. Cela ne suffit pas : les gens du R.P.R. et de l'U.D.F., Chirac, Giscard et Barre, contestent, dix-huit mois après, la validité du suffrage universel de 1981.* »

Pour atteindre ces objectifs, a expliqué M. Marchais, la droite s'efforce de « *faire oublier le bilan catastrophique de vingt-trois années de pouvoir chiraquien et giscardien* », et de « *falsifier le bilan réel de la politique du gouvernement en place* ». Selon M. Marchais, il faut « *engager cette bataille politique sur le rôle des municipalités, sans aucun doute, mais surtout sur le bilan de l'action gouvernementale depuis dix-huit mois* ». « *C'est-à-dire*, a-t-il souligné, *que je ne prends pas ce combat comme un combat défensif. Croyez-moi, je n'ai pas besoin de démontrer aux Françaises et aux Français que Giscard, Chirac, Barre, c'est pire que la peste, puisque, pendant vingt-trois ans, ils ont mené une politique dont chacun a pu mesurer tous les aspects néfastes. Ce qu'il faut surtout faire, c'est être constructif, c'est-à-dire dresser le bilan réel de ce qui a été fait en dix-huit mois et ce qui a été fait est réellement très important.* »

NORD : la campagne de M. Mauroy

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Bruno Chauvière (R.P.R.), tête de liste de l'opposition à Lille, a, depuis longtemps, manifesté sa volonté de politiser les élections municipales, en demandant aux Lillois de voter contre le maire sortant pour sanctionner la politique du gouvernement. M. Mauroy ne veut pas le suivre sur ce terrain. Il l'a encore répété le samedi 22 janvier en présentant officiellement, au cours d'une conférence de presse, la liste d'union de la gauche qu'il conduira.

« *Aujourd'hui*, a-t-il affirmé, *je ne présente pas le bilan d'un maire-premier ministre, mais simplement le bilan d'un maire. J'ai été un élu de l'opposition, je suis devenu le premier ministre de la majorité, mais pour les Lillois je suis leur maire ; c'est à ce titre que je leur demande de juger notre action.* »

Sur le terrain de la politique gouvernementale, le maire de Lille ne débattra donc pas avec son challenger. Il ne le fera, semble-t-il, pas davantage sur les dossiers purement lillois et regrette le niveau de la campagne que lui propose M. Chauvière : « *Il y six ans, la campagne portait sur deux grands projets qui méritaient débat : un nouveau stade, le métro. Aujourd'hui on ne me propose que des pans de murs avec je ne sais quelles grilles. Tant que M. Chauvière situera le débat à ce niveau il n'aura pas de débat avec moi.* »

● *M. Noël Perna*, président national de l'association « *S.O.S. environnement* », a annoncé, samedi 22 janvier, qu'il quitte le parti socialiste au sein duquel il militait depuis 1972. M. Perna a pris cette décision à la suite de la condamnation par la fédération socialiste des Alpes-Maritimes de ses positions sur l'environnement.

D'autre part, M. Michel Demont, conseiller municipal socialiste de Grasse, et huit de ses amis, qui avaient des responsabilités dans la section locale du P.S., ont décidé de quitter le parti socialiste. Ils expliquent dans un communiqué que, « *fidèles à* (leur) *idéal socialiste* », ils ne se reconnaissent plus dans le P.S.

LES THÈMES DE CAMPAGNE DE L'OPPOSITION
D'abord l'économie

Selon une enquête réalisée au mois de décembre auprès de cent trente-sept candidats de l'opposition par l'équipe de Bernard Krief Communication, il apparaît que l'opposition a choisi d'axer le débat sur l'économie.

L'emploi est considéré comme le thème national le plus important, tandis que la gestion financière de l'équipe sortante vient en tête des thèmes locaux. En revanche, les thèmes des libertés, de l'enseignement et de la santé, que paraissent privilégier certains orateurs nationaux, ne semblent pas devoir être déterminants.

Pour 44,3 % des candidats interrogés (contre 36,7 %), les élections municipales seront déterminées par des « *thèmes davantage locaux que nationaux* ».

L'emploi arrive très nettement en tête des thèmes nationaux (68,3 %). Viennent ensuite le « *bilan du socialisme* » (48,1 %), le pouvoir d'achat (41,7 %) et la fiscalité (39,2 %). La qualité de la vie (26,5 %), la télévision (15,2 %) et l'inflation (10,1 %) gardent une certaine importance. La présence de ministres communistes au gouvernement, la santé, les libertés, paraissent moins déterminants (6,3 % à 1,25 %).

De la même façon, la gestion financière — de l'équipe sortante — (58,2 %), l'activité économique (44,3 %) viennent en tête des thèmes locaux considérés comme déterminants. Cependant la sécurité, avec 43 %, apparaît elle aussi comme un sujet de préoccupation avant les impôts locaux (41,7 %) et l'emploi (30,3 %).

La circulation et les transports (18,9 %), l'*animation socio-culturelle* (12,6 %), le développement des équipements collectifs (12,6 %) et le rayonnement de la ville à l'extérieur (11,3 %) sont jugés nettement moins déterminants, de même que la politique sportive, les affaires sociales, le logement et les espaces verts (8,9 % à 2,5 %).

Selon les candidats interrogés, l'opinion publique considère qu'un bon maire doit être avant tout un « *gestionnaire* » (74,7 %) mais aussi un « *responsable accessible* » (41,8 %). Qu'il soit un « *responsable disponible* », un « *animateur* », un « *rassembleur* », un « *responsable compétent* », un « *patron* » leur semble moins déterminant.

Ils estiment qu'une « *bonne liste* » doit être le reflet d'une « *union politique complète* » (72,1 %), constituer « *une équipe de gestionnaire* » (64,5 %) et proposer une « *représentation des milieux socio-professionnels* » (46,8 %). Ils attachent de l'importance à la représentation des quartiers (44,3 %) mais beaucoup moins à la présence de femmes (30,4 %) ou de jeunes (29,1 %).

Enfin, les candidats interrogés pensent que le ton de la campagne sera « *plus agressif et polémique* » que pour les élections municipales de 1977, et ce à une très large majorité : 78,4 %.

Ils gardent une préférence pour les moyens traditionnels de campagne (journaux électoraux, affichage militant, réunions publiques, réunions à domicile, actions porte à porte, mais pensent utiliser les radios locales, dont le rôle dans la diffusion de messages électoraux est reconnu par 34,1 % d'entre eux. Les sondages, les face-à-face et l'utilisation de gadgets n'ont généralement pas leur faveur.

Cette enquête, réalisée en décembre 1982, sera à nouveau conduite au mois de février prochain.

INDRE-ET-LOIRE : le poids des dernières cantonales

De notre correspondant

Tours. — A droite comme à gauche, le mot d'ordre est à l'unité. Le P.S.U., le P.S. et le P.C. viennent ainsi de rendre public un accord départemental. Le M.R.G., pour sa part, s'est réservé pour des interventions ponctuelles. De leur côté, l'U.D.F. et le R.P.R. ont formé un front commun et, dans les communes les plus importantes, les accrocs devraient être rares.

Une seule exception pour l'instant : Saint-Pierre-des-Corps. Dans ce fief communiste où le maire sortant, M. Jacques Vigier, cède la tête de la liste de gauche à Mlle Marie-France Beaufils (P.C.), M. Mario Ferretti (C.D.S.) s'oppose à M. Jacques Pouillault, qui se présente comme un « *social-giscardien* ». Les *deux hommes s'étaient déjà* affrontés aux cantonales de 1982. Les résultats de cette dernière consultation semblent d'ailleurs jouer un grand rôle.

A Loches, le maire sortant, M. Yves Le Garrec (P.S), pourrait bien être obligé d'abandonner la tête de la liste d'union de la gauche. Il avait été nettement battu en mars 1982 *dans sa ville par le candidat de* droite, M. Jean-Pierre Diacre, qui est cette fois candidat à la mairie.

A Chinon, le maire, M. Gérard Percevault (modéré), s'efface lui aussi après avoir été mis en minorité l'an dernier par M. Yves Daugé (P.S.), qui se représente à Saint-Germain-sur-Vienne.

Ailleurs, les résultats des der*nières cantonales favorisent* au contraire la candidature des maires sortants. Ainsi M. Michel Debré (R.P.R.) ne peut être que conforté par les résultats obtenus à Amboise. Il en va de même pour M. Jean Delaneau (U.D.F.), président du conseil régional de la région Centre, *qui avait perdu son siège de député* en 1981 et qui a reconquis l'année dernière une large majorité dans sa ville de Château-Renault. Cet encouragement vaut aussi pour M. Claude Griveau (modéré), conseiller général, et maire sortant de Saint-Cyr-sur-Loire.

A Tours enfin, M. Royer, député (non inscrit) de la première circonscription, qui, pour la première fois a joué l'ouverture politique vers l'U.D.F. et le R.P.R., peut se référer aux *résultats obtenus par plusieurs* de ses conseillers municipaux aux dernières cantonales pour espérer l'emporter sans trop de problèmes. M. Jean-Michel Testu, député P.S. de la deuxième circonscription, conduira la liste d'union de la gauche. Cette liste comprendra trente-huit socialistes, quatorze communistes (au lieu de seize en mars *1977) et trois P.S.U.* M. Jean-Michel Testu souligne que l'entrée de la gauche — à la faveur de la nouvelle loi électorale — dans un conseil municipal jusqu'ici dévoué à M. Royer constituerait à elle seule un événement. M. André Voisin (apparenté R.P.R.), *président* du conseil général, et M. Marcel Fortier, sénateur R.P.R., ne semblent *pas menacés et devraient* conserver leurs mairies de L'Ile-Bouchard et de Richelieu.

Mlle Christiane Mora, député socialiste de la troisième circonscription, affrontera à Bléré le maire sortant, M. Gentilleau (modéré). M. Jean Proveux, député P.S. de la quatrième circonscription, conduira la liste de la majorité à Joué-lès-Tours, deuxième ville du département, dont le maire sortant est M. Raymond Lory (C.D.S.).

PIERRE MAILLARD.

Deux élections cantonales

AUDE : canton de Conques-sur-Orbeil (2e tour).

Inscr., 5 680 ; vot., 3 780 ; suffr. expr., 3 527. MM. Georges Martzel, P.C., 2 421 voix. *ÉLU :* Bernard Follet, opposition, 1 106.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Félix Roquefort, P.C., décédé le 25 novembre 1982. Sans retrouver l'ensemble des voix de gauche du premier tour (M. Martzel, 1 554 ; M. Blanc, P.S., 1 158 pour 3 761 suffrages exprimés) M. Martzel, l'emporte aisément sur le candidat de l'opposition, qui a bénéficié d'un bon report des voix du candidat modéré, M. Calvet (316 voix au premier tour).

Au premier tour des élections cantonales de mars 1982, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 5 711 ; vot., 4 499 ; suffr. expr., 4 344. Félix Roquefort, 2 132 voix ; M. Blanc, 1 208 et M. Calvet, 1 004.

Félix Roquefort avait été réélu au second tour avec 3 001 voix contre 1 231 à M. Calvet pour 4 232 suffrages exprimés. Il y avait 4 401 votants et 5 711 électeurs inscrits.

M. succède également à Félix Roquefort à la mairie de Conques-sur-Orbeil. Il a été élu maire la semaine dernière.]

HAUTE-LOIRE : canton de Craponne-sur-Arzon (1er tour).

Inscr., 3 961 ; vot., 2 997 ; suffr. expr., 2 908. MM. Jean-Michel Chapuis (modéré), 1 393 ; Pierre Bornet (modéré), 1 387 ; Elie Auberger, P.C., 128. *Il y a ballottage.*

[Cette élection fait suite à l'annulation du scrutin de mars 1982 prononcée par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand et confirmée par le conseil d'Etat.

Au premier tour des élections cantonales de mars 1982, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 4 033 ; vot., 3 054 ; suffr. expr., 3 024. MM. Bornet, 797 ; Chapuis, 720 ; Proriol, modéré, 640 ; Juilliac, P.S., 426 ; Lhoste, modéré 387 ; Auberger, 54.

M. Bornet avait été élu au second tour avec 1 080 voix devant MM. Chapuis, 1 077 ; Proriol, 629 et Suilliac, 373. Il y avait 4 033 inscrits, 3 193 votants et 3 159 suffrages exprimés.]

D'une ville à l'autre

HAUTES-PYRÉNÉES

TARBES. — La confusion qui régnait dans l'opposition s'est dissipée. Le Rassemblement pour Tarbes, composé de membres du R.P.R. et de l'U.D.F., qui reprochaient à M. Jacques Longué (R.P.R.) de renoncer à conduire la liste de l'opposition au profit de M. Jean Journé (U.D.F.-rad.) et de se contenter de la seconde place, avait décidé de présenter une liste « dissidente » (*le Monde* du 24 décembre). Il vient d'y renoncer.

Le Rassemblement pour Tarbes a pris cette décision en raison de la défection d'un certain nombre de partisans de son action, parmi lesquels figuraient des membres du C.D.S. et du P.R., notamment M. Georges Paronneau, qui fut président du comité de soutien à M. Giscard d'Estaing. La liste de l'opposition, que conduira M. Jean Journé, comprendra vingt U.D.F. (parmi lesquels d'anciens sympathisants du Rassemblement pour Tarbes), vingt R.P.R. et cinq personnalités locales. *(Corresp.)*

SAVOIE

CHAMBÉRY. — Brandissant la bannière de la « *moralité politique* », l'ancien ministre de la coopération, M. Jean-Pierre Cot, conseiller général socialiste de la Savoie, a demandé à la dernière réunion de l'assemblée départementale de se prononcer sur le cas des mandats sélectifs d'un de ses membres, M. André Grosjean, conseiller général et maire R.P.R. d'Aix-les-Bains. Ce dernier a été condamné en juin 1982 (*le Monde* daté 20-21 juin *et 1er septembre 1982*) à six mois de prison avec sursis dans le cadre de ses activités de directeur technique d'une société fromagère dont il est le principal actionnaire pour une affaire de contrefaçon de marque. Cette condamnation, qui entraîne son inégibilité, a été confirmée récemment par la cour d'appel de Chambéry. Mais M. Grosjean s'est aussitôt pourvu en cassation.

Les élus socialistes et communistes entendaient « *marquer leur réprobation morale* » mais aussi interroger les amis politiques de M. Grosjean sur leur soutien à ce dernier. « *Dans des cas comme celui-ci*, a indiqué M. Cot, *il arrive fréquemment que l'intéressé suspende de son propre chef sa participation aux activités politiques.* »

Le président du conseil général de la Savoie, M. Michel Barnier (R.P.R.), a regretté ce qu'il considère comme des attaques personnelles et pré-électorales. M. Cot a proposé la suspension des travaux de l'assemblée en signe de protestation. Le conseil général a repoussé cette proposition à une voix de majorité... celle de M. Grosjean. Communistes et socialistes ont alors quitté la salle, refusant de siéger durant la matinée de lundi. — *(Corresp.)*

Assainir ou s'endetter

(Suite de la première page.)

La réduction du solde positif des opérations dites invisibles (services et transferts de diverses natures) est due non seulement à des baisses des services (assurances, par exemple) en raison de la récession, mais à la forte augmentation des versements en devises effectués au titre du service de la dette.

Cependant, il ne suffit pas de tenir compte du déficit de la balance des paiements courants pour déterminer, grossièrement, les besoins de financement en devises. Il faut tenir compte du fait que la France, quatrième puissance commerciale du monde, est elle-même un pays appelé à consentir d'importants crédits à l'étranger. En 1982, c'est environ l'équivalent en devises de 60 milliards de francs qui ont ainsi *été prêtés* à l'étranger. Or ces crédits doivent être eux-mêmes financés par des emprunts puisque la France ne dégage plus un surplus d'épargne susceptible d'être « exporté » à l'étranger.

Bien que le décompte ne soit pas *rendu public*, c'est *entre* 13 et 14 milliards de dollars que les entreprises françaises, surtout celles du secteur national, ont emprunés sur le marché international, soit à peu près l'équivalent de 90 milliards de francs. Mais, d'un autre côté, les mêmes entreprises ont dû verser à l'étranger, au titre du remboursement en principal et du paiement des intérêts d'emprunts antérieurs, l'équivalent en devises de quelque 30 milliards de francs, soit le tiers des capitaux qu'elles se sont procurés à l'étranger pendant l'année. On peut donc considérer qu'aux 60 milliards de crédits à l'extérieur correspondant à peu près 60 milliards de francs de recettes nettes provenant des emprunts effectués par lesdites entreprises à l'extérieur. C'est donc par d'autres voies que doivent être financés les quelque 77 milliards de francs de déficit de la balance des paiements courants. Si l'on tient compte des quelques entrées de capitaux et du volant de devises disponibles dans les banques, on peut retirer entre 5 et 10 milliards de francs. Reste donc encore à *financer l'équivalent d'environ* 65 milliards de francs. Soit entre 9 et 10 milliards de dollars. L'emprunt d'État de 4 milliards de dollars (28 milliards de francs environ) a été utilisé à concurrence d'à peu près 20 milliards l'an dernier. Reste donc encore environ 45 milliards de francs à financer, soit entre 6 et 7 milliards de dollars. Cette somme *a été, en grande* partie, prélevée sur les réserves de la Banque de France.

Le calcul approximatif auquel on vient de se livrer laisserait entendre que la France a utilisé un peu plus ou un peu moins de 17 milliards de dollars empruntés à l'extérieur. Mais il faut tenir compte aussi des opérations à court terme sur le marché des changes, qui amènent souvent la Banque de France à emprunter auprès des banques centrales des pays participant au S.M.E. Ces fonds doivent être, bien sûr, également remboursés, comme ce sera le cas au mois de février pour 900 millions de dollars.

Sans résorption d'une partie au moin du déficit extérieur, il n'est guère de chanced de ralentir le rythme des emprunts internationaux. Une politique consistant à freiner par voie autoritaire les importations n'aurait pas nécessairement l'effet recherché car il ne suffit évidemment pas de freiner les achats à l'extérieur si, simultanément, les exportations doivent également diminuer. Une augmentation des emprunts à terme rapproché a pour conséquence d'alourdir encore le poids du service de la dette. Ce qui a pour effet d'amenuiser encore un peu plus le solde des opérations dites invisibles, dont l'excédent n'a cessé *de décroître en face d'une aug*mentation du déficit commercial.

Quels que soient les démentis du gouvernement, c'est donc à un politique d'assainissement d'ensemble qu'il devra procéder au cours des prochain *mois sous peine de devoir* solliciter les créanciers étrangers. A des conditions qu'il est impossible de déterminer étant donnée l'incertitude qui pèse sur l'évolution du marché international des capitaux.

PAUL FABRA.

EN MILLIARDS DE FRANCS	1979	1980	1981	1982
Balance commerciale	— 13,5	— 56,6	— 54	— 95
Solde des transactions dites invisibles	+ 35,6	+ 39	+ 28,3	entre + 15 et + 20
Balance des paiements courants	+ 22,1	— 17,6	— 25,7	environ — 77

DES « LEÇONS » POUR L'EUROPE
Le « Guardian » salue les performances de la politique économique française

Dans son éditorial, le journal londonien le *Guardian* s'est intéressé, samedi 22 janvier, aux performances économiques de la France et aux leçons que les autres pays européens, notamment la Grande-Bretagne, pourraient tirer de l'expérience française. Le journal britannique remarque d'abord que le taux annuel d'inflation, qui était de 12,6 % en mai 1981, a été ramené à 9,4 % en novembre [il s'agit en réalité de 9,7 % sur l'ensemble de 1982 — N.D.R.L.]; que le taux de chômage par rapport à la population active est inférieur à la moyenne de l'O.C.D.E. et que le rythme de la croissance a été de 1,5 % l'année dernière, alors que le produit national des pays de l'O.C.D.E. régressait de 0,5 %. Certes le déficit de la balance commerciale a doublé en 1982, mais la faute n'en revient pas totalement au gouvernement de M. Mitterrand, remarque encore le *Guardian*.

Examinant la deuxième phase de la politique économique socialiste, le quotidien conclut : « *Une des leçons, c'est, bien sûr, que les contraintes pesant sur l'expansion dans un seul pays sont très forts et qu'un effort collectif les réduirait, comme le répètent à juste titre les Français. Mais la deuxième leçon est sûrement que les gouvernements peuvent améliorer les résultats de leurs économies, à condition de mener une politique des prix et des revenus et à condition de réduire les coûts plutôt que de relancer la consommation intérieure.* »

Le Monde

société

L'AGITATION DANS LES PRISONS

La contagion de l'impatience

L'administration pénitentiaire ne se laissera pas faire, ont averti, ce week-end, les collaborateurs de M. Badinter, en l'absence de celui-ci, en voyage aux Etats-Unis. *« Il n'y a pas de réforme possible lorsque les détenus sont sur les toits »*, nous a ainsi déclaré M. Jean Favard, conseiller technique du garde des sceaux, chargé des prisons. En clair, les réformes annoncées il y a un mois par M. Badinter pourraient être retardées, sinon remises en cause, si des incidents graves comme ceux qui se sont produits samedi aux Baumettes se renouvelaient.

Fermeté donc à l'égard des mutins, mais aussi, malgré tout, conviction que ce n'est pas en faisant appel aux C.R.S. qu'on remédiera au malaise actuel des prisons.

Les causes apparentes de l'agitation tiennent à l'impatience des détenus, qui attendent de l'administration pénitentiaire qu'elle tienne les promesses de réformes du ministre. Annoncées à son de trompe le 13 décembre, ces promesses d'amélioration de la vie quotidienne des détenus ont créé une attente.

Cette annonce était-elle prématurée ? Très vite, en tout cas, l'administration pénitentiaire s'est rendu compte des inconvénients de la situation, les détenus ayant pris pour argent comptant une réforme qui, dans l'esprit de M. Badinter, ne devait s'appliquer que progressivement.

Une circulaire de M. Ivan Zakine, directeur de l'administration pénitentiaire, envoyée le 23 décembre aux chefs d'établissement, témoigne de cet embarras. On y lit que si *« en aucune manière l'annonce de décisions, notamment par voie de presse, ne vaut décision au sens juridique et administratif du terme »*, il est indispensable, *« compte tenu de l'espoir engendré auprès de la population pénale par la publicité donnée à ces dispositions »*, que certaines de ces mesures, comme la généralisation des parloirs sans séparation, entrent, lorsque c'est possible, immédiatement dans les faits. De « l'espoir » des détenus, décelé à l'époque, à l'agitation actuelle, il n'y a qu'un pas. Aussi l'administration pénitentiaire n'a-t-elle pas dû être étonnée de la tournure prise par les événements.

Cette généralisation des parloirs sans séparation entre les personnes incarcérées et leur famille est une des mesures qui ont effectivement engendré le plus d'espoir parmi les détenus, lesquels n'ont pas hésité, pour accélérer leur mise en place, à se révolter. Cette généralisation, d'une humanité élémentaire, prendra un certain temps, puisqu'il n'est pas prévu, a dit M. Badinter, de la mener à terme avant *« début 1984 »* (1). En attendant, les chefs d'établissement ont pour consigne d'en faire bénéficier le plus grand nombre possible de détenus, *« lorsque aucun obstacle lié à la sécurité ne s'y oppose impérativement »*. Là en particulier où il n'existe pas de portique de détection, l'administration ne veut pas courir le risque d'une nouvelle affaire Hemmerlin, cette avocate qui avait apporté une arme à Philippe Maurice, lequel avait grièvement blessé un surveillant en tentant de s'évader.

Des travaux d'aménagement ont été entrepris et parfois menés à bien dans ceux des cent quatre-vingts établissements pénitentiaires où de tels parloirs n'existaient pas. Mais l'exiguïté des locaux et la surpopulation pénale ne permettent pas d'étendre le bénéfice de cette mesure à tous les détenus, tant s'en faut. Ainsi, à Fresnes, où existe maintenant une salle de six cabines, une quarantaine de détenus seulement par semaine ont droit, pour l'instant, à un parloir libre sur deux mille sept cents.

En admettant même résolu ce problème de locaux, il n'est pas dans les projets de M. Badinter d'aller trop loin. Ainsi, dans les maisons d'arrêt, les chefs d'établissement sont-ils seulement invités à *« favoriser, dans la mesure du possible »*, l'installation de parloirs libres, cela pour les raisons de sécurité évoquées plus haut, alors que dans les établissements qui accueillent les condamnés à de longues peines, cette mesure doit devenir *« le principe, et le parloir sans séparation l'exception »*. Il n'est donc pas surprenant que des incidents graves aient éclaté à la maison d'arrêt des Baumettes, un de ces établissements où l'extension de tels parloirs est laissée à l'appréciation de l'administration pénitentiaire.

Au-delà de cette revendication, l'effervescence actuelle traduit une vérité d'évidence : la prison reste la prison pour ceux qui la subissent. Ce truisme suffirait à expliquer l'agitation passée, présente et à venir des prisons, si la Ve République avait su se doter d'établissements qui ne soient pas *« les plus vétustes d'Europe occidentale »*, *dixit* aujourd'hui M. Badinter (2).

Mais la surpopulation et le délabrement des prisons françaises, ainsi que leur inadaptation, ajoutent de manière insupportable à la tension qui règne en permanence, parce qu'il ne peut en être autrement, dans les établissements. C'est le cas aux Baumettes qui accueillent dix-huit cents détenus pour mille places, et à Montpellier, où le ministère dément qu'il y ait eu des incidents, mais où l'on compte deux cent cinquante pensionnaires pour quatre-vingts places. C'est le cas aussi à Fleury-Mérogis, cette mégalopole carcérale — trois mille cinq cents places — dont M. Peyrefitte lui-même reconnaissait qu'elle est *« l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire »*.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il ne faut pas s'étonner de la contagion de ces derniers jours, contagion que facilitent, selon le ministère, les nouvelles de l'agitation propagées par les journaux et la radio auxquels ont droit les détenus depuis les années 70. Agitation amplifiée parfois, comme c'est le cas à Nice, par certaines radios libres qui, de l'extérieur, soutiennent et encouragent la lutte des « taulards ».

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Interview au quotidien *Libération* du 14 dédcembre 1982.

(2) Interview à *Dossier familial*, numéro de janvier.

Colère et violences aux Baumettes

Fer de lance de l'agitation actuelle, la maison d'arrêt des Baumettes, résume à elle seule, le malaise des prisons : entassement (mille détenus pour huit cents places) et inadaptation des locaux, inadaptation qui rend difficile l'application des promesses d'extension des parloirs libres. Après les manifestations sans incident du mercredi 19 janvier, le mouvement s'est durci samedi 22.

Selon notre correspondant à Marseille, Jean Contrucci, c'est l'annonce par la direction de la prison que les parloirs libres ne seraient accordés qu'aux pensionnaires dont la conduite est irréprochable, qui aurait mis le feu aux poudres.

Après la promenade du matin, trois cent vingt-cinq détenus ont refusé de regagner leur cellule. Montés sur les toits des bâtiments, ils ont déployé une banderole sur laquelle on pouvait lire : « *Humaniser les prisons* ». Certains manifestants, les bras levés, scandaient : « *Pas de violence* ».

Sommés de réintégrer leurs cellules, les détenus, contrairement à ce qui s'était passé le mercredi précédent, ont refusé. C'est alors que les représentants de l'administration pénitentiaire ont demandé au préfet de police des Bouches-du-Rhône, M. Ber- nard Patault, de faire intervenir les forces de l'ordre.

Les C.R.S., qui avaient pris position dans une cour et sur un toit, ont tiré des grenades lacrymogènes. Commencé à 9 h 15, le mouvement de protestation a pris fin aux environs de midi.

Il n'y a pas eu de contacts directs entre les C.R.S., dont certains étaient entrés à l'intérieur des bâtiments, et les détenus, le procureur de la République de Marseille, M. Pierre Truche, présent sur les lieux, s'assurant qu'aucun incident ne se produisait au moment où les manisfestants regagnaient leurs cellules, surveillés par leurs gardiens.

Il y avait eu auparavant cinq blessés relativement sérieux. Trois ont été admis dans des hôpitaux de la ville, les deux autres recevant des soins à la prison-hôpital des Baumettes. Le blessé le plus grave s'est cassé la jambe en sautant d'un toit. Outre ces cinq blessés, il y en a eu quelques autres, légèrement atteints, qui ont fait des chutes ou ont reçu des grenades lacrymogènes. Ces blessés ont été soignés sur place.

Venues pour la visite du samedi matin, des familles de détenus, qui assistaient aux incidents, s'en sont prises aux forces de l'ordre. Il y a eu des invectives et aussi quelques jets de pierres. Les parloirs ont été annulés pour la journée de samedi, mais les visites ont repris normalement dimanche et il n'y a eu aucun incident ce jour-là.

A la suite du mouvement de protestation de samedi, l'administration pénitentiaire a décidé de supprimer les réductions de peines auparavant accordées pour bonne conduite. Cette sanction a été prise contre tous les détenus qui ont participé à la manifestation.

VU

Pas de clerc

Pas à dire, pendant le week-end l'actualité a pris un malin plaisir à faire la nique à ceux qui nous gouvernent. On ne pouvait pas ouvrir la radio ou la télé sans entendre parler de hold-up, de cambriolages, de badauds, de policiers abattus ou blessés, d'infanticides, enfin l'horreur... Et voilà que samedi soir au journal de 20 heures qu'est-ce qu'on nous balance ? Une manif aux Baumettes. Les détenus ne sont pas contents parce que la réforme des prisons décidée en haut lieu n'a pas encore reçu un début d'application. Après ce qu'on venait d'apprendre, j'avoue qu'on a eu du mal à partager cette impatience et cette indignation. On les comprend, bien sûr; on ne s'en émeut pas.

Quelle idée aussi d'avoir annoncé à cor et à cri un aménagement du régime carcéral alors que les centrales sont surpeuplées et qu'il est impossible d'y procéder ! A quelques semaines des municipales, Badinter a fait là un pas de clerc. En vieil habitué des parloirs, il devait bien savoir que dans l'état actuel des choses son projet ne pouvait qu'exciter, sans les satisfaire, les espoirs des prisonniers et agacer, par contrecoup, l'opinion.

Si vous ajoutez à ça l'interview, un rien méprisante, d'un gardien — il a tiré, comme il dit, vingt-cinq ans à Clairvaux, — un brave homme qui fait son boulot, un boulot fastidieux, mais utile, mais nécessaire, vous comprendrez notre malaise. Il faudrait tout de même savoir ce qu'on veut. On ne peut pas à la fois supprimer la peine de mort et traiter de haut un malheureux surveillant chargé par la société de garder un œil sur des condamnés à des peines de longue durée. Ce ne sont pas des enfants de chœur et il est normal de les empêcher de sortir et de récidiver à l'occasion.

CLAUDE SARRAUTE.

Cinq attentats en France pendant le week-end

Le week-end, en France, a été marqué par plusieurs attentats d'origines diverses qui n'ont fait aucune victime mais ont causé de nombreux dégâts matériels.

Samedi 22 janvier, vers 12 h 30 (nos dernières éditions), un homme a jeté deux grenades offensives dans le hall de la compagnie Turkish Airlines, 34, avenue de l'Opéra à Paris. Maîtrisé par des gendarmes mobiles en faction dans le quartier, l'homme est arrêté et identifié grâce aux fichiers de la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.). Il s'agit d'un militant, d'origine libanaise, de l'Armée secrète pour la libération de l'Arménie (ASALA), Abraham Tomasian, âgé de vingt-huit ans. Il avait été signalé à Beyrouth quelques semaines plus tôt.

Deux heures plus tard, un engin explosif était désamorcé dans l'aérogare d'Orly-Sud, à proximité des comptoirs d'enregistrement de vols pour l'algérie. L'engin contenait 1 kilo de plastic.

L'ASALA, dans la soirée de samedi, n'a revendiqué que le premier de ces attentats, pourtant imputés tous deux à des Arméniens.

En Corse, le week-end a été marqué par deux attentats. La villa — inoccupée — de la comédienne Micheline Presle, située sur la commune de Rapale, près de Saint-Florent (Haute-Corse), a été presque entièrement détruite par une explosion, dans la soirée du 22 janvier. La charge, de forte puissance, était reliée à deux bouteilles de gaz.

Dans les premières heures de la matinée de lundi, un attentat a détruit la voiture d'une jeune « continentale », Mlle Catherine Aredu, à Sainte-Marie-Sicche (Corse-du-Sud). Déjà la voiture de son père avait explosé en décembre.

A Nice, le consulat d'Espagne a été endommagé, dimanche soir, par un incendie d'origine criminelle. Les enquêteurs ignoraient toujours, ce lundi 24 janvier, si cet acte avait un mobile politique.

Ces attentats ont eu lieu alors qu'une convention internationale sur le terrorisme se réunissait à Paris, samedi 22 et dimanche 23 janvier, à l'initiative du Renouveau juif.

L'ASALA et ses extrémistes « déçus »

La menace, pour imprécise qu'elle fût, était donnée pour réelle depuis plusieurs mois. Des policiers français, spécialistes du terrorisme, s'inquiétaient du sort des militants de l'ASALA, après l'évacuation, cet été, de Beyrouth par les combattants palestiniens. Les signes d'une curieuse agitation étaient relevés entre la Libye, la Grèce et Chypre, base de repli supposée des clandestins arméniens.

On craignait la réaction, violente et désespérée, de cette organisation affaiblie par la guerre du Liban, traversée de courants politiques rivaux, et que l'O.L.P., en cessant de l'abriter, ne pouvait plus contrôler. L'attentat revendiqué ce week-end, exécuté par un militant repéré à Beyrouth, ne fait que confirmer des appréhensions déjà anciennes.

Certains spécialistes considèrent, en fait, que l'intervention israélienne au Liban a eu une conséquence négative, du point de vue policier, en mettant un terme au faisceau des pressions exercées par les pays occidentaux sur l'ASALA. De tous les mouvements opérant depuis Beyrouth, l'organisation arménienne était, en effet, la mieux connue, la plus « influençable » par certains services secrets.

La France surtout, particulièrement visée par des attentats, avait joué en 1981, avec l'aide discrète de certains milieux palestiniens, une partie éprouvante en tentant, par la négociation, de ramener l'ASALA à de meilleurs sentiments. Le gouvernement socialiste avait cherché, dès son installation, à faire entendre raison à ceux qui, au sein de cette organisation, étaient capables de renoncer à des objectifs turcs en Europe et de se limiter à des actions en Turquie. Mais cette tendance du mouvement arménien, la plus affaiblie par la guerre du Liban, aurait été très vite supplantée par des éléments « *ultras* », souvent originaires d'Iran, de Syrie ou du Liban. La France, comme d'autres pays occidentaux, avait misé sur les Arméniens d'Europe, et c'étaient des clandestins moyen-orientaux qui paraissaient, dès l'été, incarner vraiment l'ASALA !

Les premières craintes d'un durcissement avaient été ressenties à la fin du mois d'août, quand l'ASALA, dans une lettre adressée au *Monde*, avait menacé de commettre des attentats dans des aéroports français et dans le métro si ses exigences n'étaient pas satisfaites. Heureusement, ces menaces n'avaient pas été mises à exécution, grâce sans doute à de nouvelle médiations. Les exigences de l'ASALA ? Essentiellement la libération des quatre Arméniens emprisonnés en France, depuis le 24 septembre 1981, pour avoir pris en otage le personnel du consulat de Turquie à Paris (*le Monde* du 25 septembre 1981).

Les militants de l'ASALA paraissent ne pas admettre, en effet, qu'un gouvernement socialiste n'ait pas libéré leurs compagnons et que ceux-ci risquent un procès. Pour des raisons encore mystérieuses, l'ASALA s'est toujours sentie en sympathie avec la France socialiste et attendait d'elle une solidarité plus active pour sa cause. C'est donc en vain, semble-t-il, qu'à plusieurs reprises des intermédiaires français ont tenté de faire admettre que les quatre prisonniers, en vertu du droit, devaient être jugés.

Le communiqué de revendication pour l'attentat de ce week-end ne fait pas allusion à ce désaccord de principe. L'ASALA affirme avoir visé les locaux des Turkish Airlines « *pour marquer l'anniversaire de la défense héroïque de Chabin Karahissar contre l'armée turque au cours du génocide de 1915* ». Les militants clandestins annoncent aussi qu'« *ils continueront* » une lutte qui « *s'intensifiera jusqu'à la libération des territoires arméniens occupés* ». Mais au-delà de cette menace générale, classique, de l'action de l'ASALA, la France sait désormais qu'elle demeure sous le coup d'un reproche particulier et qu'elle peut aussi interpréter la violence arménienne sur son territoire comme l'expression d'une déception.

PHILIPPE BOGGIO.

Une des formes de la guerre

Le terrorisme est une des formes de la guerre. Au terme de deux jours d'interventions, telle est la conclusion de la convention internationale sur le terrorisme organisée par l'association le Renouveau juif. Une guerre civile, lorsque des hommes, vivant dans une démocratie, s'y livrent. Une guerre tout court, lorsque des agents d'un Etat étranger ou des mercenaires, viennent faire le coup de feu dans un autre pays que le leur. Une guerre de « libération », lorsque des sans-patrie exportent leur combat.

Sans doute le phénomène n'est-il pas nouveau. Tous les intervenants se sont accordés pour dire que le terrorisme est une *« vieille histoire »*. En revanche, tous ont fait remarquer que les assassinats de personnes n'ayant rien à voir dans un conflit opposant un groupe terroriste à un Etat — sinon d'être une *« monnaie de chantage »* à l'opinion publique — se multipliaient. L'assistant spécial de Mme Jeanne Kirkpatrick, ambassadeur des U.S.A. à l'ONU, M. Allan Gerson, a ainsi cité un rapport de la C.I.A. selon lequel 3 336 actes de terrorisme, commis entre 1968 et 1979, ont tué ou blessé près de 10 000 personnes. Toujours selon M. Gerson, 760 actes de terrorisme ont été recensés en 1980, qui ont tué ou blessé 160 000 personnes.

Donc, le terrorisme, c'est la guerre. Comment l'expliquer ? Par un monde qui s'est rétréci, *« stratégiquement parlant »*, a dit M. Ariel Merari, du Centre d'études stratégiques de l'université de Tel-Aviv. Cet homme, qui est aussi conseiller du gouvernement israélien, a constaté que le *« recours à la guerre conventionnelle, pour atteindre des objectifs politiques, est de moins en moins possible dans les conflits internationaux »*. Dès lors, *« le terrorisme et la guérilla remplacent la guerre conventionnelle comme moyen d'acquérir des avantages politiques »*. C'est là une forme de guerre « à l'économie » : *« En terme d'effectifs, d'équipements et de coût financier. »*

Les mots « détournés »

C'est aussi une guerre qui avance masquée, ont précisé les participants. Car c'est une guerre qui prend en compte l'existence des médias — la caisse de résonance qu'ils constituent, — et s'efforce de *« subvertir le langage »*. Les terroristes se font passer pour des résistants, des groupuscules pour des fronts de libération nationale, a fait remarquer en substance M. Ivan Levaï, journaliste à Europe I.

Au cours d'un débat de clôture entre Mme Simone Veil, député au Parlement européen, et M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, même constat. M. Jospin s'est élevé contre le *« dévoiement des mots »*. Appelons donc les terroristes des terroristes, a-t-il été dit, et un assassinat un assassinat et non une exécution. Un colloque, réuni au mois de décembre à Tolède (Espagne), sur l'initiative de l'International Press Institute (IPI), avait déjà insisté sur le poids et la valeur des mots et sur l'importance de ne pas les vider de leur sens en les *« détournant »*.

La guerre appelle une riposte, pour M. Maurice Duverger, c'est une évidence, d'autant qu'il n'y a *« pas de terrorisme admissible dans les démocraties »*. Aussi M. Duverger ne veut-il *« pas exclure la possibilité de raids d'une grande puissance contre des camps d'entraînement connus »* et dûment repérés. Mme Veil, pour sa part, a admis que *« les moyens des pays démocratiques sont limités »*. *« Il faut être lucide et avoir le courage de le dire »*, a-t-elle ajouté, regrettant que la France refuse de ratifier la convention de Dublin sur l'extradition entre les pays de la Communauté européenne. Même regret de la part du professeur de droit international David Ruzié et — de toute évidence — de l'assistance nombreuse. M. Jospin, pour sa part, a fait valoir que le septennat précédent n'a jamais ratifié cette convention qui met en cause *« l'idée que nous nous faisons du droit d'asile et certaines dispositions de notre souveraineté »*. Débat infini, débat politique.

Cette politisation n'intervint qu'*in fine*. M. Henri Hajdenberg, président du Renouveau juif, demanda ainsi, *« à quelques semaines des élections municipales »*, des engagements de la part des partis politiques. *Primo*, une meilleure coopération européenne, et *secundo*, l'assurance du gouvernement qu'aucun de ses membres ne rencontrerait M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P. Les réponses, si réponses il y a, ne viendront que plus tard.

LAURENT GREILSAMER.

CARNET

Décès

— M. Roger Goetze, gouverneur honoraire du Crédit foncier de France,
M. et Mme Jean-René Goetze,
Christopher et Karen,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et grand-mère

Mme Roger GOETZE,
née Marcelle Charpentier,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Paris, le vendredi 21 janvier 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président de la LICRA
Et le comité central
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Marcelle GOETZE,
membre du comité central
de la LICRA,
officier de Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Jacques GRUSON,

le 20 janvier 1983 à Paris, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Charles de Monceau, 22, rue Legendre, Paris-17e, sa paroisse, le mardi 25 janvier 1983, à 8 h 30, suivie de l'inhumation le même jour à La Couture-Boussey (Eure), à 14 h 15.

De la part de

Catherine et Xavier Desforges,

Martine et Claude Lenfant,

Christian et Françoise Gruson,

Bertrand et Sibylle Gruson,
ses enfants,

Nicolas et Corinne Desforges,
Elisabeth et Nicolas Caron,
Stéphanie et Philippe Berquin, son fiancé,
Valérie, Marie-Aude, Raphaël et Lay Desforges,
Jean-Marie et François Lenfant,
Anne-France et Charles-Antoine Gruson,
ses petits-enfants,
Alexandra Caron, son arrière-petite-fille,
Mme Robert Delattre,
Le docteur et Mme Maurice Le Sourd,
Mme André Labouret,
Mme Pierre Closset,
Le contre-amiral Gruson,
M. et Mme Gérard Gruson,
ses sœurs, belles-sœurs et beaux-frères.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Edith Jean LYON,
survenu le 15 janvier 1983.
43, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Anniversaires

— Pour l'anniversaire du décès de
Mgr Maurice HIRET,
ancien chancelier,
vicaire général
de l'archevêché de Paris,
une messe sera concélébrée avec le cardinal Lustiger, le vendredi 28 janvier, à 12 heures, en l'église de la Madeleine, Paris-8e.

— Il y a dix ans disparaissait

René MOYSE,
journaliste à « l'Equipe ».
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— Mardi 25 janvier, 20 heures, 6, rue Saint-Bon, 75004 Paris. Connaissance du christianisme : « Dom J. Goldstain O.S.B. : Paul, juif et chrétien ». Gratuit, rez-de-chaussée sur rue, à gauche.

SCIENCES

55 EXPLOSIONS NUCLÉAIRES SOUTERRAINES DANS LE MONDE EN 1982

Hagfors (Suède) (*A.F.P.*). — Cinquante-cinq explosions nucléaires souterraines ont été réalisées en 1982, dans le monde, selon un rapport de l'Observatoire militaire suédois de Hagfors, au lieu de quarante-neuf en 1981.

Sur 55 explosions, 31 ont été effectuées par l'U.R.S.S. (soit 10 de plus qu'en 1981), 18 par les États-Unis (+ 2), et une par la Grande-Bretagne dans la zone de tir américaine du Nevada. La France a procédé à 5 tests nucléaires dans l'atoll de Mururoa (Polynésie), contre 11 en 1981. La Chine n'aurait, selon les experts de Hagfors, procédé en 1982 comme en 1981 à aucun test nucléaire.

Sur les 31 explosions réalisées par l'U.R.S.S., 16 l'ont été en dehors des zones traditionnelles de tir du Semipalatinsk et de Nouvelle-Zemble (nord de l'U.R.S.S.). Ces explosions, selon l'observatoire suédois, ont probablement été effectuées à des fins non militaires.

SOCIÉTÉ

UNE RENCONTRE DES GROUPES PARLEMENTAIRES

Les communistes prônent une « dissuasion populaire contre la délinquance »

Une centaine d'élus, d'éducateurs, de magistrats, d'avocats, de policiers, de travailleurs sociaux, de représentants des ministères et de militants syndicaux ont participé, samedi 22 janvier et dimanche 23, à un colloque organisé par les groupes communistes du Sénat et de l'Assemblée nationale sur le thème : « La sécurité et la tranquillité publiques ».

« Etre stable, constant ». Telle est la définition que donnent les communistes du mot tranquillité, selon M. Guy Ducoloné, vice-président de l'Assemblée nationale. Une remarque introductive qui illustre la démarche de ces journées, où les non-communistes étaient en nombre : tenter de réinventer le contenu de mots galvaudés. Ainsi, *« sécurité »* et *« liberté »*, après avoir, dans l'opposition, fait de la loi qui adopta ce label l'antithèse de ses propres convictions, la gauche de l'après-10 mai n'en finit pas de tourner autour de ces deux mots, de se les réapproprier en ébauchant, de colloque en commission de maires, un renouvellement de leur définition.

Après le parti socialiste, qui en discutait la veille (*le Monde* daté 23-24 janvier), le parti communiste a donc voulu favoriser une *« réflexion collective »* autour de la *« délinquance ambiante, quotidienne, qui empoisonne la vie de chacun »*.

C'est cette petite et moyenne délinquance, qui dérange, crispe et effraie, bien qu'elle soit mineure en termes de coût : *« En 1979,* estime M. Ducoloné, *la seule délinquance économique était de l'ordre de 92 milliards de francs, soit quatre fois plus que le reste des crimes et délits, chèques sans provision compris (...) Pourtant, les agressions et cambriolages sont davantage ressentis par les citoyens, qui les subissent directement. »*

Vingt mois après le changement de majorité, les discussions illustrèrent la relative impréparation de la gauche, ses tâtonnements en ce domaine : la quête de définitions d'une cohérence semble encore l'emporter sur le bilan. Les participants s'étonnèrent donc de la persistance des détentions de mineurs, rappelèrent ce que *« la prison peut comporter de pourrissoir et de valorisation du crime »*, affirmèrent que *« le pluralisme du corps social n'est pas représenté dans le corps judiciaire »*, en déduisirent donc que *« toute politique nouvelle restant dans le cadre actuel de la justice est vouée à l'échec »*, proposèrent *« une restructuration fondamentale de nos villes qui aille jusqu'à la casse de certains logements sociaux »*, suggérèrent que l'éducation nationale *« se considère comme responsable de la prévention »*, plaidèrent la cause d'une jeunesse *« profondément insécurisée »*, ou critiquèrent encore les lenteurs des réformes de la police.

Générosité sans laxisme

On retiendra surtout l'intervention de clôture de M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, destinée à synthétiser la position du P.C.F., dans une optique qui semble tourner le dos aux errements de certaines municipalités communistes avant le 10 mai 1981, en matière, notamment, d'immigration ou de drogue. Bien que *« la générosité ne s'identifie pas au laxisme »*, la conviction communiste, selon M. Lajoinie, est en effet que le délinquant est récupérable.

« La violence n'est pas dans l'homme, a-t-il notamment déclaré, *elle n'est pas davantage fatale. La droite est toujours en quête de ce qui pourrait fonder l'inégalité des individus sur des caractactères innés. Comment prétendre qu'il y aurait des individus irrécupérables, incapables d'échapper au crime ? C'est une conception réactionnaire, obscurantiste de l'individu (...). Confrontés au problème de l'insécurité, les humanistes que nous sommes rejettent une approche manichéenne de l'homme en société qui aboutirait à en condamner certains irrémédiablement. La conception que les communistes ont de l'homme, de la justice, s'oppose donc à celle de la droite, pour qui un délinquant, même primaire, est perdu pour la société. Nous ne désespérons pas de l'homme. »*

« Liberté et sécurité, loin d'être antinomiques, ne peuvent progresser que simultanément et se renforcer, a ajouté M. Lajoinie, estimant que *la garantie et l'extension des libertés individuelles et collectives [reste] à travers des relations sociales renouvelées, le meilleur barrage préventif contre l'insécurité. »* La priorité est donc, pour le parti communiste, à *« la prévention. Il n'existe pas de remède miracle parce qu'il n'y a pas une cause unique à la délinquance (...), cette société, qui engendre l'insécurité, il faut la transformer. C'est l'affaire de tous. »*

De ce présupposé découle un chapelet de recommandations, reprenant en bonne part celles de la commission des maires sur la sécurité, sur l'échec scolaire, la formation professionnelle des jeunes, le cadre de vie, le refus des concentrations d'immigrés, l'animation des communes. *« Il faudrait aller vers une répartition équitable des travailleurs immigrés entre toutes les communes dans le cadre de l'arrêt de l'immigration,* a résumé M. Lajoinie. *D'une façon générale, il importe d'entretenir, d'améliorer les relations entre les gens pour créer une dissuasion populaire contre la délinquance et l'animosité. Il devient plus difficile d'exploiter la peur, le sentiment d'insécurité quand l'isolement des individus diminue. »*

Les communistes souhaitent la *« discussion d'une loi-cadre définissant la déontologie policière »* comme de la justice. Refusant *« le lien d'automaticité étroit entre la peine et la prison »*, M. Lajoinie est aussi favorable au développement de peines de substitution. Au total, une démarche, estime le P.C., qui fonde raisonnablement le *« refus du pessimisme »*.

EDWY PLENEL.

ÉDUCATION

LES RELATIONS ENTRE ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ

« Je reste prêt à négocier » affirme M. Savary au « Grand Jury » de R.T.L.-« le Monde »

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, qui était, dimanche 23 janvier, l'invité du Grand Jury R.T.L.-*le Monde*, a rappelé les deux raisons essentielles pour lesquelles il a fait des propositions sur les relations entre l'enseignement privé et public. *« La première, c'est que la majorité qui a la responsabilité du pays a pris, en se présentant devant les électeurs, un certain nombre d'engagements (...). En second lieu, il y a des problèmes de gestion du système éducatif de ce pays, qui conduisent à rechercher de meilleures méthodes. »* Le ministre, qui affirme rester *« prêt à négocier »*, a notamment insisté sur la question de la *« carte scolaire »*.

Interrogé sur la possibilité de donner aux parents une certaine liberté sur le choix de l'établissement public où ils veulent inscrire leurs enfants, le ministre a indiqué qu'il avait *« demandé à son administration (...) de lui dire quel était le pourcentage dont on pouvait concevoir qu'il soit mis à la disposition des chefs d'établissement pour répartir différemment les enfants qui le souhaiteraient ».* A la rentrée *« un groupe de travail est chargé d'étudier jusqu'où nous pourrons nous engager sur la voie de l'assouplissement sans mettre en péril les grandes décisions de cette rentrée. Cela concerne le système éducatif public ».*

D'ici-là, *« des conversations (...) auront lieu et, suivant l'évolution de ces échanges, je déciderai s'il est convenable de prévoir certaines modifications législatives ou réglementaires »*, a ajouté le ministre en revenant sur la répartition des moyens entre enseignement public et privé. *« Cela n'est ni une menace ni un ultimatum »*, a ajouté M. Savary, en rappelant la volonté du gouvernement de *« convaincre et non de contraindre »*. La formule proposée d'établissement d'intérêt public, a-t-il précisé, *« est de celles que l'on peut discuter »*.

A propos du rapport de M. Louis Legrand sur les collèges, M. Savary a rappelé qu'il était le résultat du travail d'un groupe *« composé de près de soixante personnes »* représentant notamment les enseignants et les parents d'élèves. *« Nous souhaitons faire en sorte que les conditions de rapports entre enseignés et enseignants soient différentes, d'où les propositions même contestées de tutorat, d'où les nouvelles dimensions que nous souhaitons donner à l'éducation de ce pays. »* Certes, *« tout changement est toujours difficile dans quelque communauté que ce soit »*, mais *« il serait fou et vain de vouloir transformer quelque chose sans le concours des enseignants ». « Un des objectifs du rapport Legrand,* a conclu sur ce point le ministre, *est de permettre à chacun de rattraper les retards constatés et de faire en sorte que (...) le maximum de jeunes sortent de l'école avec des diplômes qui leur permettent de s'insérer dans la vie professionnelle et de continuer, ce que nous souhaitons, vers l'enseignement supérieur. »*

M. Savary a déclaré qu'il souhaitait que la nouvelle loi relative aux enseignements du supérieur permette un rapprochement entre les grandes écoles et les universités. *« Il ne faut pas que les écoles aient le monopole de la formation des cadres socio-économiques du pays et que les universités aient le monopole de la formation des enseignants et de la recherche... Je souhaite qu'il y ait démocratisation dans les grandes écoles comme il doit y avoir une professionnalisation accrue dans les universités. Il ne doit pas y avoir de compétition violente entre les unes et les autres, mais l'émulation n'est pas une mauvaise chose, bien au contraire. »*

Evoquant la question du corps unique des enseignants du supérieur, le ministre a précisé qu'il convenait de continuer les discussions. *« Je ne renonce pas,* a-t-il dit, *mais je pense qu'il y a des arguments très forts pour ne pas le mettre en place. »*

Débat radiophonique sur les écoles privées

DES LIEUX OU L'ON APPREND A VIVRE EN JUIF

« Prendre le temps de la réflexion. » Le ton est donné pour cette « table ronde » sur les écoles juives et le plan Savary diffusée dimanche 23 janvier sur les ondes de Radio-Communauté, à Paris. Tous les participants se félicitent du report des négociations. *« Il aurait été difficile,* dit M. Armand Lévy, vice-président du Fonds social juif unifié (F.S.J.U.), *de se maintenir dans le cadre pédagogique, s'il avait fallu subir la pression des échéances politiques. Après la période des éclaircissements, la négociation pourra s'ouvrir dans un climat plus serein. »* Refus de glisser vers la politique, satisfaction de voir reconnues les écoles juives, volonté de préserver leur spécificité, sont les trois thèmes qui reviendront le plus souvent dans la discussion.

Douze mille cinq cents enfants sont actuellement inscrits dans les cinquante écoles juives françaises. Des écoles qui, selon M. Lévy, sont *« la résultante des conditions psychologiques et historiques créées par le génocide* [ce qu'il appelle l'*« identification par réaction »*] *et la conséquence de l'arrivée de la communauté juive d'Afrique du Nord »*. Une chose est sûre, les participants au débat tiennent à préserver ces écoles : *« Ce sont des lieux où l'on apprend à vivre en juif »*, rappelle M. Lévy.

Pas question donc pour Mme Marianne Picard, présidente de l'Association des directeurs d'école, d'accepter la notion d'établissement d'intérêt public. Un *non possumus* que reprend à son compte M. Jacky Kandel, président de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves.

Le 12 janvier, un communiqué commun du F.S.J.U. et du groupe de liaison des écoles juives rejetait les bases du plan Savary. Le 14 janvier, le Conseil représentatif des institutions juives (CRIF) déclarait dans un autre communiqué n'avoir pas été consulté et regrettait une prise de position, à son gré, prématurée. *« Nos querelles doivent rester à l'intérieur de la communauté »*, commente M. Lévy.

Mais, ce soir du 23 janvier, il n'y a guère de fausses notes. Tout reste ouvert. *« Le grand mérite de M. Savary, c'est de refuser la contrainte et de vouloir convaincre »*, dit M. Albert Najman, président des conseils d'administration des écoles juives. Les responsables des écoles juives semblent plutôt optimistes.

G. B.

LE DÉBAT SUR LE CHANGEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les adhérents du SNES s'estiment en état de « légitime défense »

Sur le thème *« Une école pour réussir : ce qui doit changer dans le second degré »*, le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) a organisé à Paris, les 22 et 23 janvier, un « rassemblement national » qui a réuni plusieurs milliers de participants venus de toute la France. Les militants du SNES ont longuement débattu de l'avenir des collèges et des lycées et établi la liste de leurs revendications. Cette réunion s'est terminées par une manifestation qui a rassemblé quelque cinq mille personnes dans un défilé, le dimanche, de la Mutualité à la place de la Bourse.

En organisant deux journées nationales de réflexion et de manifestation, les responsables du SNES voulaient simultanément réunir *« les assises nationales des formations technologiques »*, engager une action pour promouvoir les enseignements artistiques et, surtout, débattre des perspectives de changement dans les collèges et les lycées. Mais c'est en fait les conclusions du rapport de M. Louis Legrand « Pour un collège démocratique » (*le Monde* du 7 janvier) qui ont mobilisé l'attention du plus grand nombre de participants.

La moitié des militants avaient choisi d'en discuter dans les ateliers du samedi après-midi. Ils ont énuméré les raisons de leur mécontentement. Plusieurs syndiqués ont même reproché à leur direction nationale de ne pas s'en faire suffisamment l'écho auprès du ministère de l'éducation nationale. Les militants ont dénoncé le *« manque de moyens »*, le *« redéploiement »* et les *« suppressions de postes »* ; certains ont demandé *« l'annulation des circulaires préparant la rentrée 1983 »* qui *« aggravent leurs conditions de travail »*. Ils ont critiqué les critères qui président au choix des *« zones prioritaires »* car ceux-ci ne sont *« ni scientifiques ni sociaux mais seulement pédagogiques »*.

Beaucoup de syndiqués se sont avoués déçus par la politique du ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary. Ils ont estimé que l'effet des *« aspects positifs »* était occulté par le nombre des revendications insatisfaites. Un représentant de la C.G.T., qui énumérait dans un « carrefour » les *« acquis des travailleurs »* depuis le 10 mai 81, a été interrompu : *« Ce n'est pas le sujet. »*

Lors du meeting qui a précédé la manifestation (1), il suffisait que le nom de M. Louis Legrand soit prononcé pour déclencher les sifflets. Le président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), M. Jean Andrieu, a été hué encore plus vivement quand il a affirmé que *« les rapports Soubré, Prost (2) et Legrand ont recueilli pour l'essentiel l'approbation de la F.C.P.E. ». « Il faut que chacun accepte de payer le prix, c'est-à-dire le prix du changement »*, a-t-il ajouté avant de demander à l'école de *« renoncer à un élitisme prétentieux »* qui produit, chaque année, *« des laissés pour compte »*.

« Non au rapport Legrand »

En revanche, le secrétaire général du SNES, M. Gérard Alaphilippe, a été longuement acclamé par les adhérents de son syndicat quand il a affirmé : *« Nous regrettons que le chargé de mission sur les collèges n'ait pas eu le souci de faire adhérer la masse des enseignants aux changements nécessaires. En avançant, à titre personnel, d'inadmissibles propositions qui auraient pour résultat d'aggraver les conditions de travail déjà difficiles du corps enseignant, il a ajouté à un mécontentement profond et créé un mouvement de légitime défense dont nous sommes les premiers à regretter qu'il ait parfois conduit à la remise en cause de changements cependant indispensables pour mettre fin à une situation que, depuis des années, les enseignants des collèges jugent insupportable. »*

C'est en criant *« Non au rapport Legrand »*, ou *« Rénover les collèges, oui ; sur le dos des professeurs, non »*, que les participants ont ensuite manifesté dans Paris. — N. G.

(1) Au cours de ce meeting, ont pris la parole : les représentants des partis politiques de gauche, de la C.G.T., de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL), de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup).

(2) M. Luc Soubré est l'auteur d'un rapport intitulé « Décentralisation et démocratisation des institutions scolaires » et M. Antoine Prost est chargé d'une mission de réflexion sur les lycées.

RELIGION

A NOTRE-DAME DE PARIS

« Ce fut une grave faute de supprimer le catéchisme » déclare le cardinal Ratzinger

Invité récemment à prononcer une conférence à Lyon puis à Paris par NN. SS. Albert Decourtray et Jean-Marie Lustiger, le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office), a fait un plaidoyer pour le catéchisme romain traditionnel qui ne manquera pas de rallumer la polémique sur la catéchèse en France.

Décrivant *« la crise de la catéchèse »*, le nouveau responsable de l'ancien Saint-Office n'hésite pas à déclarer : *« Ce fut une première et grave faute de supprimer le catéchisme et de déclarer « dépassé » le genre même du catéchisme. Certes, le catéchisme comme livre n'est devenu usuel qu'au temps de la Réforme ; mais la transmission de la foi, comme structure fondamentale née de la logique de la foi, est aussi ancienne que le catéchuménat, c'est-à-dire que l'Eglise elle-même. Elle découle de la nature même de sa mission et on ne peut donc y renoncer. »*

S'en prenant ensuite à *« l'évolution générale de l'enseignement et de la pédagogie, qui se caractérise elle-même par une hypertrophie de la méthode, en comparaison du contenu des diverses discipline »*, le cardinal Ratzinger fait observer que *« l'offre se règle sur la demande : c'est ainsi que sont définies les voies de la catéchèse nouvelle dans le débat sur le catéchisme hollandais »*, pour conclure *« qu'on n'a plus le courage de présenter la foi comme un tout organique en soi, mais seulement comme des reflets choisis d'expériences anthropologiques partielles, reposant en dernière analyse sur une certaine défiance à l'égard de la totalité. Il s'explique par une crise de la foi, mieux : de la foi commune à l'Eglise de tous les temps. Il en résultait que la catéchèse omettait généralement le dogme et qu'on essayait de reconstruire la foi à partir de la Bible directement. »*

La solution proposée par le cardinal *« pour surmonter la crise »* est fort simple. Il faut revenir à la structure catéchétique sur laquelle repose le catéchisme du concile de Trente, et notamment les quatre pièces maîtresses *« indispensables à la foi et à l'Eglise que sont : le Symbole des Apôtres, les Sacrements, le Décalogue, la Prière du Seigneur. Ces quatres pièces classiques et maîtresses de la catéchèse ont servi pendant des siècles comme dispositif et résumé de l'enseignement catéchétique ; ils ont aussi ouvert l'accès à la Bible comme à la vie de l'Eglise. Nous venons de dire qu'elles correspondent aux dimensions de l'existence chrétienne. C'est ce qu'affirme le catéchisme romain, en disant qu'on y trouve ce que le chrétien doit croire (Symbole), espérer (Notre Père), faire (Décalogue), et dans quel espace vital il doit l'accomplir (sacrements et Eglise) ».*

Le préfet de la congrégation romaine termine son exposé en développant quelques griefs contre la *« nouvelle catéchèse »*. D'abord, il y voit une perte de foi dans le Dieu créateur et une marginalisation de la doctrine de la création ; ensuite, il regrette l'élimination de la catéchèse du Décalogue *« en tant que loi »*, au profit des Béatitudes.

Enfin, le cardinal Ratzinger considère que *« la grande misère de la catéchèse nouvelle, consiste, en définitive, en ceci : on a tout bonnement oublié de distinguer le « texte » de son « commentaire ». Le « texte », c'est-à-dire le contenu proprement dit de ce qu'il faut annoncer, se dilue de plus en plus dans son commentaire ; mais le commentaire n'a alors plus rien à commenter, il est devenu sa propre mesure, et perd, du même coup, son sérieux. Je suis d'avis que la distinction faite par le catéchisme romain entre le texte de base et les textes parlés ou écrits de sa transmission n'est pas une voie possible parmi d'autres : elle appartient à l'essence de la catéchèse ».*

FAITS ET JUGEMENTS

Des basques espagnols remis en liberté

Bayonne. — Les quatre militants présumés de l'ETA politico-militaire huitième assemblée, arrêtés en même temps qu'un membre présumé des commandos autonomes anti-capitalistes et qu'une Française (*le Monde* du 22 janvier), ont été remis en liberté mais placés sous contrôle judiciaire.

Un cinquième militant avait été appréhendé à Bayonne : Candido Ostolaza Eizaguirre, alias « Belza », trente-trois ans, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt en date du 13 mai 1982 lancé contre lui par le parquet de Bayonne après la découverte en avril d'un stock d'armes et de munitions dans un appartement de Bayonne. Au moment de la perquisition, il avait réussi à prendre la fuite. Candido Ostolaza Eizaguirre a été inculpé de détention d'armes et de munitions de première catégorie, d'engins explosifs, d'usage et recel de faux documents administratifs, et placé sous mandat de dépôt.

C'est un nouveau coup porté à l'ETA politico-militaire huitième assemblée, qui poursuit la lutte armée avec une cinquantaine de militants. La septième assemblée a accepté les propositions des autorités espagnoles. La huitième assemblée est privée de toute représentation politique et, ce dernier mois, elle a essuyé un échec avec la libération par la police espagnole de l'industriel Saturnino Orbegozo. Un de ses deux geôliers arrêtés est le frère d'un des réfugiés appréhendés mercredi à Saint-Jean-de-Luz. — *(Corresp.)*

● *Arrestation de onze trafiquants de drogue.* — Onze personnes qui avait en leur possession 60 grammes d'héroïne pure et 150 grammes de haschisch ont été arrêtées au cours de la semaine dernière à Annemasse (Haute-Savoie) et écrouées. Plusieurs de ces personnes étaient recherchées par la police après un hold-up commis, mardi 4 janvier, à Bellegarde-sur-Valserine (Ain). Avec le butin — 70 000 francs environ, — les malfaiteurs s'étaient procurés de la drogue qu'ils écoulaient le long de la frontière franco-suisse. — *(Corresp.)*

● *Christiane Pornet condamnée à six ans de réclusion.* — La cour d'assises des Yvelines à Versailles, après plus de deux heures de délibération, a condamné à six ans de réclusion criminelle Christiane Pornet, vingt-six ans, qui avait tué le 29 octobre 1980, à Fontenay-le-Fleury (Yvelines), son amant Mauricien de quinze coups de couteau (*le Monde* du 18 janvier). M. André Gasperi, avocat général, avait requis une peine *« relative sans sévérité »* de sept à huit ans de réclusion. Fille d'un ancien brigadier-chef de la police, la jeune femme avait tué le Ismaël Issopjee, beau-frère de son mari, que le ménage hébergeait en attendant qu'il trouve du travail en France. Dans sa plaidoirie, Me Charles Libman a fait ressortir que sa cliente *« était soignée par des psychiatres depuis l'âge de douze ans et avait absorbé trente milligrammes de valium avant le drame ».*

● *Incendie au théâtre de Lons-le-Saunier.* — Le théâtre municipal de Lons-le-Saunier (Jura) et la salle des fêtes attenante ont été partiellement détruits, le dimanche 23 janvier, dans la matinée, par un incendie. Le feu, qui a pris vers 9 heures dans un local à poubelles, a rapidement envahi les quatre niveaux du bâtiment — dont l'élégante façade est classée monument historique — causé l'effondrement de la toiture du théâtre et ravagé la salle des fêtes. Les dégâts s'élèveraient à une dizaine de millions de francs. *Un mégot pourrait être à l'origine du sinistre.*

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Du blanc aux revers

Du blanc en trompe-l'œil, – cols, parements et revers, – illumine les tailleurs et les robes strictes de printemps en haute couture et s'inscrit, d'emblée, comme une des tendances fortes de la saison.

Gérard Pipart, chez *Nina Ricci,* interprète ces thèmes en tailleurs pincés à la taille, gansés de rouge ou de marine sur du blanc. La coiffure turban drapée autour de la tête et ornée d'un pompon de plumes d'autruche au front équilibre les ensembles de vestes et pantalons de marins en lainage comme des robes floues, un peu « années folles », en soie légère : marinières blousant aux hanches sur des robes à taille basse et jupes plissées, ravissantes en mousseline imprimée de fleurs en semis serré.

Pierre Cardin accorde ses violons d'homme-orchestre, menant de front des activités multiples, avec l'ouverture de Maxim's à Pékin, en mai complétée d'une « foire » des diverses productions portant son nom au-delà des frontières.

Ses modèles chocs s'allongent en une charmante silhouette taille haute, contrastant le petit spencer à col corolle de piqué blanc avec une jupe tube au mollet de flanelle blanche verticalement rayée. Un mini-canotier de paille, basculé sur le front, complète ce genre de tenue très printemps parisien.

Ligne près du corps chez *Jean-Louis Scherrer,* très en verve, qui joue des effets de géométrie variable par les oppositions de noir et de marine avec le blanc. Ainsi de grande revers en *ailerons de squale de satin noir* brillent-ils sur les manteaux, robes ou pyjamas blancs, ceinturés à la taille de vernis noir mais sans raideur.

Curieuse idée de *Torrente :* la robe à effet chasuble, courte ou longue, qui emprisonne le corps, les bras sortant de manches en forme d'entonnoir. Heureusement qu'elle n'oublie pas les tailleurs de toile de lin noirs à boutonnage simple et carrure épaulée que vient chercher ici Mme François Mitterrand et les robes à danser courtes en soie plissée irisée.

Christian Lacroix s'affirme chez *Jean Patou* avec une collection à ampleur « bulle » glissant le long d'une jupe tube, mettant en valeur soit les épaules soit les hanches. C'est particulièrement joli en modèle du soir.

N. MONT-SERVAN

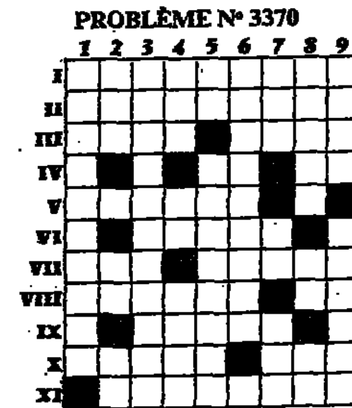


★ *Croquis de Marcq.*

CHRISTIAN DIOR : robe épaulée en fil à fil de laine gris, avec un empiècement de percale blanche de Bache en trompe-l'œil, taille marquée d'un corselet et jupe droite au mollet. Le bob de marin, blanc gansé de marine, est un thème favori de Marc Bohan.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3370



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui donne la vie. – II. Qui aurait besoin d'être regonflé. – III. Blé dont le battage n'a pas séparé les balles. Quand elle est fine on ne perd rien. – IV. Feu du ciel. Abréviation marquant le début d'une révolution. – V. N'est ni de la soupe ni du rata. – VI. Faire l'appel. – VII. Donna des fleurs à un poète. Évoque une belle taille. – VIII. Parfois mis en vitrine. Difficulté. – IX. Prouvent qu'il y a eu de grandes dépenses. – X. Peut se mettre en boule. Pas neuf. – XI. Peuvent marcher avec des béquilles.

VERTICALEMENT

1. Était impatiemment attendu par celui qui voulait sa salade. – 2. Sans bavures. Ne croit pas (épelé). Fait souvent un pli. – 3. Peut s'attaquer aux vierges. – 4. Possessif. Vieille ville. Traité comme du lin (inversé). – 5. Article. N'est pas chiche quand il est grand. – 6. Pour faire un tour, il ne lui faut qu'une minute. – 7. Est parfois enfermée dans un château. Note. Pas aléatoire. – 8. Ville de France. Coule en Italie. Pronom. – 9. Bien vrai. Ne sont pas des cérémonies bien catholiques quand elles sont noires.

Solution du problème n° 3369

Horizontalement

I. Opiomane. Latude. – II. Ravaudeuse. Ut. – III. Étés. Marivauder. – IV. IR. Itinéraire. – V. Lissent. Di. Ré. – VI. Léa. Ni. Cannes. – VII. Trisser. Azur. – VIII. Karatés. OZ. Fil. – IX. Fin. Ri. Griffe. – X. AL. Liants. Saisi. – XI. Volant. Et. Mixer. – XII. Assigna. Ébène. – XIII. Un. Seo. Dan. En. – XIV. Cornard. Mètre. – XV. Sasse. Se. Ou.

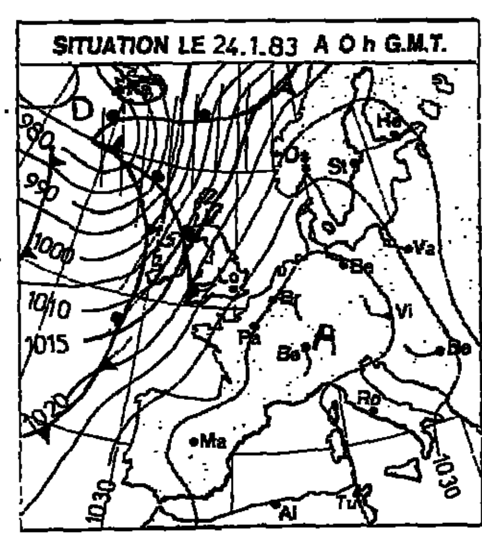
Verticalement

1. Oreille. Faveurs. – 2. Patrie. Kilo. – 3. Ive. Satan. La. Cs. – 4. Oasis. RR. Lassos. – 5. Mu. Ténia. Insère. – 6. Administration. – 7. Néant. Sein. As. – 8. Eure. Ces. Tendre. – 9. Sirdar. Gstaad. – 10. Levain. Or. – 11. Ai. Nazisme. Mu. – 12. Tournez. Faible. – 13. De. Suffixe. Té. – 14. Due. Ricsener. – 15. Étrier. Irénée.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24.1.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25.1 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le lundi 24 janvier à 0 heure et le mardi 25 janvier à minuit.

Les hautes pressions de l'Europe occidentale se décalent vers l'Est. Le régime perturbé océanique qui circule des Açores aux îles britanniques, débordera sur nos régions du Nord-Ouest où un temps plus doux s'établira en cours de journée.

Mardi, sur les régions proches de la Manche, dès le matin ciel nuageux et petites pluies ou bruines. Pluies plus marquées en Bretagne. Il fera de 3 à 5 degrés. De l'Aquitaine au nord-ouest du Massif Central à la Champagne, ciel passagèrement nuageux et températures entre 0 et 3 degrés. Quelques bancs de brouillards givrants encore entre la région lyonnaise, le nord des Alpes, le Jura et l'Alsace. Ailleurs, c'est-à-dire sur les régions méridionales, environ 0 degré et un ciel dégagé.

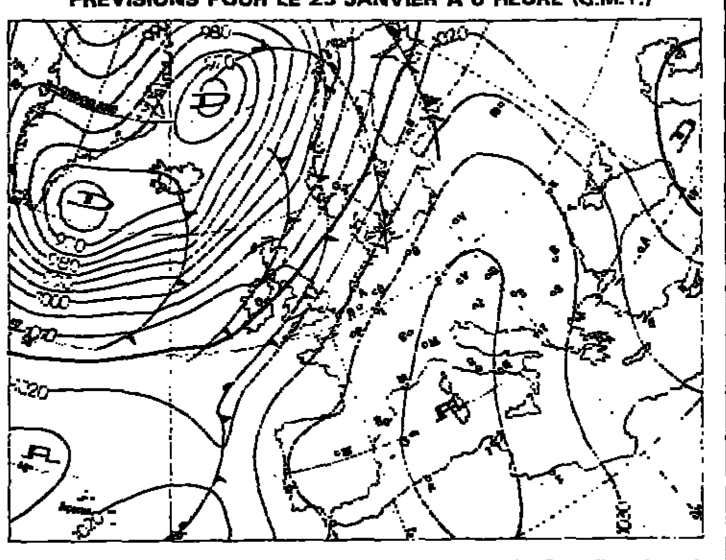
Au cours de la journée, sur la moitié sud, du soleil et des températures très agréables, 7 à 10 degrés. Sur la moitié nord, avec un vent de sud-ouest modéré, ciel couvert et pluie gagnant progressivement vers l'est. Le soir, seule l'Alsace sera épargnée. Les températures dans cette zone de temps doux seront de 7 à 8 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 24 janvier à 7 heures, de 1034,0 millibars, soit 775,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24 janvier) :

Ajaccio, 13 et 2 ; Biarritz, 16 et 7 ; Bordeaux, 13 et 2 ; Bourges, 7 et – 4 ; Brest, 5 et 3 ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 6 et 2 ; Clermont-Ferrand, 10 et – 5 ; Dijon, – 1 et – 4 ; Grenoble, 7 et – 4 ; Lille, 4 et – 1 ; Lyon, – 1 et – 5 ; Marseille-Marignane, 11 et – 2 ; Nancy, 0 et –4 ; Nantes, 9 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 7 et – 4 ; Pau, 19 et 1 ; Perpignan, 12 et 1 ; Rennes, 5 et – 1 ; Strasbourg, 0 et – 2 ; Tours, 8 et – 2 ; Toulouse, 13 et – 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

PRÉVISIONS POUR LE 25 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 2 degrés ; Amsterdam, 5 et – 1 ; Athènes, 13 et 4 ; Berlin, 5 et 2 ; Bonn, 7 et – 2 ; Bruxelles, 5 et 0 ; Le Caire, 16 et 10 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 6 et 2 ; Dakar, 30 et 18 ; Djerba, 13 et 7 ; Genève, 4 et 0 ; Jérusalem, 4 et 4 ; Lisbonne, 14 et 9 ; Londres, 7 et 0 ; Luxembourg, 4 et – 5 ; Madrid, 12 et – 5 ; Moscou, – 8 et – 14 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, 5 et 5 ; Palma-de-Majorque, 15 et 0 ; Rome, 14 et 0 ; Stockholm, 6 et – 3 ; Tozeur, 13 et 3 ; Tunis, 15 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

BIBLIOGRAPHIE

ROUEN EN PHOTOS. – Guy Pessiot a entrepris de raconter l'histoire de Rouen en photos. Ce deuxième volume couvre la période de 1900 à 1939 ; d'autres suivront. Huit cents clichés – cartes postales, photographies d'amateurs... – sont ici rassemblés et précisément commentés.

★ Tirage limité ; prix spécial de souscription de 215 F. Éditions du P'tit Normand, 4, rue de l'École, 76 000 Rouen.

DISTINCTIONS

LE CHATEAU DE NEUVILLE. – Le château de Neuville à Gambais, dans les Yvelines, a été retenu par le jury de « chefs-d'œuvre en péril » et a été primé dans la catégorie « château classiques ». La restauration de ce château est l'œuvre d'une famille entière, toutes les générations ayant participé à cette entreprise.

Le château de Neuville est ouvert au public pour des manifestations artistiques, les organisateurs de séminaires, visites scolaires, etc.

★ Tél. : le 487-02-70 à Gambais.

DOCUMENTATION

L'HISTOIRE DE LA RADIO. – Le premier numéro des *Cahiers d'histoire de la radiodiffusion* est paru. Publié par le comité d'histoire de la radio, présidé par M. Jean Valvel, cette revue présente des articles synthétiques sur de nombreux aspects de la radio (Radio-Cité, les jeunes, les diverses expériences radiophoniques...). On y trouve également un historique de la législation française concernant la radio, le début d'une biographie inédite des « gens de radio » et une bibliographie commentée de la radio.

★ « Cahiers d'histoire de la radiodiffusion », 35, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, le numéro : 20 F. Abonnement (quatre numéros par an) : 75 F.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

GUIDE NERET DES CARRIÈRES 1983. – La vingt-huitième édition du *Guide Néret des carrières* vient de paraître. Plus de 400 métiers recensés à l'index, les adresses utiles, une information actualisée, un guide des études et une encyclopédie des emplois.

★ 376 pages, 81 F. En librairie et aux Éditions et Guides Néret, 23, rue de Chabrol, 75010-Paris.

STAGES

LA VOIX. – Des conseillers techniques et pédagogiques de la direction régionale du temps libre, jeunesse et sports d'Ile-de-France organisent, du 4 au 13 février 1983, un stage qui a pour thème la voix. Son objectif est de permettre un approfondissement de la technique et de la maîtrise vocales, tant de la voix parlée que de la voix chantée, grâce à de nombreux exercices individuels et collectifs. Coût du stage : 610 F.

★Tél. : 584-12-05, poste 532.

VIE QUOTIDIENNE

DÉMÉNAGEMENTS PLUS SURS. – M. Jean-Claude Huet, président de la chambre syndicale des entreprises de déménagements et garde-meubles de France a présenté à la presse, la « charte du label professionnel » que vont signer ses adhérents. Cette charte apporte, dit-il, *« une sécurité nouvelle de bonne exécution des opérations de déménagement et de garde-meubles »*.

En s'adressant à un professionnel signataire de la charte, le client est assuré : d'obtenir une information préalable complète ; un service de qualité ; la garantie du règlement des litiges.

★ Chambre syndicale des entreprises de déménagements et garde-meubles de France, 49-51, rue d'Alleray, 75015 Paris. Tél. : 533-51-24.

VIE SOCIALE

L'EXPRESSION DES SALARIÉS. – Le Centre associatif de données (C.A.D.) vient de mettre au point un dossier sur l'Expression des salariés. Il fait partie de la collection *« Dossiers d'autoconsultation sur microfiches »* du C.A.D., outil permettant de disposer facilement d'informations classées selon différentes rubriques : données générales, données d'entreprises, positions patronales et syndicales, aspects à l'étranger, bibliographie.

★ C.A.D. – 59, boulevard Exelmans, 75781 Paris Cedex 16. Tél. : 651-46-23.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 23 janvier :

DES DÉCRETS

● Relatif aux contrats de plan entre l'État et les collectivités territoriales ou des personnes morales autres que les entreprises publiques et privées.

● Relatif à la composition et au *fonctionnement* des conseils consultatifs de la région de Corse.

UN ARRÊTÉ

● Modifiant un précédent arrêté fixant les cotisations sociales d'origine légale afférentes à l'emploi des apprentis *relevant du régime de protection sociale agricole.*

P.T.T.

LE « GUIDE DU CONTACT » EN 56 PAGES

Les P.T.T., on croit connaître « *des hommes qui relient les hommes* » grâce au courrier et au téléphone. Mais la poste, c'est aussi tout autre chose qu'on ignore trop souvent : grâce à la poste, on peut placer ses économies, envoyer de l'argent de Romorantin à Ouagadougou, s'assurer sur la vie, transmettre instantanément un document à l'autre bout de la planète, appeler au secours, et même écrire au Père Noël, qui répond à toutes les lettres comportant une adresse complète.

Naissance, mariage, retraite, travail, déménagement, vacances, fêtes : il est en vérité peu d'événements heureux ou moins heureux de la vie qui échappent aux attentions de cette grande maison. Pour le mieux faire savoir, les services de M. Louis Mexandeau viennent d'éditer un « *Guide du contact* » qui, en 56 pages, accumule les informations pratiques permettant un bon usage de la poste, des services financiers et des télécommunications. Tiré à 3,2 millions d'exemplaires, ce guide sera disponible dans tous les bureaux de poste, agences de télécommunications et téléboutiques, à partir du 20 janvier.

D'autre part, le ministre des P.T.T. édite une publication mensuelle « grand public », *Messages des P.T.T.*, disponible elle aussi dans les bureaux de poste, agences des télécommunications et téléboutiques. Veiller « *à ce que le guichet ne soit pas une ligne de démarcation au-dessus de laquelle on s'interpelle sans se comprendre est l'une des ambitions de ce nouvel organe* ».

PARIS EN VISITES

MERCREDI 26 JANVIER

« L'île de la Cité », 14 h 30, 10, rue du Cloître, Mme Duhesme.

« Notre-Dame-de-Paris », 15 heures, portail central, Mlle Brossais.

« La Mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Serres.

« Crypte de Notre-Dame », 15 heures, entrée parvis, M. Guillier (*Caisse nationale des monuments historiques*).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Fantin-Latour », 15 h 15, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« Fantin-Latour », 17 h 30, Grand Palais (M. Bouchard).

« Les primitifs français », 12 h 30, Musée du Louvre (Mme Caneri).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Mabillon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La peinture italienne de Léonard de Vinci au Caravage », 15 heures, musée du Louvre, porte Denon (P.-Y. Jaslet).

« Les plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« La Ruche », 14 h 30, métro Convention (Paris pittoresque et insolite).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, sortie du métro, côté place Lobau (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porte Denon (Tourisme culturel).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 2, rue Mabillon (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

12 h 30, 7, rue de la Bienfaisance, M. J.-P. Bobichon : « Face à la situation actuelle, des hommes, des femmes, des chrétiens s'interrogent ».

15 heures et 17 heures, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Franz Hals et le portrait hollandais ».

19 h 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Père H. Biondi : « Chaire Teilhard de Chardin » (Université populaire de Paris).

20 h 30, 39, rue François-Arago : « Une école nouvelle, en Autriche, pratiquant l'autogestion ».

20 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Y. Diénal : « Bisexualité de l'esprit ».

THÉATRE

« L'OPÉRA DE SMYRNE », de Goldoni, à Antony

Un réveil froid après le Bal

A Venise, du vivant de Goldoni, le théâtre le plus aimé du public n'est pas la commedia dell'arte, mais l'opéra-bouffe et d'autres formes de spectacle musical, chanté.

Carlo Goldoni a écrit près de cent œuvres musicales, souvent avec le même compositeur, Baldassare Galupi, et cette production allait susciter l'opéra-comique vénitien.

Néanmoins Goldoni, qui déjà luttait contre les libertés et les prérogatives des acteurs de la commedia dell'arte, *s'impatientait plus encore* de l'empire des chanteuses et chanteurs d'opéra, aussi bien dans la conduite de la représentation que dans les hasards de la vie courante, hors scène.

L'Imprésario de Smyrne, représenté à Venise en 1759, constitue une manière de vengeance contre le *vedettariat et* les exigences des chanteurs d'opéra. Vengeance à vrai dire de peu d'envergure. Goldoni, tout au long de cette pièce, ressasse les démêlés de trois cantatrices qui, à l'heure de la distribution, font des pieds et des mains pour décrocher le *premier rôle – et ce jeu de scène est* drôle une fois, mais pas dix. Méchancetés aussi sur l'âge des artistes vieillissantes, sur leur amour-propre lorsque le directeur du théâtre propose les cachets respectifs...

La petite guerre que mène Goldoni, assez mesquine, répétitive, donnerait une œuvrette étroite si l'auteur n'alimentait sa comédie, comme d'habitude, par des informa*tions précises et très vivantes, ici sur* la vie des acteurs, par des croquis rapides et profonds de tels caractères, de telles frictions de société, et tout simplement par l'allant, la chaleur, de son imagination.

Et lorsque les lampes s'allument, à Antony, sur le Théâtre du Campagnol qui propose une mise en scène de cet *Impresario de Smyrne* (rebaptisé *l'Opéra de Smyrne)*, lorsque nous découvrons le décor assez joli – les roulottes de la troupe en tournée, arrêtées sur une petite place, – lorsque nous voyons les comédiens *du Campagnol traverser avec grâce* la scène en chantonnant, nous nous disons que la mise en scène et le jeu vont nous faire toucher la diversité des propos de Goldoni.

Hélas ! tout s'effondre dès que les acteurs du Campagnol ouvrent la bouche, et le sentiment de désastre se prolongera jusqu'à la fin. Criaillerie incessante, voix perchées de perroquets qui confisquent toute crédibilité, toute portée, aux paroles dites, grimaces excessives, d'un à-côté et d'une gaucherie stupéfiants, non-sens des mimiques, des déplacements, et pour tout dire réduction systématique de cette comédie à une singerie mécanique balourde, à un sinistre radotage : les bras vous en tombent, vous n'en croyez pas vos yeux *et vos oreilles, vous vous dites* que ces actrices et ces acteurs n'ont jamais pratiqué *ni* même jamais vu du théâtre, et vous êtes pris de vertige lorsque vous apprenez que cette « troupe », à la suite de son triomphe dans son précédent spectacle (muet), *le Bal*, a été promue au rang de centre dramatique national.

Attendons sagement la prochaine réalisation du Théâtre du Campagnol, attendons de voir si cette troupe est plus ou moins capable de jouer la comédie, si actrices et acteurs ont plus ou moins l'idée de ce qu'est l'art du théâtre.

MICHEL COURNOT.

★ Centre technique d'Antony, 20 h 30.

■ Le syndicat national des professionnels du théâtre et de l'action culturelle (SYNPTAL-C.G.T.) a déposé, pour *le 28 janvier* et *le 4 février*, deux préavis de grève qui touchent les théâtres nationaux (Opéra, Comédie-Française, Odéon, Chaillot, T.E.P., Théâtre national de Strasbourg).

La représentation de *La Bohème*, qui devait avoir lieu le 28 janvier à l'Opéra, est reportée au 30 janvier à 19 h 30.

CINÉMA

« DARK CRYSTAL », Grand Prix du Festival d'Avoriaz

Le gentil monstre Fizzgig

La doudoune sanguinolente, les traits tirés et les fesses endolories, les 1 200 festivaliers, *réunis du 15 au 22 janvier* à Avoriaz en Haute-Savoie, ont assisté pantois, samedi, sur le coup de 10 h 30, à la présentation d'un palmarès pléthorique : six films *ont été primés sur dix-neuf* en compétition (*le Monde* daté 16 et 17 janvier).

Autant dire que la onzième édition du Festival international *du film fantastique a rassemblé* de nombreux et bons films. Le Grand Prix est tout naturellement revenu à *Dark Crystal*, le petit chef-d'œuvre concocté depuis plus de cinq ans par Jim Henson, le grand manitou du *Muppet Show*. Un scénario tranquille*ment original, des poupées tan*tôt animées, tantôt habitées par d'excellents acteurs et mimes, superproduction de 26 millions de dollars, on savait, avant que commence le Festival, que le jury, présidé par George Miller (l'affreux papa du génial *Mad Max I, puis II, puis III certaine*ment), n'aurait pas le choix. *Dark Crystal* est un Grand Prix en béton, indiscutable. Les parents doivent savoir qu'un petit animal, *boule de poil au gosier vaginal* serti de quenottes acérées, le gentil monstre Fizzgig, s'apprête à remplacer E. T. dans l'armoire aux joujoux. Sortie nationale le *23 mars prochain*.

Est-ce parce qu'on leur a « volé » le Grand Prix que les quatorze jurés du Festival ont distribué autant de récom*penses ? Toujours est-il que si le Dernier Combat*, premier film d'un jeune réalisateur français de vingt-deux ans, Luc Besson, usant avec force et poésie du *noir et blanc à la mesure de ses* moyens, mérite bien le Prix spécial du jury – et celui de la critique cinématographique – *Battletruck*, le camion de la mort, *film néo-zélandais pompé allé*grement sur *Mad Max II*, aurait, lui, mérité qu'on le laisse tomber aux oubliettes des salles obs*cures*.

On a aussi inventé un Prix du suspense pour saluer la performance d'Anny Duperey dans *le Démon dans l'île*, le dernier film de Francis Leroi. Il est mené comme un téléfilm honnête qui distille çà et là de sanglantes horreurs. Cocorico ! Le cinéma français connaît enfin l'orthographe d'hémoglobine... Et *puis*, un Prix de la meilleure interprétation féminine pour Barbara Hershey, l'héroïne de *l'Emprise* (The Entity). Ce film de Sidney Furie, le *réalisateur du premier film* « Pédé cuir », *The Leather Boys*, en 1964, et de *Lady Sings the Blues*, avec Diana Ross, aurait mérité mieux que l'antenne d'or *décernée par Antenne 2*.

Les exclus de ce palmarès bien trop long, une longueur qui risque d'affadir la valeur de récompenses qui commençaient à *peser d'un bon poids sur le public* – un Grand Prix multiplie de cinq à dix fois l'audience d'un film – sont quelques-uns qui n'auraient pas volé une citation. *Endangered Species*, d'Alan Rudolph, et l'humour irrésistible de Robert Urich, *Android*, premier film d'Aaron Lipstadt, et l'excellente prestation de Klaus Kinski, pour une fois tout à fait *supportable*, et de Don Opper, robot qui a fait tourné les cœurs des jeunes festivalières. *House of the Long Shadows*, enfin, dans un style très « Hammer » qui rassemble un fantastique Vincent Price, en*touré* de Christopher Lee, Peter Cushing et John Carradine. Un carré d'as à l'humour tellement *british* qu'il ne parvient pas, c'est dommage, à faire oublier que le *Channel sépare l'Angleterre de* la France.

OLIVIER SCHMITT.

Archéologie et urbanisme

(Suite de la première page.)

L'aspect le plus spectaculaire du grand projet élaboré par la municipalité de Rome est évidemmment la partie archéologique. Tout a commencé en 1979 avec la constatation, faite par le surintendant à l'archéologie, M. La Regina, des ravages causés par les gaz d'échappement et de chauffage. *De là les premières* initiatives : certaines colonnes furent « emballées », l'arc de Constantin enfermé sous un gigantesque échafaudage et ses monuments soumis à des traitements particuliers pour sauver les marbres.

En même temps était fermée à la circulation la Via del Foro Romano qui serpente entre les temples de Saturne et de Vespasien, traversant celui de la Concorde. *Enfin*, toute une partie du Colisée fut soustraite aux vibrations et à la pollution grâce à la fermeture partielle de la rue qui le contourne.

Aujourd'hui, il s'agit de poursuivre le travail commencé. Mais il est vain de vouloir préserver sans supprimer les causes des dommages. D'où le projet de *M. La Regina* de rénover la « zone monumentale réservée », telle qu'elle a été fixée en 1887, dans le secteur sud de la ville (la partie de Rome qui s'étend du Capitole aux murs Auréliens et incluant des portions de la Via Apia et de la Via Latina), mais aussi de repenser l'ensemble du site archéologique, *en* dégageant les cinq *fori* encore partiellement enfouis.

Ceux-ci se trouvent en *fait* dans la zone que Mussolini, dans son délire, avait fait aplanir pour voir le Colisée de son balcon. Assurément, le Duce n'eut pas un grand respect des ruines des *fori* de César, Auguste ou Trajan, qu'il fit disparaître sous sa Via dei Fori Imperiali. Mais, du moins, c'est, paradoxalement, grâce *à lui que, cinquante ans plus tard*, la surintendance à l'archéologie de Rome peut, sans autres problèmes à résoudre que ceux de la circulation, les ramener au jour. Mussolini fit en effet raser les quartiers populeux de la Rome de la Renaissance qui s'étaient édifiés dans cette zone : une opération d'expulsion massive *qui, aujourd'hui, avec les lois sur les* immeubles et les droits reconnus aux locataires, serait impensable...

Mémoire d'une ville

Que permettront de découvrir les travaux, qui commencent en mars, et dont les Romains et les touristes pourront suivre *le déroulement* grâce à des passerelles lancées au-dessus des *chantiers ? Dès leur première* phase, avec les fouilles sur le forum de Trajan, on peut s'attendre à des découvertes d'importance, souligne M. La Regina. Ce forum fut, en effet, bâti par Appolodorus de Damas, *le* « Michel-Ange » de ce début du deuxième siècle de *notre ère*, *que* Trajan avait fait venir pour construire *à sa gloire temples*, *bibliothèques* et marchés.

Le forum de Trajan fait partie de l'ensemble des cinq *fori* communiquant entre eux, *dont* le premier fut celui de César qui, revenu de Galilée (*cinquante-quatre ans avant* Jésus-Christ) avec son riche butin, décida de doter Rome de monuments dignes du prestige de l'Empire. Son forum ne fut pas une place populaire mais une construction de marbre. Puis ce fut Auguste qui, à son tour, fit construire un autre forum dont *Pline* dira que c'était l'une des plus belles *choses du monde*. Enfin, Trajan fit édifier le forum le plus vaste et le plus richement décoré, dont témoigne la colonne Trajane. Les deux autres *fori* à découvrir sont celui de Nerva et le forum de la Paix.

Pour M. La Regina, il est particulièrement intéressant d'avoir sous les yeux toute une aire parsemée de noyaux architecturaux post-classiques. *« Découvrir des ruines, ce n'est pas seulement dégager des bases de colonnes, c'est aussi essayer de comprendre une époque, essayer de reconstituer la conception urbaine qui fut la sienne, c'est enfin rechercher des informations historiques. »*

Les fouilles entreprises permettront peut-être aussi de remonter plus loin : des restes d'un marché existent sous le forum de la Paix, et sous celui d'Auguste se trouverait une nécropole datant de l'âge du fer. L'objectif poursuivi par M. La Regina et son équipe, c'est rétablir une *continuité dans le temps* (cette assimilation de la Rome antique par celle de la Renaissance qui s'est opérée au cours de l'histoire, et que les grands desseins de Mussolini ont interrompue. Mais c'est aussi reconstituer ces grands itinéraires qui innervaient Rome, comme la Via Sacra, celle des « triomphes ». En d'autres termes, *réveiller la mémoire de la ville, c'est-à-dire faire resurgir les processus par laquelle elle s'est constituée.*

Un grand projet pour lequel la municipalité a déjà prévu un financement de 8 milliards de lires, mais qui soulève aussi bien des polémiques parmi les archéologues et historiens *de l'art, qui en contestent* la validité et estiment qu'il y a d'autres priorités pour la capitale italienne.

PHILIPPE PONS.

VARIÉTÉS

GUY BEDOS AU THÉATRE DU GYMNASE

Depuis que « le diamantaire n'est plus là »

Depuis plus de vingt ans, Guy Bedos « fait » le comique. Un caricaturiste ne peut être indifférent à la *société dans laquelle il vit*, et *il* évolue avec elle. Rarement pourtant, au cours des années, un satiriste a modifié si profondément son spectacle, a bousculé l'ordre des choses sur une scène de music-hall, s'est mis autant en accord avec les pulsions de la vie, a privilégié la connivence avec le public, a partagé avec celui-ci le rire au lieu de le confisquer à son profit.

Dans le nouveau one-man-show présenté au Gymnase, les sketches (écrits par Bedos et Jean-Loup Dabadie) se fondent dans un spectacle construit un peu comme une comédie en un acte et vingt tableaux, dense, soutenu, avec un fil conducteur et un personnage (la mère) qui surgit brusquement, entre des protagonistes déglingués, solitaires, pathétiques, et les héros délirants d'un monde *« piégé entre l'insignifiance et la désespérance »*.

Guy Bedos est éblouissant dans ce travail de caricaturiste où le « je » théâtral et le « je » plus à vif se mêlent sans restreindre pour autant la liberté des tiers qui jaillissent de notre univers familier. Tout est superbement structuré – même le fameux espace de liberté où il prend la libre parole – et tout paraît spontané. Les digressions constantes et les interpellations au public développent cette impression.

Bedos met d'abord en scène son enfance et puis Dieu, menacé d'un sondage, SOFRES et des histoires du temps de *« l'occupation giscardienne »*, des coups de folie et des coups de gueule. La mère est un peu de droite. *« Bien que personne en France ne s'avoue de droite, sauf Jean Cau et peut-être Alain Delon. Chirac n'est pas de droite : il est de Key Largo. »* Et l'autre soir, Guy Bedos a rêvé que cette mère prenait le pouvoir et transformait l'Élysée *« en dancing, avec les paras, et Dalida comme chanteuse d'orchestre assignée à résidence »*.

Depuis que *« le diamantaire n'est plus là »*, certains reprochent à Bedos d'être moins combatif sur le terrain politique : *« La droite*, dit-il, *j'ai déjà donné. Quant à la gauche, que voulez-vous que je dise ? En ce moment, c'est tout ce qu'on a en magasin, faut faire avec. Dès qu'on a du neuf, on se rappelle. »* La politique, c'est comme une « bouillabaisse » dans la tête de Bedos. »

Defferre il a bien mérité de prendre sa retraite. Qu'est-ce qu'il attend ? Au départ, Gaston Defferre au ministère de l'intérieur, c'était une bonne idée : il connaît les dossiers de l'intérieur. » Quant au chef de l'Etat : *« Mitterrand au Bénin dans le costume local, on aurait dit le Poulain dans* le Malade imaginaire. *C'était pas la peine d'avoir fait tant de frais chez le dentiste. »*

Evoquant la Pologne, Bedos souligne à toutes fins utiles que dans son humour grinçant, dans son rire destructeur il y a aussi un regard fraternel et donc sans complaisance : *« On parle moins de la Pologne,* dit-il. *On a suspendu l'état de guerre au-dessus du pays, on a dissous Solidarité et, en France, on a supprimé les badges (...). Les Polonais, ils me font penser aux communards. Sauf que, en face d'eux, il y a des communistes. »* Et sortant de sa poche un harmonica, Bedos joue maladroitement, mais avec cœur, *le Temps des cerises*.

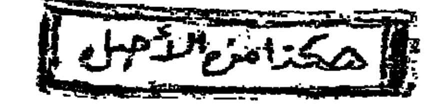
CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre du Gymnase, 21 heures.









SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GUIDE DES CONVENANCES. — Epicerie (272-23-41), 18 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.
BEAUBOURG (277-12-35) Débats-Rencontres Musée : à 18 h 30 : Dominique Gauthier ; 18 h 30 : Rencontre avec J. Gréco ; 20 h 30 : « Quelque part des jardins ». Cinéma-Vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; 20 h 30 : « Des écritures scéniques contemporaines » : Ecrans noirs.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Ensemble intercontemporain.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), concerts 20 h 30 : chants d'Espagne et de la Méditerranée : Pedro Aledo.

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : la Nuit des alligators.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LUCERNAIRE (544-57-34), I : 19 h : Moman ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II : 18 h 30 : Eden cinéma ; 20 h 30 : la Noce ; Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MONTPARNASSE (320-89-90), Petit Montparnasse 21 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Rêves d'écluses.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 45 : les Burlingueurs.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : Conte cruel.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
LE FANAL (233-91-17) 20 h : la Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 22 h : la Garçonne.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Autant en emporte le banc.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Auto-Censure ; 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

GALERIE A. OUDIN (271-83-65), à 20 h : M. Vossen.
RANELAGH (288-64-44), les 24, 25, à 20 h 30 : J. Cazeneuve.

Les concerts

FIAP, 20 h 30 : F. Gybs, A. Dafinis (Bach, Beethoven, Debussy...).
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre, 20 h 30 : Cl. Zibi (Bach, Diabelli, Villa-Lobos...).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h 30 : Quatuor Grazyna Bacewicz de Varsovie (Beethoven, Krauze, Smetana).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : C. Zerah (Debussy, Jeasceau) ; 21 h : Abelone, D. Gniot, S. Joly.
ATHÉNÉE, 21 h : I. Cotrubas, R. Amner (Schubert, Debussy, Wolf).
SALLE CORTOT, 21 h : M. Sirot, O. Sorensen (Beethoven, Prokofiev, Fauré).
SORBONNE, grand amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur et ensemble instrumental de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Guerrero, Comes, da Vittoria, Vasquez).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 18 h 30 : Aldo Ciccolini, Dominique de Williencourt (Schubert, Fauré, Brahms) ; 20 h 30 : Philharmonie de Stuttgart, dir. Hans Zanotelli (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Toure Kunda.
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79), 20 h 30 : Triptyque Orchestra.
FORUM (297-53-39), 18 h : B. Szajner.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 New Jazz Off.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : H. Texier.

En région parisienne

ANTONY, th. F.-Gémier (666-02-74) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : L'Opéra de Smyrne.
ASNIERES, C.C.A. (790-63-12), le 24 à 20 h 45 : Adama.
AUBERVILLIERS, théâtre de la Commune (833-16-16), (dim. soir, lun.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Diderot à Petersbourg.
BAGNEUX, th. V.-Hugo (663-10-54), les 21, 22 à 21 h : la Poudre aux yeux.
BOBIGNY, M.C. (830-11-72), le 22 à 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : M. Soustrot (Berlioz, Hummel, Ravel).
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), (dim. soir, lun.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : le Malade imaginaire.
BOURG-LA-REINE, salle municipale, le 22 à 21 h : Orchestre baroque de l'Ile-de-France (Rameau).
BOUSSY-SAINT-ANTOINE, La Ferme (900-98-37), les 20, 21, 22, à 21 h : la Fausse suivante.
CHATOU, Maison pour Tous (071-13-73), le 22 à 21 h : L. Cugny, S. Domancic.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Hommage à G. Misgozzi : Sud e Magia ; 19 h 15 : Russ Meyer : Beneath the valley of the ultravixte.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
AMITYVILLE II (LE POSSEDE) (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA BALANCE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (322-19-23).
LA BARAKA (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM 2 (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gloria, 17e (627-60-20) ; Images, 18e (522-47-94).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
COMMANDO (A., v.o.) : U.G.C., 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.F.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DANTON (Franco-polonais) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

Lundi 24 janvier

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DINER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — (V.f.) : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 18e (241-77-99) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HECATE (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Calypso, 17e (380-30-11). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; ».
LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
MÉNAGE A TROIS (A, v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).
MORA (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
PIRANHAS II (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE (fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
LA RIVIÈRE DE BOUE (Jap., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
S.A.S. A SAN SALVADOR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
TELL ME... (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17), George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
VIGILANTE (JUSTICE SANS SOMMATION) (**) (A, v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
WESTERN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — Vf. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Murat, 16e (651-99-75).



LES FILMS NOUVEAUX

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE, film du Botswana et américain de James Uys. V. ang. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

OFFICIER ET GENTLEMAN, film américain de Taylor Hackford. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet- Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUBWAY RIDERS. — Film américain d'Amos Poe. V.O. : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE TERRITOIRE. — Film américano-portugais de Raoul Ruiz. V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).



COMMUNICATION

VU

Roule routière

Dans certains pays, dans les *classes les moins favorisées*, la bagnole, faut-il le rappeler, fait encore figure de symbole. Les femmes en particulier y voient un signe de promotion sociale, même si ce ne sont pas elles, même si c'est leur mec qui paye l'assurance et les traites. C'est là qu'on mesure la formidable distance qui sépare encore l'Amérique du Nord des autres continents. Y compris le nôtre. Aux Etats-Unis, il y a belle lurette que le culte de la voiture ne fait plus recette. C'est un moyen de transport, un point c'est tout. Le temps *n*'est plus où on la briquait, où on la pomponnait à longueur de dimanche, où on la voulait énorme, tape à l'œil couleur *pistache ou groseille*. Aujourd'hui, on se contente d'une petite japonaise d'occasion et c'est vers le camion, le gros monstre nickelé, aveugle et sourd aux avertisseurs impatients des petites cylindrées qui trépignent derrière lui sur l'autoroute, que *se tournent les yeux extasiés des* minorités.

Le routier à son volant incarne l'aventure, la liberté, la solitude, le mystère des grands espaces. Il figure la version moderne d'un vieux mythe : la conquête de l'Ouest. *Il s'habille* d'ailleurs volontiers en cow-boy, et c'est à lui que s'adressent à longueur d'ondes les vagues successives de musique folk et country. On pourrait imaginer, surtout après avoir vu les innombrables films *qui leur sont consacrés* — rappelez-vous ceux de Spielberg et de Wim Wenders — que ces cabines haut perchées, avec leur tableau de bord grossier et leurs leviers commandant plus de vingt vitesses, seraient le dernier refuge d'une virilité mal lavée et mal rasée. Eh bien, non. Ces poids lourds, les femmes les ont pris d'assaut, et ce sont elles maintenant qui font prime sur le marché. On ne compte plus, nous *racontait-on, dimanche soir sur* Antenne 2 (« Roule routier »), les couples ou les tandems, homme-femme, femme-femme, qui se relayent au volant de ces pachydermes bariolés, étincelants de tous leurs chromes, *transformés en résidence non pas* secondaire mais principale, mais unique avec lit à deux places, télé, bar et toilettes.

Je ne saurais trop vous recommander cette série — il y en a encore pour cinq semaines. Elle vous promènera sur les routes de l'Inde, de l'Arabie Saoudite, du Gabon et de l'Australie, autorisant ainsi les comparaisons entre les mentalités et les niveaux de vie. Sans oublier, pour les amateurs de cartes postales, des paysages d'une beauté à vous faire tourner la tête et perdre le contrôle de vos 600 chevaux !

CLAUDE SARRAUTE.

La tentation du pouvoir ouvrier

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, *l'Union* est une des rares buttes-témoins de cette époque, la plupart des grands régionaux ayant, au fil des années, perdu de vue l'*engagement* de leurs *fondateurs*, au profit des impératifs de la gestion et du commerce.

Mais les structures originales de *l'Union*, garantes du pluralisme idéologique, ont *en même temps* contribué à sa perte.

Pendant de nombreuses années, en effet *l'Union* a été ce qu'il est convenu d'appeler une « bonne affaire ». *Tout le monde alors*, à des degrés divers, a participé à la prospérité des salariés soutenus par leurs syndicats (représentés parmi les fondateurs) jusqu'aux six membres du conseil de gérance. Manque d'imagination et de dynamisme ? Les ventes du journal se sontpeu à peu tassée et la direction, paralysée en raison de son hétérogénéité, n'a *pas apporté les réponses appropriées*. La baisse des recettes publicitaires a suivi le même processus. Enfin, modernisation du matériel de composition et d'impression, avec les investissements que *cela* entraîne, a déclenché le signal d'alarme depuis plus d'un an.

Le conseil de gérance aurait dû trouver rapidement les solutions à ces *difficultés financières : on* estime en effet à environ 50 millions de francs les sommes nécessaires pour relancer l'entreprise. Le rejet par les associés du plan proposé par M. Gérard Montanier — *malgré ses* faiblesses — illustrait la rivalité interne entre la gauche et la droite. Le plan Montanier était soutenu par le gouvernement, et une partie des associés, à la tête desquels se trouve M. Jean-Louis Schneiter (fils d'un ancien maire de Reims, et numéro deux sur la liste de l'opposition aux prochaines élections municipales, conduite par M. Jean Falala), a préféré laisser pourrir la situation, en escomptant à terme une prise de contrôle en *leur* faveur, consécutive par exemple à un dépôt de bilan de *l'Union*.

Trois logiques

La perspective des élections de mars 1983 a-t-elle poussé la C'G'T à s'approprier concrètement le pouvoir dans l'entreprise ? C'est possible, car un *dépôt de bilan ne pouvait* à cours terme qu'être défavorable à l'équipe de gauche qui tient actuellement la mairie de Reims, et à son maire, communiste, M. Claude Lamblin : l'arrêt momentané du quotidien régional ou son « renflouement » au profit de l'opposition pouvait être *un coup dur dans la* période pré-électorale.

Toutefois, un *simple* calcul de politique locale ne peut expliquer un tel putsch et surtout le soutien que lui apporte au plan national la puissante Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T..

Dans l'état actuel de la législation (1), un journal comporte trois composantes. *D'une* part une direction, représentant les propriétaires. D'autre part, une rédaction, qui fabrique un produit « intellectuel » très différent des autres produits de consommation ; celle-ci est responsable à la fois devant les lecteurs — à l'égard desquels elle exerce une sorte de magistère analogue à celui de l'enseignant — et devant la jusitce, chaque journaliste conjointement avec le directeur de la publication. Enfin des salariés (techniques, administratifs et commerciaux) qui n'ont ni les responsabilités des décisions de gestion *ni* celles du contenu informatif.

La révolution ?

A ces trois composantes correspondent trois légitimités et trois logiques. Celles des propriétaires dérivent du droit commercial classique ; dans le cas de l'*Union*, si on ne peut en contester la propriété, on peut en revanche, avec la C.G.T., constater la carence dans l'exercice des responsabilités qui en découlent. La légitimité des journaliste devrait être déterminante dans une entreprise de presse, car seule la rédaction peut garantir le contenu du journal ; à l'*Union*, comme dans la quasi totalité des journaux, ce n'est pas le cas *(2). La légitimité des salalriés* et leur logique, c'est la défense de l'emploi, des conditions de travail, des salaires ; cette légitimité est défendue principalement par les syndicats.

Nous assistons avec l'affaire de l'*Union* à une tentative de domination de la troisième légitimité sur les deux autres.

Ce n'est qu'en partie étonnant : la C.G.T. a toujours contesté la légitimité du *pouvoir journalistique*, estimant qu'un journal est une entreprise comme une autre, et que deux forces s'y affrontent : le patron et les salariés.

En revanche, la C.G.T. n'avait encore jamais contesté brutalement, jusqu'à ce jour, la légitimité des propriétaires. La tentative d'instaurer à *l'Union*, même à titre provisoire, un véritable « pouvoir ouvrier », dans une entreprise de presse de surcroît, est une donnée entièrement nou*velle*.

Depuis plusieurs années, des ouvriers reprennent à leur compte, avec l'appui die leurs syndicats, des entreprises en faillite, en général en créant des sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP), une forme juridique parfaitement légale et une réponse appropriée à ce type de situation (3). Mais à l'Union, il *ne sagit pas encore de faillite*, et donc la prise de contrôle du syndicat, par l'intermédiaire d'une soi-disant « société de sauvegarde » et d'un « directoire », est de nature *révolutionnaire*. On ne peut manquer de penser au Portugal des œillets et à la fameuse affaire du journal *République*.

Mais qu'on sache, la France ne vit *pas* actuellement une révolution, même « rampante », quoi qu'en disent certains hommes politiques de *droite. Il est dès lors très aléatoire* de sortir ainsi de la légalité républicaine. On peut penser que les dirigeants locaux et nationaux de la C.G.T. ont estimé qu'il fallait profiter de la présence au pouvoir d'une majortié et d'un gouvernement de gauche pour faire avancer leurs solutions. Que le gouvernement, en particulier, allait soutenir une initiative dont *il* pourrait difficilement à ses yeux désavouer les finalités, sinon le procédé employé. Il ne faut pas oublier que la C.G.T. croit dur comme fer au rôle prééminent de l'État-providence, que celui-ci doit *aider les entreprises en difficultés et* sauvegarder l'emploi par tous les moyens.

Une telle hypothèse paraît vouée à l'échec. Le gouvernement, en effet *ne peut apporter son concours à une* solution mise en place par un procédé illégal. En outre, son intervention est particulièrement délicate, s'agissant d'une entreprise de presse : l'opposition pourrait ensuite à juste titre, crier à la main-mise du pouvoir sur l'information.

Ainsi le « directoire » de la C.G.T. et ceux qui le soutiennent *risquent-ils d'être confrontés rapidement* à une double réaction : celle des lecteurs de *l'Union*, qui ont acheté jusqu'à présent un journal d'informations et peuvent pensez bientôt qu'il y a tromperie sur la marchandise ; celle des journalistes du quotidien champenois, qui pourraient *faire prévaloir* par voie de justice la « clause de conscience », et quitter le journal. A moins qu'ils ne se constituent en société de rédacteurs et n'entament des pourparlers *avec* les propriétaires légaux, pour acquérir une part de capital ; hypothèse peu probable, en raison de la division de la rédaction, et des sommes importantes qu'ils devraient rassembler.

La réponse des propriétaires ne s'est pas faite attendre, puisqu'une plainte pour détournement de fonds a été déposé vendredi 21 janvier par trois des gérants (*le Monde* daté 23-24 janvier). On ne voit pas comment ils pourraient perdre leur procès. Le coup d'audace de la C.G.T., au contraire, renforce la position des actionnaires proches de l'opposition, qui apparaîssent aujourd'hui comme garants de la légalité et dont les solutions sont d'autant plus crédibles. Le syndicat du Livre aurait alors *réussi à offrir sur un plateau* à ses adversaires ce que ceux-ci n'arrivaient pas à obtenir depuis des mois...

YVES AGNÈS.

(1) Le gouvernement a décidé de re*manier le statut juridique* et économique de l'entreprise de presse, et un groupe de travail se met en place au ministère de la communication.

(2) *Le Monde* est le seul quotidien français où les journalistes sont les détenteurs principaux, avec 40 % du capital social de l'entreprise.

(3) *Certains quotidiens régionaux* sont organisés ainsi, notamment *le Courrier Picard* (Amiens), où la C.G.T. *a une position dominante et où* elle s'est opposée par le passé à plusieurs reprises aux journalistes de ce quotidien.

PARUTION DES DÉCRETS SUR LE FONDS D'AIDE AUX RADIOS LOCALES PRIVÉES

Le *Journal officiel* daté 22 janvier a publié les décrets fixant les modalités de l'attribution d'une aide financière d'installation aux radios locales privées, autorisées par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Cette aide sera prélevée sur un fonds de soutien à l'expression radiophonique locale. Son montant, égal pour tous, sera fixé par une commission paritaire et ne *pourra excéder*, selon les textes, 100 000 F (*le Monde* du 25 septembre 1982). Les décrets d'application fixent, d'autre part, les barèmes de la taxe parafiscale instituée en novembre 1982 sur la publicité radiophonique et télévisée, destinée à ali*menter le fonds. Ils vont d'un* prélèvement de 3 500 F pour un chiffre de publicité radiophonique de 1 million de francs, à 4 millions de francs pour plus de 200 millions de francs de publicité à la télévision.

ANTENNE 2 ET « LE PRIX DU DANGER »

Le Prix du danger, le nouveau film d'Yves Boisset, qui sort mercredi 26 janvier sur les écrans, n'a pas eu droit aux deux présentations prévues *sur* Antenne 2 : *Michel Piccoli*, le principal interprète, qui devait en parler samedi au journal de la mi-journée, a été décommandé, et l'extrait qui était proposé à *Entrez les artistes*, dans l'émission dominicale de Jacques Martin, n'a pas été diffusé.

Le Prix du danger imagine une émission de télévision à base de violences et de meurtres, animée par un présentateur démagogue et cruel. M. Pierre Lescure, directeur de la rédaction d'Antenne 2, a estimé qu'il s'agissait là d'un *« bon film d'aventure »*, mais que *« la façon dont il présentait la télévision était par trop caricaturale »*. Il n'a cependant pas exclu que la deuxième chaîne signale ce film, avec un débat, dans un prochain journal de 23 heures. Pour Yves Boisset, qui a déclaré ne s'être *« jamais inspiré ni de la personnalité ni de l'émission de Jacques Martin »*, l'annulation des deux présentations prévues *« ressemble étrangement à une censure »*.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 24 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Téléfilm : le Crime de Pierre Lacaze.
D'après le roman de J. Laborde. Adapt. S. Ganel, réal. J. Delannoy avec R. Hanin, M.-F. Pisier, M. Creton...
(2e épisode). Pierre Lacaze, présumé coupable du meurtre d'une jeune fille, sera innocenté grâce la perspicacité du juge d'instruction, une femme dont il tombera amoureux.

22 h 5 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Au sommaire : Imprimerie, la fuite en avant ; L'homme du mois, George Salomon ; La Suisse, un pays, un mythe ; Les grandes prix de l'automobile en pièces détachées.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : La Soupière, de R. Lamoureux, réal. P. Planchon. Avec R. Lamoureux, D. Ceccaldi, D. Lebrun.
L'oncle Alphonse vit de beaux jours en compagnie d'une belle soubrette, quand son neveu en veut à son argent... Une comédie légère qui frôle la catastrophe.

22 h 5 Documentaire : Soleil voilé.
Réal. D. Lecomte.
Un reportage sur le Gabon d'aujourd'hui : l'économie, la culture, la religion, l'éducation, la santé, etc. Les questions sont directes. Daniel Lecomte a réussi à filmer quelques scènes étonnantes, les femmes battant l'eau de leur main, des cérémonies animistes, et une école française... digne de l'époque coloniale ! Un document honnête, plutôt prudent, trop même, avec une tendance à idéaliser le « libéralisme » de ce pays qui n'autorise pas les parties d'opposition.

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : La Dolce Vita (la Douceur de vivre).
Film italien de F. Fellini (1959), avec M. Mastroianni, A. Ekberg, A. Aimée, Y. Furneaux, M. Noël, A. Cuny (N. Rediffusion).
Un journaliste, chroniqueur mondain de la presse à scandales, fréquente, à Rome, les milieux du cinéma et les riches viveurs de la haute société.
Célèbre étude de mœurs qui termine la première période dite « réaliste » de l'œuvre de Fellini. Le regard et le sylé (flamboyant) d'un moraliste qui révèle le vide effrayant d'un monde en décomposition.

23 h 20 Journal.

23 h 50 Magazine de la mer : Thalassa.
Où va la planche à voile ?.

0 h 35 Prélude à la nuit.
Concert en ré majeur de G.-P. Telemann, par le quatuor de flûte « Arcadie ».

FRANCE-CULTURE

20 h, Le long de la longue rue, de W. Borchert.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : le sens de l'honneur... L'histoire d'une vertu antique et moderne.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert des solistes internationaux ; avec en 2e partie, L. Isakadze, violon et M. Pletnev, piano. En fin de concert : l'événement vu de Cannes.
23 h, Musique traditionnelle hongroise.

Mardi 25 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie et magazine d'informations.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.

20 h 35 Théâtre : Un roi qu'a des malheurs.
De Rémo Forlani ; enregistré au Théâtre La Bruyère à Paris, mise en scène M. Risch avec D. Paturel, M. Luccioni, J. Staup..., réal. J.-P. Sassy.
Entré dans une clinique où l'on traite les patients par les plantes, Bergamo rencontre un banquier éthylique, une libraire nymphomane, un abbé défroqué et enfin un écrivain déprimé : une satire de la médecine « bio ».

22 h 35 Variétés : Mégahertz.
D'Alain Maneval.
De Mink De Ville à Fillardi en passant par The Gogo's, les meilleurs reportages de rock de l'année 1982.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : Hunter.
15 h 50 Reprise : La nouvelle affiche. (Diffusé le 23 janvier à 20 h 35.)

16 h 55 Entre vous.
De L. Bériot. (Diplômés sans exil).
Témoignage sur une association d'accueil aux étrangers.

17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).

20 h 40 Film : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Film français de P. Leconte (1980), avec T. Liotard, M. Blanc, B. Giraudeau, Anémone, C. Dejoux, G. Legrand.
Sans travail et sans logis, un jeune homme demande asile, pour quelques jours, à un couple d'amis. Mais il s'incruste, se conduit en parasite et trouble la vie de ses hôtes.
D'après une pièce de Luis Rego et Didier Kamenka, une comédie cinématographique style « café-théâtre », satirique et bien jouée.

22 h 10 Mardi cinéma.
Avec Jean Carmet et Pierre Richard.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Union démocratique bretonne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.

20 h 35 Film : le Soleil en face.
Film français de P. Kast (1979), avec J.-P. Cassel, S. Audrain, A. Stewart, P. Vaneck, B. Bruno, F. Prevost.
Un écrivain de gauche, à l'heure du doute et de l'échec, s'est retiré dans un village du Portugal. Il découvre — son entourage le lui avait caché — qu'il est atteint d'un cancer et décide de « vivre sa mort » jusqu'à sa dernière heure.
Un film grave et pudique sur le refus du mensonge et du compromis, sur une attitude philosophique et humaine. Dans cette œuvre de la maturité, Pierre Kast a recensé tout son cinéma. Cassel est remarquable.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Bleu outre-mer : Guadeloupe, Michèle Gervaise, Aurélie et les autres...
De M. Coletti.
Quatre jeunes femmes, quatre Antillaises, ont choisi de rompre le silence, de parler de leur vie. Un témoignage sur la condition féminine aux Antilles qui remet en cause le comportement de l'homme antillais. Une réflexion aussi sur le cadre socio-économique qui favorise certains comportements.

23 h 40 Prélude à la nuit.
« Fantaisie en ré mineur », de W.-A. Mozart par T. Llacuna au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Norvège, marais bleu et or noir.
8 h, Les chemins de la connaissance : le cubisme ; à 8 h 32, Armel Guerne, poète et traducteur ; à 8 h 50, la vallée aux Loups.
9 h 7, La matinée des autres : le livre des autres.
10 h 45, Un quart d'heure avec Celia Bertin : « la Dernière Bonaparte ».
11 h 2, Musique : orgues comtadines, par J. Merlet (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Agora : spécial Asie.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : Mexico.
14 h 5, Un livre, des voix : « Quand j'étais grande », de D. Gault.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : les bonnes femmes du XVIIIe siècle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : la théorie des catastrophes, une philosophie scientifique (topologie et linguistique).
20 h, Dialogues : la presse et les pouvoirs, avec J. Fauvet et P. Ysmal.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Beethoven, Chausson, Purcell.
7 h, Quotidien Midem.
9 h 5, Le matin des musiciens : Du cylindre au laser, histoire de l'enregistrement phonographique ; œuvres de Bizet, Massenet, Verdi, Wieniawski, J.-S. Bach, Wagner, Berlioz, Duparc, R. Strauss, J. Brahms, Gluck, Stravinsky.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Premiers disques. Au hasard des rencontres ; disques compacts.
18 h 30, Concert (en direct de la Salle des ambassadeurs à Cannes) : œuvres de Dufourt, Tessier, Murail, Masson, par l'Ensemble l'Itinéraire ; dir. M. Decoust.
19 h 38, Jazz.
20 h 30, Concert (donné à Salzbourg le 4 août 1954) « Trois trios » (en si mineur, en ut majeur et en ut mineur) de J. Brahms par E. Fischer, W. Schneiderhan et R. Mainardi.
23 h 30 Jazz-Club : M. Solal, F. d'Andrea et J. Taylor.

TRIBUNES ET DÉBATS

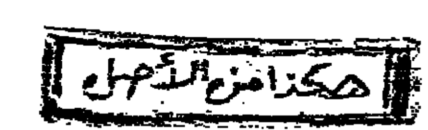
LUNDI 24 JANVIER

— *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., est l'invité de l'émission « Face au *public* », sur France-Inter à 19 heures.

— *MM. Francisque Collomb*, secrétaire et maire de Lyon, *Gérard Collomb*, député P.S. de Lyon, *Michel Noir*, député R.P.R. de Lyon, participeront au débat organisé par Europe 1, à 19 h 30.

MARDI 25 janvier

— *M. Bernard Chevry*, commissaire général du Midem est reçu à l'émission « *Plaidoyer* » sur R.M.C. à 8 h 30.



Le Monde

ÉCONOMIE

SELON LE C.E.P.I.I.

La crise est d'abord une crise industrielle

Ces dix dernières années ont été le théâtre de bouleversements économiques profonds. Les rapports de forces ont été modifiés. A l'orée des années 70, l'ensemble des pays développés à l'économie de marché enregistrent une baisse relative de leur influence économique.

Ce ralentissement graduel de la croissance de l'économie, d'abord perceptible aux Etats-Unis et dans les grands pays européens, est analysé dans le rapport du C.E.P.I.I. (1), fourni à la demande du Commissariat général du Plan et récemment présenté par M. Michel Rocard (*le Monde* du 20 janvier). On y voit comment la crise monétaire, qui accroît paradoxalement la part du dollar dans les transactions internationales, engendre une économie d'endettement, et comment cette situation est gravement perturbée, au terme de cette décennie, par la politique monétaire américaine. On y voit également comment furent renversées les tendances en matière énergétique, avec un renchérissement considérable du prix du pétrole, celui-ci étant multiplié par seize en six ans de temps.

Mais à ces causes de rupture si souvent mises en avant par l'actualité, et toujours d'actualité, le rapport du C.E.P.I.I. en ajoute une troisième, qu'il situe même chronologiquement au premier rang : la rupture industrielle qui commence à se dessiner entre 1967 et 1970 et trouve son origine dans les grandes économies occidentales.

« *LA crise de l'économie mondiale est d'abord une crise industrielle.* » Ainsi, de choc pétrolier en difficultés monétaires, on aurait fini par oublier que le tissu industriel des pays les plus avancés, et d'abord des Etats-Unis, avait commencé à se déchirer, et que les effets d'une telle détérioration se sont fait sentir avant même que les pays de l'OPEP n'en viennent à quadrupler le prix de leur pétrole. On a pu suivre avec attention les événements qui ont marqué les ruptures monétaires, comme ceux qui ont marqué les ruptures énergétiques. On a moins prêté l'oreille aux craquements qui s'opéraient dans l'industrie. Ceux-ci n'ont été perçus qu'avec retard, de sorte qu'ils ont souvent été regardés comme des conséquences de la crise quand ils en étaient aussi la cause.

Le rapport du C.E.P.I.I. (1) fait remarquer que les ruptures industrielles commencent à se dessiner entre 1967 et 1971, bien avant donc le premier choc pétrolier de 1973, et concomitamment avec les dérèglements monétaires, la déclaration d'inconvertibilité en or du dollar, le 15 août 1971, ne faisant que consacrer une période d'instabilité.

L'interdépendance

Ces ruptures industrielles « *trouvent leur origine dans les grandes économies occidentales. S'exprimant d'abord par une réduction du rythme de croissance, qui se diffuse graduellement à l'ensemble du monde, elles incorporent de profondes mutations sectorielles, qui marquent une transition difficile entre la deuxième et la troisième révolution industrielle* ». L'analyse des tendances de la production manufacturière mondiale fait apparaître une baisse relative de plus de 60 % à partir des années 70, par rapport au taux de croissance antérieur à la crise. On assiste à l'effondrement de certaines branches, comme le textile, ce qui pouvait se prévoir, mais aussi comme la sidérurgie et la métallurgie, ce qui était moins attendu. « *C'est sur les filières métalliques que les ruptures apparaissent dans toute leur ampleur* (2) *: la construction navale, les machines pour industries spécialisées et les machines-outils reculent de l'ordre de 10 points par an en volume* » (voir graphique page 19). Inversement, les produits qui résistent à la crise (électronique, matériel de précision) accentuent leur avance.

Ces phénomènes sont révélés de façon contrastée quand on examine le comportement des cinq principaux pays industrialisés : Etats-Unis, Japon, Allemagne fédérale, France et Royaume-Uni. L'importance de ces pays est considérable, puisqu'ils représentent à eux seuls près de 40 % du commerce international. L'évolution de leurs différentes économies est facteur de l'accentuation de l'interdépendance des économies nationales due à la progression des échanges ; elle subit le contrecoup de la redistribution des cartes entre pays industrialisés. Mais ces cinq pays ont en commun de connaître tous un affaiblissement relatif de leur secteur industriel : dans la détermination des prix et des salaires, ce secteur s'est trouvé en position d'infériorité par rapport au reste de l'économie, l'emploi et l'investissement trouvant, en quelque sorte, refuge dans le secteur tertiaire.

Cependant, chacun des cinq partenaires aura eu des comportements différents au cours de ces dix dernières années. Si en France, en Allemagne et aux Etats-Unis, l'internationalisation des secteurs manufacturiers s'est caractérisé par une progression homothétique des exportations et des importations, le Japon, en revanche, « *a réussi à faire croître de manière spectaculaire ses exportations de produits manufacturés sans laisser dans le même temps s'accroître la pénétration de son marché intérieur.* » Mais, note sur ce point le rapport, « *la faible dotation en ressources naturelles se retrouve systématiquement dans la dépendance à l'importation : à un niveau de production largement inférieur, l'économie japonaise importe presque autant de produits énergétiques que l'économie américaine* ».

Les pôles de compétitivité

Enfin, sachant renforcer ses points forts, selon la formule de Clausewitz, le Japon s'est structuré autour de quelques pôles de compétitivité : cinq catégories de produits (voitures particulières, produits sidérurgiques, électronique grand public, véhicules utilitaires, tubes) lui permettent de réaliser un excédent commercial équivalant à 50 % de ses échanges extérieurs. Les Etats-Unis, quant à eux, bénéficient principalement de leurs exportations de céréales.

A l'opposé, « *la France se caractérise par l'absence de véritables pôles de compétitivité : contrairement au cas allemand, les industries françaises les plus compétitives n'ont pas su maîtriser leur marché intérieur ; engagées dans une spécialisation interbranches trop fine, à contre-courant des tendances profondes du commerce international, elles ne sont pas parvenues à structurer le tissu industriel, et leur dépendance excessive à l'importation révèle une grande fragilité* ». Bien que s'insérant dans un processus de production internationalisé, la France n'a pas su tirer avantage de cette situation. Le poids dans le total des échanges de l'excédent réalisé avec ses cinq meilleurs produits atteint tout juste 11 %, contre, on vient de le voir, 50 % pour le Japon.

Constatant la perte de rentabilité du secteur industriel, le rapport en conclut à l'insuffisance des politiques macro-économiques. Il montre comment le mouvement de désindustrialisation s'est accompagné d'une intervention croissante de l'Etat dans les circuits économiques. « *C'est l'Etat qui a pris en charge d'une façon de plus en plus importante le soutien de la demande globale.* »

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 19.)

(1) « Economie mondiale : la montée des tensions », rapport du Centre d'études prospectives et d'information internationales (C.E.P.I.I.), éditions Economica, 320 pages, 125 F.

(2) Pour donner un ordre de grandeur, indiquons que la transformation des métaux fournit près du tiers de la production industrielle totale en France.

Trois objectifs pour la difficile réforme du financement du logement

CINQ ans après son adoption, voici que la loi portant réforme du financement du logement fait à son tour l'objet d'un projet de réforme. Née du Livre blanc des H.L.M., et d'un « rapport Barre », la réforme de 1976 avait connu une « expérimentation » réduite à sa plus simple expression avant d'être généralisée. Bien des voix s'étaient alors élevées pour regretter la précipitation avec laquelle on avait légiféré. En matière de logement, il est hasardeux de se hâter.

Le système de financement du logement mis en place avait le mérite d'une simplification devenue indispensable. Il avait aussi l'ambition de rendre chaque ménage libre du choix de son logement : locatif ou en accession à la propriété, en maison individuelle ou en immeuble collectif, l'aide à la personne se substituant pour ce faire à l'aide à la pierre.

C'était compter sans la hausse frénétique des taux d'intérêt ; sans la montée du chômage, qui rend les ménages peu sûrs du lendemain et les incite à la prudence. C'était compter encore sans la stagnation du pouvoir d'achat des salaires et des revenus.

Au moment où se met en branle un nouveau processus de réforme, le moins qu'on puisse demander aux sages du IX[e] Plan qui y réfléchissent est de tenir compte des leçons d'un passé récent.

Au-delà, il semble qu'en pensant « *financement du logement* » on n'ait cessé, depuis des décennies, de mélanger les genres et de confondre objectifs et ressources. Certes, le logement c'est d'abord un sol et un bâti, de la pierre — ou plutôt du béton — et un toit. Mais le financer, c'est savoir ce que la collectivité nationale doit prendre en compte et à quel titre.

On peut, entre autres, distinguer dans le logement trois grandes séries d'objectifs. La constitution d'un patrimoine privé en est un. Il est logique que l'Etat prenne en compte le désir légitime de nombreux Français d'être propriétaires de leur logement. De plus en plus nombreux sont ceux qui n'en ont pas ou plus les moyens. La question est de savoir jusqu'où il est raisonnable et souhaitable que la collectivité des contribuables intervienne pour aider à la constitution de ces patrimoines privés. Un autre objectif est la possibilité donnée à chacun d'exercer effectivement le droit à un logement décent, et c'est bien sûr là que l'intervention des fonds publics dans la construction est le moins contestée ; encore faut-il déterminer la part maximum de ses ressources que chacun peut consacrer à se loger et savoir d'après quels critères et jusqu'à quelle limite, l'Etat doit s'engager à intervenir. Enfin, quant au troisième objectif, loger les plus démunis, on peut le considérer comme un devoir social. D'où la question qui se pose de savoir si les crédits qu'il convient de lui consacrer sont de même nature que ceux qui concourent à la construction ou à la réhabilitation de logements. Ne s'agit-il pas plutôt d'aide sociale, d'aide à l'enfance en péril, d'aide à la santé, d'aide à l'éducation, beaucoup plus que de financement au logement ? Chercher à répondre à ces trois objectifs sans les différencier risque fort de rendre inefficace, pour l'un ou l'autre, tout mécanisme nouveau. Or, tout bien compté, la collectivité nationale consacre 80 milliards de francs par an au logement. Il est urgent qu'une masse aussi considérable permette aussi le redémarrage de l'activité de construction.

JOSÉE DOYÈRE.

« L'APRÈS-CRISE EST COMMENCÉE », d'Alain Minc

VOICI un livre (1) consacré à l'analyse de la crise et des moyens pour en sortir — on dirait plutôt des moyens pour s'en sortir — qui est, dans l'ordre de l'économique et du social, un livre poétique au sens étymologique de ce terme. Un livre donc de création, comme s'il s'agissait d'inventer les solutions à la crise dans le même mouvement qui cherche à en déterminer les raisons et à expliquer pourquoi, si on reste sur le terrain de l'économie, on se trouve, selon Alain Minc, en présence d'une « équation sans solution ». Cependant, l'inventeur en l'occurrence n'est pas l'auteur. C'est la « *société civile* », celle qui échappe aux rigidités institutionnelles, une notion dont les sociologues ont usé et abusé et qu'ils abandonnent aujourd'hui mais que, d'après l'auteur, les économistes auraient tout intérêt à reprendre à leur compte.

C'est sur trois plans que se déroulent l'exposé et la démonstration. Le plan d'abord d'une critique de la science économique telle qu'elle existe aujourd'hui. De cette science économique, l'auteur se plaît à souligner les lacunes sans que ses arguments soient tous d'égale valeur (il a tort, par exemple, de penser que la théorie monétaire est incapable d'expliquer pourquoi les fluctuations de change ne reflètent pas mécaniquement les différentiels d'inflation, comme une analyse rapide du phénomène pourrait le faire penser). Plus convaincante est sa critique des modèles qui « *exercent un effet pervers sur l'ensemble de la science économique* » parce qu'« *ils inhibent la recherche* » (en donnant l'illusion de la réalité alors que la recherche suppose l'approximation).

PAUL FABRA.

(1) « L'après-crise est commencée » d'Alain Minc. Gallimard, 245 pages, 62 F.

(Lire la suite page 19.)

UN RAPPORT AU PREMIER MINISTRE

L'interventionnisme de l'administration menace le « programme d'action filière électronique »

M. Philippe Lemoine, conseiller du directeur de la DIELI (Direction des industries électroniques et informatiques) au ministère de la recherche et de l'industrie, a remis ce lundi 24 janvier à M. Pierre Mauroy un rapport intitulé « *Technologies d'information, enjeu stratégique pour la modernisation économique et sociale* » (1). Cette réflexion avait été demandée par le premier ministre en septembre dernier afin de préparer un complément « politique d'utilisation » au « programme d'action filière électronique » arrêté par le conseil des ministres du 28 juillet 1982 (*le Monde* du 30 juillet 1982).

M. Lemoine avait notamment pour tâche de dresser un bilan des actions menées par les différents organismes destinés à promouvoir les nouvelles technologies, d'examiner le rôle joué à cet égard par le ministère des P.T.T., de proposer de nouvelles procédures d'achats publics ainsi qu'une articulation entre la politique industrielle et celle d'utilisation, enfin de suggérer de nouvelles structures administratives. Son rapport souligne les incohérences de l'intervention d'une bonne trentaine d'organismes administratifs ou para-administratifs dans le secteur. L'État peut jouer le rôle de catalyseur, mais — et c'est le point fort du rapport — ce n'est pas à lui de déterminer quels sont les produits à fabriquer. Les choix doivent être déterminés par les besoins exprimés par les utilisateurs.

« *AU lieu d'être un levier de sortie de crise, la mutation technologique risque (...) d'être pour la société française, l'occasion d'un* « décrochage » *et d'un enfoncement dans la crise.* » L'avertissement découle d'un bilan de l'informatisation où les retards le disputent aux échecs. Avec un parc de machines-outils à commande numérique inférieur à celui de l'Italie (10 500 unités contre 20 000), une proportion de robots très inférieure à un pays tel que la Suède (0,7 pour 10 000 travailleurs contre 8), un parc d'ordinateurs dont la valeur relative en Europe cède du terrain (20,7 % en 1978, 19,5 % en 1981 contre 26,6 % en R.F.A.), la France apparaît comme un pays qui a quelque peine à s'approprier les nouveaux outils de traitement de l'information.

Il y a les grandes structures qui ont du mal à bouger. Ainsi dans l'administration par exemple, seules 10 % des fonctions informatisables le sont effectivement ; cinq ministères seulement réalisent 80 % des dépenses informatiques. Dans le secteur éducatif, qui compte quelque 77 000 établissements, on ne recense que 5 400 micro-ordinateurs ; au rythme de formation actuel, on estime que chacun disposera d'un enseignement spécialisé... dans plus d'un siècle.

Même la nouvelle génération des matériels de bureautique ne « prend » pas dans l'Hexagone comme ailleurs : en 1981 ils n'ont représenté que 13 % des livraisons européennes (33 % en R.F.A.). Les applications les plus « fines » comme l'usage de banques de données ne semblent non plus séduire les utilisateurs : alors que la France jouit de fonds automatisés représentant entre 10 % et 15 % de l'ensemble mondial, les temps d'interrogation réalisés ne dépassent pas 1 % du temps global consacré à cette application. Et à Vélizy, les « cobayes » du vidéotex, qui disposent pourtant de terminaux à domicile, ne les sollicitent guère plus de 1,3 à 1,5 fois par semaine toujours selon le rapport.

Une bonne trentaine d'organismes publics

Ces agrégats ne doivent pas faire oublier bien sûr les réalisations de pointe ou des opérations d'informatisation réussies dans certaines entreprises, ou certains secteurs comme l'armement et l'aéronautique. Des îlots qui n'en masqueraient que mieux les blocages.

Les secteurs qui devraient avoir un rôle-moteur campent derrière des positions défensives, note Philippe Lemoine, qui ne peuvent que générer des cercles vicieux : « *Pour préserver des équilibres, on ne développe pas les marchés ; faute de marché, on condamne l'industrie nationale à l'attente ; faute d'industrie nationale, on ne peut que se protéger des concurrences étrangères ; face à l'invasion des produits étrangers, on condamne plus sûrement que par n'importe quel autre biais les équilibres fragiles que l'on entendait protéger* ».

A la périphérie des milieux concernés par les ruptures qu'engendrent les technologies de l'information pas moins d'une trentaine d'organismes administratifs ou d'essence publique sont pourtant chargés de fournir aides, conseils et crédits. Les quatre principaux d'entre eux disposent ensemble de quelques 450 personnes, des « *équipes compétentes* », et 500 millions de francs, somme devant atteindre un milliard en 1986. Mais, « *éclaté, mal finalisé, dépassé, cet appareil est (..) inadapté aux enjeux prioritaires actuels* ».

De « conventions » et « opérations exemplaires », en schémas directeurs ou dossiers divers, la Mission de l'informatique (M.I.), le Centre d'études des systèmes d'information dans l'administration (CESIA), l'Agence de l'informatique (ADI), l'Agence pour le développement de la production automatisée (ADEPA), mènent chacun des actions diversifiées « *sans avoir le moyen de définir de véritables priorités* ».

Chacun privilégie un domaine particulier selon un découpage technologique qui n'a plus cours, tout en ayant tendance à s'occuper du domaine du voisin sans que cela soit l'occasion de véritables actions complémentaires. Isolés, ces organismes n'ont de plus « *ni la force, ni l'autorité, ni la légitimité* » pour peser auprès des grands établissements financiers et fédérer une quelconque politique commune qui créerait des « *masses critiques* » dont auraient pourtant besoin les fabricants.

Cette *situation met, la France selon Philippe Lemoine, devant un triple risque. Celui d'alourdir encore plus, à terme, la compétitivité des* industries manufacturières, de créer les conditions sociales d'un refus du progrès et d'un freinage des nouvelles activités qui lui sont liés et, sur un plan culturel, de retarder l'apparition de nouveaux modes de raisonnement ou de représentation. A l'heure où le gouvernement a décidé de faire des industries de la « filière électronique » sa priorité, ni les conditions d'un déploiement national de la production, avant de prétendre à l'exportation, ni celles de son développement maîtrisé par les utilisateurs, ne sont réunies.

Par quels biais les pouvoirs publics peuvent-ils prendre le contre-pied ? Quels principes légitimeraient quel type d'actions ? Ce n'est pas le moindre mérite du rapport que d'apporter là des éléments de réflexion sur un problème de fond le plus souvent esquivé. Jusqu'à présent, observe Philippe Lemoine, l'intervention de l'État a consisté soit : à interdire, réglementer, faire, expérimenter ou faire faire. De toutes ces attitudes, c'est la dernière qui aurait la préférence de l'auteur parce que la moins dirigiste. Mais « *faire faire quoi à qui* » ? Autrement dit, jusqu'à quel point appartient-il à l'État d'intervenir dans les applications de la technologie ?

ÉRIC ROHDE.

(Lire la suite page 20.)

(1) A paraître au mois de février à la Documentation française.

Les nouvelles dispositions de la loi de finances 1983 pour les contribuables et les entreprises

Tranche d'imposition à 65 % pour les revenus des particuliers, majoration exceptionnelle de 7 % *applicable aux revenus élevés*, abattement de 5 000 F par an sur le revenu des obligations, allégement et simplification de l'impôt sur les plus-values, création de comptes d'épargne en actions : la loi de finances pour 1983 publiée au *Journal officiel* du 30 décembre 1982 contient de très nombreuses mesures fiscales intéressant les particuliers et les entreprises.

Nous avions signalé au fur et à mesure, à l'automne dernier les principales modifications apportées par les députés et sénateurs au projet gouvernemental lors de son examen au Parlement. Lorsqu'elle fut publiée au *Journal officiel*, *le Monde* avait donné, dans ses éditions du 1er janvier, les principales dispositions fiscales de la loi de finances. Nous publions aujourd'hui une analyse plus complète de cette loi.

ARTICLE 2 : une tranche à 65 % dans le barème

L'innovation est la création d'une tranche d'imposition à 65 % dans le barème applicable en 1983 aux revenus de 1982 (paragraphe 1 de l'article 2) (Voir tableau 1 ci-contre).

Le paragraphe 2 étend aux conjoints justifiant d'un emploi à *plein temps la possibilité* — réservée jusqu'alors aux célibataires, veufs et divorcés — de déduire de leurs seuls revenus professionnels les frais de garde d'enfants de moins de trois ans. Deux conditions à cette déduction : que l'intégralité du revenu imposable du couple (après les déductions et abattements) soit inférieure au plafond de la neuvième tranche du barème, soit 185 940 F ; que la *déduction ne dépasse pas 3 000 F* par enfant.

La perte de recettes entraînée pour l'État par cette mesure est compensée par l'imposition au taux majoré de la T.V.A. (33,3 %) des achats et des importations de fourrures (le mouton et le lapin échappent à cette augmentation).

Le paragraphe III porte de 7 500 F à 8 450 F par demi-part la réduction d'impôt maximum résultant de l'application du quotient familial (16 900 F pour deux demi-parts...). Ce plafond s'ajoute aux nombre de parts suivant : une part pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs ; deux parts pour les contribuables mariés. *[Rappelons qu'aucun plafonnement n'est pratiqué sur les deux parts des contribuables mariés.]* L'abattement sur le revenu accordé aux contribuables pour leurs enfants mariés quand ceux-ci sont rattachés au *foyer fiscal — cas de certains étudiants* — est porté de 12 500 à 13 000 F.

Le paragraphe IV relève les limites d'application de la décote (réduction d'impôt) pour les contribuables disposant d'une part (personnes seules) et d'une part et demie (personnes *seules invalides*, personnes seules ayant un ou plusieurs enfants majeurs). L'impôt sera réduit s'il ne dépasse pas 3 200 F (au lieu de 2 600 F en 1982) pour les premiers et 1 100 F (au lieu de 800 F) pour les seconds.

Les limites déjà fixées par la loi à *la déduction de 10 % applicable* aux revenus professionnels élevés (supérieurs à 510 000 F) restent fixées à 50 900 F. La limite au-delà de laquelle la déduction de 20 % n'est plus applicable pour les salariés et pour les adhérents aux centres de gestion et associations agréées reste fixée à 460 000 F de revenus nets. Le paragraphe VI, qui fournit ces précisions, note que désormais le plafond de déduction de 20 % sera relevé chaque année dans la même proportion que le plafond de la déduction *forfaitaire* de 10 %.

La majoration exceptionnelle de 10 % de l'impôt sur le revenu instituée fin *1981* dans le budget de 1982 pour financer une partie du déficit de l'assurance-chômage est reconduite sous une forme modifiée. Le taux de la majoration est ramené de 10 % à 7 %. Celle-ci ne s'appliquera qu'à la partie de l'impôt dépassant 28 000 F avant déduction du *crédit d'impôt, de l'avoir fiscal et* des prélèvements non libératoires. A la différence de l'année dernière, la *majoration s'applique à la cotisation* obtenue après plafonnement des effets du quotient familial.

La notion de chef de famille disparaît du code général des impôts à partir de 1983. Les *époux sont* soumis à une imposition commune qu'ils doivent signer tous les deux (paragraphe 8). En cas de mariage dans l'année, trois impositions différentes seront faites : une imposition commune pour la période postérieure au mariage, deux impositions différentes pour la période antérieure.

Le paragraphe IX concerne les *contribuables invalides* ayant un ou plusieurs enfants à charge. Dans le cas d'un veuf, divorcé ou célibataire, il est accordé une demi-part supplémentaire. Un invalide veuf ayant trois enfants à charge bénéficiera de 4,5 parts. Un invalide divorcé ou célibataire ayant trois enfants à charge de 4 parts.

Le paragraphe X fixe les limites de chiffres d'affaires ou de recettes qui donnent droit à l'abattement accordé aux adhérents des centres de gestion et associations agréées : *2 804 000 F pour les entreprises* agricoles, commerciales et artisanales, lorsque celles-ci ont pour objet la vente de marchandises ou de logements (846 000 F pour les prestataires de services) ; 1 011 000 F pour les membres des professions libérales et les titulaires de charges et *offices*. La *déduction accordée est* de 20 % comme pour les salariés, jusqu'à 165 000 F de bénéfice (contre *150 000* en *1982*). Au-delà et jusqu'à 460 000 F, l'abattement n'est plus que de 10 %.

ARTICLE 6 : l'épargne longue favorisée

L'impôt de Bourse sur les obligations *est supprimé*.

L'abattement de 3 000 F par an et par foyer fiscal sur le revenu des obligations est porté à 5 000 F (pour les intérêts perçus à compter du 1er janvier 1983).

Le taux du prélèvement libératoire est porté à 45 % pour les bons et titres émis à partir du 1er janvier 1983, si le bénéficiaire des intérêts fournit à l'établissement payeur son identité et son adresse, et, à 50 % s'il ne le fait pas. Les autres placements (créances et comptes courants) sont *soumis au taux de 45 %. En revanche*, les revenus des obligations bénéficient toujours du prélèvement libératoire de 25 %.

ARTICLE 7 : allégement de l'impot sur les plus-values

La notion de plus-value spéculative disparaît pour les particuliers avec la suppression de l'article 35 A du code général des impôts. Le régime fiscal des plus-values en est simplifié et allégé : à partir de la *troisième année de détention, toutes* les reventes de biens immobiliers bénéficient, dans le calcul de la plus-value, d'une correction tenant compte de la hausse des prix de détail d'une part, de la durée de détention d'autre part (5 % par an pour les immeubles et 3,3 % pour les terrains à bâtir). L'exonération est totale après vingt-deux ans de détention pour les immeubles et *trente-deux ans pour les terrains* à bâtir.

La revente d'une résidence secondaire n'est pas soumise à l'impôt sur les plus-values si son propriétaire ne possède pas sa *résidence principale*, s'il s'agit d'une première cession, et si celle-ci est réalisée au moins cinq *ans après l'acquisition* ou l'achèvement. L'exonération de plus-value n'est pas applicable — sauf cas très particulier — si la vente de la résidence secondaire survient dans les deux ans après celle de la résidence principale.

Les plus-values boursières sont, *quant à elles, imposées forfaitairement* à 15 % pour les cessions supérieures à 214 200 F par an (exonération en dessous de cette somme).

ARTICLE 9 : allégement de la taxe sur les salaires pour les associations

La taxe sur les salaires dûe par les associations régies par la loi de 1901 et par les syndicats professionnels et leurs unions à raison des rémunérations *versées à compter du 1er janvier* 1983 n'est payable que pour la partie de son montant dépassant 3 000 F par an.

Les collectivités locales peuvent réduire de moitié la taxe professionnelle pour la plupart des entreprises de spectacle.

ARTICLE 13 : la T.V.A. étendue aux professions juridiques et judiciaires

Le champ de la T.V.A. est étendu aux professions juridiques et judiciaires, sauf pour les activités spécifiques exercées par les avocats, les avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation et les avoués d'appel. *[Ainsi pour un avocat, une plaidoirie ne sera pas soumise à T.V.A. mais un conseil juridique qu'il donnera le sera].*

ARTICLE 16 : relèvement des limites de l'impôt sur la fortune

Les taux du barème de l'impôt sur la fortune sont maintenus. Mais les limites de tranches sont relevées pour *tenir compte de l'inflation* (voir tableau 2 ci-contre).

[Les limites des tranches du tableau 2 sont augmentées de 2 200 000 F lorsque le patrimoine comprend des biens professionnels d'une valeur d'au moins 2 200 000 F.]

Ce barème s'appliquera aux fortunes évaluées au 1er janvier 1983, la déclaration devant être faite dès le *15 juin (et non plus en octobre comme en 1982, année du lancement de l'impôt).*

[Les dispositions concernant l'exonération ou le report de l'impôt sur les grosses fortunes concernant les biens professionnels sont contenues dans la loi de finances rectificative pour 1982 — article 9 — publié au Journal officiel *du 31 décembre 1982. Cet article prévoit, rappelons-le, de différer au 15 juin 1985 le paiement de l'impôt pour les biens professionnels.]*

ARTICLE 17 : hausse comprise entre 6 % et 20 % pour la vignette auto

Les tarifs de la vignette applicables en décembre prochain sont ceux indiqués dans le tableau 3 ci-contre.

ARTICLE 19 : aide aux petits producteurs d'eau-de-vie

L'allégement du droit de consommation dû par les petits producteurs d'eau-de-vie est porté de 500 à 700 F *(cet allégement avait été institué par la loi de finances pour 1982).*

ARTICLE 24 : suppression de la réduction des droits de mutation pour les donations par contrat de mariage

La réduction de 25 % des droits de mutation en faveur des donations par contrat de mariage (dot) est *supprimée (applicable à partir du 19 octobre 1982).*

ARTICLE 66 : création de comptes d'épargne en actions

Les contribuables domiciliés en France peuvent bénéficier chaque année d'une réduction de leur impôt sur le revenu égale à 25 % des achats nets de valeurs mobilières françaises effectués entre le 1er janvier 1983 et le 31 décembre 1987 dans le cadre d'un compte d'épargne en actions ouvert chez un intermédiaire agréé.

Cette réduction est réservée aux contribuables qui ne sont pas redevables de l'impôt sur les grandes fortunes *pour* l'année au titre de laquelle la réduction est demandée.

Les achats nets annuels (solde entre achats et ventes) qui bénéficient de cette réduction sont limités à 7 000 F pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées et à 14 000 F pour les couples mariés.

Les valeurs qui peuvent être achetées dans le cadre d'un C.E.A. sont les actions des sociétés françaises cotées, les actions de SICAV dont l'actif est français à au moins 60 %, les actions de sociétés françaises non cotées, les parts de S.A.R.L. souscrites à l'occasion d'une opération de constitution ou d'augmentation de capital, les parts de fonds communs de placements dont l'actif est composé d'actions françaises *pour 75 %* au moins, les parts de fonds commun de placement à risque.

La réduction d'impôt dépend de certaines conditions. La première est un effort d'épargne durable.

[Si, au cours d'une année, les ventes d'actions dépassent les achats sur le compte d'épargne, l'administration impose au contribuable un remboursement des avantages qui lui ont été consentis. Ce remboursement diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'année où les reventes d'actions ont dépassé les achats. A partir de la sixième année, il n'a plus rien à rembourser. Ainsi, un contribuable marié qui a acheté pour 10.000 francs d'actions dans le cadre d'un C.E.A. en 1983 et a bénéficié d'une réduction d'impôt de 2,500 francs devra rembourser cette somme à l'État s'il revend pour 10 000 francs de ses actions en 1984. Ce remboursement viendra s'ajouter aux impôts dûs au titre de l'année 1984.

Si le contribuable revend pour 10 000 francs d'actions en 1985, il ne devra rembourser que 80 % de la réduction d'impôt obtenue en 1983, soit 2 000 francs. Cette proportion tombe à 60 % (1 500 francs) en 1986, 40 % (1 000 francs) en 1987, 20 % (500 francs) en 1988. A partir de 1989, aucun remboursement n'est à effectuer, la réduction d'impôt étant acquise définitivement.]

De plus si l'ouverture d'un compte d'épargne en actions intervient en 1983 ou en 1984, le portefeuille d'actions d'un foyer doit être maintenu au niveau qu'il atteignait au 1er janvier 1982, ou au 1er janvier précédant l'ouverture du compte, si celle-ci intervient en 1985, 1986 ou 1987.

Aucun remboursement n'est effectué en cas d'invalidité, de décès, de départ à la retraite ou de licenciement du contribuable ou de son conjoint.

L'article 66 prévoit également le calcul par les *intermédiaires agréés* des soldes trimestriels des opérations ayant concerné tous les comptes de titres de l'épargnant, C.E.A. inclus. Ces soldes constatés au premier jour du trimestre sont pondérés par le nombre de trimestres séparant la date à laquelle ils sont constatés de la fin de l'année. Cela pour tenir compte de la date du « désinvestissement ».

ARTICLE 67 : création d'un crédit d'impôt « recherche »

Les entreprises (industrielles et commerciales) imposées au réel peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt pour la recherche. Celui-ci représente 25 % de l'excédent des dépenses de recherche engagées une année par rapport à l'année précédente (l'érosion monétaire est prise en compte). Ce crédit d'impôt s'applique aux dépenses de recherche engagées au cours des années 1983 à 1987. Il *est plafonné à 3 millions* de francs et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise (impôt sur le revenu ou *impôt sur les sociétés*). Les excédents éventuels sont restitués à l'entreprise.

ARTICLE 68 : déclaration obligatoire des revenus des obligations

La déclaration annuelle d'impôt doit faire apparaître à titre informatif le montant des *produits des placements* à revenu fixe (obligations) soumis, à compter du 1er janvier 1983, au prélèvement libératoire et pour lequel le contribuable a renoncé à l'anonymat. La déclaration doit également faire apparaître le montant des profits de constructions réalisées à *compter de la même date* et soumis au prélèvement libératoire de 50 %.

Les sommes non déclarées sont passibles d'une amende égale à 5 % de leur montant.

ARTICLE 69 : déductibilité des dividendes pour encourager les fonds propres des entreprises

Le régime prévoyant la déductibilité des dividendes distribués — pour le calcul du *bénéfice imposable* — dans le cas de sociétés se créant ou augmentant leur capital est reconduit pour cinq ans (du 1er janvier 1983 au 31 décembre 1987). Le dispositif est modifié. La déduction pourra être faite pendant les dix exercices ayant suivi la création de la *société* ou l'*augmentation* du capital. La déduction n'est pas autorisée lorsque les dividendes sont versés à une société étrangère.

ARTICLE 70 : exonération de la taxe sur les frais généraux

Les frais soumis à la taxe sur les *frais généraux* au titre des exercices ouverts à compter du 1er janvier 1983 sont réduits en proportion du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation.

ARTICLE 71 : possibilité d'amortissement exceptionnel pour les entreprises

Les entreprises qui acquièrent des biens d'équipement entre le 1er janvier 1983 et le 31 décembre 1985 peuvent pratiquer un amortissement exceptionnel : celui-ci est de 40 % appliqué à la première annuité d'amortissement pour les biens d'une durée d'utilisation inférieure *ou égale à neuf ans* et de 42 % pour une durée d'utilisation de dix ans *(pour un amortissement dégressif de 30 % la première année, le taux passera donc à 52 %)*. La règle du *prorata-temporis* est applicable. La date retenue est le transfert de propriété. La déduction pour investissement est supprimée.

ARTICLE 72 : comptabilité super-simplifiée

Il est institué un système de comptabilité super-simplifiée.

Les contribuables relevant de l'impôt sur le revenu *dans la catégorie bénéfices industriels* et commerciaux, bénéfices agricoles et *bénéfices non commerciaux* dont le chiffre d'affaires ou les recettes sont inférieures aux limites de l'évaluation administrative, qui ont opté pour un mode réel d'imposition et qui ont adhéré à un centre de gestion ou à une association agréée bénéficient d'une réduction d'impôt égale aux dépenses engagées pour la tenue de la comptabilité et éventuellement pour l'adhésion au centre ou à l'association. Cette *réduction* est plafonnée à 2 000 F par an.

ARTICLE 74 : amendes et prison

L'article 1741 du code général des impôts qui porte sur les peines encourues *pour fraude fiscale* prévoit des amendes *et* des peines d'emprisonnement (alors que, jusqu'à maintenant, le fraudeur encourait *ou* bien une amende *ou* bien la prison).

Dossier établi par ALAIN VERNHOLES.

TABLEAU 1

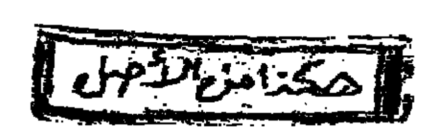
Taux en %	Barème 1983 — Fraction du revenu imposable (pour deux parts)	Rappel du barème 1982 — Fraction du revenu imposable (pour deux parts)
0	N'excédant pas 25 240 F	N'excédant pas 22 460 F
5	de 25 240 à 26 380 F	de 22 460 à 23 480 F
10	de 26 380 à 31 280 F	de 23 480 à 27 860 F
15	de 31 280 à 49 480 F	de 27 860 à 41 060 F
20	de 49 480 à 63 680 F	de 44 660 à 56 610 F
25	de 63 680 à 79 940 F	de 56 640 à 71 180 F
30	de 79 940 à 96 720 F	de 71 180 à 86 120 F
35	de 96 720 à 111 580 F	de 86 120 à 99 360 F
40	de 111 580 à 185 940 F	de 99 360 à 165 580 F
45	de 185 940 à 255 720 F	de 165 580 à 227 720 F
50	de 255 720 à 302 500 F	de 227 720 à 269 360 F
55	de 302 500 à 344 000 F	de 269 360 à 306 400 F
60	de 344 000 à 390 000 F	Au-delà de 306 400 F
65	Au-delà de 390 000 F	

TABLEAU 2

FRACTION DE LA VALEUR NETTE TAXABLE DU PATRIMOINE	TARIF APPLICABLE en %
N'excédant pas 3 200 000 F	0
Comprise entre 3 200 000 F et 5 300 000 F	0,5
Comprise entre 5 300 000 F et 10 600 000 F	1
Supérieure à 10 600 000 F	1,5

TABLEAU 3

	Inférieure ou égale à 4 CV	De 5 CV à 7 CV	De 8 CV à 9 CV	De 10 CV à 11 CV	De 12 CV à 16 CV inclus	Égale ou supérieure à 17 CV
	(en francs)					
Véhicules dont l'âge n'excède pas cinq ans	170	320	760	900	1600	2400
Véhicules ayant plus de cinq ans mais moins de vingt ans d'âge	85	160	380	450	800	1200
Véhicules ayant plus de vingt ans mais moins de vingt-cinq ans d'âge	76	76	76	76	76	76



Un rapport du C.E.P.I.I. sur la crise

(Suite de la page 17.)

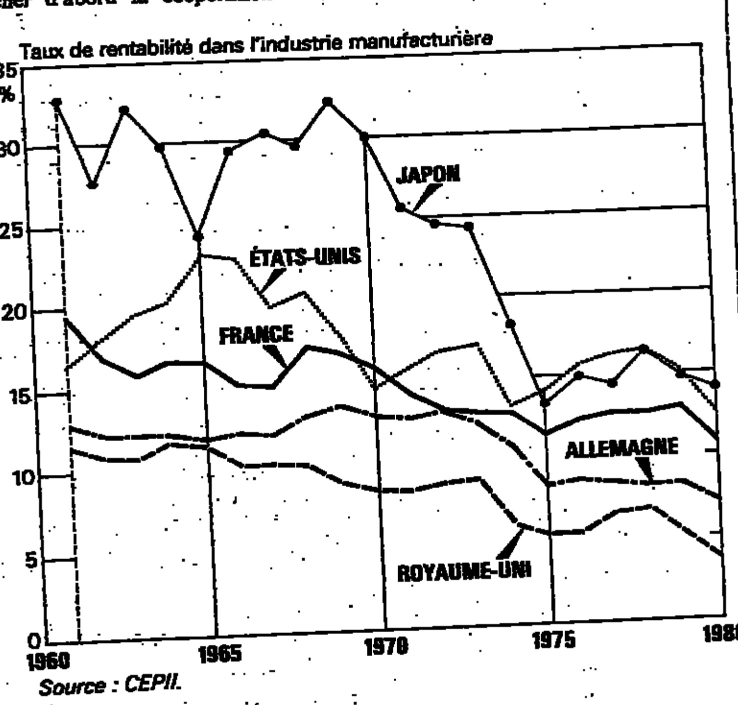
En France, comme en Allemagne fédérale, au Royaume-Uni et au Japon même, les dépenses des administrations publiques, calculées en pourcentages du PIB, ont augmenté d'environ 12 points de 1960 à 1980. « *Dorénavant, c'est l'Etat qui comble l'incapacité chronique de l'investissement privé à assurer un niveau d'activité suffisant.* » On connaît la suite, serait-on tenté d'écrire, en se référant au présent, où tout se paie : chômage contre désinflation, déséquilibre des échanges contre relance.

Pour une coopération internationale

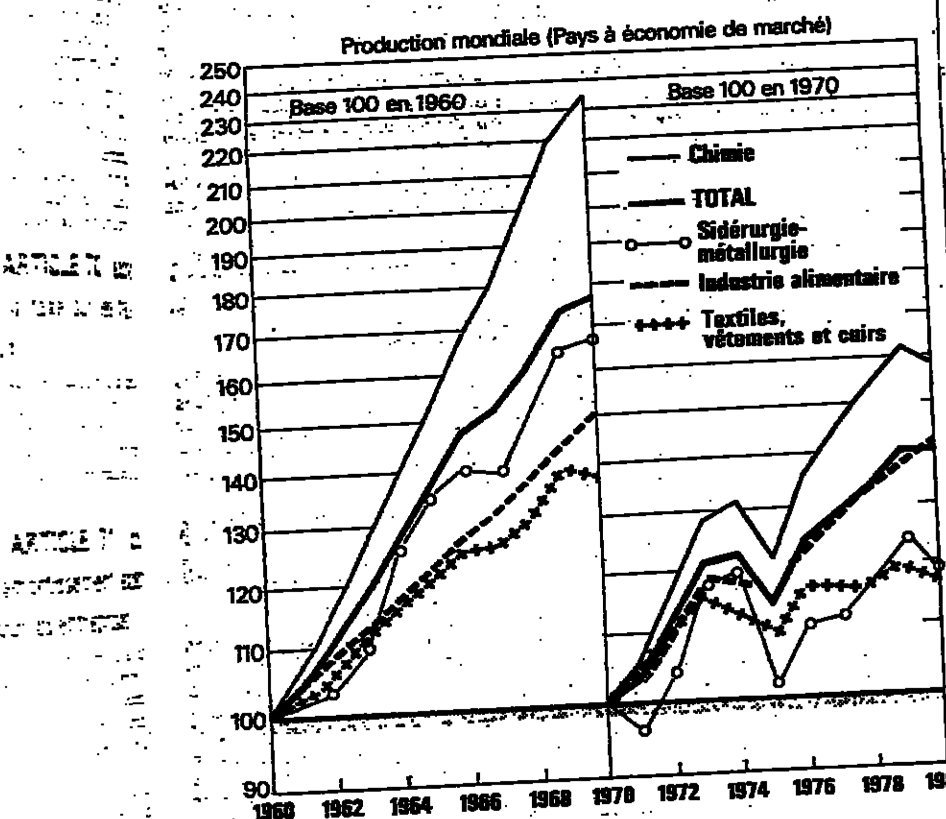
Les remèdes ne vont pas de soi. Chacun voit bien que la solution passe par la concertation internationale, mais c'est bien là que réside tout le problème, chaque pays étant plus soucieux d'exporter ses difficultés que de collaborer à une harmonisation des politiques. Plus réaliste, le C.E.P.I.I. préconise de balayer devant sa porte et de rechercher d'abord la coopération européenne, sans cesse invoquée, jamais réalisée. Au moins l'Europe devrait-elle se demander si elle désire vraiment garder son rang. Si oui, il lui faut créer un pôle d'équilibre entre le Japon, qui va devenir le leader de la troisième révolution industrielle, et les Etats-Unis, qui sont loin d'avoir perdu tout leur lustre.

Cependant, la volonté communautaire ne saurait suffire tant que subsisteront les incertitudes financières et monétaires. L'assainissement financier reste la condition préalable à tout redressement de la situation. Une hypothèque qui doit être levée, mais qui ne peut l'être, là encore, que par la coopération internationale. Après quoi, il conviendra de rappeler la prépondérance des politiques structurelles. La conclusion du rapport, qui semble ne s'adresser qu'à l'Europe, vaut en réalité pour l'ensemble des économies mondiales : « *Les politiques monétaires les plus judicieuses ne peuvent jamais être que des politiques d'accompagnement. Maîtriser la monnaie est nécessaire, mais pas du tout suffisant pour maîtriser la crise.* »

FRANÇOIS SIMON.



Source : CEPII.



Source : Calcul C.E.P.I.I. à partir de données de l'ONU.

« L'APRÈS-CRISE EST COMMENCÉE », d'Alain Minc

(Suite de la page 17.)

Fidèle à tout courant de pensée qui s'est notamment épanoui en Allemagne au siècle dernier, Alain Minc voit la régénération de la réflexion économique dans l'histoire. Son maître est Braudel. Braudel, pour qui le marché, pas nécesssairement lié au capitalisme, est un « état de nature ».

Le deuxième plan sur lequel se situe l'auteur est normatif. Il vise à faire œuvre d'éducation, et plus précisément d'éducation de la gauche à laquelle il appartient, et qui, cela est bien connu, ignore souvent les contraintes économiques. D'où l'importance des développements donnés à ce qu'il appelle la contrainte majeure, à savoir le déficit de la balance des comptes. Animé par le désir de convaincre, l'auteur pousse peut-être trop loin son argument. Selon lui, il est entendu que l'économie française est ainsi faite que toute politique de croissance trouve vite sa limite dans un déficit extérieur considérable du fait que tout point de croissance se traduit par un accroissement plus que proportionnel des importations.

L'auteur en oublie les justes critiques qu'il vient d'adresser aux modèles économétriques, lesquels ont montré tout particulièrement leur impuissance à prédire dans le domaine du commerce extérieur. Le déficit extérieur est plus justement le reflet des déficits intérieurs (disons, pour simplifier, de la distribution de pouvoir d'achat sans contrepartie du côté de la production) : il est donc éminemment réversible, comme l'expérience de 1959 et des années suivantes (après la mise en application, pourtant partielle, des recommandations du plan Pinay-Rueff) semble l'attester.

On serait tenté de discuter la notion même de contrainte appliquée à ce problème : qualifie-t-on de contrainte le fait que l'homme doive, sous peine de perdre la vie, respirer ? En s'ouvrant largement au commerce international, la France respire mieux. Si elle limitait ses échanges avec le monde extérieur, le résultat à terme serait moins et non pas plus d'activité et de prospérité, comme on le voit dans les pays qui pratiquent plus ou moins l'autarcie.

Quant à la « *contrainte mineure* », à laquelle l'auteur s'intéresse (et dont il dit qu'elle est appelée à devenir de plus en plus pressante), c'est celle qui est constituée par l'impossibilité, en période de faible croissance et de chômage, de continuer à augmenter les prestations sociales de toute nature. D'où l'idée féconde qui est proposée et qui va à l'encontre de tant de préjugés de la part non seulement des hommes et des femmes de gauche, mais de la plupart des Français, pour qui les modes de distribution non marchands et étatiques paraissent politiquement et éthiquement supérieurs : dans l'avenir, on ne pourra sauver l'essentiel des fonctions aujourd'hui remplies par l'État-providence que si celui-ci accepte de confier à des mécanismes de marché le soin de distribuer une partie des avantages qui lui sont attachés. Il faudrait d'abord abandonner le principe, en réalité générateur d'inégalité d'égalitarisme devant les prestations sociales. Pourquoi les allocations familiales sont-elles versées à toutes les familles sans considération du niveau de revenus ? On pourrait ensuite, pour ceux qui peuvent payer les primes correspondantes, recréer des circuits d'assurances, de retraites par capitalisation, etc. Si l'auteur a peut-être tort de penser que l'arrêt de la croissance est destiné à durer très longtemps, on lui saura gré, lui qui fut avec Simon Nora l'auteur d'un célèbre rapport sur l'informatique, de mettre en garde ses lecteurs contre les illusions d'un nouveau « miracle » technologique venant doper l'appareil productif et relancer toute l'économie dans un nouveau cycle de longue durée Kondratieff.

On en arrive au plan de l'invention sociale. C'est dans une société « étato-libertaire » que se trouve le salut. D'un côté, l'État ne peut conduire ni, l'économie ni les entreprises, mais partout il leur donne le moyen de « tricher avec le marché » (pour survivre dans la guerre économique), tout en s'adaptant à lui. Les nationalisations françaises, loin de constituer nécessairement une rupture avec l'économie de marché, ne seront une réussite que si, au contraire, elles introduisent plus de concurrence. Mais, d'un autre côté, les mécanismes de marché, cet état de nature, prêtent main-forte aux solutions que la société civile, revivifiée par le désir universel d'affirmer son « droit à la différence », invente spontanément (il faut par exemple « blanchir » le travail noir, nous dit Alain Minc. La confiance faite par lui aux aspirations de la société civile (ou aux interprétations qui leur sont données) est justifiée dans la mesure où ces aspirations apparaissent comme autant de manifestations de rejeter les solutions artificielles et inefficaces de l'État bureaucratique. Mais ce qu'on appelle les « nouvelles valeurs », les « nouvelles relations au travail », ne sont-elles pas aussi le signe d'un désarroi diffus provenant de l'incapacité à proposer de nouvelles formules d'organisation ? La solution, serait non pas dans une séduisante fuite en avant à l'écoute d'une « société civile » dont on définit mal les contours, mais dans un renouveau de la réflexion économique et politique.

PAUL FABRA.









LE DEUXIÈME MARCHÉ BOURSIER

Un marchepied pour les P.M.E

PRÉPARÉE depuis de longs mois, la création du « second marché », destiné à remplacer le compartiment spécial du marché hors cote, est officielle depuis le 1er janvier 1983. Mais ce n'est que le 1er février prochain que ce nouveau marché boursier destiné aux petites et moyennes entreprises sera véritablement inauguré à l'occasion d'un forum organisé par la Compagnie des agents de change sur le thème suivant : « La Bourse au service de l'entreprise : le second marché ».

Directement inspiré de la manifestation qui avait déjà marqué le lancement des « 5 000 francs Monory » en 1979, ce « *show* », qui se déroulera à la salle Pleyel, devrait permettre de célébrer la coopération des « *forces vives* » (patronales), représentées par M. Guy Brana, l'un des vice-présidents du C.N.P.F., avec les professionnels du marché et M. Yves Flornoy, qui vient d'être reconduit pour un an dans ses fonctions de syndic de la Compagnie des agents de change.

Les autorités boursières seront encore présentes en la personne de M. Bernard Tricot, président de la Commission des opérations de Bourse (COB). M. Jacques Mayoux, le président de la Société générale a été choisi pour représenter les intermédiaires financiers, sans doute en hommage à un établissement — et à une équipe — qui s'est distingué en assurant certain nombre d'introductions en Bourse au cours des dernières années.

En tout bien tout honneur, le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, présidera ce forum, au cours duquel un sujet de Sa Très Gracieuse Majesté britannique viendra présenter l'expérience de l'Unlisted Securities Market (U.S.M.), ce second marché londonien qui fonctionne maintenant avec un succès croissant depuis deux ans et qui constitue un exemple type pour la place financière parisienne.

Ce second marché (1) répond à une préoccupation essentielle : offrir aux petites et moyennes entreprises françaises une structure d'accueil qui soit à mi-chemin entre la cote officielle (où les conditions d'accès sont à la fois coûteuses et contraignantes) et le hors-cote, trop souvent considéré comme un marché de seconde zone. Ce « réceptacle » existait déjà sous la forme du « compartiment spécial » du marché hors cote, *créé en novembre* 1977, *mais* la formule avait abouti à un échec, le principal obstacle étant l'obligation faite aux sociétés inscrites sur ce compartiment spécial de passer à la cote officielle dans un délai de trois ans, sous peine d'être rétrogradées au *hors-cote*.

Forts de cette expérience, les autorités boursières et les pouvoirs publics ont prévu des conditions beaucoup plus souples tant au niveau du capital mis à la disposition du public (10 % seulement sur le second marché au lieu de 25 % à la cote officielle) que de la liberté laissée à la société de rester aussi longtemps qu'elle le souhaite « en transit » ou de passer au marché officiel à l'issue d'un délai de trois ans après avoir fait ses preuves.

Aucun autre droit d'entrée n'est donc exigé, sinon sous la forme d'une recommandation, la nécessité pour les sociétés candidates d'avoir une capitalisation boursière « *réelle ou estimée de quelques dizaines de millions de francs plutôt que de quelques millions* ». En revanche, ces entreprises, qui pourront faire appel à l'épargne publique, doivent savoir qu'elles devront se conformer à la réglementation traditionnelle propre à ce type d'opération.

Combien de sociétés peuvent être intéressées par ces nouvelles dispositions ? *A priori*, toutes les entreprises *de petite ou moyenne dimension* qui souhaitent ouvrir leur capital, de même que les créateurs d'entreprise qui préfèrent céder une partie de leurs actions au public plutôt que de se vendre à un grand groupe.

Le choix sera finalement restreint : au départ, on table sur une centaine d'entreprises. Mais ce sera autant de gagné pour la qualité. D'ores et déjà, Zodiac, le leader mondial des bateaux pneumatiques, a fait savoir qu'il est sur les rangs. Il ne sera pas seul à essuyer les plâtres dès le 7 février puisque les vingt-quatre sociétés qui sont actuellement cotées sur le compartiment spécial du marché hors cote (vingt et une françaises et trois étrangères) seront *passées* dès le *1er février* sur le second marché.

SERGE MARTI.

(1) Dont l'organisation et le fonctionnement viennent de faire l'objet *d'un avis de la Chambre syndicale des* agents de change (*le Monde* des 23 et 24 janvier 1983).

Des conditions plus souples d'admission

LA boucle est bouclée. Après la parution au *Journal officiel* du 4 janvier dernier de la « loi Delors » sur le développement des investissements et la protection de l'épargne, suivie, le lendemain, par deux arrêtés portant, l'un, sur la modification du règlement de la Compagnie des agents de change et, l'autre, sur l'homologation de la décision générale de la Commission des opérations de bourse (COB) portant création du « second *marché* », ce nouveau marché financier a été véritablement mis sur les rails par l'instruction d'application que vient de publier la COB. Dans une première partie consacrée aux *modalités d'accès* à la cote du « second marché », la COB précise que trois sortes de « clients » sont visés :

● Les actions de sociétés françaises justifiant que 10 % de leur capital sont déjà répartis dans le public (ou le seront dès le premier jour de leur inscription à la suite d'une opération financière). Un simple engagement stipulant qu'un ou plusieurs actionnaires ont confié à un *intermédiaire financier* le soin de diffuser ce pourcentage minimal de 10 % du capital peut suffire ;

● Les obligations françaises représentant des emprunts de faible montant et ayant fait l'objet d'une note d'information lors de l'émission ou encore des emprunts réservés à des investisseurs institutionnels dès leur lancement ;

● Les valeurs étrangères qui « *ont habituellement un niveau de développement important et disposent déjà d'un marché dans leur pays d'origine pour les titres proposés à l'introduction* ». Cette admission au « second marché » qui doit « *conserver pour ces sociétés un caractère temporaire* » reste naturellement subordonnée aux autorisations ministérielles nécessaires pour ce type d'opération.

Ayant pris connaissance de ces *conditions*, la *société qui* désire être inscrite sur le nouveau marché doit simplement adresser une lettre en ce sens à la Commission des opérations de Bourse accompagnée des documents suivants :

— Les statuts de la société ;

— Les deux derniers rapports annuels ;

— Une note simplifiée décrivant l'activité de l'entreprise (marchés, moyens d'exploitation, perspectives...), indiquant la répartition de son capital et donnant, éventuellement, le nom de l'intermédiaire financier chargé de créer et d'animer le marché des titres qui vont être proposés au public ;

— Une lettre par laquelle la société atteste la régularité des titres à inscrire à la cote du « second *marché* » et s'engage à fournir à la Chambre syndicale des agents de change tous les documents nécessaires à son information, notamment les procès-verbaux d'assemblées générales extraordinaires.

Après s'être assurée, en liaison avec les *professionnels*, que les conditions d'admission *sont réunies*, la COB *décide* l'inscription à la cote du « second marché » et notifie sa *décision* à la société tandis que la Chambre syndicale publie de son côté un avis d'inscription à la cote officielle.

La société qui est alors officiellement admise au « second marché » n'est pas tenue, contrairement à l'inscription à la cote officielle, de publier une note d'information en bonne et due forme. *Une simple notice publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires* (BALO) suffit, à charge pour la société d'organiser ensuite sa présentation au public et aux spécialistes. Toutefois les sociétés étrangères resteront astreintes à l'élaboration d'une note d'information.

Quant à la désignation de la place de la cotation (Bourse de Paris ou places de province), celle-ci interviendra en fonction des « *éléments caractéristiques de la société traduisant son attache avec une région boursière déterminée (siège, principaux établissements, clientèle, actionnariat...)* », précise *l'instruction d'application* de la COB.

Une fois cotée au « second marché », la société est tenue à trois sortes d'obligations :

1) Assurer la diffusion des *10 % de son capital dans le public* prévus lors du dépôt de sa candidature.

2) Fournir périodiquement une information conforme aux *dispositions législatives et réglementaires applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne* :

— Déposer au greffe du tribunal de commerce le bilan, le compte de pertes et profits et le compte d'exploitation générale ;

— Publier au BALO les avis de réunion et de convocation d'assemblées d'actionnaires, les notices requises en cas d'émissions d'actions ou d'obligations, les avis prévus en cas de rachat de ses propres actions par la société en vue de la réduction de son capital, en cas de fusion et de scission, les notes d'information visées par la COB en cas d'augmentation de capital, d'émission d'emprunt ou d'offre publique d'achat (OPA) ou d'échange (OPE).

3) La société doit également faire paraître au BALO les résultats financiers (chiffres d'affaires trimestriels et comptes annuels de la société et de ses filiales, une *réserve* étant faite pour les comptes annuels des filiales qui peuvent être insérés au rapport annuel, voire être simplement tenus à la disposition des *personnes qui en feraient la demande*.

Une fois admise au « second marché », la société est mise au « banc d'essai » pendant trois ans par les autorités boursières *qui passeront au crible la qualité* de l'information diffusée, les procédures de contrôle des comptes et d'intervention des commissaires aux comptes, le degré de diffusion des actions de cette entreprise et l'existence d'un réel marché sur ses titres au vu de la fréquence des *négociations* et du volume de transactions enregistré.

Que se passera-t-il à l'issue de cette période de trois ans ? Plusieurs possibilités peuvent alors être envisagées :

● Le maintien pur et simple des actions de la société à la cote du « second marché », auquel cas l'entreprise n'a pas à publier d'information particulière ;

● La radiation du « second marché » si la société ne satisfait plus aux conditions fixées à son inscription ou si l'entreprise présente elle-même sa demande de radiation (les titres deviennent alors négociables sur le marché hors-cote) ;

● L'admission à la cote officielle si la société a diffusé 25 % de son capital dans le public (une procédure allégée est alors prévue pour la note d'information soumise au visa de la Commission des opérations de Bourse).

S.M.

UN MÉMORANDUM DE LA COMMISSION DE LA C.E.E.

Une réduction substantielle du temps de travail devrait s'accompagner d'une « compensation salariale strictement limitée »

Alors que la Communauté économique européenne comptait à la fin de décembre 1982, suivant les statistiques d'Eurostat, 12 035 000 chômeurs (10,8 % de la population active), la réduction concertée de la durée du travail pourrait revenir à l'ordre du jour. Parallèlement au prochain conseil des chefs d'État et de gouvernement européens — les 21 et 22 mars à Bruxelles, — la confédération européenne des syndicats (CES) tiendra un *« sommet syndical »*. Au cours de la *« tournée »* des gouvernements européens qu'il effectue actuellement, M. Georges Debunne, président de la CES, a clairement souhaité qu'à l'occasion de ce conseil une directive européenne sur la réduction de la durée du travail soit adoptée.

Dans une certaine mesure, ce souci syndical rejoint la préoccupation de la Commission des communautés européennes qui, dans un mémorandum présenté au conseil en décembre 1982, souligne, les réticences n'étant plus de mise, que *« parmi les réponses à apporter au problème du chômage, il y a un besoin urgent d'adopter une approche nouvelle qui tienne compte de la contribution positive que la réduction et l'aménagement du temps de travail peuvent aujourd'hui lui apporter »*. Ainsi, *« il est grand temps d'aborder de façon plus positive la question du temps de travail comme instrument de la politique de l'emploi »* même si *« une réduction du temps individuel de travail ne peut en aucun cas résoudre à elle seule la crise de l'emploi »*. Les études ici présentées, qui concernent plusieurs pays de la C.E.E. (mais ni la France, ni l'Italie, ni l'Irlande, ni le Luxembourg), paraissent pourtant bien contestables.

EN *Allemagne de l'Ouest*, le professeur Henise a examiné, pour le compte de l'Office fédéral du travail, les résultats de quatre politiques aboutissant à une réduction individuelle en une *fois de 5 % de* la *durée du travail*, suivant différentes hypothèses. L'étude est fondée sur un accroissement annuel de la productivité de 4 %, un accroissement de la main-d'œuvre de 2,6 % entre 1978 et 1985, une augmentation annuelle de 10 % du prix des importations de matières premières, etc. Les résultats sont quelque peu inattendus : « *Une réduction de 5 % de la durée du travail non assortie de compensation accroît l'emploi de 3,6 % ; si une compensation salariale de 100 % y est associée, l'emploi augmente de 4,4 %.* » Mais, une compensation salariale intégrale risquant d'accroître l'inflation, la progression de l'emploi pourrait s'en trouver ralentie, « *de sorte que, à long terme, les effets sur l'emploi d'une stratégie de compensation intégrale ou, au contraire, d'absence de compensation ne devraient pas être très différents* ».

En Belgique, où la durée hebdomadaire de travail oscille de 36 à 39 heures suivant les conventions collectives, le bureau du Plan a retenu l'hypothèse d'une diminution du temps de travail hebdomadaire de 3 % par an de 1983 à 1986 pour *arriver, cette année-là, à environ* 34,5 heures. Dans ce modèle économétrique Marible, « *les salaires sont supposés évoluer parallèlement à la productivité horaire en l'absence de compensation salariale initiale* ». En 1983, l'emploi progresserait de 0,9 % et augmenterait faiblement en 1984. Mais « *en 1985 et en 1986, la réduction du temps de travail suffirait à peine à compenser la compression des effectifs prévue par le modèle de référence* », et « *n'aboutirait pas à une création nette d'emplois* ». Dans un tel schéma, les salariés seraient amenés à redistribuer, en termes réels, « *de 1 à 1,5 % de la croissance prévisible de leur rémunération* ».

Au Danemark, le ministère des finances a fait tourner le modèle macro-économique *Adam* pour analyser les effets d'une diminution de la durée hebdomadaire d'une heure en 1983 sur la période 1983-1987, en partant de quatre variables, avec ou sans compensation salariale, avec ou sans perte de capacité de production. Il en résulte que « *la meilleure combinaison pour accroître l'emploi serait une politique de maintien de l'utilisation des capacités et de non-compensation salariale* » (+ 24 000 emplois en 1983, + 30 000 en 1985 *et + 35 000 en 1987*). *Dans un tel* modèle, le cumul d'une perte de capacité et d'une non-compensation amènerait une réduction du revenu réel disponible de 4 % en 1983 (0,75 % en 1987), l'amputation salariale *étant moins forte* (0,75 %) dans le cas où il n'y aurait pas de perte de capacité.

Le Conseil économique danois s'est livré à d'autres simulations à l'horizon 1990 en mettant en avant deux objectifs : l'équilibre de la balance des paiements et la réduction du chômage à 2 % de la population active (contre 9,8 % en 1982). « *En supposant*, note l'étude, *que la réduction de la durée hebdomadaire du travail sera compensée à 30 % par un gain de productivité, le scénario envisageant une compensation salariale intégrale aboutit à une durée hebdomadaire du travail de 30 heures environ en 1990. Toutefois, l'emploi resterait de 8 % inférieur à ce qu'il est dans le scénario de référence, alors que la production de l'économie privée diminuerait de plus de 20 %.* »

Les effets sur l'emploi

En Grande-Bretagne, les effets d'une réduction générale de deux heures ont été observés à l'aide du modèle économétrique du Trésor. Les hypothèses mises en avant se fondent sur un développement des heures supplémentaires pour compenser la perte de production et sur une augmentation de la productivité compensant à concurrence de 30 % la baisse du temps de travail dans le privé. En combinant une compensa*tion salariale intégrale* et *une « politique monétaire laxiste »*, 370 000 emplois seraient créés lapremière année, le chômage diminuant de 260 000, unités mais aubout de quatre ans « *le gain au niveau de l'emploi serait reperdu à concurrence de 60 %* » et l'inflation augmenterait. Dans la seconde variante, combinant une compensation intégrale et « *une politique monétaire restrictive* », l'emploi au bout de quatre ans retomberait au-dessous de son niveau de base. *Enfin*, en cas d'absence de compensation salariale, le chômage diminuerait au bout de quatre ans de 250 000 unités, le taux moyen d'inflation se réduisant de 0,1% et les salaires hebdomadaires réels de 0,8 %.

Plus ambitieux, M. Hanekuyk a réalisé en 1981 une étude sur les effets sur l'emploi « *d'une action concertée de tous les États membres de la C.E.E.* » pour réduire la durée du travail. Première variante : le temps de travail est diminué de *2,5 % en 1982* avec une baisse correspondante des salaires par personne. Dans ce cas, « *les effets d'une action coordonnée sont pires que ceux d'une action individuelle, en raison surtout d'une régression de la demande et d'une accélération de l'inflation, qui est exportée en raison du niveau élevé des échanges inter communautaires* ». Deuxième variante : mêmes hypothèses que la première et diminution de 2,5 % du temps de production. Cela se traduit par le fait que des « *effets négatifs sur la production des différents pays sont atténués en raison du développement des échanges commerciaux bilatéraux, ce qui aboutit à une meilleure utilisation des capacités et favorise les investissements* ». Enfin, une troisième variante, fondée sur une compensation salariale intégrale, a comme résultat « *une poussée en hausse sur le niveau de la production et de l'emploi, mais aussi sur l'inflation* ». Au vu de ces résultats, la Commission a constaté « *avec une certaine surprise que l'effet sur l'emploi est faible, qu'il y ait ou non compensation salariale* ». D'où une conclusion logique : « *Il n'y a pas de solution toute faite (...).* »

Cependant, en dépit du caractère hautement discutable de ces « simulations » et études, la Commission ne se prive pas d'adresser au Conseil quelques « *conclusions et recommandations* ». Elle souligne que « *la politique de réduction et de réorganisation du temps de travail doit s'intégrer dans une stratégie globale de relance de l'économie* », en tenant compte de la nécessité de « *promouvoir la compétitivité de l'industrie communautaire* ». Estimant que les modalités de cette réduction « *devraient être déterminées au niveau des branches d'activité ou des entreprises, en ayant pour objectif principal la création d'emplois viables* », elle préconise, au niveau de la Communauté, « *un objectif large en vue d'une réduction substantielle du temps individuel de travail, si possible sous forme d'une fourchette de pourcentages* », « *d'importantes variations* » devant rester possibles d'État à État. Elle recommande aussi un allongement du temps d'utilisation des équipements et une « *compensation salariale strictement limitée* », le but étant de créer de l'emploi, en considérant que « *même là où il y a des gains de productivité ceux-ci devraient, surtout dans un premier temps, contribuer à des créations d'emplois, et ne devraient donc pas être absorbés par des hausses de salaires* ».

MICHEL NOBLECOURT.

Les difficultés du « programme d'action filière électronique »

(Suite de la page 17.)

Pour Philippe Lemoine, les limites de son pouvoir sont contenues dans la nature de ses responsabilités. L'idée-force du rapport est qu'il ne peut y avoir d'autres utilisations que celles déterminées par les utilisateurs eux-mêmes. Il appartient donc à l'État de « *dégager des vouloirs* » en s'abstenant d'imposer ses vues sur le contenu des produits. Il doit faire en sorte que ces volontés puissent s'épanouir compte tenu des intérêts nationaux.

Le problème de la diffusion des outils modernes dans la société comme celui de l'inadéquation de l'appareil de soutien trouvent en conséquence leur réponse dans une réorganisation en profondeur des structures administratives et l'adoption de nouvelles méthodes d'intervention consacrant une politique résolument offensive.

La clef de voûte de l'édifice imaginé est un « *commissariat aux technologies d'information* ». « *Tiers-lieu* », *à l'image de ce que* fut le Commissariat au Plan de Jean Monnet, qui n'aurait « *rien à vendre* » sinon l'intérêt national. Sa vocation lui conférerait néanmoins un pouvoir opérationnel à l'image de celui de la DATAR. Sa tâche consisterait à stimuler les initiatives et la demande ainsi qu'à nourrir une réflexion stratégique qui puisse lui servir de référence le tout en cohérence avec la politique industrielle de la « filière électronique ».

Des mécanismes détaillés en étudient *les articulations. La tutelle* du commissariat notamment serait exercée par le Comité interministériel de la filière que préside le premier ministre ou, par délégation, le ministre de la recherche et de l'industrie.

L'action du commissariat s'appuierait sur quatre établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) constitués à partir des principaux organismes existants remaniés (2).

Un « *comité stratégique* » composé des ministres compétents et de représentants des centrales syndicales, ainsi que d'organisations d'utilisateurs, l'assisterait dans ses choix. « *Un haut conseil des technologies d'informations dans l'administration* », mêlant également la « base » et le « sommet », en serait le pendant pour le secteur public. Celui-ci aurait à connaître et à débattre d'une politique d'équipement débarrassée des antiques procédures réglementaires et budgétaires. Enfin, une structure autonome mais rattachée au commissariat est proposée pour le secteur spécifique du médico-social.

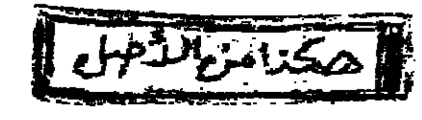
Le rapport suggère en outre un recentrage clair du service public des P.T.T. sur des activités d'infrastructures dont l'exploitation devrait désormais davantage prendre en considération les besoins que les utilisateurs (notamment du câble) exprimeraient au travers le relais du commissariat.

C'est donc un remaniement complet, qui fait déjà grincer des dents, qu'invite le rapport Lemoine, afin de permettre ces « *aller-retour* » rapides entre le pays réel et l'État, sans lesquels l'auteur estime que la France risque de rater le coche du progrès.

On pourra certes remarquer qu'il y a une manière de paradoxe à vouloir tout à la fois donner un essor aux initiatives venant « d'en bas » et créer un lieu de cohérence « en haut ». Mais que penser d'un contexte où il n'y aurait ni l'un ni l'autre ?

ÉRIC ROHDE.

(2) Il s'agirait d'une Agence des systèmes d'information des administrations (ASIA), d'une Agence de la productique et de l'informatique dans les P.M.I. (API-P.M.I.), d'une Agence des grandes entreprises et des services tertiaires (AGREST), et d'une Agence des technologies d'éducation et de communication (ATEC).



Le Monde

sports

TENNIS

APRÈS LA « RETRAITE » DE BORG ET LA DÉFAITE DE McENROE

L'année Lendl

New-York. — En deux heures huit minutes et trois manches (6-4, 6-4, 6-2), Ivan Lendl a battu, dimanche 23 janvier au Madison Square Garden, le numéro un mondial John McEnroe en finale du tournoi des Maîtres et a gagné le chèque de 100 000 dollars assortissant cette victoire. Tenant du titre, le Tchécoslovaque avait éliminé en demi-finale Jimmy Connors (6-3, 6-1), tandis que McEnroe avait sorti Guillermo Vilas (6-3, 6-3).

Ces quatre joueurs, qui sont en tête du classement mondial, n'ont pas été pleinement satisfaits de la nouvelle formule du tournoi des Maîtres. Dispensés du tour préliminaire dans ces tableaux de douze, ils ont regretté d'avoir à rencontrer « à froid » des adversaires qui avaient un match de rôdage. Toutefois, cette formule a permis à Lendl d'être incontestablement le « maître », puisqu'il n'a pas subi de défaite tactique en poule de classement comme cela avait été le cas pour certains de ses prédécesseurs, Nastase (1973 et 1975),Connors (1977) et Borg (1980)

Borg, c'est fini. Bob Kain, l'agent du groupe McCormack (I.M.G.), qui est spécialement chargé de ses intérêts, a confirmé l'annonce faite à Bangkok par le champion suédois, qui renonce à la compétition, à vingt-six ans, après un dernier tournoi à Monte-Carlo. Le quintuple champion de Wimbledon et sextuple vainqueur de Roland-Garros, qui a été mis sur la touche en 1982 par un règlement sur les qualifications au Grand Prix, n'est pas disposé à consentir les énormes sacrifices qui seraient nécessaires pour revenir au premier rang.

Connors, c'est la préretraite. A trente-ans, « Jimbo », qui n'avait pas gagné de tournoi du grand chelem depuis 1978, a réussi en 1982 le doublé Wimbledon-Flushing Meadow et a gagné cinq autres tournois. Toutefois, il a annoncé qu'il réduirait son programme en 1983 et abandonnerait notamment la terre battue.

Vilas, c'est pareil. Agé aussi de trente ans, l'Argentin a laissé filer à Roland-Garros sa dernière chance sérieuse de faire une des quatre levées du grand chelem. Son lift éculé n'impressionne plus les meilleurs.

McEnroe, c'est le doute. Après avoir perdu ses titres de Wimbledon et de Flushing Meadow, il a conservé la première place mondiale en 1982 en remportant quatre tournois en fin de saison. Agé de vingt-trois ans, le héros de la Coupe Davis, dont la cheville gravement blessée début 1982 semble guérie, paraît cependant avoir des difficultés à rester motivé au plus haut niveau.

Une place à prendre

Bref, la première place du tennis mondial est à prendre dans les mois à venir. Ivan Lendl, l'enfant d'Ostrava, âgé de vingt et un ans, saisira-t-il sa chance ? La manière dont il s'est imposé pour la deuxième année consécutive aux « Maîtres » montre qu'il en a les moyens. Face à Yannick Noah, le numéro trois mondial a démontré ses progrès en enlevant sa première victoire sur surface synthétique. Face à Jimmy Connors, le Tchécoslovaque a franchi un seuil psychologique en écrasant avec son service et son coup droit l'Américain qui l'avait inhibé en finale de Flushing Meadow. Face à John McEnroe, Lendl a confirmé, par un septième succès consécutif, qu'il possédait la clé du jeu du gaucher new-yorkais.

Les statistiques de leur finale en trois sets (6-4, 6-4, 6-2) en donnent la confirmation mathématique. Lendl engagea quatorze jeux. Il réussit trent-huit premiers services sur quatre-vingt-un, dont cinq aces et dix services gagnants. Il fit treize points en coup droit et dix-sept en revers, et commit seulement six fautes directes, trois sur son coup droit et trois sur son revers. Il prit quatre fois le service de McEnroe,qui n'arriva pas à faire le moin-

De notre envoyé spécial

dre *break* pour leur troisième match consécutif. L'Américain a connu une assez bonne réussite avec son service (sept aces et douze services gagnants sur quarante-sept premières balles), mais il fit peu de points gagnants (neuf en coup droit et sept en revers) et beaucoup de fautes directes (huit en coup droit et sept en revers).

Toutefois, les chiffres ne donnaient pas la mesure de l'ascendant psychologique pris par Lendl sur le numéro un mondial. Le McEnroe qui jonglait avec sa raquette, apostrophait les photographes, opérait un roulé-boulé, faisait mine de s'enfuir avec la voiture exposée par le commanditaire du tournoi sur le bord du court, ce « Big Mac », là n'était pas le joueur « furibard » dont les poussées d'adrénaline permettaient de mieux conclure un point. C'était un joueur qui doutait de lui-même, qui aurait visiblement préféré être ailleurs. Celui dont le service était un mystère pour la plupart des grands joueurs voyait, hier, revenir la balle comme une fusée une fois sur deux. Il y avait de quoi être perturbé.

Cela donna à la partie une note désagréable. C'était du tennis sous influence. Quelques coups prodigieux de l'un et l'autre n'effacèrent pas le sentiment d'une victoire inéluctable en trois manches du Tchécoslovaque, après que l'Américain eut débuté la partie en perdant son service et en marquant un point seulement. Mais, ce faisant, Lendl confirma qu'il était le plus sérieux candidat à la première place mondiale dans les prochains mois. Il peut, en effet, y prétendre à plusieurs égards. Il a gagné quelque 2 millions de dollars en un an, soit plus que quiconque avant lui. Pourtant, quelques réserves s'imposent car le sommet hiérarchisé tennistique n'est pas seulement affaire de quantité, mais aussi de qualité.

L'an passé, Lendl remporta pour la première fois le tournoi des Maîtres en sauvant une balle de match, contre Gerulaitis qui menait deux sets à rien. Il poursuivait alors une série de trente-cinq matches victorieux et venait de gagner 1 million de dollars. La couronne mondiale ne semblait pas pouvoir lui échapper plus longtemps. Il était favori à Roland-Garros. Wilander brisa ses espoirs en huitième de finale. Il était le joueur numéro un de l'équipe de coupe Davis tchécoslovaque, favorite du quart de finale contre la France : Noah lui fit mordre la poussière. Il « sécha » Wimbledon : il préféra le golf au tennis pendant cette quinzaine. Il avait la possibilité de gagner à Flushing Meadow son premier grand tournoi : Connors s'interposa. Conclusion : il termina l'année au troisième rang de la liste établie par l'ordinateur de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.). Et, pire que cette troisième place, il n'avait pas su conquérir la sympathie du public.

Son comportement ne passa pas la rampe. Il avait trop l'air d'un chasseur de primes au cœur froid, d'un nouveau robot de la petite balle. Mais comment aurait pu se comporter un jeune joueur de l'Est, lancé à l'âge du permis de conduire dans cette jungle. Wojtek Fibak, qui paraît son contraire dans la vie, l'a bien compris. Le Polonais, qui est devenu son conseiller technique et financier, s'est employé à améliorer son image de marque. Il a fait connaître le Lendl qui joue fort bien aux échecs et qui résout le rubik-cube en deux minutes. Il l'a aussi encouragé à huiler ses relations avec la presse.

Ce fut ainsi un vainqueur du tournoi des Maîtres, disert et souriant, qui déclara dimanche soir : « *Je disputerai les tournois du grand chelem, y compris Wimbledon, en 1983. Mais je préférerais gagner l'Open des Etats-Unis, car c'est le plus grand tournoi.* » Sera-t-il alors le numéro un mondial ? « *No comment* », répondit l'intéressé, qui a appris à ses dépens, en 1982, qu'il ne fallait pas vendre la peau de l'ours...

ALAIN GIRAUDO.

LAMAR HUNT ATTAQUE LE GRAND PRIX

New-York. — La guerre des deux tennis vient d'entrer dans sa phase procédurière. Le milliardaire texan, Lamar Hunt, qui patronne la circuit W.C.T., vient d'antamer des poursuites contre la Fédération internationale de tennis, le Conseil professionnel et l'Association des joueurs professionnels pour violation de la loi « anti-trust ». Cette nouvelle escalade qui risque d'entraîner les deux parties dans des frais judiciaires considérables, a été provoquée par une modification de la réglementation des sanctions décidées par le Conseil professionnel pour 1983.

Désormais, les joueurs ayant eu 7 500 dollars d'amende pour mauvaise conduite sur le court pendant une période de douze mois, seront suspendus six semaines ou seulement trois semaines s'ils ne participent à aucune manifestation professionnelle pendant les trois premières semaines de leur peine. C'était un moyen détourné d'empêcher les joueurs interdits de Grand Prix d'aller se produire sur les circuits parallèles et notamment le W.C.T. Le Grand Prix comprenant quatre-vingt-quatre tournois d'au moins trente-deux joueurs, est doté de 17 millions de dollars. Le circuit W.C.T., comprenant vingt et un tournois d'au moins seize joueurs, est doté de 7 millions de dollars. — A. G.

FOOTBALL

L'A.S. Saint-Étienne en position de barragiste descendant

Pour la première fois depuis leur épopée européenne les footballeurs de l'Association sportive de Saint-Étienne (A.S.S.E.). n'ont pas rempli les tribunes du Parc des Princes, samedi 22 janvier, à l'occasion de la vingt-deuxième journée du championnat de France. Trente-six mille spectateurs étaient venus, partagés entre l'envie d'encourager le Paris Saint-Germain (P.S.G.) dans sa lutte pour obtenir une place en coupe de l'U.E.F.A. la saison prochaine et celle de mesurer *de visu* la déchéance des « verts ».

La résistance stéphanoise dura une mi-temps, malgré un premier but de Toko (18e minute). Après le deuxième but, de Fernandez, marqué dès la reprise, les « verts », par manque de rigueur et de solidarité, ont donné l'impression de céder quelque peu au découragement, permettant à Dahleb (56e minute) et à Susic (66e minute) d'aggraver le score. Malgré un ultime sursaut et un but de Janvion (83e minute), le dernier rescapé de l'épopée, les Stéphanois se retrouvent, pour la première fois sans doute depuis plus de vingt ans, au dix-huitième rang du classement.

Si le championnat s'arrêtait là, ils devraient disputer les barrages pour sauver leur place en première division.

Les « verts » ne font plus recette

Les clubs français ont tous au moins une bonne raison de déplorer les malheurs de l'Association sportive de Saint-Etienne : les « verts » ne font plus recette en leur rendant visite. Ainsi, depuis plusieurs saisons, les déplacements des Stéphanois dans la capitale remplissaient systématiquement le Parc des Princes avec plus de quarante-six mille spectateurs et surtout les caisses du Paris-Saint-Germain : 3 626 570 F pour la saison 1980-1981 ; 4 576 641 F (record absolu du championnat) le 16 janvier 1982. Sur cette dernière somme, la part des Stéphanois s'élevait seulement à 210 420 F.

Un an plus tard, samedi 22 janvier, la venue des « verts » à Paris n'a déplacé que 36 224 spectateurs pour une recette légèrement supérieure à 2 800 000 F, dont 181 120 F pour les Stéphanois. D'une saison à l'autre, l'A.S.S.E. a donc perdu sur cette rencontre 29 300 F alors que le manque à gagner du P.S.G. doit avoisiner 1 300 000 F, charges et taxes déduites.

Compte tenu du système de répartition des recettes en championnat (5 F par spectateur pour le club visiteur). cette baisse d'engouement constatée à l'extérieur ne pénaliserait pas trop les Stéphanois si leurs propres supporters ne se démobilisaient pas tout autant. Depuis le début de la saison, le stade Geoffroy-Guichard n'a accueilli que 127 315 spectateurs en dix matches contre 165 949 l'an dernier à pareille époque. Cette baisse de près de 39 000 spectateurs correspond là à une perte de recettes de 1 800 000 F et explique pour une part les problèmes de trésorerie.

En début de saison, le budget prévisionnel de l'A.S.S.E. avait en effet été fixé à 35 millions de francs. La masse salariale mensuelle dépasse, il est vrai, 1 500 000 F pour une cinquantaine de personnes rétribuées par le club. Dans ce domaine, ce sont bien sûr les joueurs qui grèvent le plus le budget. Alors que le salaire moyen des footballeurs professionnels était, en France, de 23 800 F à la fin de la saison dernière, il dépasse les 50 000 F à Saint-Etienne, où les rétributions mensuelles s'échelonnent de plus de 100 000 F pour Jean-François Larios, le capitaine, à quelque 30 000 F pour les plus jeunes.

Par rapport à la saison dernière, la masse salariale est sans doute le poste qui a le plus augmenté avec l'intégration dans les salaires de tout ou partie des « dessous de table ». On sait que Larios et Janvion ont touché respectivement 900 000 F et 150 000 F de rattrapage pour ces « dessous de table » qu'ils ne percevaient plus depuis mai dernier. On sait moins que, quelques jours seulement après avoir repoussé la première attaque de Me Buffard et Fieloux et de leurs partisans, M. Rocher avait, pour remplacer Platini, fait signer à Genghini un contrat lui garantissant par saison 450 000 F de « dessous de table » qui ont aussi dû être renégociés.

Aides et économies

Au début de la semaine dernière, l'Association sportiv e de Saint-Etienne se trouvait dans la situation d'un club qui doit débourser plus de 2 millions de francs par mois avec des recettes très inférieures. Ainsi la venue de Laval, quatrième du championnat, n'a attiré, le 16 janvier, que 8 457 spectateurs, qui ont laissé aux guichets 241 672 F. Or, en période hivernale, le club ne dispute que deux rencontres de championnat à domicile par mois.Il reste, bien sûr, les ressources publicitaires, mais l'International Management Group de l'américain McCormack éprouve de plus en plus de difficultés pour vendre l'image de marque d'un club en pleine crise sportive, morale et financière.

Un éventuel dépôt de bilan était donc bien à l'ordre du jour de la réunion du 19 janvier entre les représentants du club, de la municipalité, de la Fédération française de football et de la Ligue nationale (*le Monde* du 21 janvier). On sait que pour aider l'Association sportive de Saint-Etienne à trouver les 13 millions de francs nécessaires pour terminer la saison, la municipalité a décidé de porter sa subvention de 840 000 F à 1 million de francs en 1983 et de cautionner un emprunt de 5 ou 6 millions de francs auprès des banques. « *Compte tenu des services rendus par le club stéphanois au football français* », le conseil d'administration de la Ligue nationale a, d'autre part, voté, le 21 janvier, une subvention de 1 million de francs, prélevés sur les bénéfices de la Coupe du monde.

De son côté, l'A.S.S.E. a déjà pris quelques mesures d'économie. L'équipe, qui effectuait la presque totalité de ses déplacements à bord d'un avion de location, est venue à Paris en train. Larios, dont le contrat courait jusqu'en juin 1984, a négocié sa liberté en fin de saison en échange de quelques sacrifices financiers, mais le club n'a-t-il pas fait un calcul à courte vue en renonçant ainsi à ses indemnités de transfert ?

Pour réajuster réellement son train de vie avec ses nouvelles possibilités financières, l'Association sportive de Saint-Etienne devra attendre la fin de saison. Après Larios, d'autres joueurs ont laissé entendre qu'ils souhaitaient quitter le club. Or seuls Battiston et Castaneda arrivent en fin de contrat. Janvion et Rep sont encore liés aux « verts » pour un an. Colleu, Genghini, Lestage, Mahut, Moizan, Solignac, Roussey, Wolff et Zanon pour deux ans. Les transferts de certains d'entre eux allégeront la masse salariale et feront en même temps rentrer de l'argent dans les caisses. L'A.S.S.E. pourrait alors repartir la saison prochaine sur des bases plus saines, avec une politique de jeunes. A condition, bien sûr, que l'équipe ait conservé sa place en première division.

GÉRARD ALBOUY.

LES CRITIQUES DU PRÉSIDENT DE LAVAL

(De notre correspondant)

Laval. — La subvention de 1 million de francs apportée aux « verts » par la Ligue nationale du football reste en travers de la gorge de M. Bisson, président du club de Laval. Membre du conseil d'administration de la Ligue, M. Bisson, cloué au lit par une angine, n'a pas participé à la décision. « *Je me serais élevé contre elle avec fermeté* », a-t-il, depuis, déclaré. Et de s'interroger : « *A-t-on volé au secours de Valenciennes ? Reims aussi était un monument de notre football. L'a-t-on aidé ? (...).*

» *Quand je pense que nous, au Stade lavallois, nous comptons sou par sou, que nous faisons des prouesses pour essayer d'équilibrer un budget de plus en plus lourd, je trouve aberrant et injuste cette aide aux Stéphanois. Il y a, en outre, deux poids et deux mesures. L'on vole au secours des gens coupables de mauvaise gestion et coupables d'avoir mené leur club là où il se trouve actuellement et on laisse les autres, les petits, les gens sérieux comme nous, se débrouiller avec leurs propres moyens.* »

Plus sévère, le président Bisson a eu cette critique : « *Après tout, n'est-ce pas eux (les Stéphanois) qui ont jeté le fumier dans le football français ?* ».

G. L.

Les résultats

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIÈRE DIVISION

(Vingt-deuxième journée)

*Brest et Nantes	1-1
*Bordeaux b. Nancy	3-2
*Bastia b. Lens	4-0
*Laval b. Monaco	1-0
*Paris S.-G. b. Saint-Etienne	4-1
Auxerre b. *Lille	2-1
*Strasbourg et Sochaux	1-1
*Metz b. Rouen	3-2
*Toulouse et Tours	1-1
*Lyon b. Mulhouse	7-3

Classement. — 1. Nantes, 34 pts ; 2. Bordeaux, 30 ; 3. Lens, 27 ; 4. Paris Saint-Germain, Laval, 26 ; 6. Monaco, Brest, 24 ; 8. Auxerre, 22 ; 9. Metz, Lille, Strasbourg, 21 ; 12. Sochaux, 20 ;

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Dix-septième journée)

*Stade français b. Orthez	90-88
*Le Mans b. Mulhouse	83-72
*Antibes b. Reims	91-82
*Nice b. Vichy	80-55
*Avignon b. Monaco	85-77
*Villeurbanne b. Caen	88-68
Limoges b. *Tours	98-87

Classement. — 1. Limoges, 45 pts ; 2. Le Mans, 43 ; 3. Antibes, 42.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Douzième journée)

Poule A

Agen b. *Oloron	9-0
*Tulle b. Carcassonne	14-9
*Narbonne b. Le Boucau	16-15
*Nîmes et Angoulême	6-6
*Nice b. Racing	47-15

Classement. — 1. Narbonne, 32 pts ; 2. Agen, 30 ; 3. Nice, 29.

Poule B

*Béziers b. Montauban	27-9
*Lourdes b. Mont-de-Marsan	19-13
*La Voulte b. Auch	26-6
*Biarritz b. Toulon	9-7
*Toulouse b. Bayonne	19-6

Classement. — 1. Béziers, 27 pts ; 2. Bayonne, Biarritz, Lourdes, 26.

Poule C

*Castres b. Aurillac	13-11
*Albi b. Bègles	25-12
*La Rochelle b. Tyrosse	31-3
*Grenoble b. Montferrand	25-9
*Bourgoin b. Tarbes	12-9

Classement. — 1. Grenoble, 30 pts ; 2. Tarbes, 30 ; 3. Aurillac, 25.

Poule D

*Dax b. Valence	74-3
*Aire b. Graulhet	21-15
Pau b. *Romans	6-0
*Perpignan b. Bagnères	55-3
*Brive b. Bourg	37-12

Classement. — 1. Dax, Graulhet, 28 pts ; 3. Pau, 27.

AUTOMOBILISME

Bolomqvist (Audi Quattro) en tête du Rallye de Monte-Carlo

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — *Le Suédois Stig Blomqwist prendra dans la nuit de lundi 24 au 25 janvier le départ en tête de l'étape commune Monaco-Vals-les-Bains-Gap-Monaco du 51e Rallye de Monte-Carlo.*

Pour la première expérience dans le célèbre Rallye qui a réuni deux-cent cinquante équipages au départ, samedi 22, Stig Blomqwist, au volant d'une Audi Quattro, plus à l'aise sur les routes enneigées que sur les parcours secs, a mis à profit les cinq premières épreuves spéciales parfois verglacées pour devancer le Français Guy Féquelin et l'Allemend Walter Rohrl, au terme de l'étape de classement Grenoble-Monaco dont l'arrivée a été jugée ce lundi en début de matinée. La sixième épreuve spéciale a été annulée pour des raisons de séurité.

Après les cinq première « spéciales » disputées depuis le départ, les écarts sont déjà sensibles. Blomqvist compte 10 sec. d'avance sur Guy Fréquelin qui court cette année sous les couleurs d'Opel aux côtés des deux Finlandais, Ari Vatanen et Henri Toivonen. 16 sec. sur Rohrl qui, dans l'intersaison a quitté Opel pour Lancia ou il a rejoint le Finlandais Markku Alen et Jean-Claude Audruet. La Finlandais Hannu Mikkola qui a gagné le dernier Rallye de Grande-Bretagne et Michèle Mouton, tous deux sur Audi Quattro, occupent respectivement la sixième et septième place, à 2 min. 53 sec. et 3 min. 3 sec. de leur camarade d'écurie.

Jean-Luc Therier, qui avait fait des débuts prometteurs en gagnant dans la Chartreuse la première spéciale, a abandonné après avoir cassé la boite de vitesses de son véhicule.

GILLES MARTINEAU.

SKI ALPIN

Tir groupé des Français à Kitzbühel

Sur les pentes abruptes du stade de slalom de Kitzbühel, les jeunes skieurs de l'équipe de France ont enfin obtenu un groupement d'ensemble digne de l'époque glorieuse où leurs aînés, Jean-Noël Augert, Patrick Russel et Alain Penz, dominaient les épreuves slalomées : cinq Français dans les quinze premiers, un résultat flatteur obtenu, dimanche 23 janvier, dans le slalom spécial à retardement, qui avait pour cadre la station tyrolienne au lieu et place de Wengen.

Le temps ensoleillé et la neige dure permirent à Stenmarkde renouer avec la victoire devant l'Autrichien Christian Orlainsky et l'Américain Phil Mahre. Classement des Français : Daniel Fontaine, huitième ; Michel Canac, neuvième ; Michel Vion, onzième ; Daniel Mongel, treizième ; Didier Bouvet, quatorzième.
La célèbre piste de la Streif, après avoir été longtemps le fief des descendeurs autrichiens et particulièrement de Franz Klammer, est devenu le terrain élu des fonceurs canadiens. Après Ken Read (1980), Steve Podgorski (1981-1982), c'est leur compatriote inédit Todd Brooker, 24 ans, qui a dévalé le célèbre toboggan en l'emportant sur le Suisse Urs Raeber, le « revenant » Ken Read et les deux autres Suisses Peter Mueller et Silvano Meli.

Dans cette descente du Hahnenkamm, comme samedi, les Français avaient été décevants : Verneret, vingt-deuxième ; Rambaud, Vingt-sixième ; Pongnet, trente-et-unième.

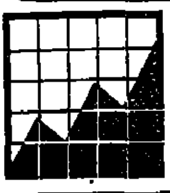
Une nouvelle slalomeuse s'est imposée dimanche parmi les skieuses : Carole Merle, dix-neuf ans, de Barcelonnette. Dans le slalom géant disputé sur les pentes de Bettex-Saint-Gervais et gagné par l'Américaine Tamara McKinney, Carole Merle a réussi à souffler la troisième place à Fabienne Serrat, l'autre Américaine, Christine Cooper, devançant les Françaises en prenant la deuxième place.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Commercial international Ingénieur de surcroit

Pour animer notre équipe commerciale, 70 personnes environ œuvrant en France et à l'export, notre localisation à un peu plus d'une heure de Genève est parfaitement adaptée.

La Direction Commerciale que nous proposons à un ingénieur ayant déjà une bonne expérience de la vente et du marketing de biens d'équipements, à l'étranger comme sur le territoire national, est celle d'une société de 200 millions de C.A., leader dans sa branche en France et comptant parmi les grands de la profession dans le monde. Dans un métier en expansion.

Elle a la volonté d'accentuer son développement international. Et les *moyens* aussi. Son appartenance à un groupe industriel, aussi puissant que prestigieux, en est le garant. De même que c'est pour tout cadre de valeur rentrant chez elle la perspective de pouvoir y poursuivre une belle carrière.

La nouvelle équipe de direction qui se met en place est jeune et motivée. Tous sont de formation technique et il leur paraît indispensable que telle soit bien celle au départ, doublée si possible d'un M.B.A., du directeur commercial.

Mais il lui faudra aussi avoir l'expérience de l'animation d'équipe de vendeurs, de l'administration des ventes, export surtout, *de la maîtrise de l'après-vente. Et bien sûr en amont* du *marketing*. Une pratique de l'informatique lui facilitera la tâche. Il parlera évidemment bien l'anglais. L'allemand peut-être...Les consultants du cabinet CLEAS nous présenteront les candidatures. Ecrivez-leur sous réf. 10 LM en précisant le nom des groupes auxquels vous ne souhaitez pas que votre dossier soit communiqué.

CLEAS

6 Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER AUX PARTICULIERS

recherche

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

*Dans ce poste à caractère **financier et commercial**, vous aurez en charge la surveillance des engagements et l'animation du réseau (7 Délégations Régionales couvrant l'ensemble du territoire).*

Poste basé à PARIS. Réf. 821

DIRECTEUR DE LA GESTION

*Dans ce poste à caractère **administratif et financier**, vous aurez à superviser le service chargé de la gestion des crédits à partir de leur autorisation (relations avec les clients, les banques, les notaires, les constructeurs).*

Poste basé en PROVINCE. Réf. 822

Directement rattachés au Directeur Général, ces deux postes conviennent à des candidats dynamiques, ayant une solide expérience en matière de CRÉDIT IMMOBILIER et ayant assumé des responsabilités d'encadrement.

Assurées d'une absolue discrétion, les candidatures détaillées, précisant la référence du poste choisi, sont à adresser, sous référence générale 50051 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Entreprise de fabrication de produits textiles techniques (250 MF de CA), leader sur son marché, filiale d'un important groupe français, *nous recherchons notre*

Directeur marketing international 240 000

Elaborant avec la direction générale, dont il dépend, la stratégie de la société, il maîtrisera parfaitement les techniques de mise en oeuvre d'études de marché en France et à l'étranger et les moyens permettant le lancement de produits nouveaux.

Pour cette fonction, nous attendons une réussite prouvée d'au moins une dizaine d'années auprès d'une clientèle de confectionneurs.

Outre sa compétence dans les domaines techniques et commerciaux, nous attachons beaucoup de prix à sa capacité à animer les directeurs de filiale notamment et à son goût pour les relations publiques.

Son sens du contact facilite son insertion au sein des équipes Développement et Production. Anglais indispensable. Allemand souhaité. Poste basé à Lille.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 92678M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

SOURCES

---

directeur administratif et financier

Midi Méditerranéen

Filiale d'un groupe industriel international leader mondial dans son domaine, la société — CA environ 100 millions de F — se développe rapidement et se structure.

Rattachée directement au Président, la personne recrutée aura en charge l'ensemble des fonctions de gestion : comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion, reporting, trésorerie, informatique, secrétariat général, gestion du personnel. Il animera une équipe comportant 2 Cadres.

Le candidat idéal aura une formation supérieure complétée par quelques années d'Audit ou d'organisation dans un cabinet international. Il recherche une position très opérationnelle et polyvalente.

Il peut également être une personne plus confirmée, maîtrisant l'anglais et l'informatique qui occupe un poste similaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé sous réf. 7910-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Leader Européen Second-Œuvre Bâtiment

recherche pour sa Société Française fortement implantée sur le marché et en constante expansion son futur

DIRECTEUR COMMERCIAL

Le candidat, âgé d'environ 35 ans, sera diplômé d'une grande école commerciale *(HEC ou équivalente)*.

Responsable des différentes agences régionales et d'un groupe de trente cinq personnes, il aura à se déplacer fréquemment sur l'ensemble du territoire, et à veiller à l'application de la politique de diffusion « produits ». Il traitera directement avec les prospects les plus importants (M.O., réseaux « négoce » nationaux).

Pragmatique, il devra justifier d'une expérience réussie de la vente de produits du second-œuvre bâtiment, ainsi que de la direction animation et gestion d'une équipe.

Ce poste implique un très grand engagement professionnel.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. détaillé, photo d'identité récente et niveau de rémunération actuel à : N° 8301 Monsieur Guy 16, avenue de Friedland 75008 PARIS *(qui transmettra)*.

Optyl Lunette mode internationale

Création Fabrication Distribution exclusive de marques renommées

dunhill Christian Dior PLAYBOY VIENNA LINE terri brogan Sophia

Sous l'autorité du directeur de notre filiale française de distribution, à PARIS, vous serez responsable :

- des services comptables
- *de l'établissement et du suivi des budgets*
- de l'organisation administrative
- du développement des applications informatiques (IBM 34)
- de l'administration et de la gestion du personnel

directeur administratif et financier 220 000 F +

Profil souhaité :

- avoir dans les domaines finances, gestion, administration, une formation supérieure et une expérience réussie,
- être rompu aux méthodes de gestion des groupes internationaux et aux traitements informatiques.
- connaître parfaitement l'anglais, l'allemand étant apprécié.
- être âgé de 30 ans minimum.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo), à la *Direction Générale d'**OPTYL-SEILER** - 33 rue Chanzy 75011 Paris.*

S.C.R.L.

Leader sur le marché de la **prévention, de l'information économique** et du **recouvrement des créances**, recherche pour son siège à **LYON**, son

DIRECTEUR REGIONAL

Il assure la direction et le suivi des prestations de services à l'échelon Rhône Alpes en termes de qualité, délais, suggérant toute innovation possible.

Il a la responsabilité de la gestion humaine, comptable et administrative de son service (40 personnes).

Agé de 30 ans minimum, le candidat aura une **solide formation économique, financière et comptable** (Sciences économiques, E.S.C., D.E.C.S...) et si possible l'expérience de l'analyse financière et de l'animation d'un service.

Merci d'écrire, en joignant C.V. détaillé et en précisant la rémunération actuelle, sous réf. 302 M à Denis JOUSSET

plein emploi

10, rue du Mail — 75002 PARIS

Conseils en ressources humaines.

Importante Usine de Chimie Organique fine en cours d'installation en Grande Banlieue Parisienne recherche

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

Docteur ingénieur chimiste diplômé, d'une Grande Ecole ou de l'Enseignement Supérieur, âgé de 40 ans au moins, il assurera la responsabilité de la gestion, de la production et des relations sociales au sein d'une usine devant atteindre 500 personnes.

Ce sera un homme d'expérience, de caractère et de décision ayant le goût de l'action et celui du travail en équipe.

Anglais nécessaire en raison du caractère international de la société.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence 244 à R.S.C.G. Carrières 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

Directeur général adjoint

BRETAGNE

Important groupe agro-alimentaire, leader dans notre secteur d'activité, nous souhaitons intégrer, à notre equipe dirigeante, un adjoint au directeur général.

Le candidat, 30 ans minimum, de formation supérieure, possède déjà une expérience de quelques années acquise à un poste de finances ou de gestion. De bonnes connaissances en informatique ainsi que des problèmes juridiques et fiscaux seraient un très sérieux atout.

Il devra seconder le D G dans l'intégralité de ses fonctions et être apte à prendre en charge rapidement une part importante des responsabilités de la société.

Il possède une certaine personnalité, tout en étant souple et adaptable, il est prudent et mesuré et sait prendre du recul. C'est également un homme de confiance, adroit et honnête, diplômate et bon négociateur, à fort potentiel qui pourra accéder par la suite à des fonctions plus importantes au sein du groupe.

La rémunération est à négocier en fonction de l'expérience du candidat retenu.

SD consultants

Ecrivez-nous avec CV et prétentions, sous la réf. M 126/DS, si vous pensez correspondre à ce profil. S.D. Consultants, 33 rue Fortuny 75017 Paris. Réponse et discrétion assurées.

---

directeur d'usine 220.000 +

Filiale d'un groupe industriel international leader mondial dans son domaine, la société a doublé en 4 ans sa part de marché en France.

Elle recherche le Directeur d'une de ses usines, de création récente, effectif actuel 40 personnes. Sa responsabilité couvre l'exploitation, le développement technique des procédés et produits, la gestion économique et *sociale de l'établissement, les relations extérieures.*

Le candidat idéal, Ingénieur Mécanicien, 30 ans minimum, a déjà réussi dans une direction de production. Il a l'expérience de la transformation de métaux en feuilles et si possible des plastiques et des fabrications de grande série.

Autonome, animateur, c'est un patron moderne à fort potentiel. Anglais très apprécié.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé sous réf. 7909-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Importante société française leader sur le marché des jeux pour jeunes enfants

250.000 F

Directeur bureau d'études et création artistique nouveaux produits

HF

Rattaché au Président Directeur Général pour travailler en étroite liaison avec le marketing et les usines. Traduire techniquement les spécifications des nouveaux produits. Effectuer les études de faisabilité - réaliser les prototypes en relation avec des sous-traitants techniques ou artistiques - suivre l'évolution des nouveaux produits jusqu'à la fabrication.

Expérience dans une fonction **Recherche et Développement** de 3 à 5 ans dans les produits plastiques (conditionnement - petits biens d'équipement, etc.) appréciée.

Formation technique supérieure demandée.

Bonne connaissance de l'anglais pour cette fonction dynamique nécessitant des déplacements (visites sous-traitance - salons nationaux et internationaux).

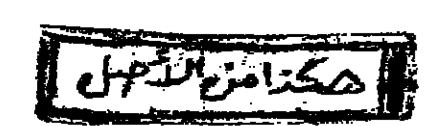
Ce poste peut être indifféremment basé en **Région Parisienne ou Rhône-Alpes**.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 20006 à :

MRI conseil

Danièle Chapuis

13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Si vous vendiez en RFA, du chloroformiate d'isopropyle ?

et 100 autres produits intermédiaires de synthèse pour la pharmacie, la phytopharmacie, les colorants et la chimie organique. Des produits sur stocks ou à la demande. Pour le compte de la division chimie d'une importante société industrielle. Un département de jeunes qui réalisent les 2/3 de leur CA à l'exportation dans les pays industrialisés, en compétition avec tous les grands de la chimie mondiale.

Vous rejoindrez une équipe de français, sans complexes, sûrs d'eux-mêmes, conscients des ressources de leur société (le centre de recherche et les sept usines). Vous commencerez par une zone Europe, de la Suisse à la Finlande. En appui à des agents ou à la filiale allemande. Puis vous évoluerez en fonction de vos réussites, des opportunités, voire de vos goûts. Rien n'est figé.

Vous avez bien compris qu'une formation d'ingénieur chimiste de premier plan est nécessaire, ainsi qu'une première expérience de la vie industrielle. Tout comme la capacité à travailler en anglais, voire en allemand. 40 % de votre temps en dehors du bureau parisien pour de courts voyages. Du punch commercial, beaucoup de vigueur intellectuelle, le sens de l'équipe, le souffle nécessaire pour des séquences de ventes nécessairement longues et enfin la classe pour traiter à tous niveaux.

Merci d'écrire aux Conseils de SIRCA qui nous aident dans ce recrutement, sous la référence 894 850M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

ALGER
Ingénieur commercial

Groupe International, nous sommes un des leaders mondiaux sur le marché de l'équipement du laboratoire (analyseurs automatiques, informatiques...). Nous cherchons, pour notre **département EXPORT** un nouvel ingénieur commercial. Il sera chargé de développer, sur l'ensemble du territoire algérien, les ventes de tous nos produits (appareils, réactifs, consommables) aux organismes de santé, aux universités et aux sociétés industrielles. Il viendra renforcer les structures commerciales et techniques existantes dans un marché en forte expansion et prioritaire pour notre entreprise. Ce poste peut intéresser un jeune diplômé d'études supérieures : **MEDECINE, PHARMACIE, BIOCHIMIE, BIOLOGIE...,** désirant acquérir ou parfaire rapidement et d'une manière très enrichissante une première expérience commerciale. Une bonne connaissance du milieu hospitalier et du laboratoire est fortement souhaitée. La rémunération est très motivante et de nombreux avantages liés à l'expatriation sont offerts. Le lieu de résidence est à Alger mais de fréquents déplacements sont à prévoir sur le territoire national algérien. Une formation complémentaire approfondie facilitera l'adaptation du candidat retenu à ses nouvelles fonctions.
Adresser lettre man. + C.V. + photo sous réf. 3037/M à CL. FERRY-CLEMENT, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publicat

Chef d'entreprise avant 30 ans

COLAS

INGENIEURS DÉBUTANTS
Ponts - Mines - Centrale - E.S.T.P - A et M

Notre position au premier rang du B.T.P et la large décentralisation de notre structure d'exploitation, nous permettent de vous offrir un avenir d'entrepreneur au sein de notre Groupe.
Après une solide formation sur le terrain, nous vous proposons de prendre l'entière responsabilité (commerciale, technique, humaine, administrative) de la gestion d'une unité d'exploitation en France ou à l'étranger selon votre choix (nous avons 100 Centres ou Agences de Travaux en métropole et sommes implantés dans 42 pays).
- 80% des ingénieurs que nous recrutons sont débutants et choisissent pour la plupart de faire carrière chez nous. C'est pourquoi, l'intégration, la formation, nous savons ce que cela veut dire.
- La décentralisation de notre Groupe en fait une fédération d'entreprises à taille humaine où les hommes se connaissent. Votre place chez nous, vous la trouverez au sein d'une équipe de travail constituée et solide.
- Chaque Centre ou Agence s'intègre à son environnement physique, économique et humain : participer à la vie d'une région, être en prise directe avec ses habitants, c'est une autre satisfaction qu'apporte notre métier.
Ces principes qui font notre spécificité valent pour la France comme pour l'étranger, où vous pouvez partir en famille avec une couverture sociale complète et bien-sûr tous les avantages classiques.
Faisons le point : si vous vous reconnaissez comme un homme de terrain, d'action, de contact, et si vous êtes mobile géographiquement, alors vous avez de bonnes raisons de penser que vous réaliserez votre projet d'entrepreneur chez nous.
Notre recrutement est permanent, vous pouvez nous contacter quelle que soit votre date de disponibilité. Transmettez votre dossier de candidature (lettre, C.V., et photo) au Service du Recrutement - 39, rue du Colisée 75008 PARIS -

nous parions sur votre esprit d'initiative

Ingénieur soudeur en Extrême Orient

constructeur français
d'ensembles industriels clés en mains, à vocation internationale,
nous recherchons un

ingénieur expérimenté

pour **assister** et **conseiller** notre client dans la construction d'ensembles électro-nucléaires.

Nous vous confierons :
- le **choix** et l'homologation des procédés,
- le **suivi** des problèmes de construction et les **contrôles** en atelier et sur chantier,
- la **rédaction** des procédures et les rapports de fabrication.

Après cette mission en **Extrême-Orient**, une réinsertion en France ou à l'Etranger sera assurée.

Possibilité d'expatriation en famille.

Anglais indispensable.

Pour ce poste merci d'adresser votre candidature sous référence 2094 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMPLANTÉE EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
Fabrication et commercialisation de produits de grande consommation
LEADER DANS SON SECTEUR
recherche SON FUTUR

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE GENERALE

Cette société, filiale d'un groupe français implanté dans différents pays d'Afrique, recrute le collaborateur direct du directeur financier, pour assurer la responsabilité de l'établissement du bilan et des questions fiscales.
Dans un premier temps (2 à 3 ans), il exercera la fonction de contrôleur comptable des exploitations, chargé de la gestion et de la réforme des procédures de contrôle et de l'animation d'une équipe de contrôleurs au siège et dans les agences.
Agé de 35 ans environ, de formation DECS au minimum, le candidat retenu devra justifier — outre ses capacités d'organisateur et de formateur — une expérience d'au moins 5 ans de comptabilités générale et analytique informatisées et, si possible, une formation aux missions d'audit au sein d'un cabinet d'expertise-comptable.
La rémunération nette d'impôts annuelle de départ pourrait être de 10,5 à 12,5 millions de F CFA, avec prise en charge du logement par la société.
Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae et photo sous réf. C 241 à :

COFINOR
49, boulevard de Courcelles - 75008 PARIS

Pand

CAST

the leading independent container shipping company on the North Atlantic, has an opening for a

general sales manager

for its European headquarters to be located in Antwerp.

The General Sales Manager will be assisting the French sales force in their container sales efforts. He will report directly to the Vice-President in Antwerp.

The ideal candidate will:
- ☐ have significant experience in the container shipping industry;
- ☐ be in the 30 to 40 age group;
- ☐ be fluent in French and English; and
- ☐ be an aggressive self-motivated senior manager.

Please send your c.v. and handwritten application to:
Mr. P. Briggs, Vice-President Administration
Cast Europe n.v., Noorderlaan 147, bus 8
2030 Antwerpen, Belgium

A Division of Eurocanadian Shipholdings Limited

CAST
THE BLUE BOX SYSTEM OF CONTAINER SHIPPING

GABON recrute

PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recherche pour la rentrée 1983-1984

Professeurs d'enseignement technique et technologique titulaires d'un des diplômes suivants :

Ingénieurs, B.P. + expérience, B.T.S., D.U.T., C.A.E.C.E.T., C.A.P.E.T., expérience professionnelle ou pédagogique de 3 ans minimum dans les spécialités :
- Constructions métalliques ;
- Mécanique automobiles ;
- Mécanique entretien ;
- Electromécanique ;
- Construction mécanique (dessin industriel) ;
- Dessin du bâtiment ;
- Froid-climatisation ;
- Electronique ;
- Plomberie-installation sanitaire (BP + expérience) ;
- Secrétariat (BTS minimum).

Pour enseignement dans lycées et collèges, capitale et provinces.

Avantages pour tout personnel :
Logement assuré, soit hôtel tout confort, soit appartement meublé, suivant possibilités, avantages familiaux, voyages vacances tous les ans.

Salaire mensuel brut pour ancienneté d'exercice de 5 ans après diplôme (tous pays) le plus élevé, état des services officiels à l'appel :

● B.P.	Indice 195 = 2.872 F.
● B.T.S. ou DUT	Indice 325 = 4.285 F.
● C.A.E.C.E.T.	Indice 350 = 4.535 F.
● CAPET	Indice 665 = 7.685 F.

Adresser candidatures avant le 15 mars 1983 au Service Culturel, Ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris.
(comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée conforme des diplômes, c.v., copie certifiée conforme, états de service officiels ou certificats d'exercice, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil, fiche individuelle pour célibataire, certificat médical, copie certifiée (recto-verso) de la carte d'identité, copie du diplôme de baccalauréat certifiée conforme).

Tous les dossiers sont à fournir en double exemplaire.

N.B. – Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet sera retourné à l'expéditeur.

RESPONSABLE MATERIEL
T.P. EXPORT — **OCEAN INDIEN**

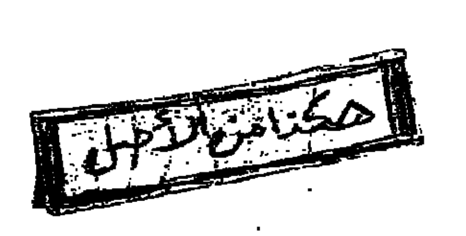
Entreprise de **TRAVAUX PUBLICS**, recherche pour l'un de ses chantiers situé dans **l'OCEAN INDIEN**, un gestionnaire de matériel, chargé de l'ordonnancement et de la gestion budgétaire d'un important parc de matériel (approvisionnement et gestion des pièces détachées, prix de revient, planification, entretien préventif...)
Une première expérience acquise sur un chantier de T.P. est souhaitée.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier sont garantis par notre Conseil.

Merci de lui envoyer votre C.V. sous la référence 1118 M

Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Organisation et Publicité



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieurs confirmés

Entreprise de plus de 350 MF de C.A., 1 000 personnes, recherche pour son établissement de la région d'ANNECY (Haute-Savoie) :

Responsable méthodes fabrication

Ingénieur Grande Ecole, justifiant d'une **première expérience industrielle en méthodes fabrication.**

Mission (sous la responsabilité du Directeur de Production) :
- met en place et développe les méthodes de fabrication au sein de l'unité de production,
- assure la gestion technique des procédés de fabrication, étudie les améliorations possibles et les réductions de coût y afférentes,
- intervient comme support technique dans la phase de développement et d'industrialisation des nouveaux produits, en liaison avec les différentes fonctions concernées,
- assure la mise en production des procédés concernant les nouveaux produits (réf. 203/LM).

Ingénieur projet

Ingénieur Grande Ecole, justifiant d'une **première expérience industrielle dans la conduite de projets liés à ce type d'activité** (mécanique de précision).

Mission (sous la responsabilité du Chef de Service Développement) :
- participe à la définition des nouveaux produits,
- propose les solutions techniques et les moyens appropriés,
- réalise le développement et l'industrialisation (étude de faisabilité proto-série...),
- assure la planification (méthode P.E.R.T.) et la gestion complète du développement du projet (coût, délais, qualité) (réf. 25/LM).

Chef du service industrialisation

Ingénieur mécanicien confirmé (A. & M., E.N.S.M.).

Mission (sous la responsabilité du Directeur Développement et Industrialisation) :
- étudie et réalise les moyens nécessaires à la fabrication des nouveaux produits et à la mise en place des nouveaux process,
- élabore et assure l'exécution du plan d'investissement,
- traite l'ensemble des problèmes technologiques liés à nos *fabrications*,
- propose tout aménagement des produits, équipements, procédés visant à améliorer la production,
- étudie et réalise les travaux neufs et gros travaux d'entretien (réf. 101/LM).

* * * *

S.T. Dupont
ORFEVRES A PARIS

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae photo et prétentions à C. GAYOT - S.T. DUPONT - Usine de Viuz - 74210 FAVERGES.

MEDIA BA

L'Office public d'H.L.M. de la ville de Lorient recrute sur liste d'aptitude ou par voie de mutation un attaché de formation comptable et financière. *Candidatures à adresser à* l'O.P.C., H.L.M. de Lorient, B.P. 403, 56322 Lorient Cedex.T : (16-97) 21-06-96.

Quotidien régional Ouest recherche pour

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION JOURNALISTE

confirmé, libre rapidement.

Ecrire MAINE LIBRE, 28, place de l'Eperon, 72000 LE MANS.

URGENT
Etabl. privé sous contrat LYON cherche

PROF. DE MATHS

Temps complet, collège, lycée. Téléphone : (7) 851-65-42.

ASS. SOCIO-CULTURELLE REIMS recrute

ANIMATEUR

spécialité technique audiovisuelle.
Ecr. Ass. Préen. du château d'eau, av. d'Epernay 51100 Reims.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

CGEE ALSTHOM
ÉQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

recherche pour sa Filiale du **MAROC**

UN INGENIEUR ELECTRICIEN

(Diplômé Grande Ecole, expérience 2 à 3 ans entreprise électrique).

Pour prendre en charge les affaires d'équipement de Pompages.

Le poste est à pourvoir dans les plus brefs délais.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à No 58.564, Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

POUR SÉJOUR DEUX ANS DANS UN ÉTAT D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

ÉCONOMISTE GÉNÉRAL ET INDUSTRIEL

- Contrôle et orientation de la gestion des entreprises publiques ;
- Constitution de dossiers de projets, pilotage de leur montage financier ;
- Définition d'une politique industrielle et d'industrialisation ;
- Elaboration et mise en place des outils pour une maîtrise et un pilotage de l'économie nationale.

- Formation et expérience confirmées sur les plans technique, gestion d'entreprise, économie nationale ;
- Connaissance des administrations et des économies africaines à haut niveau exigée ;
- 40 ans minimum.

Poste à niveau élevé offrant de réelles perspectives d'avenir pour candidat de valeur.

Envoyer C.V., photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE, sous N° 037 973 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

STÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(effectif actuel 630 personnes)
filiale d'un groupe industriel de taille internationale

recherche pour

AFRIQUE CENTRALE ingénieurs informaticiens

- 2 à 6 ans d'expérience
- connaissances bancaires et/ou IBM 34 appréciées
- salaire attractif, avantages.

Adresser C.V., photo et prétentions à N. 2707
PUBLICITÉS RÉUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

GABON recrute
PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recherche pour la rentrée 1983-1984

PROFESSEURS :

P.E.G.C., licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2e degré général et technique en mathématiques, physique-chimie, sciences naturelles, enseignement manuel et technologique, français, espagnol dans lycées et collèges, capitale et province. Aucune candidature reçue en anglais, philosophie, histoire et géographie.

INSTITUTEURS :

Titulaires du C.A.P. primaire pour enseignement 1er degré, capitale et province.

Avantages pour tout personnel :
Logement assuré, soit hôtel tout confort, soit appartement meublé, suivant possibilités, avantages familiaux, voyage vacances tous les ans.

Salaire mensuel brut pour ancienneté d'exercice de 5 ans *après diplôme (tous pays) le plus élevé, état des services officiels à l'appui* :

- Instituteurs .... indice 325 = 4.285 F
- P.E.G.C. .... indice 350 = 4.535 F
- Licenciés .... indice 325 = 4.285 F
- Maîtrises .... indice 515 = 6.185 F
- Certifiés .... indice 665 = 7.685 F

Adresser candidatures avant le 15 mars 1983 au Service Culturel, Ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre *manuscrite*, 2 *photos*, C.V., copie certifiée conforme états de service officiels ou certificats d'exercice, copie certifiée conforme des diplômes, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil, fiche individuelle pour les célibataires, certificat médical, copie certifiée (recto-verso) de la carte d'identité, copie du diplôme du baccalauréat certifiée conforme).

Tous les dossiers sont à fournir en double exemplaire.

N.B. – *Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet sera retourné à l'expéditeur.*

PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour l'étranger MOYEN-ORIENT et AMÉRIQUE DU SUD

INGÉNIEURS ÉLECTRICITÉ

B.T. - M.T. TÉLÉCOM pour supervision travaux et mise en route.

Bilingue anglais-espagnol. Téléphoner ou écrire : 25, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS. T. 720-66-76.

Franz. Portraetfotografin mit deutschen sprachkenntnissen AB 1-4-83 fuer Deutschland gesucht. Senden sie ihre beverbungsunterlagen mit 2 bildern an : FOTOATELIER BRANDNER Stuttgarter str. 44 D-7252 weil der stadt. Tél. : 19-49-7033-20-00.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

CROUZET recrute

deux ingénieurs électroniciens " composants "

Notre division " Aérospatial " souhaite compléter son équipe de spécialistes des composants en intégrant deux ingénieurs débutants ou disposant de quelques années d'expérience.

Nous leur proposerons d'intervenir sur tous les aspects de l'utilisation des composants (prospective, technologie, évaluation, standardisation, aide au choix).

Les trois axes d'activité de cette équipe de spécialistes sont :
- les composants destinés aux activités de télécommunication et aux applications industrielles
- les composants spéciaux (circuits intégrés à la demande et semi à la demande)
- les composants destinés aux activités aéronautiques et spatiales.

Postes à pourvoir à VALENCE

secteurs de pointe... haute technologie... qualité... fiabilité... 6 000 personnes...

Crouzet

Merci d'envoyer votre lettre de candidature, C.V., photo, sous référence 3417 à Crouzet S.A. *Direction du personnel 26027 Valence Cédex.*

Brüel & Kjaer France

Instruments de mesure en Acoustique et Vibrations
recherche

JEUNE INGENIEUR

Diplômé Grande Ecole avec Formation Electronique
pour poste TECHNICO-COMMERCIAL
Agence de LYON-BRON

Formation technique assurée en France et complétée par stages au Danemark.

Nous demandons aux candidats :
- Bonne culture scientifique,
- Connaissances souhaitables en acoustique et mécanique des vibrations.
- Dynamisme et aisance contacts humains.
- Libéré O.M.

Rémunération : Fixe + % C.A. + voiture.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions :
38, rue Champoreux 91540 MENNECY

UNICEM
ORGANISME PROFESSIONNEL proche du **BATIMENT** et des **TRAVAUX PUBLICS** recherche pour sa structure régionale à **LYON** son

SECRETAIRE GENERAL

En position d'adjoint, nous accueillerons un jeune diplômé de l'**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (DROIT, GESTION, COMMERCE)**. Sa mission sera d'assurer sur place les travaux d'une équipe administrative, de prendre en charge les problèmes posés par les entreprises adhérentes, de trouver les solutions adaptées et d'animer des réunions professionnelles. Ce poste permettra une évolution vers des fonctions plus importantes au niveau régional ou national.

Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 Rue Barrême 69006 Lyon, sous réf. M 630.

Cabinet Gatier

média-system

IMPORTANTE SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE LYONNAISE recherche

RESPONSABLE CONTROLE DE GESTION INDUSTRIEL

de formation type SUP de CO ou équivalente.

Expérience demandée :
3 à 5 ans dans un service de contrôle de gestion.

La fonction requiert l'aptitude à l'animation d'une équipe de 4 personnes.

Envoyer C.V. détaillé, prétentions et photo sous réf. 10304 à Contesse Publicité 74, rue Béchevelin 69363 Lyon Cedex 9

OPPORTUNITÉ POUR UN JEUNE

RÉVISEUR COMPTABLE

Il arrive qu'après avoir passé quelques années dans un Cabinet à préparer l'expertise, certains stagiaires, par tempérament, découvrent qu'ils se sentiraient plus engagés dans l'Entreprise: ils veulent avoir prise sur les choses, et de façon durable.

C'est ce qu'offre le poste de **DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE** de cette PME connue, et à potentiel ouvert, elle-même rattachée à un Groupe régional performant.

Si vous aimez la responsabilité, adressez sous identification A 851 (portée sur l'enveloppe), votre C.V. avec référence, photo, salaire actuel et souhaité au :

PME BRETAGNE SUD

CEIP Conseil d'Entreprises
5, Avenue du Lycée - 29210 MORLAIX



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE DU
SECTEUR BOIS
recherche

2 CHEFS D'ENTRETIEN

Pour usines situées dans L'EST de la France.

a)- Ingénieur mécanicien ou électromécanicien
ayant une bonne expérience dans le domaine de la maintenance.
Sa compétence devra lui permettre d'assurer la responsabilité d'une importante chaufferie.

b)- Ingénieur mécanicien
ayant une bonne expérience dans le domaine de la maintenance.
Sa large compétence dans le domaine mécanique, hydraulique, électrique et de régulation lui permettra d'être efficace dans tous les secteurs concernés.
La pratique courante d'une langue étrangère (allemand ou anglais) est nécessaire.

Ils devront posséder capacité d'organisation et aptitude au management des hommes pour pouvoir animer cet important service d'une chaine de fabrication en continu.

Pour chacun de ces postes, les candidats outre les fonctions de chefs d'entretien, devront assurer l'engineering et l'éxécution des investissements courants du site.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo (retournée) à AXIAL Publicité (réf.1617) -27, rue Taitbout - 75009 Paris, qui transmettra.

Rhône-Alpes

5 INGENIEURS

Filiale de l'un des premiers groupes multinationaux français avec 4 000 personnes 5 usines (4 en Europe 1 aux USA) nous sommes le premier fabricant européen le troisième mondial dans notre spécialité produits industriels destinés aux industries des matières plastiques et du textile

INGENIEUR CHIMISTE FORMULATION

Pour mettre au point avec son equipe de recherche (7 personnes) des formulations pour les produits nouveaux (réf M 5428 B)

INGENIEUR CHIMISTE POLYMERES

Il est charge de la mise au point des produits nouveaux études de formulation adaptées à chaque application (polymères souvent synthetiques) (réf M 5428 C)

Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs d'une grande école de chimie (Paris, Strasbourg, Bordeaux, institut de haut polymères. I. pour le poste formulation, une thèse de doctorat de troisième cycle dans le domaine des revêtements de surface ou des etudes d'interface

INGENIEUR DE RECHERCHE PROCEDES

Il anime une équipe de 3.4 personnes chargee des études de base du fibrage afin d'améliorer le procédé, et une équipe de 3, 4 personnes chargée de la conception puis des méthodes de fabrication des produits nouveaux (réf. M 15428 D).

INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT PROCEDES

Il sera responsable de la mise au point au stade pilote des procédés nouveaux et de la transposition de ces procédés dans les diverses usines du groupe (ref M 15425 E)

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs débutants ou ayant une première expérience industrielle plus particulièrement orientée vers les problèmes de mesures physiques et/ou vers des problèmes de thermique.

INGENIEUR ELECTRICIEN/ELECTRONICIEN

Il est chargé, au sein du centre de recherche et de développement, de la conception des prototypes de machines et de nouvelles installations.
Il prend en charge l'automatisme et l'informatique de process y compris l'instrumentation des procédés.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé d'une école du type ESE section électronique, ISEP, ENSEM section électronique et automatismes, ENSERG, ENSERB, ENSEEC. (réf. M 15425 F).

Pour 5 postes d'ingénieurs, l'anglais est nécessaire et la connaissance de l'allemand seran un atout supplémentaire.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. choisie, à

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais - 129 rue Servient
69431 LYON CEDEX 3

EGOR INDUSTRIE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL MADRID

média-system

Filiale d'un groupe industriel français, notre client, spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de produits mécaniques de grande série, recherche le

Responsable des services comptables

180-200 000 F Périgord

Directement rattaché au Directeur financier, il :
- est garant de la fiabilité des chiffres et supervise les **comptabilités de 3 sociétés** ;
- participe à l'informatisation en temps réel du système comptable et à la réorganisation du service avec le chef comptable ;
- forme le personnel au travail sur écran ;
- met en place un système de **gestion de trésorerie** rationnel ;
- **maîtrise la comptabilité générale et analytique** ;
- transmet à date fixe les informations comptables demandées par le Groupe.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 32 ans. **Diplômé d'une école supérieure de commerce (option finances-comptabilité) ou titulaire du DECS**, il justifie d'une expérience similaire réussie dans un groupe industriel utilisant le système de reporting anglo-saxon. Il **a participé à la mise en place d'un outil informatique en temps réel ou l'utilise**, possède des aptitudes à la formation et à l'animation des hommes. Une période dans un cabinet d'audit et la connaissance de la langue espagnole seraient appréciées.
Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la référence 5054/LM.



argos
Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

MEDIA PA

RHÔNE-POULENC SYSTEMES

Filiale en plein développement du Groupe RHONE-POULENC, nous regroupons l'ensemble des activités qu'il exerce dans le secteur «Information Communication». La plus importante de nos usines (430 personnes) située à ARQUES LA BATAILLE (Seine Maritime) fabrique des surfaces sensibles et des biens d'équipements. Nous recherchons son

RESPONSABLE ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS

Il dépend directement du directeur de l'usine. Il conçoit et met en application la politique d'entretien et réalise l'ensemble des travaux neufs de l'usine. Il dirige un service d'une quarantaine de personnes et gère son personnel, ses moyens matériels et son budget.

Pour réussir dans ce poste il est nécessaire d'avoir au moins cinq ans d'expérience dans la fonction et d'être de préférence Ingénieur Diplômé. Une formation mécanique est indispensable et la connaissance de l'électricité industrielle fortement souhaitée.

Les perspectives d'évolution dans le groupe peuvent être très intéressantes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et salaire souhaité sous la référence 120 B à C.H.B. 5, rue Lincoln – 75008 PARIS

cadre comptable et financier

Pau

Secteur para-pétrolier

La filiale française d'un important groupe américain du secteur para-pétrolier recherche un jeune cadre financier pour assurer avec l'aide d'une équipe de 7 personnes le reporting comptable et financier et le contrôle budgetaire de ses succursales en France. De formation type ESSEC, ESCAE, complétée par un DECS, il possédera, si possible, une experience de 2 a 3 ans de la fonction dans une multinationale, une bonne connaissance de l outil informatique et une parfaite maitrise de l'anglais.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 10062 M à Arlette Biebuyck, Sema-Sélection 54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Chef de fabrication... à Annecy qui plus est chez Pompes Guinard...

Au moins 3 raisons de s'intéresser à cette annonce puisqu'elle correspond à vos motivations : 1) une responsabilité globale de fabrication en atelier d'usinage moderne (commandes numériques, micro-ordinateurs) c'est votre métier, c'est votre avenir. 2) Chez POMPESGUINARD, vous connaissez évidemment cette filiale du groupe LEROY SOMER. Vous avez entendu parler de sa réussite et de son style. Peut-être même, connaissez-vous son département Energie qui fabrique à Annecy les grosses pompes utilisées dans le nucléaire, le pétrole et la chimie, etc, (des débits de 2 à 6 000 m3/h pour des pressions de 30 à 250 bars). 3) Annecy, cela ne se discute même pas.

Donc, avec le Directeur de production, vous serez le réalisateur des programmes de fabrications (pompes et pièces de rechanges) avec les objectifs de qualité, de prix et de délai. Animateur de votre personnel (125 ouvriers professionnels et 10 AM), avec votre maîtrise, vous lui apporterez l'appui nécessaire pour progresser et réussir «à la GUINARD» (réunions d'équipes, cercles de progrès, équipes autonomes, conditions de travail, expression des salaires, etc). Vous participez aux études des investissements mis en place dans vos ateliers.

Vous avez compris que nous attacherons beaucoup d'importance à vos qualités d'homme de terrain, animateur de ses équipes et vecteur du changement. Une expérience d'une dizaine d'années en fabrication de petite série est nécessaire. Vous devez en effet créer ce poste qui, jusqu'alors, n'était pas défini de cette façon. Pour nous apporter votre compétence, voulez-vous écrire aux Conseils en recrutement de SIRCA sous référence 374 857M, confidentialité assurée.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur Informaticien et/ou Electronicien

Notre Imprimerie (300 personnes), située dans une ville agréable du Centre Ouest, dans le cadre de sa restructuration, recherche son RESPONSABLE PREPARATION Forme Imprimante.

Il sera l'homme de base du développement de l'Imprimerie vers des techniques nouvelles, responsable des services photo-composition, photogravure, animera 100 personnes
Il aura déjà su prouver ses capacités d'organisateur et de créativité doublée de bon sens.
Si vous êtes intéressé par ce challenge dans une imprimerie qui a su se donner les moyens de sa compétitivité, envoyez lettre manuscrite, C.V sous référence 83704 M à Madame Claude FAVEREAU qui vous assure de sa discrétion

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

RÉGION

recherche

SON RESPONSABLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

pour créer et animer, sous l'autorité du Directeur Général du service, le secteur de la formation professionnelle pour lequel LA REGION vient de recevoir compétence.

Ce futur collaborateur devra posséder une formation supérieure et justifier d'une expérience de haut niveau de plusieurs années.

Une excellente connaissance des mécanismes de la formation professionnelle est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V détaillé et rémunération actuelle et prétentions sous n° T 037.962 M, Régie-Presse, 86 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

notre responsable informatique en région Rhône-Alpes

Établissement bancaire, nous regroupons les études informatiques, l'exploitation et le système et cherchons l'animateur de ce service informatique (30 p.), afin d'intégrer en douceur le télétraitement et de tirer parti au mieux de notre nouveau DPS 8/GECOS avec TDS, TSS et IDS2.

Vous avez dépassé la trentaine, votre formation supérieure (d'ingénieur par exemple) et votre expérience diversifiée sur un site comparable au nôtre, où vous vous êtes frotté à la conduite des hommes et d'un outil de production, vous permettent de viser plus de responsabilités et d'être à la tête d'un service informatique en mutation.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 830 LM) à «Carrières de l'Informatique».

chef du service achats sous-traitance mécanique grande ville du Centre

Nous sommes une bonne affaire française et fabriquons, en sous-traitance, des ensembles mécaniques pour plus de 100 MF par an.

A 30 ans au moins, vous avez un BTS en fabrication mécanique ou un DUT et une bonne expérience des achats acquise, de préférence, dans une affaire d'usinages mécaniques.

A la tête de votre service, vous menez des négociations avec nos fournisseurs (nous achetons pour plus de 25 MF de matières premières et d'outillages), gérez nos stocks (d'une valeur de 20 MF) et animez votre équipe. Vous êtes le collaborateur direct de notre directeur financier.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4267 LM) à «Carrières d'Ingénieurs».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE -75008 PARIS
7, RUE SERVIENT -69003 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE LEADER DU VETEMENT DE SPORTS

établie à TROYES recherche

adjoint au responsable du magasin stockage et expédition

Nous souhaitons un JEUNE INGENIEUR (ou équivalent) à fort potentiel.
- Expérience de l'organisation industrielle (rigueur et méthode).
- Compétences et goût pour l'animation d'équipes (effectif total 130 pers.).
- Intérêt pour les techniques relatives à la logistique.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 60 AM à :

Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie-75008 PARIS Tél. : 265.38 39

Pyrénées Presse

QUOTIDIENS DÉPARTEMENTAUX PALOIS
recherche des

journalistes : SECRÉTAIRES DE RÉDACTION CONFIRMÉS

DANS LA PHOTOCOMPOSITION

Discrétion assurée. Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo au Directeur de l'Information
PYRÉNÉES PRESSE
40, rue Emile-Guichenné, 64000 PAU.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



LEADER DE L'ALIMENTATION PRÉPARÉE POUR ANIMAUX FAMILIERS
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

Nous vous proposons de rejoindre une équipe de 970 personnes dont 240 Cadres, répartie dans 3 Usines récentes et hautement automatisées, installées à proximité d'Orléans (siège), Blois, Strasbourg
pour participer et contribuer à notre Développement dans un marché en progression rapide en prenant une des fonctions suivantes à St-Denis de l'Hôtel (proximité Orléans).

4 FONCTIONS FINANCE - COMPTABILITÉ

FISCALITÉ - GESTION DES RISQUES

180 000 F + (réf. 100)

Mission
- Optimiser la Gestion Fiscale courante de l'Entreprise.
- Coordonner la Gestion des risques de l'Entreprise.

Profil
- Formation Supérieure : ESC. Licence en Droit.
- Expérience de 3 à 5 ans en Service Juridique Fiscal d'Entreprise ou Cabinet Conseil.
- Pratique de l'Anglais indispensable.

CONTRÔLE DE GESTION

140 000 F + (réf. 101)

Mission
- Élaborer et mettre à disposition des Responsables Opérationnels l'information nécessaire au contrôle et aux prévisions des activités Achats, Logistique et Production.

Profil
- Formation Supérieure : ESC. Licence ou Maîtrise Option Finance/Comptabilité.
- Connaissances informatique.
- *Débutants ou avec une première expérience en Comptabilité Analytique ou Contrôle de Gestion.*

TRÉSORERIE

140 000 F + (réf. 102)

Mission
- Animer le Groupe Comptabilité Bancaire.
- Gérer le budget Frais Financiers.
- Réaliser les analyses financières nécessaires au pilotage des activités opérationnelles.
- Assurer la mise en place d'un système de Gestion de Trésorerie court terme automatisé.

Profil
- Formation Supérieure : ESC ou Université.
- Expérience minimum de 2 ans en Gestion de Trésorerie dans un Groupe International.
- Pratique courante de la Langue Anglaise.

RECOUVREMENT CRÉDIT

140 000 F + (réf. 103)

Mission
- Animer le Groupe Comptabilité Clients.
- *Assurer la Gestion des Risques Clients.*
- En relation avec les Départements Ventes et Distribution Physique rechercher l'optimisation de la rentabilité des opérations de distribution.

Profil
- Formation Supérieure ESC ou DUT avec expérience de 3 à 5 ans dans les domaines Comptables et Juridiques.

2 FONCTIONS LOGISTIQUE

TRANSPORTS

140 000 F + (réf. 104)

Mission
- Assurer le choix et la disponibilité des moyens de transport Matières Premières et Produits Finis au meilleur niveau Qualité/Prix.

Profil
- Formation Logistique/Transport DUT ou équivalent.
- Expérience minimum de 3 ans en Service Trafic/Affrètement.

ÉTUDES LOGISTIQUES

110 000 F + (réf. 105)

Mission
- Assurer l'analyse et le contrôle des budgets logistique.
- Réaliser les études ad hoc nécessaires à l'optimisation et à l'évolution de l'activité logistique.

Profil
- Formation Scientifique BAC + 2 DUT Logistique ou équivalent.
- Débutant ou première expérience en Contrôle de Gestion ou Logistique.

Que vous soyez débutant ou expérimenté vous trouverez :
- Une pratique poussée de la délégation des Responsabilités dans un système de Gestion décentralisé.
- Des pratiques de Gestion des Ressources Humaines avancées.
- Des possibilités de développement individuel basées sur :
  - La qualité de votre performance.
  - La formation permanente considérée comme une des priorités de l'Entreprise.
  - Les opportunités d'évolution dans des fonctions variées dans une structure d'organisation évolutive en France et à l'étranger.

Au-delà de votre formation et de votre expérience, votre force de caractère, vos qualités de communication, votre volonté de réussir et de progresser seront les atouts déterminants pour vous joindre à nous.

Vous êtes intéressé(e) envoyez-nous lettre manuscrite, CV et photo à : UNISABI SA - Département du Personnel (PS) - BP N° 7 - 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL - en précisant la référence du poste choisi.

CANIGOU - PAL - FROLIC - LOYAL - KITEKAT - RONRON - WHISKAS

---

camif

COOPERATIVE DE CONSOMMATEURS
RESERVEE AUX ADHERENTS DE LA M.A.I.F.
(Personnel de l'Education Nationale)
3ème ENTREPRISE FRANCAISE
DE VENTE PAR CORRESPONDANCE
recherche

UN REDACTEUR CATALOGUE

expérimenté (H ou F), désireux d'exercer son métier au service de consommateurs dans une coopérative authentique.

Ce poste requiert des qualités de réflexion, une grande capacité d'attention, un esprit et un style simplificateurs, le sens de l'organisation et du travail en équipe.

Une première expérience en V.P.C. ou en agence publicitaire est indispensable.

Le poste est basé à NIORT.
Envoyez lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions au Département Personnel
CAMIF - 79039 NIORT Cédex

HENRI MAIRE

AU CŒUR DU JURA VITICOLE
recherche un

ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

- Justifiant d'une expérience professionnelle de plusieurs années en COBOL sous C.I.C.S.
- Susceptible de s'intégrer à une équipe chargée du développement de la télématique HENRI MAIRE.

Salaires et avantages sociaux attrayants. Logement assuré.

Ecr. à HENRI MAIRE, château Montfort, 39600 ARBOIS.

FILIALE D'UN GROUPE PHARMACEUTIQUE IMPORTANT
recherche

INGENIEUR

ENTRETIEN-MAINTENANCE
ARTS ET METIERS, INSA, ...

Poste à responsabilités multiples basé à CHATEAUROUX.

Il assurera les fonctions de maintenance, études techniques et méthodes.
Il participera aux programmes d'investissements, aux projets et à leurs concrétisations.

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 400 au service du Personnel BP 0347 - 80003 Amiens Cédex.

La Filiale Française d'un Groupe International
nous a demandé de rechercher son

responsable informatique

pour lui confier l'ensemble de l'activité informatique de la Société (Etudes et exploitation).

La personne recrutée devra assurer l'exploitation des applications existantes et le développement d'un nombre important de nouvelles applications (packages et spécifiques). Elle dépendra directement du Directeur Financier et supervisera une équipe de 8 personnes.

Pour ce poste sont nécessaires : une formation supérieure en informatique et une expérience de 5 à 7 ans dont 2 ans dans une fonction similaire. La connaissance du matériel ICL (ME 29) et de la langue anglaise serait très appréciée.

Le poste est à pourvoir à Limoges.

Veuillez envoyer votre C.V. à **MARIE-JO MARTIAL** sous réf. 2113-M au 4, avenue Marceau 75008 Paris, en indiquant votre salaire actuel *et un numéro de téléphone.*

Sup. de Co., DECS,...

Nous sommes une Importante Entreprise de Travaux Publics dont la structure est solidement ancrée en France et à l'étranger.

Notre réussite est due en partie à la qualité des hommes qui concourent à notre développement.
Aussi pour assurer notre expansion, nous offrons à de JEUNES DIPLOMES de l'enseignement supérieur des postes de

CADRES ADMINISTRATIFS

Après une période de formation de 6 à 8 mois durant laquelle vous apprendrez votre métier, vous rejoindrez l'une de nos exploitations en France ou à l'étranger.

Adressez lettre manuscrite, c.v. et photo sous référence 1640 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui tr.

Société française appartenant à un puissant Groupe International spécialisé dans la mécanique de précision, nous occupons une place de leader dans notre domaine d'activité

responsable méthodes

BAS RHIN

Chargé de diriger un service de 30 personnes, vous serez plus particulièrement responsable :
- de l'élaboration des prix de revient,
- de la coordination des services Méthodes avec les différents services internes à l'entreprise,
- des relations avec les autres services Méthodes des usines du Groupe,
- de la recherche de l'évolution des technologies dans notre domaine d'activité.

Ingénieur A. et M. ou équivalent vous possédez une expérience d'une dizaine d'années acquise dans un poste de Responsable Méthodes au sein d'une entreprise industrielle de taille internationale.

Vous possédez une bonne connaissance de la fabrication en grande série.

La maîtrise de la langue allemande est impérative.

Veuillez adressez lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence 8303-EM à MGP, 65, avenue des Vosges - 67000 Strasbourg.

MGP *management gestion du personnel*
PARIS STRASBOURG

CABINET JURIDIQUE SUD-OUEST

recherche
pour son service P.M.E.

RESPONSABLE DE PROJET

Formation supérieure en comptabilité, *fiscalité et droit.*
2 ans de pratique.
Dynamique, sens du contact.
Travail en équipe.
Poste d'avenir.

Adr. C.V. av. photo et lettre manuscrite s/n° T037894 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, *rue Réaumur,* 75002 PARIS.

MERLIN GERIN

15000 personnes, 35 filiales en France et dans le Monde - Chiffre d'affaires 82 : environ 5 milliards, en progression de plus de 30%, réalisé pour près de 50% à l'exportation.

Nos forces de vente française et étrangère développent leur action appuyées par le service publicité et promotion qui recherche le

CORRESPONDANT PRESSE TECHNIQUE

Chargé d'assurer la présence de MERLIN GERIN dans la presse technique nationale et internationale.
Il participe à la définition des plans d'actions média, coordonne et centralise toutes les actions concernant la presse.

Le poste convient à un journaliste de formation scientifique, ayant une expérience en milieu industriel, motivé par une carrière dans un groupe performant.

Le poste est à pourvoir à GRENOBLE, la connaissance de l'anglais est indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. MTM 206 à
MERLIN GERIN
Service GCE
38050 GRENOBLE Cedex.



MICADO
GRENOBLE
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ÉLECTRONIQUE

Expérience de quelques années en CAO Micro-électronique pour travailler dans équipe de recherche de haut niveau. Disponible immédiatement.

C.V. + lettre manuscrite à adresser à :
MICADO Zvist chemin du Pré-Carré, 38240 MEYLAN.

STÉ ÉQUIPEMENT AÉRONAUTIQUE
recherche POUR RÉGION OUEST

CHEF SERVICE TECHNIQUE

Ingénieur 30 ans minimum.

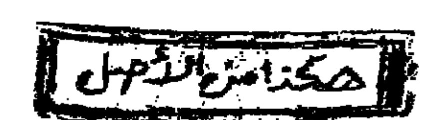
Expérience au moins 5 ans en technique électrique, machines tournantes et électromécanique.

Ses fonctions seront :
- organisation et suivi budgétaire du service,
- réalisations et essais techniques,
- assistance et soutien aux autres services.

Anglais indispensable.

200.000 F +

Écrire sous réf. 324/M, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/ lig. T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Débutant, vous voulez acquérir de fortes compétences techniques en informatique

Jeune ingénieur

ou titulaire d'un diplôme équivalent

nous vous offrons cette possibilité au sein de notre Groupe de Distribution, **UNIDIS MAJOR à Bourges** : 1 800 personnes, 48 supermarchés, un C.A. de 1,7 milliard de F en 1982, un taux d'expansion de 35 % par an en moyenne depuis 12 ans.

Nous procédons à des développements informatiques importants en utilisant les outils IBM les plus récents : deux 4331-2 sous DOS/VM dans un environnement DB/DC. Nous travaillons également avec le concept INFO-CENTRE. Vous rejoignez notre équipe Système et, après une période de formation, vous assurez la mise au point technique des nouvelles applications de pointe de la Société, en particulier celles concernant l'emploi, dans les magasins, de caisses enregistreuses à scanner.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/560, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION — **49, av. de l'Opéra 75002 Paris**



Les Régions Nord et Est se développent et créent les postes de

Chef d'agence

basé à LILLE — réf.101

Ingénieurs commerciaux

basés à ARRAS réf. 102 — **à MULHOUSE réf. 202**
basés à NANCY réf. 203 — **à STRASBOURG réf. 204**

Nous avons une gamme motivante de produits généralisés (comptabilité, paie, facturation etc...) en informatique répartie (micro-ordinateurs connectables) et en télématique, parfaitement adaptée au marché des Entreprises et des Cabinets Comptables.

Vous êtes ambitieux, dynamique, diplômé d'une école de commerce ou titulaire du DECS, avec une expérience dans la vente aux Entreprises et aux Cabinets Comptables.

Nous vous proposons, après une période de formation à nos produits et à nos méthodes de vente, de rejoindre nos équipes où vous serez motivé par des responsabilités et une rémunération en conséquence.

Ecrivez avec C.V., photo et prétentions à **L. BAUVIN**, Directeur de Région, SLIGOS. B.P. 451 - 62028 ARRAS CEDEX. Discrétion assurée.

Publival

Compagnie internationale de services appliqués à l'industrie pétrolière, nous recherchons pour notre centre d'études et de fabrication implanté en région Rhône-Alpes, un

INGENIEUR
responsable de notre centre de calcul scientifique

Il sera chargé de son exploitation et de son développement tant hardware que software. Il dirigera une équipe de haut niveau et procurera expertise, assistance et formation en informatique scientifique pour tout le centre.
Il connaîtra parfaitement le matériel DIGITAL, ses softwares de base, ses périphériques ainsi que ses outils logiciels dans les domaines graphiques, bases de données et traitement de texte. Une expérience de quelques années dans une activité similaire est indispensable.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. L 281 à Média-System, 93 rue Edouard Herriot, 69002 Lyon, qui transmettra.

média-system

sepro — **LA-ROCHE-SUR-YON (Vendée)**

Constructeur d'équipements industriels pour l'automatisation du travail de la tôle et des plastiques.
N°1 français dans sa spécialité, recrute pour son secteur **ROBOTIQUE**

Ingénieur d'affaires

Electromécanicien, A.M., INSA ou équivalent

Expérience 3 ans environ. Après une période de formation, assurée par nos soins, il sera chargé :
— d'analyser les besoins des clients,
— de présenter les devis,
— de participer directement à la mise en service des équipements,
— d'assurer le suivi en clientèle.

Ce poste essentiellement technique, comporte de nombreux contacts en clientèle et des déplacements de courte durée en France et en Europe.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 1067M à
DIRECTION DU PERSONNEL — SEPRO — 87 X — 85002 LA-ROCHE-SUR-YON CEDEX

Publival

Bonnet — GROUPE THOMSON

Leader dans l'équipement des cuisines professionnelles recherche pour une Unité de Fabrication à VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (69)

un cadre responsable des achats

130000 F. — Age 30/35 ans

Sous l'autorité du Directeur des Achats il doit:
- négocier les conditions de prix, de réception, de paiement;
- proposer aux services techniques et de production de nouveaux fournisseurs et de nouveaux produits.

Seront particulièrement appréciées :
- *une formation technique, niveau Ingénieur ou BTS;*
- *quelques années d'expérience comme acheteur dans l'Industrie métallurgique;*
- les capacités de négociation : diplomatie et fermeté;
- la facilité des contacts à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise (déplacements fréquents);
- la pratique de l'Anglais.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 8301 à
INCA CONSEIL EN RECRUTEMENT
- 20, Côte des Chapeliers - 26000 VALENCE.

HAVAS CONTACT

Sud du Jura

Entreprise transformation plastiques, 1 000 personnes, 5 unités de production offre une opportunité de carrière dans la fonction

Finances
Administration Générale

Rattaché immédiatement au Directeur Général, membre du staff dans une entreprise caractérisée par sa jeunesse et son esprit de concertation, en contact étroit avec les conseils extérieurs, il exercera ses fonctions dans les domaines suivants :
- finances : animation des services comptables, analyse des comptes d'exploitation, relations bancaires en liaison avec la direction générale.
- administration : contentieux, assurances, relations avec organismes et partenaires divers.
- contrôle permanent des procédures et des filiales.

Ce poste nécessite une formation supérieure type ESC ou similaire, de bonnes connaissances financières et une expérience vécue en milieu industriel.

Les candidatures précisant la rémunération souhaitée seront étudiées avec la plus grande discrétion, sous réf. 102, par Josette Vanden Borre

v.d.b conseil
Chamandre - 01340 Foissiat

média-system

OKAL

OKAL
Europa grösster Fertighaushersteller
sucht für seine französische Filiale einen erfahrenen.

VERKAUFSDIREKTOR/KAUFMANNISCHEN LEITER

Mehrjährige Praxis im Bereich Kosten/Controlling ist ebenso erforderlich wie Verantwortungsbewusstein, Kontaktfähigkeit, und Durchsetzungsvermögen für die erfolgreiche Durchführung der Vertriebspolitik. Damit verbunden sind auch gelegentliche Reisen ins Ausland.

Die Beherrschung der deutschen und französischen Sprache ist Vorraussetzung sowie eine gute Vertriebsausbildung und Praxis.

Wenn Sie dieses Angebot interessiert, so senden Sie Ihre aussagefähigen Unterlagen für eine erste Kontaktaufnahme an :

FIDAL
11, rue Silbermann, **67000 STRASBOURG.**

Arjomari — **Isère**

INGENIEUR LABO-PRODUCTION

Arjomari, l'un des plus importants groupes de l'industrie papetière française (3 milliards de CA, 4 500 personnes) crée le poste d'ingénieur laboratoire de fabrication.
Intégré totalement à l'équipe de direction, son rôle est de favoriser le progrès technique et la qualité de papier spécifique fabriquée à l'usine. Pour cela, il analyse les appels d'offres, établit un cahier des charges, évalue la faisabilité des nouveaux papiers, programme les essais, assiste la fabrication et organise le contrôle qualité.
Nous souhaitons rencontrer un *jeune ingénieur débutant (formation EFP si possible). Homme de terrain, disponible, il est profondément motivé par la qualité en production. Outre ses compétences techniques (chimie organique, macro moléculaire, techniques du papier...)* il possède de réelles qualités humaines, d'adaptation et de dialogue, qui favoriseront son évolution au sein de l'usine.
Les conditions offertes, l'ambiance de travail et les perspectives de carrière sont de nature à intéresser un candidat de valeur. Le poste est basé à l'usine de Charavines (Isère). Une possibilité de logement existe.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 6453 O. à

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais
129 rue Servient 69431 Lyon Cédex 3.

egor — PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL MADRID

média-system

LES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES DELALANDE
Usine de Quetigny-lès-Dijon
recherchent

2 PHARMACIENS

pour département **CONTROLE**

le D.E.P.S. contrôle physico-chimique des médicaments

– Ou le D.E.S.S. méthodes physico-chimiques d'analyses et de contrôle des médicaments est nécessaire.

pour département **PRODUCTION**

– Il participera à la gestion d'une ligne de produits (fabrication et conditionnement).

Adresser c.v. et photo aux : Laboratoires DELALANDE, 6, boulevard de l'Europe, 21800 QUETIGNY.

Développer la fonction méthodes

Assurer la fonction méthodes dans son sens le plus large (étude du processus, *d'organisation, intégration des développements futurs, études de postes...); élaborer le processus de maintenance, d'entretien préventif, jusqu'aux besoins de formation; prendre en charge la totalité des autorisations d'engagement en rapport avec les services techniques* (choix du matériel, études économiques, suivi et contrôle financiers...); animer la fonction sécurité de l'établissement (objectifs, actions...).

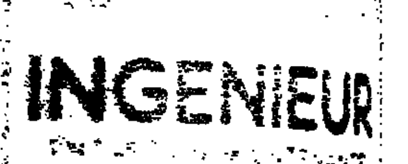
C'est la mission que vous propose la filiale d'un des tout premiers groupes français pour une de ses usines de fabrication (600 personnes) située en Bourgogne.

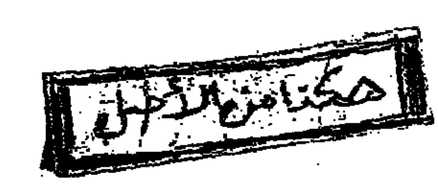
Vous êtes ingénieur généraliste, de formation et votre expérience confirmée de la fonction méthodes s'est déroulée dans un secteur industriel de grande série. Homme de rigueur et de développement, vous souhaitez valoriser cet acquis en saisissant une véritable opportunité.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous ref. M 115 B à OC Conseil, 91, rue du Faubourg Saint Honore, 75008 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

média-system





air industrie

filiale du Groupe

SAINT-GOBAIN

recherche

Pour sa Division Conditionnement d'Air dans les Transports

UN INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

Mission : Négocier des projets d'équipements de conditionnement d'air auprès de constructeurs internationaux.

Profil :
- Ingénieur diplômé.
- Expérience confirmée du commerce international de biens d'équipements industriels.
- Anglais indispensable, seconde langue appréciée.

(réf. IC/83)

Pour sa Division Dépoussiérage, spécialiste de l'anti-pollution

DEUX INGENIEURS D'AFFAIRES

Mission : Gérer d'une manière complète une ou plusieurs affaires pour en assurer la réalisation depuis les études jusqu'à la réception.

Profil :
- Ingénieur diplômé.
- Première expérience de la conception technique d'ensembles industriels. Capacités de gestion et d'animation.
- Anglais indispensable.

(réf. IA/83)

Pour ces 2 postes à pourvoir à **COURBEVOIE**, adressez votre dossier de candidature, en précisant la référence du poste choisi, à :
Mme MICHEL - Service Emploi Formation
19 Avenue Dubonnet - 92411 COURBEVOIE Cédex.

Conjuguez votre pratique comptable avec votre savoir-faire en mini-informatique.

Après une formation de style Sup' de Co + DECS, venez valoriser votre double compétence acquise en 5 à 7 ans en devenant

notre responsable informatique et comptabilité.

Nous sommes une affaire de bonne taille (1000 p., 900 MF, 10 centres régionaux). A notre siège parisien, vous animez nos services comptables (20 p.), supervisez la préparation du budget, des plans de financement et de trésorerie et établissez bilans et CE.

Vous mettez en place une informatique conversationnelle autour d'un PDP 11/44 installé depuis peu.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4046 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

Promodès à Caen — notre futur responsable INFOCENTRE

Nous sommes un grand de la distribution : CONTINENT et CHAMPION... et nous avons réalisé un CA de 17 000 MF en 1982. Nous disposons d'une informatique dédiée aux applications de la direction du groupe mais voulons aller plus loin en créant pour commencer un INFOCENTRE autour d'un IBM 4331.

Sous l'autorité du responsable des études informatiques du siège, vous lancez et animez cette fonction et vous consacrez à la formation et au conseil auprès des gestionnaires utilisateurs du siège et des principaux établissements régionaux.

Après votre formation supérieure, vous avez acquis, en 5 ans ou plus, dans l'industrie ou la grande distribution, une solide compétence de chef de projet et, peut-être, pris déjà le virage INFOCENTRE; venez apprendre à nos utilisateurs à tirer le meilleur parti de l'outil informatique.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4286 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

---

adjoint au directeur des engagements

BANQUE DE DEPOT PRIVEE

Nous sommes l'une des premières banques privées Françaises avec un effectif de 190 personnes et un total de bilan proche du milliard de francs. Notre développement conduit notre Directeur des Engagements à créer un poste d'Adjoint. Ce nouveau collaborateur sera associé aux différentes phases de l'étude des dossiers d'engagement, mais prendra plus particulièrement en charge les aspects juridique, immobilier et contentieux. Ce poste convient à un homme de 30 ans minimum, de formation supérieure (Droit ou Sciences Eco.) ayant acquis une première expérience dans un service engagements d'une banque. Nous serons attentifs au potentiel du candidat car le poste est évolutif.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. 234.83 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité



emplois régionaux



IMPORTANT ORGANISME RÉGIONAL
SITUÉ SUR LE LITTORAL
NORD/PAS-DE-CALAIS
recherche

POUR SON DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT

un(e) débutant(e) ou semi-débutant(e) diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur.

En tant que collaborateur direct du Responsable de ce département, sa mission comportera la conduite d'études économiques variées, intéressant en particulier les activités portuaires ; le recueil des informations requises à cet effet auprès des sources concernées ; l'entretien de relations et de communications efficaces auprès des instances socio-économiques régionales, nationales et internationales. La maîtrise de l'anglais, parlé et écrit, est donc indispensable ainsi que les qualités d'analyse et de contact.

La rémunération, très satisfaisante, sera évolutive et fonction de l'expérience de départ.

Prière d'adresser curriculum vitae manuscrit à
MAP CONSEIL
33, rue Linné - 75005 PARIS.



ÉTABLISSEMENT FINANCIER
TOUR MAINE-MONTPARNASSE

recherche
pour son département

CRÉDIT

LE RESPONSABLE DE SA CELLULE « ANALYSE FINANCIÈRE »

35 ans environ.

Diplômé de l'enseignement supérieur commercial. (E.S.C.A.E., Maîtrise de Gestion, etc.) et justifiant de 5 ans minimum d'expérience en tant que CRÉDIT-MAN au sein d'un établissement de type bancaire ou financier.

Il devra prouver son aptitude aux contacts de haut niveau, sa psychologie, sa créativité, ainsi qu'une forte capacité de direction et de décision.

Il encadrera une équipe d'environ 5 collaborateurs.

Adresser curriculum vitae et photo à :
FACTOFRANCE HELLER
Service du Personnel - Tour-Maine-Montparnasse
75734 PARIS CEDEX 15.

Chef de Service Informatique
IBM 34 puis 43 XX

220 000 F

Notre Association, loi de 1901, regroupe un nombre très élevé d'entreprises. L'informatisation de sa gestion administrative (paie, bilan social, gestion des adhérents), est en cours et comprend de très gros fichiers. Equipés d'une IBM 34, 256 K, qui fonctionne en temps réel et en télétraitement, nous allons évoluer vers un matériel plus puissant. Nous cherchons le responsable capable d'optimiser le fonctionnement du service actuel, de concevoir le nouveau plan informatique puis de le mettre en place, et de diriger le service qu'il aura restructuré. Ce poste basé à Neuilly, convient à un ingénieur grande école ou universitaire, informaticien confirmé dans la gestion d'un service ou dans la direction de projets importants.

Merci d'adresser lettre man. et C.V. détaillé s/réf. 23651/M à M.J. FOURNIAT, à Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres — 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC — Publival

TYMSHARE NETWORK SYSTEMS CONSULTING (TNSC)
Filiale de Tymshare, leader mondial dans le domaine des réseaux de transmission de données, constructeur du réseau TYMNET
recherche des

Ingénieurs logiciel

ayant acquis une expérience des applications de téléinformatique, au niveau système chez un constructeur d'ordinateurs, de terminaux ou de processeurs frontaux, dans une SSCI ou chez un utilisateur.
La connaissance de procédures de transmission est appréciée.

TNSC offre :
- Une formation aux techniques de pointe dans le domaine de la commutation de paquets, des réseaux à valeur ajoutée et de la télématique.
- Une ambiance de travail favorisant les prises de responsabilités.
- Des possibilités réelles de carrière dans un secteur en pleine expansion.
- Des déplacements de courte durée en Europe et aux USA (Californie).

Envoyer C.V. détaillé photo et rémunération actuelle sous référence 1097M à
TNSC, 210 bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD - Tél. 771-91-15.

Publival

WANG

LEADER DANS LES DOMAINES DU TRAITEMENT DE TEXTE ET DE LA MINI-INFORMATIQUE DE GESTION
C.A. mondial 1982 : 1,2 Milliard de $ – 20.000 personnes

recherche
dans le cadre de l'expansion de son Service de Maintenance

INSPECTEURS DE MAINTENANCE

- Titulaires du BTS/DUT ou équivalent, vous avez une expérience de 3 à 4 années dans le service après-vente de systèmes informatiques.
- Vous désirez être autonome à l'intérieur d'un secteur géographique dans lequel vous assurerez la maintenance d'une gamme étendue de matériels.
- Nous vous offrons une formation approfondie sur nos produits et à moyen terme une possibilité d'évolution vers des responsabilités de supervision.

Les candidats motivés par une telle opportunité sont priés d'envoyer lettre manuscrite et C.V. à :
Brigitte RISCHARD Direction du Personnel
WANG FRANCE S.A. - 78/80, Avenue Galliéni - 93174 BAGNOLET CEDEX

bleu

GIRATEV GROUPE EX ORTF

Dans le cadre du développement de l'AUDIOVISUEL Français, *GIRATEV Informatique du Groupe EX ORTF équipé de* matériels puissants et variés IBM 3033/N - MVS-IMS (plus de 180 terminaux), 8100 R 2000 - Mini 6 - Matra 6000 - Solar 16, accroît son potentiel d'études en informatique de gestion (contexte d'architecture distribuée, micros, minis, télécom) et en ingénierie des technologies audiovisuelles nouvelles (télématique en particulier).

- Pour cela il recherche pour son service Industrialisations et Méthodes

CADRE INFORMATICIEN

MIAGE ou équivalent
Indispensable : expérience d'un an minimum comme analyste d'études sur IBM 370, goût pour les méthodes souhaité : connaissance du PL1.
Salaire de 148.000 à 164.000 F selon expérience.

PROGRAMMEUR

DUT ou équivalent
Expérience souhaitée 1 an minimum dans un environnement IBM si possible en PL1.
Salaire de 110.000 à 133.000 F selon expérience.

CADRES INFORMATICIENS D'ETUDES

Débutants ou de préférence ayant 2 ans d'expérience
MIAGE ou équivalent
La connaissance du COBOL et/ou du PL1 et du matériel IBM est souhaitable.
Salaire de 138.000 à 164.000 F selon expérience.

- *Dans le cadre de la création d'un infocentre,* il recherche également

PROGRAMMEUR APL expérimenté

DUT ou équivalent
Expérience minimum en APL : 2 ans. Aptitudes nécessaires *aux contacts pour conseil et formation des clients.*
Salaire de 140.000 à 133.000 F selon expérience.

Pour l'ensemble de ces postes plan de formation complémentaire personnalisé assuré.
Avantages sociaux d'un grand groupe.

Merci d'adresser CV manuscrit et photo en précisant le poste souhaité à Europe Informatique Sélection 12, rue Godot de Mauroy 75009 Paris.

Europe Informatique Sélection



INGENIEUR D'AFFAIRES A L'EXPORTATION
ENSIA, ENSA, INSA

Alfa Laval est un grand fournisseur international des industries alimentaires. Notre branche Export est responsable pour le Groupe des marchés d'Afrique francophone.
Nous renforçons notre équipe et souhaitons rencontrer un ingénieur ayant une première expérience dans la vente d'équipements et procédés laitiers.
Vous serez responsable de la prospection et de la négociation. Avec l'aide des services techniques vous suivrez vos réalisations.

Le poste basé à notre siège des Clayes sous Bois (Ouest de Versailles) nécessite de nombreux déplacements à l'étranger.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
Merci d'adresser votre CV et prétentions sous réf 588 à B. LEGRAND Directeur du Personnel Alfa Laval BP 16 78340 Les Clayes sous Bois.

ALFA-LAVAL

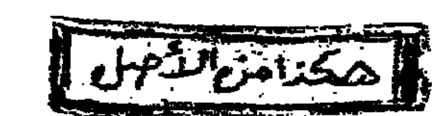
média-system

Analystes organiques
IBM 34 puis 43 XX

Association loi 1901, exploitant un IBM 34, 256 K, en temps réel et en télétraitement, nous gérons de très gros fichiers d'adhérents qui vont nécessiter l'introduction d'un 43-31. Peu structuré, *notre service informatique offre de sérieuses perspectives d'évolution à des analystes programmeurs, hommes et femmes confirmés en GAP II interactif, ayant l'expérience des applications de gestion administrative. Lieu de travail : NEUILLY.*
Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 23652/M à M.J. FOURNIAT qui étudiera votre dossier en toute discrétion à Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC — Publival





Anticorrosion
Déformation des métaux

CHEF DE PRODUITS

Cette Société, filiale d'un groupe international de la pétrochimie, élabore et distribue des lubrifiants et produits chimiques industriels. Elle crée un poste de Chef de Produits anticorrosion et déformation des métaux.

Sous l'autorité du Directeur Commercial, il prend en charge l'étude, le suivi et le développement de produits s'adressant aux marchés du traitement de surface, de l'anticorrosion et de la déformation des métaux. Il assure la liaison avec les laboratoires de recherche et apporte une assistance technique au réseau de vente.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Chimiste ou un diplômé de l'Enseignement Technique Supérieur. Il a déjà acquis une solide expérience dans l'un des domaines mentionnés.

Poste basé en Banlieue-Ouest.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 11475 H à

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO LONDON NEW YORK MONTREAL MADRID

Second-Oeuvre Bâtiment

RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES

Cette société, filiale d'un important groupe industriel français, est spécialisée dans la distribution de tubes, raccords et accessoires.

Elle s'adresse à une clientèle industrielle et du bâtiment : plomberie, chauffage, sanitaire, frigoristes en direct ou par des réseaux de négociants et revendeurs. Elle Elle souhaite renforcer l'assistance de son équipe commerciale et créer un poste de responsable administration des ventes.

Rattaché à la direction commerciale, il a pour mission d'assister la force de vente et d'assurer un suivi efficace de la clientèle. Il a la responsabilité du traitement des commandes (enregistrement, préparation de la facturation, suivi des expéditions), de la correspondance et des relations téléphoniques avec la clientèle : tarification, documentation, litiges... outre l'animation d'une équipe de sept personnes, ce poste implique des contacts réguliers avec les chefs de produits, les représentants, ainsi que les services comptable et informatique.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 30 ans minimum, justifiant d'une expérience significative de cette fonction acquise de préférence dans le domaine du second oeuvre bâtiment ou de la quincaillerie industrielle. Le poste est basé en proche banlieue Nord-Est.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et salaire actuel, sous réf. M 2494 D. à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL MADRID

De la technique à l'exploitation

JEUNE INGENIEUR

Pour exercer de véritables responsabilités industrielles incluant un commandement sur les hommes et de larges délégations de gestion, il faut d'abord parfaitement connaître la spécificité de l'industrie concernée.

Un des premiers Groupes industriels français vous propose d'acquérir cette connaissance dans une de ses usines (850 personnes) située en région parisienne (94)

Rattaché au Responsable des fabrications, cet ingénieur le secondera pour tout ce qui concerne les développements technologiques en cours (machines, outillages, procédés nouveaux, produits...). Ensuite, il évoluera, à moyen terme, vers un poste plus large d'exploitation car il en connaîtra alors les exigences.

Pour tenir ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur électromécanicien (AM, ENI, INSA, HEI...) ayant acquis une première expérience industrielle. Les développements de carrières, nombreux et variés, se feront soit dans cette usine, soit dans une des autres unités industrielles du Groupe en France ou à l'étranger

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 4197 AH à :

EGOR INDUSTRIE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris

média-system



PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL MADRID

Contrôle Bailey

GROUPE CGEE ALSTHOM recrute

DEVELOPPEMENT
réf. 3RD14

INGENIEURS ELECTRONICIENS

pour développement de systèmes de Process Control industriels pour les domaines suivants :

- automates industriels (matériel, logiciel et redondance)
- réseau de communication à bus rapide haute sécurité
- conception L.S.I. pour transmission haute vitesse.

Parfaite connaissance micro-processeurs exigée.

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
réf. 3IA23

INGENIEURS INFORMATICIENS

Temps réel
pour système appliqué au Process Control
Connaissance SOLAR souhaitée.

DOCUMENTATION TECHNIQUE
réf. 3DC43

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Très expérimenté en rédaction de manuels techniques électroniques.
Langue anglaise indispensable.

Adresser C.V. détaillé à CONTROLE BAILEY - Direction du Personnel en précisant la référence du poste choisi B.P. 210 - 92142 CLAMART Cedex.

Banque Clientèle Privée

Un gestionnaire oui, mais un promoteur.

Paris 150 / 200 000 F

Nous sommes une banque de dépôts étrangère. Notre responsable clientèle privée, véritable chef de produits, élabore la politique marketing de produits financiers pour une clientèle de particuliers, anime les relations avec les investisseurs institutionnels et développe un chiffre d'affaires personnel.

30-35 ans, une formation supérieure et/ou une expérience comparable, anglais courant, vous permettront de négocier au mieux votre collaboration (banque classe V).

Adresser lettre manuscrite + CV + coord. tél. sous référence 11910 au

CNPG CONSEIL EN RECRUTEMENT 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

CSNCR — Dessin

Des Leaders pour un Leader

N° 1 français de la franchise en reprographie rapide, nos ambitions sont grandes : 25 franchisés en 1983, 50 en 1984. Pour structurer notre développement, nous recherchons :

Responsable de l'Animation franchise 150 000 F +

(référence 12344)

en étroite relation avec le PDG, il développe et coordonne l'assistance auprès des franchisés : formation, négociation, organisation, recrutement, marketing terrain...

HEC, ESSEC, SUP de CO... 28/30 ans, une expérience dans le commerce associé où la franchise est un atout. Animateur doublé d'un organisateur, sa mission réussie lui ouvre des responsabilités très significatives.

Responsable de la Gestion Financière 130 000 F

(référence 12345)

du contrôle de gestion dont il met en place les procédures à la gestion de trésorerie où il introduit un nouveau système, il conseille et assiste le directeur général ainsi que les franchisés dont il négocie les dossiers de crédit.

HEC, ESSEC, ESC... 2/3 ans d'expérience d'un service ou organisme financier ont affiné ses techniques et développé son sens de la négociation. Il réalise ses objectifs... et satisfait ses ambitions.

Adresser lettre manuscrite + CV + coord. tél. sous référence choisie au

CNPG CONSEIL EN RECRUTEMENT 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

CSNCR — Dessin

controller

BIENS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

BANLIEUE OUEST 250.000 F+

Notre client est une société qui fabrique et commercialise des biens d'équipements industriels. Elle emploie près de 2500 personnes en France et elle est leader sur l'ensemble de ses lignes de produits en Europe.

Nous recherchons le Controller de cette entreprise afin de lui confier l'ensemble des fonctions de contrôle de gestion et de comptabilité. Dans ce poste, il dirige et anime une vingtaine de personnes et a la responsabilité fonctionnelle des activités comptables et budgétaires dans les usines. Nous recherchons une personne âgée de 30 ans au minimum, diplômée de l'enseignement supérieur (expertise comptable appréciée) possédant une expérience réussie soit dans une direction financière d'une société américaine, soit dans un cabinet d'audit international. Une excellente maîtrise des méthodes de contrôle budgétaire et de comptabilité (générale et industrielle) anglo-saxonnes est donc nécessaire ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise. Le dynamisme de l'entreprise, son activité et l'importance du Groupe auquel elle appartient offrent de réelles possibilités de développement de carrière pour une personne compétente sachant communiquer à tous les niveaux de direction. La plus grande discrétion dans l'examen des dossiers est garantie.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 7940-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

SYSIN S.A.

Société d'informatique
78370 PLAISIR

– Systèmes temps réel contrôle de process et télétransmission –

RECHERCHE

1 INGÉNIEUR LOGICIEL

- Niveau DEA, 2 ans d'expérience minimum ;
- Il devra avoir une très grande faculté d'adaptation ;
- Il sera amené à prendre la totale responsabilité de projets.

Envoyer C.V. prétentions à SYSIN B.P. 43
78370 PLAISIR.

Attaché(e) à la Direction Générale...

De notre organisme de couvertures sociales (200 personnes) situé à Paris.

«Agent double», vous aurez deux missions : ETUDES car vous analysez et réalisez différentes statistiques, tenez les tableaux de bord, préparez les dossiers de conseils... RELATIONS PUBLIQUES car vous assurez les contacts extérieurs avec nos entreprises adhérentes.

Pour ce poste, une formation supérieure en mathématiques (de préférence orientées vers l'ACTUARIAT ou les statistiques), des connaissances juridiques et le goût des contacts sont nécessaires.

Adresser lettre manus. + CV + prétentions + coord. tél. sous réf 11172 au

CNPG CONSEIL EN RECRUTEMENT 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

CSNCR — Dessin

Project Engineer
climatisation

Un groupe de Sociétés Américaines très important a étudié un système de régulation de l'énergie (climatisation, fluides, transport) dans les immeubles et édifices de grande dimension. Les premières opérations sont en cours de réalisation.

Pour assurer le suivi de ce projet, il recherche un ingénieur parlant couramment l'anglais, ayant impérativement une expérience en automatisme - régulation (en bureau d'études ou chantiers) et si possible de l'informatique.

Une formation spécifique en partie aux Etats-Unis sera assurée.

Lieu de travail : Région Parisienne avec déplacements en province.

Possibilités d'évolution très importantes au sein du Groupe en France et aux Etats-Unis.

Ecrire sous réf. 247 à SODERHU
Jusqu'au 28/1 : 11, rue La Boétie - 75008 PARIS
A partir du 28/1 : 22, rue St-Augustin - 75002 PARIS
Membre de Syntec

Soderhu



IMPORTANT ORGANISME
DE GESTION IMMOBILIÈRE

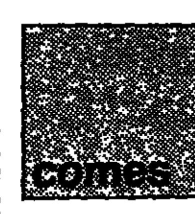
recherche pour PARIS

JEUNE CADRE chargé du PERSONNEL

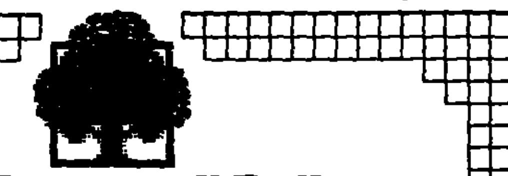
Sous l'autorité du secrétaire général il devra assurer toutes les fonctions habituelles de la gestion du personnel de cet organisme, propriétaire et exploitant d'un très important parc de logements locatifs.

Pour être candidat, il faut, après une solide formation en droit et en psychologie, avoir acquis une première expérience concrète (3 à 5 ans) dans un service du personnel.

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département. Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS.
(sous référence 2.475).
DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.



Cii Honeywell Bull

Dans le cadre de son Réseau Commercial France recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX CONFIRMES

Diplômés de l'enseignement supérieur, vous avez une bonne expérience de la vente en informatique. Femme ou homme d'affaires avisés, vos talents de négociateur et votre imagination sont vos atouts. Vous voulez donc mettre vos compétences au service d'un grand constructeur qui a pour mission d'être un pôle de développement de l'informatique nationale. Nous savons vous offrir des garanties de réussite, une solide implantation, une gamme étendue de produits, un marché porteur

Vous désirez travailler à Paris ou en Province

Si nos intérêts se rencontrent, adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 204 M à Cii Honeywell Bull - PC 0G021C - 94, av. Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

JURISTE HF BLOIS

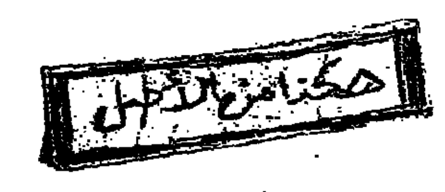
Nous sommes une jeune société filiale d'un groupe spécialisé dans le second œuvre bâtiment (2000 personnes). Nous offrons à un jeune licencié en droit public et/ou privé, droit des affaires, de devenir notre juriste d'entreprise mais aussi l'adjoint du secrétaire général.

Nous vous confierons les missions suivantes : rédaction -mise au point - contrôle - suivi - aussi bien des contrats (clients/founisseurs) que des polices d'assurances ou litiges.

Votre avis concernant tous problèmes administratif ou juridique sera important, de même que l'information que vous transmettrez aux collaborateurs de la société concernant le droit social, fiscal, etc...

Adressez nous votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) à LAURENT BOUILLET Mail Pierre Charlot
BP 25 41003 BLOIS CEDEX

LB Laurent Bouillet Ingénierie



NOUS VOUS PROPOSONS UN AVENIR AUJOURD'HUI.

SPI - SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE,
filiale de PECHINEY UGINE KUHLMANN

est, dans le domaine en pleine évolution des sociétés de service et de conseil en informatique, une référence de premier ordre.
Notre centre de traitement, exceptionnel par sa taille (équipé IBM - 3081 et 3033), l'importance de son réseau (plus de 1000 terminaux et 10.000 télex), la variété de ses applications, constituent un environnement à peu près unique.
SPI, c'est aussi 300 collaborateurs compétents, dont une forte proportion de Cadres et Ingénieurs. Fidèles à leur entreprise, ils vous proposent de les rejoindre aujourd'hui pour participer à leur succès de demain.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

X, CENTRALE, MINES, SUPELEC, INP Grenoble - Toulouse

quelle qu'ait été votre formation en Grande Ecole, vous avez une place chez nous.
A l'issue *d'une période de formation personnalisée, nous vous confierons très rapidement* des responsabilités (réalisation, conception, développement) accompagnées de perspectives vous permettant d'envisager une carrière à votre dimension.



Nous sommes ouverts aux idées neuves, nous aimons l'ambition et savons apprécier la compétence : pour bâtir notre avenir et garantir notre succès, nous comptons sur vous.

Faîtes-nous part de vos aspirations et motivations, en adressant votre candidature au Service des Affaires Sociales No1 - SPI - 98, bd Victor Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE-KUHLMANN

Organisation et Publicité

HITACHI DIASONICS

Une croissance de 50% dans L'IMAGERIE MEDICALE: Ultrasons, Radiographie Digitale, Résonance Magnétique Nucléaire, recherche

directeur de division radiographie digitale

35 ans minimum, de formation supérieure, il aura pour mission: ▪ définir la politique de vente ▪ prospecter et suivre les Clients ▪ manager les revendeurs locaux ▪ *organiser les congrès et les «training»* ▪ former les acheteurs et encadrer le service technique.

Anglais courant - Voyages fréquents aux U.S.A.

La Société vous fournira une très grande autonomie d'actions et, si vous réussissez, **votre rémunération sera très élevée.** Frais réels. Voiture de fonction.

Merci d'adresser votre lettre *manuscrite* (CV, photo et prétentions) à Pierre SEGUY Directeur Général de SONOTRON S.A. - BP.56, Z.A. de Courtaboeuf 91942 LES ULIS.

Gérer des portefeuilles d'obligations ...

c'est ce que vous propose

un des premiers établissements financiers d'Europe,

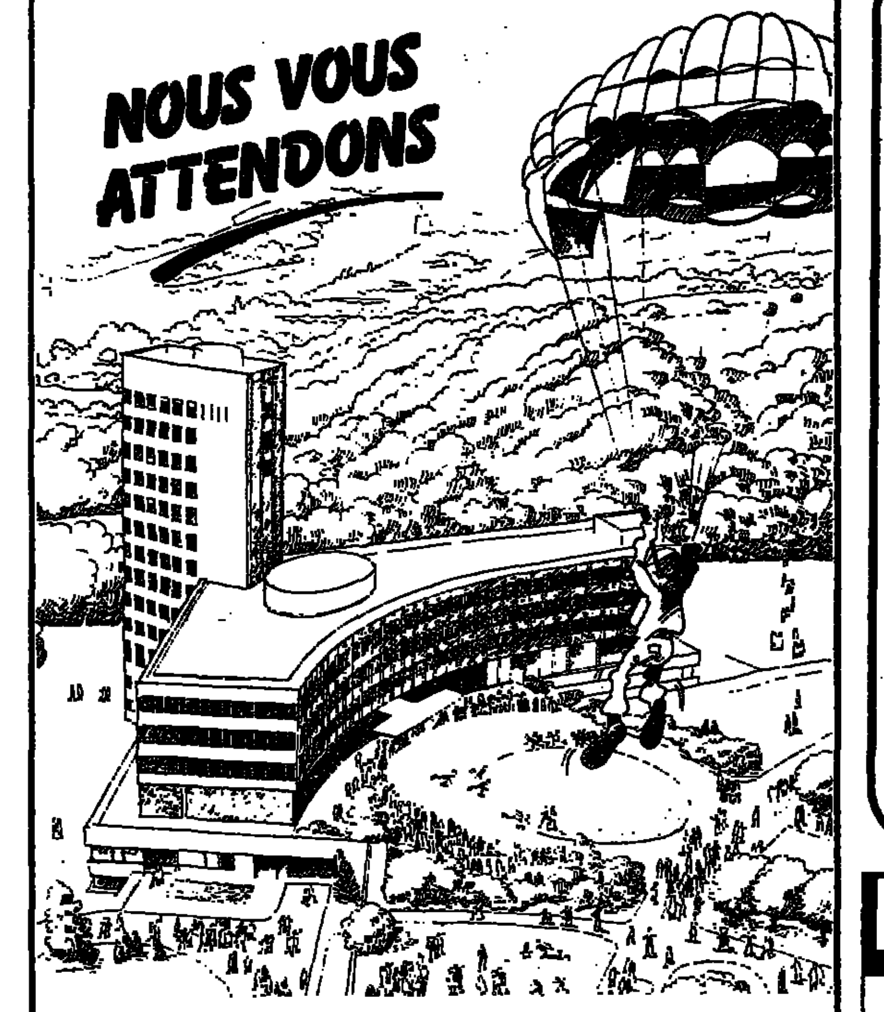
si vous êtes un professionnel averti dans ce domaine, dont l'expansion rapide et puissante demande une personnalité ambitieuse et pouvant prouver les résultats obtenus.

Vous appliquerez la politique de gestion qui est fixée, *mais dans une grande autonomie d'action,* sur le marché obligataire français.

Si vous avez une formation supérieure et des connaissances solides en informatique, prenez contact avec nous confidentiellement.

Envoyer CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **GV 9815 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra

---



Vous êtes diplômé **(MIAGE, ESCAE, INGENIEUR, MAITRISE SCIENCES...).**
Vous êtes débutant : nous vous formerons. Vous avez une première expérience : ce sera un plus.

Nous vous proposons des postes **d'Analystes en Informatique** car nous sommes de gros utilisateurs d'informatique de gestion (3 IBM 43-41, 500 terminaux en France).

Nous sommes une des premières mutuelles françaises, l'une des plus dynamiques aussi : 3 milliards de chiffre d'affaires, 2.300 salariés. Des postes d'informaticiens sont à pourvoir à Rouen-Belbeuf et à Paris.

Ecrivez-nous pour faire connaissance :

Mutuelles Unies - Mme Mauhourat 3037 X - 76029 ROUEN CEDEX.

mutuelles unies

IMPORTANT GROUPE DE PUBLICITÉ
recherche

UN AUDITEUR INTERNE SENIOR

Diplômé de l'enseignement supérieur, il aura acquis un minimum de 3 années d'expérience dans les domaines de l'Audit, de la Révision ou du Contrôle de Gestion, si possible dans les sociétés de services.

Après une période de formation, il se verra confier des missions de contrôle et d'assistance, tant en France qu'à l'Étranger.

Le poste proposé offre de très larges possibilités d'évolution à l'intérieur du Groupe.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est souhaitable.

Les candidatures avec CV complet sont à adresser à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS sous réf. 31985.

HAVAS CONTACT

Ingénieurs

Confirmés ou 1 à 3 ans d'expérience
Rejoignez une équipe d'ingénieurs spécialisés
temps réel !

et contribuez à notre développement dans les domaines suivants :

- **CONTROLE DE PROCESSUS.**
- **TELE-INFORMATIQUE.**
- **LOGICIEL DE BASE.**
- **CFAO.**

Adressez C.V. et prétentions à :



9, boulevard Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE.

Communiqué

Société française fabriquant des appareils de mesure et de contrôle
recherche

1 technico-commercial

Pour la vente de ses produits sur le secteur Est de la France.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur électronique, électrotechnique ou BTS, DUT.

Il est demandé 3 à 5 ans d'expérience dans la vente de produits industriels de contrôle, régulation, mesure de grandeurs physiques.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 5776/JR à :
AMP 40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS
(qui transmettra)

AÉROPORT DE PARIS

recherche

COMPTABLE
(HOMME ou FEMME)

pour animer son service de comptabilité analytique (5 personnes) BTS - DUT - DECS.
Expérience d'un an minimum en entreprise ou cabinet.

Il (ou elle) sera chargé (e) du contrôle de la comptabilité analytique.

Adresser lettre et C.V. à :
M. CARRIÈRE
291, Bd Raspail, 75014 PARIS
ou téléphoner : 320-15-00

SOCIETE D'INGENIERIE
(1 000 personnes)

recherche

POUR LE POSTE D'ADJOINT AU DIRECTEUR DU DEPARTEMENT JURIDIQUE ET FISCAL

Juriste d'entreprise

(environ 35 ans)

ayant acquis au moins 5 années d'expérience du DROIT DES AFFAIRES, notamment dans les domaines suivants :

- contrats commerciaux, nationaux et internationaux,
- études de gestion des contrats d'assurance,
- propriété industrielle,
- droit social,
- contentieux.

Ce poste nécessite une solide formation juridique (I.E.P., Maîtrise de Droit+ DESS, DEA ou Doctorat), la pratique de l'anglais, le sens des responsabilités et une grande aisance dans les contacts.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence T435 à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

---

chef d'agence

Paris

Norsk Data

NORKS DATA fabrique et commercialise une gamme complete d'ordinateurs minis et super-minis 16 bits et 32 bits. Dans le cadre de son expansion, la filiale française recherche le chef de son agence de Paris

Directement rattache a la Direction Generale, il devra developper, en Ile de France, les ventes de materiels et de systemes informatiques : il assurera la gestion commerciale et financiere de l'agence, avec determination des objectifs et suivi des resultats. Il dirigera, animera et motivera une equipe de 6 ingenieurs commerciaux et il participera à l'elaboration de la politique commerciale de la societe.

Le candidat, âgé d au moins 35 ans, connait bien l informatique et il peut justifier d une experience réussie à la tete d une equipe commerciale, si possible chez un constructeur d'ordinateurs. Une formation est prévue sur les materiels Norsk Data. Deplacements en France et a l'etranger. *Poste evolutif pour un candidat de valeur.* Anglais courant.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la reference 13064 M à B Beaunoir, Sema-Sélection **Centre Metra, 16-18, rue Barbes 92126 MONTROUGE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema, selection

---

jeune ingénieur électromécanicien

AM - INSA - SUDRIA

Implantée en proche banlieue Est de Paris, notre Société leader sur son marché dans le domaine agro-alimentaire, recherche un JEUNE INGENIEUR ELECTROMECANICIEN pour assurer la mise au point, l'optimisation et les études de matériels nouveaux de fabrication et de conditionnement.

Dépendant directement du Directeur de la Production, il assurera les liaisons avec le Service Entretien pour la réalisation et le suivi des Travaux demandés.

Ce poste s'adresse à un Jeune Ingénieur, débutant ou non, ayant outre ses compétences techniques, le goût des contacts, du travail en équipe, de l'innovation et de la responsabilité.

De larges possibilités d'évolution et une rémunération motivante existent pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions sous réf. 7935-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville - 75010 Paris - qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

crédit foncier de france

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE organisera à PARIS les 14 et 15 Mars 1983

un concours

pour le recrutement

d'ATTACHÉS

(options : Juridique - Financière – Mathématique)

Ce concours, ouvert aux candidats possédant la nationalité française ou celle d'un autre Etat membre de la Communauté Economique Européenne, masculins ou féminins, âgés de plus de 20 ans et de moins de 32 ans au 1er Janvier 1983, est accessible notamment aux :

- *titulaires :*
  - *d'une maîtrise ou d'une licence en droit, sciences économiques, lettres ou sciences, gestion ou économie appliquée,*
  - *du diplôme d'études comptables supérieures,*
- *anciens élèves diplômés de certaines Grandes Ecoles, des Instituts d'Etudes Politiques ou du Centre d'Etudes Supérieures de Banque,*
- *notaires,*
- *clercs de notaires justifiant d'une ancienneté professionnelle de 5 ans au moins et de la possession du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de la capacité en droit,*
- *architectes ou géomètres experts, diplômés par le Gouvernement.*

Sous réserve que les candidats obtiennent au moins la moyenne de 12 à la fin des deux séries d'épreuve, le nombre des places offertes au concours est fixé à 18 postes se répartissant normalement à raison de 9 postes en option juridique, 7 postes en option financière et 2 postes en option mathématique.

Les candidats admis au concours seront appelés à être affectés, en fonction des vacances de postes, dans un des Services de la Société à PARIS ou en PROVINCE, où ils devront exercer des fonctions exigeant des connaissances approfondies soit dans le domaine juridique, soit en gestion comptable, financière, administrative ou commerciale, soit en matière d'expertise immobilière.

Les inscriptions seront reçues du 24 janvier au 11 février 1983 inclus

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus
au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE - Service du Personnel
19, rue des Capucines - BP 65 - 75050 Paris cedex 01 - Tél. 244-80-66 - 244-80-67

UIE GROUPE AMREP

recrute pour

GRAND PROJET EXPORTATION

Base proximité immédiate PARIS (78), avec missions ponctuelles EXTREME-ORIENT

un chef de projet (project manager) *réf. LM/1*

• Expérience conduite complète d'un très grand projet chez engineering internationaux indispensable. • Organisation et coordination des groupes d'études, d'achats, de supervision locale. • Liaisons avec clients, fournisseurs, sous-traitants.

un responsable achats *réf. LM/2*

Ingénieur d'affaires parfaitement rompu au suivi des commandes dans un engineering international ou grande entreprise.

un ingénieur assurance-qualité *réf. LM/3*

Possédant bonne pratique de l'assurance-qualité sur grand projet récent.

un ingénieur électricité/instrumentation *réf. LM/4*

Expérience de grands projets de type pétrochimique et pétrolier.

jeunes ingénieurs (A.M., E.N.S.I. ou G.M.) *réf. LM/5*

Les candidatures sans pratique courante de l'anglais ne seront pas retenues.
Adresser lettre, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à
UIE - Service Recrutement, 32, avenue Hoche, 75008 Paris.

Publicité Roger Bley

WANG

LEADER DANS LES DOMAINES DU TRAITEMENT DE TEXTE ET DE LA MINI-INFORMATIQUE DE GESTION
C.A. mondial 1982 : 1,2 Milliard de $ - 20.000 personnes

recherche

UN TECHNICIEN DE LABORATOIRE

- Après une formation approfondie sur nos produits le titulaire du poste assurera le dépannage en laboratoire de systèmes de produits informatiques intégrés.
- Si vous avez une formation BTS, DUT ou équivalent ainsi qu'une expérience de 3 à 4 années dans la maintenance de systèmes informatiques.
- Si vous possédez un bon niveau d'anglais et des connaissances de Basic, alors vous devez proposer votre candidature (lettre manuscrite avec C.V.) à :

Brigitte RISCHARD - Direction du Personnel
WANG FRANCE S.A. - 78/80, Avenue Galliéni, 93174 BAGNOLET CEDEX

blou

GROUPE



Division Moyens de Paiement

De l'informatique à la monétique

SLIGOS assiste l'ensemble des professions de la banque et de la distribution dans l'élaboration et la mise en place des nouveaux moyens de paiement électronique (cartes magnétiques et à mémoire, terminaux point de vente, autorisation en temps réel, systèmes d'autorisations multicartes, mise en place de « home banking », ingénièrie de cartes de paiement à l'exportation, etc.). L'expérience acquise depuis 12 ans lui a permis, non seulement de devenir le leader européen incontesté dans ces domaines, mais aussi d'acquérir une réelle maîtrise dans les techniques les plus avancées, tant informatiques que de télécommunications. Pour faire face au développement rapide de cette activité, SLIGOS est amenée à renforcer ses équipes et à rechercher des

Ingénieurs expérimentés et ingénieurs débutants
X, Télécom., Centrale, Mines, Ponts...

pour concevoir et développer des systèmes originaux faisant appel à des techniques avancées.

Destinés à prendre rapidement des responsabilités dans le cadre de projets importants, ils participeront dans un premier temps :
— à la définition globale des nouveaux systèmes en liaison avec de nombreux intervenants, à leur développement et à leur mise en place,
— à la définition des mécanismes qui devront en assurer l'utilisation, la sécurité et la logistique.
— au développement des logiciels qui supporteront ces systèmes. Ces systèmes sont destinés à être mis en place, soit en France, soit à l'étranger.

Certains postes conviennent à des ingénieurs débutants, d'autres seront confiés à des ingénieurs ayant acquis une expérience de 2 à 5 ans, chez un constructeur, un utilisateur ou une SSCI, dans l'un des domaines suivants : applications bancaires sur gros systèmes, réseaux et télétransmission, mini et micro-informatique (logiciels et/ou matériels).
Pratique courante de l'anglais technique ; connaissance d'une autre langue appréciée. Une formation aux techniques spécifiques de l'activité sera assurée.
Lieu de travail : PUTEAUX.
Nous avons demandé à Mme CLERE de nous aider à étudier les candidatures. Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée s/réf. 73655/M à Mme CLERE, Tour Chenonceaux, 204, Rd-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE.

Publicival



Le Centre pour le développement de l'information sur la Formation Permanente

recherche

UN(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

SA MISSION :
- *Réalisation d'études et Rédaction de documents d'information sur l'offre de formation professionnelle continue.*
- Animation d'actions de formation et d'assistance technique.

PROFIL :
Niveau Maîtrise ou 3e cycle en Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation, Économie ou Sociologie du Travail.
Expérience professionnelle 5 ans minimum de conseil en formation ou en matière d'emploi et de qualification.

Adresser C.V. détaillé et prétentions M. J.-M. LUTTRINGER,
CENTRE INFFO - TOUR EUROPE, LA DÉFENSE 2,
33, place des Corolles, 92400 COURBEVOIE.

---

sopalin s.a.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL,
MARQUES : SOPALIN - KLEENEX - FREEDOM
recherche pour sa division
GRANDE CONSOMMATION

ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

Vous apprendrez votre métier de chef de produits au contact de professionnels pratiquant un marketing rigoureux. Une formation commerciale supérieure est demandée. La pratique de l'anglais est nécessaire. Ce poste est à pourvoir immédiatement à PARIS.

Voulez - vous joindre à votre courrier le récit, maximum une page, d'une de vos expériences (stages ou autres) mettant en évidence vos aptitudes pour ce poste.

Envoyer votre candidature (CV + photo) à Monsieur François ROBERT - SOPALIN S.A. Bureaux de la Colline - 92213 ST CLOUD - *Discrétion totale et réponse de rigueur.*

GROUPE GUERBET

Groupe pharmaceutique français, en expansion, 450 personnes, 200 MF de CA, crée un poste de :

chef de laboratoire de recherche

Ce poste est à pourvoir au sein du service analyses chimiques. Il s'adresse à un ingénieur chimiste ayant de solides connaissances en chimie organique et en analyse physiochimique. Une expérience de quelques années dans ces domaines est indispensable.

Dans sa partie technique, la fonction concerne essentiellement l'étude analytique (structure, technique de contrôle...) de principes actifs nouveaux ou éprouvés, dans le but d'assurer leur développement.

Ce poste comporte la responsabilité de l'animation d'une petite équipe. Il convient à un cadre soucieux de développer de bonnes communications avec son environnement.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé et photo + prétentions sous réf. DB 24183 à :

guerbet s.a.
BP N° 15,
93601 AULNAY SOUS BOIS Cédex.

LA GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE

Société spécialisée dans la vente par correspondance de produits d'édition et de loisirs

recherche

pour son DÉPARTEMENT MARKETING à ÉVREUX

CHEF DE SERVICE PLANNING

qui devra assurer avec une équipe de cinq personnes les fonctions suivantes :
- *Lancement et suivi des opérations publicitaires.*
- *Coordination entre l'agence de publicité, l'informatique et le mailing.*
- *Contrôle de la qualité des messages ainsi que des délais d'exécution de parution presse ou de postage.*

Ce poste s'adresse de préférence à un jeune professionnel de la V.P.C. ou de la publicité, possédant de bonnes connaissances en fabrication d'imprimés, désirant poursuivre son évolution dans un poste opérationnel où il pourra mettre en avant sa personnalité, son énergie et son goût des contacts. *L'anglais sera un atout supplémentaire.*

Envoyer dossier de candidature complet avec photo et prétentions au Département des Relations Sociales, Boîte Postale 1.000, 27001 ÉVREUX CEDEX.

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

PARIS **180 000 +**

Filiale d'une importante société de diffusion spécialisée dans le routage, recherche son nouveau collaborateur. Sous l'autorité du Directeur de cette filiale, il aura pour mission d'organiser et de gérer l'exploitation de deux ateliers. Ses responsabilités porteront principalement sur : l'ergonomie, les investissements (implantation, recherche de nouveaux matériels), l'amélioration des gains de productivité, la formation du personnel. Agé de 30 ans minimum, il aura été formé dans une école d'ingénieurs (A&M, ICAM, INSA, ENI, etc...) et reçu une formation complémentaire en gestion (IAE, ICG) et informatique. Homme de terrain, il sera également un très bon gestionnaire dans la maîtrise des techniques et de l'animation des hommes. Ce poste, comportant des responsabilités très importantes, ne pourra être confié qu'à une personnalité très affirmée qui, en plus de sa compétence, apportera à l'entreprise une grande disponibilité d'esprit et de temps. Après la période d'essai, qui sera fonction du degré d'adaptation du candidat aux techniques de la société, la fonction évoluera vers celle de Directeur d'exploitation.
Adresser C.V. + photo sous réf. 71097 A

SEGE
Jean WEGBECHER
11, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
DÜSSELDORF - LONDRES - MADRID - PARIS

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Mobil

Ingénieurs généralistes, débutants ou 1re expérience, rejoignez les équipes d'ingénieurs d'application et inspecteurs commerciaux de Mobil. Vous appliquerez sur le terrain vos compétences acquises dans les domaines mécanique, génie chimique ou thermique... Votre forte technicité sera valorisée par la formation Mobil.

Ingénieur application

Vous prenez en charge la promotion et l'application de nos produits dans les grandes entreprises industrielles (lubrifiants, produits d'usinage, combustibles...).
Vous développez en clientèle des actions variées telles que programmes de graissage rationnel, préconisation de produits de haute technicité, formation des spécialistes d'entretien, bilan économique de vos actions...
Vous participez à l'établissement des objectifs de votre unité, en liaison avec les commerciaux, ainsi qu'à l'évolution de notre gamme de produits et de nos méthodes de vente.
C'est dire que vous êtes un homme d'action et de relation, autant que de technique.



Inspecteur commercial

Vous assurez, dans le secteur dont vous avez la charge, l'importante responsabilité de la prospection et du suivi des marchés pétroliers : lubrifiants, produits spéciaux, combustibles.
Vos cibles sont : l'industrie, les travaux publics, les transports,...
Vos interlocuteurs : des techniciens bien sûr, mais aussi les services achats et les directions générales des sociétés industrielles.
Cette variété dans les contacts va de pair avec le goût de la mobilité, le sens des responsabilités exercées à tous niveaux chez vos clients et prospects.

Ces postes concernent de jeunes généralistes. Ils sont à pourvoir à Paris et en Province.
Pour plus d'informations, adressez-nous une lettre avec votre C.V. plus photo sous réf. 58341 à MOBIL OIL FRANÇAISE - service central recrutement Tour Septentrion - 92081 PARIS LA DEFENSE Cedex 9.

Le spécialiste de la lubrification

ANALYSTE MIAGE ou équivalent

2 à 3 ans d'expérience.

Notre organisme gère un très important parc de terminaux (plus de 250) reliés à des compatibles IBM (SIEMENS 7875 et NASCO 7031).
Nous réalisons de nombreuses applications nécessitant une solide expérience tant en COBOL qu'en TELETRAITEMENT (CICS exigé). PAC apprécié.
Le développement est assuré par des équipes très autonomes de taille humaine (4 à 5 personnes).
Les carrières que nous proposons dans un environnement technique du meilleur niveau sont assorties d'avantages divers.

Faites-nous part de vos motivations en nous adressant votre candidature, CV., photo et prétentions, à CTICEP - Les Mercuriales - 40, rue Jean Jaurès - 93176 BAGNOLET CEDEX.

Centre Technique Informatique de la Caisse d'Epargne de Paris

Organisation et Publicité

INTERNATIONAL CONSULTING FIRM
HEADQUARTERED IN UNITED STATES
is looking for their

EUROPEAN COMPTROLLER

Reporting to the European manager, based in Paris, he will be responsible for :
- accounting of the European parent and subsidiary companies,
- the treasury function,
- budgeting and planning,
- all internal and external reporting including consolidations,
- financial and operational audits of European Companies,
- *Corporate Secretariat for European Companies including fiscal aspects.*

The successful candidate should hold a recognised business or accounting qualification and/or degree and will demonstrate a minimum of 5 years experience in auditing, consulting and/or comptrolling.

The position would best suit a young, dynamic and diplomatic EEC national, fluent in English and French and willing to travel a substantial part of his time.

Remunerations is motivating and in line with responsibilities and experience.

Applications should be made in writing accompanied by a detailed curriculum vitae to : *PIERRE LICHAU S.A. - réf. 2225*
B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 - who will forward.

Jeunes ingénieurs

l'ingénierie : tremplin des responsabilités

Entrer dans une grande société d'ingénierie, c'est se donner la chance d'évoluer en fonction de ses goûts et de son tempérament. **SERETE**, en particulier, offre à chacun l'occasion de construire une carrière riche et variée, car ses domaines d'activités sont multiples (pétrochimie, énergie, industries de transformation, bâtiment, techniques avancées...) et son évolution est permanente.

Jeunes ingénieurs de grandes écoles, débutants ou ayant une première expérience, nous vous proposons un métier passionnant, à la mesure de votre curiosité d'esprit, de votre sens des responsabilités, de votre désir de réaliser, de construire.

Au départ, vous vous intégrerez dans l'une de nos équipes de spécialistes dans l'un des domaines suivants :
- informatique industrielle
- CAO, bureautique
- mécanisation et logistique industrielle
- génie climatique
- électricité
- thermique

Rapidement, nous vous conférerons la responsabilité d'un lot technique au sein d'une équipe de projet. Par la suite, nous adapterons ensemble, vous et nous, votre évolution de carrière selon votre personnalité : ingénieur de projet, ingénieur spécialiste, technico-commercial...

Cette opportunité vous intéresse, adressez rapidement lettre de candidature et CV détaillé sous réf 618 à Joël Ollieuz, SERETE, 86 rue Regnault 75640 Paris Cédex 13.



média-system

APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE NOS DIRECTIONS RÉGIONALES

La Direction Commerciale de l'ENTREPRISE INDUSTRIELLE (8000 personnes, 2.5 milliard de chiffre d'affaires) souhaite renforcer son équipe basée au siège à PARIS et recherche un

INGÉNIEUR COMMERCIAL
(INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELLES)

De préférence diplômé d'une Grande École (ESE, INSIEG, ENSEEIHT, ENSEM...) il possède une solide expérience des Chantiers de cette nature.
Son rôle d'Assistance et de Conseil auprès des Directions Régionales l'amènera à établir et développer des relations avec l'ensemble des protagonistes du marché des Installations Électriques Industrielles (Grandes Entreprises Publiques, semi publiques, ou privées, maîtres d'oeuvre) et à faciliter l'obtention et le suivi des contrats.

Une très bonne connaissance de ce marché est donc nécessaire.
Des compétences en automatisme, régulation et informatique industrielle seront appréciées.
Une carrière évolutive est possible pour un élément de valeur.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez à l'attention des Conseils en Recrutement de la Société EUREQUIP réf. 8305 M

EUREQUIP
Département Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS Tél : 553.84.73

PARIS - LONDRES - HOUSTON

MEMBRE DE SYNTEC — HAVAS CONTACT

SITB

Parmi les premières SSCI françaises, leader dans le secteur BANQUES-FINANCES, recherche :

Chef de projet

De formation supérieure et possédant une expérience informatique de quelques années acquise au sein d'une Banque et/ou d'une Société de Services, il a mené à bien de grands chantiers et sait animer une équipe.

A ce professionnel de l'Informatique Bancaire, nous proposons de devenir l'interlocuteur privilégié de certains de nos clients en prenant en charge le conseil et l'organisation de l'ensemble des applications informatiques de ces Banques.

Ce poste sera basé à Paris Centre dans nos Divisions Etudes.
(Sur demande écrite, une documentation de notre Société vous sera expédiée).

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Mme PERONNIN, S.I.T.B., 38, rue des Jeûneurs 75002 Paris.

média-system

Nous sommes | une société de production, jeune mais expérimentée, nous créons un nouveau département et nous proposons un poste d'avenir

en **PUBLICITÉ**
et **CINÉMA**

Vous avez | une solide formation de base littéraire et artistique.

Vous avez | une première expérience d'assistant de réalisateur ou d'assistant de directeur de production.

Vous êtes | dynamique, ambitieux et vous avez une forte personnalité de négociateur et de créateur.

Vous devrez dès vos débuts :
- rechercher des sponsors
- bâtir les canevas des films
- négocier leurs budgets

A ce poste attractif (fixe + intéressement) vous participerez à la création du département.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et salaire actuel à N. 2701
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

Société chimie fine pharmaceutique

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

2 JEUNES INGÉNIEURS CHIMISTES EN SYNTHÈSE ORGANIQUE

Le premier poste ; en recherche (synthèse organique à visée thérapeutique) conviendra à un jeune docteur-ingénieur ou à un jeune diplômé d'un E.N.S.C., ayant acquis une première expérience en laboratoire de recherches.

Le deuxième poste ; au sein du département développement, est axé sur des applications en synthèse organique (mise au point et optimisation de synthèse et de procédés labo. + pilote), ayant acquis une première expérience de labo. en synthèse organique.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et prét.), sous nº T 037.899 M, à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Presque un DG

Vous prenez la responsabilité d'un centre de profit de 110 personnes : une usine de 75 personnes et un secteur de ventes de 26 départements sur la façade Atlantique. Vous dégagez des résultats positifs. Tout cela dans le cadre d'une multinationale américaine implantée en France depuis longtemps. Les méthodes de *management*, de *budget* et de *reporting* sont éprouvées. Vous pouvez ainsi faire du travail de qualité comme vos deux collègues qui se partagent le reste du territoire. Vous coopérez avec le DGA mais aussi avec les fonctionnels du siège parisien.

Une *opportunité intéressante pour un généraliste* capable d'animer un encadrement de production et une force de ventes bien au fait de leurs métiers. Une implantation en Ille et Vilaine. Un personnel qui ne demande qu'à bien faire. La succession d'un collègue récemment promu dans la société. Des moyens industriels et budgétaires bien adpatés aux objectifs d'expansion. Un traitement qui ne manque pas d'intérêt...

Une dizaine d'années d'expérience, si possible dans des métiers comme l'ameublement, l'électro-ménager pour connaître la clientèle. Une bonne formation de gestionnaire et suffisament d'ouverture d'esprit pour se mettre à des problèmes techniques accessibles à quelqu'un de cultivé. Beaucoup de sens prévisionnel et de rigueur et aussi la capacité de créer l'enthousiasme du personnel, de l'usine et des vendeurs.
Si vous vous reconnaissez dans cette esquisse, écrivez aux Conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 134 859M, en toute confidentialité.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
ANNONCES ENCADRÉES	43,40	51,47
OFFRES D'EMPLOI	13,00	15,42
DEMANDES D'EMPLOI	33,60	39,85
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA		

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

1er emploi pour jeune diplômé
(ESC, SUP de CO...)

Si vous vous sentez la vocation d'un commercial « homme de terrain », fasciné par la finance et la bourse, doté d'un acharnement certain, vous intéressez notre société d'**Agents de Change**, une des toutes premières de la place de Paris.

Après une année d'approfondissement des techniques boursières, votre fonction consistera à gérer des portefeuilles de particuliers et à conseiller des Institutions Financières françaises et étrangères pour leurs investissements.

Nous vous proposons une formation solide, une rémunération motivante et si vous êtes ambitieux une carrière à votre mesure dans une société en plein développement.

Si ce poste vous intéresse, veuillez adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 2618 à notre conseil chargé de la sélection :

ID **IMPACT DEVELOPPEMENT**
Monceau Commercial Building
38, rue de Lisbonne 75008 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

publival

Une agence de publicité internationale à Paris, crée et vous propose un poste

responsable des relations humaines

En collaboration étroite avec le Président et le Directeur Général, participer à l'élaboration de la politique humaine et sociale de l'entreprise, et la gérer.

Assurer l'administration classique d'une fonction personnel, suivre l'évolution de la législation sociale et la faire appliquer.

Ce futur collaborateur sera sensibilisé aux problèmes humains et naturellement attiré vers la fonction personnel où il aura pu affirmer sa compétence pendant au moins 7 années.

L'Agence : classée parmi les 12 premières en France, elle a connu une expansion de 51% en deux ans ; son effectif compte actuellement 115 personnes.

Merci d'écrire, sous référence 459 H. à Marcelline BISESTI, Conseil de Direction, qui vous assure de son entière discrétion. 16 bis, rue des Plantes 75014 PARIS.

INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

Filiale d'une société internationale, nous comptons parmi les entreprises les plus performantes de l'instrumentation scientifique de mesure et contrôle en chimie, biochimie et physique. Nous recherchons 2 ingénieurs :

TECHNICO-COMMERCIAL
180.000 F an + voiture
LYON ou PARIS

Sur un secteur déterminé, il aura la responsabilité des ventes et de la promotion d'une gamme de produits à haute valeur technologique et en évolution constante.

Agé d'environ 30 ans le candidat idéal aurait une formation supérieure en physique-chimie et une expérience similaire à ce poste.

L'anglais technique est indispensable. Réf. 1027 M

S.A.V.
160.000 F an + voiture
PARIS

L'installation, la mise en route, la formation du client et la mise au point de programmes, telles seront les principales tâches à remplir.

Pour cela, nous souhaitons rencontrer des spécialistes âgés en moyenne de 30 ans, bénéficiant d'une formation supérieure en physique-chimie et témoignant d'un acquis professionnel dans un domaine équivalent.

L'anglais technique est indispensable. Réf. 1028 M

Envoyer votre CV en précisant la référence du poste choisi aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.
Membre de la Chambre Syndicale nationale des Conseils en Recrutement.

350, rue de Vaugirard 75015 Paris

GFC

ÉLECTROMÉCANICIENS

170.000 F + INTÉRESSEMENT

FUTURS CHEFS DE PRODUITS **PARIS**

Notre évolution technologique nous amène à rechercher les cadres responsables de nos deux nouvelles lignes de produits :
Les connecteurs industriel et électronique et l'outillage industriel.

Nous leur confierons l'entière responsabilité du lancement des produits.

Ces postes intéressent des candidats ayant au minimum un B.T.S. ou un D.U.T. et une expérience commerciale, ou maintenance, ou B.E., ou production.

L'Allemand perfectible est indispensable.

Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae sous réf. 01/82.164/87 à **Monsieur Philippe JAY, Conseiller en recrutement**

apec

8, rue Duret - B.P. 803-16
75783 PARIS CEDEX 16.

Jeune ingénieur grande école
débutant (E.C.P., X...)

BOURSE DE PARIS



CENTRE INFORMATIQUE

Vous rejoignez notre Centre Informatique : 140 personnes, deux IBM haut de gamme reliés à une trentaine de mini-ordinateurs et à une centaine de terminaux.

Après une période de formation, vous participez aux développements très importants de nos systèmes de gestion : mise en place d'une informatique répartie à l'usage des professionnels et du public, emploi de techniques avancées (TRANSPAC, VIDEOTEX...). Vous concevez et réalisez les applications dans un contexte Temps Réel, Bases de Données, en évoluant vers des fonctions de Chef de Projet.

Nous vous remercions d'écrire, sous la référence M/514, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION — **49, av. de l'Opéra 75002 Paris**



gestion
animation
développement

SSCI
- revendeur MINI ORDINATEURS
- producteur de logiciels de gestion spécialisés
- partenaire expérimenté pour solutions informatiques intégrées recherche

Ingénieurs commerciaux confirmés

- expérience «constructeur» souhaitée
- connaissance des entreprises, de leurs besoins et des solutions informatiques.

Poste à statut commercial (objectifs : fixe + primes).

Ces ingénieurs commerciaux peuvent s'appuyer sur
- un bureau d'études définissant les affaires
- une équipe technique d'hommes-produit
- la notoriété du GANIDE, groupe de formation, de conseil, d'informatique intervenant sur la France entière.

Envoyer lettre et C.V. à
GANIDE 64, rue Le Dantec 35100 RENNES

GOULD S.E.L.

Constructeur de calculateurs 32 BITS de haute performance, destinés aux applications Temps Réel et scientifiques, recherche

responsable de la formation logiciel

INGENIEUR SYSTEME de 2 à 3 ans d'expérience.
Il sera capable d'évoluer vers la responsabilité du service formation de notre Société.

ingénieurs et techniciens de maintenance

de formation BTS ou DUT
Possédant au moins 2 années d'expérience chez un constructeur.
Après une formation complémentaire sur notre matériel, ces personnes seront affectées en fonction de leur expérience, soit au service de maintenance clientèle, soit au support technique.

technicien de laboratoire

de formation BTS ou DUT
Possédant une bonne connaissance de l'électronique et des micro-processeurs.
Ce poste fixe est à pourvoir au sein de notre équipe, chargée de la réparation de l'ensemble des produits de notre parc européen.

Merci de bien vouloir nous envoyer Curriculum-Vitae, photo à l'attention de Catherine JOUDRIER, ou de lui téléphoner au 462.62.32, pour étudier l'opportunité de votre candidature

GOULD S.E.L. INFORMATIQUE s.a. 29, rue de Noisy - 78870 Bailly

publiale



STÉ DES SUPERMARCHÉS DOC

30 MAGASINS EN RÉGION PARISIENNE

recherche pour sa branche

HYPERMARCHÉS

CHEFS DE DÉPARTEMENTS CONFIRMÉS

- PRODUITS FRAIS.
- BAZAR.
- TEXTILE.

RESPONSABLES DE CAISSES

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à SMD Service du Personnel, 17, avenue de la Résidence, 92160 Antony.

Société Nouvelle LogAbax

recherche pour
SON CENTRE TECHNIQUE D'EVRY

INGENIEURS CONFIRMES

POSITION II
(ESE ou équivalent)

Leur mission consistera à prendre la responsabilité du développement de tout ou partie d'un produit informatique à base microprocesseurs 8 et 16 bits. De ce fait, ils auront de 3 à 5 années d'expérience en conception et industrialisation de matériel micro, mini et péri-informatique. Ayant de bonnes capacités de dialogue avec l'industriel, ils seront sensibilisés aux contraintes de plannings et de coûts.
Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS CONFIRMES

(DUT - BTS avec 2-3 ans d'expérience)

Les candidats retenus seront intégrés, dans un premier temps, dans les équipes existantes pour se former et contribuer à la mise au point des matériels en cours d'étude. Ils évolueront, en fonction des besoins et de leurs capacités vers le développement de matériels nouveaux.
Une base solide en électronique digitale et micro-processeurs 8-16 bits est requise.
Une expérience sur les contrôleurs de périphérique sera un atout majeur.
Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions à Société Nouvelle LOGABAX, Direction du Personnel - 79, avenue Aristide Briand - 94115 ARCUEIL CEDEX.



Routiers de l'Informatique

pour conduire importants projets.
Rémunération élevée dans PMI performantes.

Adresser votre CV sous référence - M2 Michel Muller -
OBJECTIFS CONSEIL
160, rue de Bagnolet 75020 PARIS

Louis Tournay

VOUS AVEZ 25 A 30 ANS

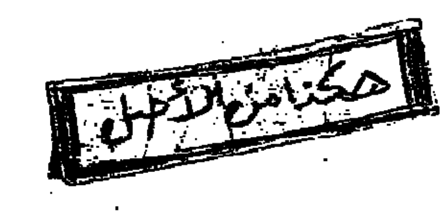
Vous venez d'acquérir une première expérience professionnelle en dirigeant la mise en place d'un système de contrôle de gestion dans un environnement informatique.

VOUS AVEZ VOTRE DECS

Vous souhaitez renouveler et multiplier vos expériences en tant que conseil au service des PME.

Nous sommes un Cabinet d'Expertise comptable de dimension nationale, Conseiller d'entreprises.
Nous recherchons pour la Haute-Normandie des candidats ayant votre profil.

Écr. s/s nº 7.610
« le Monde », Pub.
Services ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Prenez la tête avec l'informatique NCR

NCR

Nous sommes le troisième constructeur mondial de systèmes informatiques, avec un C.A. de $ 3,5 milliards et entendons le rester en consacrant plus de $ 200 millions au budget Recherche. Notre nouvelle division systèmes de télécommunications/réseaux (COMTEN) recrute

jeunes ingénieurs commerciaux

Diplômés de l'enseignement supérieur, ils doivent être des vendeurs de haut niveau, ambitieux et motivés, soucieux du développement d'un marché à long terme.
Une expérience de 2 à 3 ans chez un constructeur ou une SSCI est indispensable. Une formation sur les produits sera assurée en France et à l'étranger. La rémunération sera composée d'une partie fixe et d'un intéressement.
Merci d'adresser lettre, C.V., photo et rémunération sous la référence M 84 à M. Bernard Bablon, NCR France, Tour Neptune, 92086 Paris La Défense Cedex 20, qui vous garantit discrétion de rigueur et réponse rapide.

Vendre nos produits électroniques grand public

Entreprise de premier plan dans le domaine de l'électronique, nous commercialisons auprès du grand public une gamme de produits performants, instruments de pédagogie active et d'amélioration des connaissances : jeux éducatifs, calculatrices, micro-ordinateurs portables, ordinateurs familiaux (TI 99/4A) ; produits qui connaissent aujourd'hui un développement remarquable.
Après une formation intensive, vous serez responsable de la diffusion de ces produits auprès de tous les circuits de distribution à

PARIS ou STRASBOURG

Etre diplômé d'une **GRANDE ECOLE SCIENTIFIQUE ou COMMERCIALE** est le préalable à notre rencontre. Ce sera aussi pour les candidats retenus le point de départ d'un développement de carrière rapide dans un groupe solide et structuré qui reconnaît et privilégie les performances individuelles.

Monique Nervet vous prie de lui adresser votre candidature sous référence ECD/0183/M - TEXAS INSTRUMENTS France 8/10, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

Organisation et Publicité

ORGANISME PROFESSIONNEL
RECHERCHE

JEUNE ASSISTANT

PROFIL SOUHAITÉ : – Licence en Droit.
EXIGE : Candidat masculin libéré des obligations militaires.

DÉBUTANT ACCEPTÉ

(toute lettre recevra une réponse de nos services).
Envoyer curriculum vitae, photo et lettre manuscrite à :
U.S.R.T.L. à l'attention de Monsieur BECUWE, 28, rue de Châteaudun, 75442 PARIS CEDEX 09.

L'export, tout de suite.

Vous êtes de ceux qui n'ont pas d'hésitation quant à leur vocation professionnelle. Peut-être avez-vous été élevé dans un environnement cosmopolite, en tout cas l'hexagone vous apparaît étriqué, votre curiosité des pays et des gens est insatiable, et puis ce serait trop bête de ne pas valoriser vos compétences linguistiques. Aussi avez-vous naturellement orienté votre formation vers le commerce international.

Mais peu de postes dans ce domaine sont ouverts aux débutants. On vous demande généralement d'avoir fait vos preuves... ailleurs. Cette importante société industrielle (3 000 personnes), filiale d'un puissant groupe français, est prête à vous donner votre chance. Elle exporte 50% de sa production, est présente sur tous les continents à travers un réseau de filiales et de distributeurs. Des biens d'équipement durables, donc une vente construite, à caractère technique.

Vous serez coopté par une équipe jeune, performante, exigeante. Des relations directes, informelles, un climat stimulant et porteur. Vivacité, rigueur, souplesse : le triplé gagnant qui vous permettra de suivre le rythme et d'apporter votre contribution efficace à la poursuite de l'expansion du département. Vous serez chargé de missions ponctuelles dans le monde entier, avant de prendre la responsabilité d'un secteur géographique. Basé à Paris, vous voyagerez environ 30% de votre temps. Un anglais impeccable s'impose, l'espagnol peut avoir été moins pratiqué tout en étant de bon niveau. So, quickly, write your first letter to SIRCA Consultants. Please, indicate reference 255 855M, join CV, photo, expected salary and... be convincing.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

L'AIR LIQUIDE
recherche

ACHETEURS

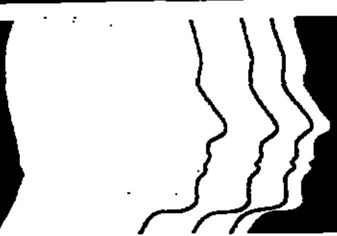
Matières équipement, chaudronnerie, recherche des fournisseurs, négociation des prix, établissement, suivi des commandes, suivi gestion des stocks.
- Formation commerciale.
- Anglais apprécié.

COMPTABLE

Chargé (e) d'analyser les postes du bilan. Contrôler les centres de production, contrôle physique et comptable des stocks magasins, immobilisations.
- Formation BTS.
- Expérience 2 à 3 ans souhaitée.
- Débutant accepté.

Adresser C.V. à :
S.R.P.
57, Avenue Carnot - 94500 CHAMPIGNY
Tél. : 881.11.11 (poste 985)

bleu



Le leader de la transformation des systèmes informatiques

TRANSTEC — CISI

née de l'accord entre **CISI** et **RAND INFORMATION SYSTEMES** Inc, leader incontesté de la **transformation des systèmes informatiques**, recherche des **spécialistes**, pour la conception de méthodes et d'outils de génie logiciel et pour la conduite de projets importants de migration et de développement d'applications informatiques.

- **INGENIEURS SYSTEMES** (30 ans environ, ing GE, spéc. IBM/MVS-CICS/DL1, CII-HB-IDS/TDS-DPS7/DPS8) (Réf. 212061 AM)
- **CHEFS DE PROJETS** (30 ans environ, ing GE, contextes transactionnels IBM/CII-HB-conduite de projets) (Réf. 212061 BM)
- **CHEFS D'EQUIPE** (25 ans environ, formation type IUT-conduite d'équipes de réalisation) (Réf. 212061 CM)
- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS** (23 ans environ, formation type IUT-réalisateurs) (Réf. 212061 DM)

Si vous êtes intéressés par le génie logiciel, ce message vous concerne.
Les rémunérations sont motivantes, les postes sont basés à PARIS, mais nécessitent une certaine mobilité.
Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

Un des plus importants Cabinets de Brevets de PARIS, recherche

3 JEUNES INGENIEURS

diplômés grande école ou université

Chimie	réf. A
Mécanique	réf. B
Electronique	réf. C

souhaitant faire carrière dans la propriété industrielle.
Nous proposons une intégration professionnelle,
• au sein d'une équipe de haut niveau,
• en relation avec une clientèle nationale et internationale.
Anglais indispensable, allemand apprécié
Forte curiosité intellectuelle requise.

Adresser lettre de candidature et CV en précisant la référence du poste choisi à



BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

BANQUE

Recherche pour PARIS et BANLIEUE

EXPLOITANTS CONFIRMES

pour postes à responsabilité en Agence.
Bonne connaissance des PME/PMI et maîtrise du diagnostic de ces entreprises.
Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence 58592 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Centre d'Etudes d'un grand Groupe Industriel recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN confirmé Grande Ecole

pour conception et suivi de laboratoire au minimum 5 ans expérience, bonnes connaissances en «analogiques», expérience microprocesseur (matériel et logiciel), intérêt pour électronique de puissance.
Anglais et/ou Allemand souhaité
Lieu de travail : Proche banlieue Nord Paris.
Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 58745 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui trans.



GSI/ALCATEL/CGE

Les prestations de haute technicité de notre Division Conseil couvrent tous les aspects s'étendant de l'architecture et de la conception de Systèmes au développement de Logiciels complexes. Domaines d'application : Télécommunications, Bureautique, Télématique, Systèmes industriels, Génie Logiciel.
Nous recherchons des ingénieurs informaticiens

RESPONSABLES DE PROJET LOGICIEL

Profil souhaité:
• Ingénieurs et Universitaires de haut niveau avec spécialisation informatique de type industriel,
• 4 à 8 ans d'expérience acquise dans un environnement Recherche ou Développement (Constructeur - SSCI - Institut spécialisé),
• Aptitudes à exercer des missions de Conseil dans un environnement d'utilisateurs compétents et légitimement exigeants.

Vous trouverez à TECSI:
• Une société de dimension humaine dans un grand groupe industriel,
• Une ambiance naturellement motivante,
• Une compétence reconnue,
• Des ingénieurs de haut niveau, y compris des experts internationaux

Les candidatures sont à adresser à TECSI-SOFTWARE
29, rue des Pyramides 75001 Paris.



L'Etablissement AMX-APX est chargé au sein du G.I.A.T (groupement industriel des armements terrestres) de l'étude et de la maîtrise d'œuvre de systèmes d'armes complexes.

LE DEPARTEMENT OPTIQUE
recherche 2 ingénieurs

INGENIEURS ETUDES

Réf. TOX Chargé du développement de **MATERIELS OPTIQUES ET OPTRONIQUES** (systèmes inertiels), débutant ou ayant déjà une première expérience, ce jeune ingénieur aura une formation en ELECTRO-MECANIQUE ou MICRO-MECANIQUE et sera intéressé par l'automatique et l'électronique.

Réf. TOY **INFRA-ROUGE THERMIQUE-OPTRONIQUE** un domaine, des matériels à étudier, pour un jeune ingénieur (ESO - ENSI - Universitaire...).

Placés sous la responsabilité du Chef de Département, ils assisteront les ingénieurs expérimentés.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions en précisant la réf. à l'Etablissement **AMX-APX** - Service Personnel Route de la Minière SATORY RP 1342 - 78013 VERSAILLES Cédex

---

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO

recherche

UN AIDE-CAMBISTE

– 25 ans environ.
– Anglais indispensable.

2 TÉLEXISTES

Dont un avec expérience SWIFT.
Anglais indispensable.

Adresser exclusivement C.V. et prétentions à :
BANCA NAZIONALE DEL LAVORO.
Service du Personnel
26, Champs-Elysées
75008 PARIS.

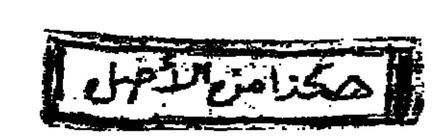
Important Organisme Financier
recherche

Ingénieur d'Exploitation Bâtiment
spécialisé Fluides (climatisation-électricité)

- expérimenté dans la conduite et la maintenance des équipements techniques des bâtiments du tertiaire
- une bonne connaissance des systèmes de gestion technique centralisés et de l'environnement de l'informatique est souhaitée.

Le candidat retenu aura la responsabilité de plusieurs immeubles.
Il supervisera les sociétés exploitantes et gérera les contrats correspondants.
Lieu de travail : Banlieue Ouest.

Envoyer CV, photo, salaire et prétentions sous réf. MAF 9816 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra



IMPORTANT GROUPEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

recherche

COMMISSAIRES AUX COMPTES

résidence à PARIS, LYON, NANCY
CLERMONT-FERRAND, LILLE.
Situation d'avenir - Position cadre

Ecrire avec C.V. s/nº 7.607 *le Monde* pub,
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Ingénieurs débutants grandes écoles

2 Assistants contrôleurs de gestion

CECA S.A., filiale de l'un des plus importants groupes pétroliers français, exerce son activité dans le domaine de la **chimie de spécialités.** Largement représentée par ses filiales à l'étranger, elle réalise plus de 50 % de son C.A. à l'exportation.

Elle recherche **2 assistants contrôleurs de gestion.** Leur mission consistera à effectuer le contrôle de certaines de ses usines.

Cette fonction permettra à des **ingénieurs débutants diplômés d'une grande école : Centrale, Mines...** de mettre en pratique les connaissances qu'ils auront acquises tant dans le domaine technique que financier.

Lieu de travail : siège social à **Vélizy (78).**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant la référence M/24 à **CECA S.A.** - 11, avenue Moraine-Saulnier - 78140 VELIZY.

CECA SA

MEDIA PA

LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS

recherche :

1 INGÉNIEUR ANALYSES DE GAZ

Pour études appliquées et essais industriels

Possédant des connaissances théoriques et pratiques confirmées dans ce domaine et une expérience de 5 à 10 ans dans un laboratoire central d'analyses industrielles ou de recherches appliquées.

LE CANDIDAT DEVRA POSSÉDER :
- le sens de l'organisation et des réalisations concrètes ;
- une grande rigueur et un esprit de synthèse ;
- le sens des contacts et une forte motivation ;
- une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V., prétentions et photo (retournée).
1, rue Gaston-Boissier – 75015 PARIS
sous réf. 83/DREC/01.



Fromageries BEL
recherchent

RESPONSABLE FORMATION

- **Collabore étroitement avec le Directeur du Personnel et des Relations Humaines** pour définir et faire connaître la politique de formation et d'information de la Société. Cette fonction revêt des aspects juridiques financiers et surtout pédagogiques.
- Assure personnellement l'animation de certains stages **«Relations Humaines».**

Ce poste conviendrait à un **cadre de formation supérieure** ayant une bonne pratique de l'animation en milieu industriel et capable de gérer dans le cadre de la législation un budget d'environ 3500 KF.

Basé à PARIS, ce poste nécessite de fréquents déplacements.

Envoyer C.V. photo et rémunération souhaitée,
Service du Recrutement Fromageries BEL,
4, rue d'Anjou - 75008 PARIS.



LA FILIALE FRANCAISE
D'UNE IMPORTANTE
SOCIETE ALLEMANDE, cherche :

JEUNE JURISTE

NIVEAU MAITRISE

Pour son Département Juridique et Audit Interne.

Après *une formation* en France et en RFA, *il pourra* prendre des responsabilités importantes dans ce département.

QUALIFICATIONS :
- Formation juridique
- Expérience en administration et/ou organisation
- Dynamique
- Connaissance de la langue allemande indispensable.

Agé environ 30/35 ans.

Envoyer CV, photo et prétent. à No 58552
Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Attaché commercial **Proche banlieue nord**

Biens industriels de consommation - Cette société (chiffre d'affaires de l'ordre de 800 millions de francs-effectif approximatif de 1.400 personnes) qui fabrique et commercialise des emballages métalliques pour produits industriels et alimentaires, recherche pour le département "conserves alimentaires" un attaché commercial basé au siège social à Clichy. Rattaché à la direction commerciale, ce cadre aura pour tâche principale, dans un contexte de relation personnalisée avec la clientèle, d'assurer le développement des ventes et la diffusion des produits de la société pour un secteur professionnel donné. Il interviendra d'autre part auprès des services compétents tant pour l'exécution des commandes que pour faire aboutir toute information ou innovation susceptible d'améliorer le produit ou le service. Ce poste s'adresse à un candidat, âgé d'au moins 28 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce (ou équivalent), possédant une expérience convaincante de quelques années dans la vente en milieu industriel. En outre, une disponibilité réelle pour les déplacements s'avère nécessaire. La formation sera assurée par la société et la rémunération sera fonction de l'acquis professionnel. Ecrire à J. HAXAIRE.
Réf. A/2341M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

UN GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT

offre au sein de sa Direction Finances et Comptabilité à un

EXPERT COMPTABLE CONFIRME

diplômé d'une grande école de commerce

l'opportunité d'accéder rapidement à des responsabilités de haut niveau.

Le candidat retenu, outre ses compétences dans le domaine finances et comptabilité, devra posséder des qualités de rigueur et d'initiative lui permettant d'être un interlocuteur privilégié de la Direction Générale.
La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae accompagné d'une photo sous **référence 3.163 M** à **PUBLIPANEL** 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Saint Gobain Vitrage

propose à

JEUNES HEC, ESSEC, SUP. DE CO. ...

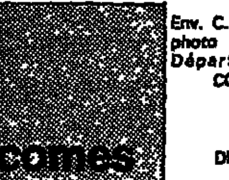
des

POSTES D'AVENIR

Dans le cadre de sa politique de développement, **SAINT-GOBAIN VITRAGE** recrute un certain nombre de jeunes H.E.C., ESSEC, SUP. de CO. ... pour des postes d'avenir dans la Société ou le groupe.

Avant d'accéder à ces postes, les personnes recrutées devront, pendant quelques années, faire leurs preuves dans la vente sur le terrain en province.

Pour être candidat, il n'est pas nécessaire d'avoir déjà travaillé, mais une première expérience de commercialisation de produits techniques sera appréciée.



Env. C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, *rue de la Paix,* 75002 PARIS, *(sous référence 2.477)*

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

LCT

Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

ingénieurs grandes écoles

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

pour participer à ses études dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux pour téléphonie et données.

▸ ingénieurs électroniciens

débutants ou quelques années d'expérience en étude de circuits analogiques ou logiques, utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs.

▸ ingénieurs logiciel temps réel

débutants ou quelques années d'expérience dans la programmation de systèmes à microprocesseurs.

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à **LCT** BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY cedex.

La filiale d'un puissant groupe industriel international **spécialisée dans l'équipement automobile,** *350 personnes,* CA 200 *millions en rapide croissance en position de leader sur son marché recherche*

Jeune ingénieur mécanicien

Sa mission sera d'assurer les relations entre la société et les services techniques des constructeurs.
Rattaché à la Direction Commerciale, il aura au-delà du suivi de l'existant à participer à l'élaboration de nouveaux produits, à l'initiative de la société ou de ses clients. La réussite dans cette fonction implique un souci de dialogue constant avec les différents partenaires et de réelles aptitudes aux contacts.
Des déplacements de courte durée sont à prévoir.
L'homme que nous recherchons a environ 2 ans d'expérience professionnelle acquise en bureau d'études ou de méthodes de petite mécanique.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
La société offre de réelles perspectives d'évolution professionnelle.
Poste basé à Paris.

Pour un premier contact, adresser CV et photo sous réf 2091 à Média-System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

média-system

Banque étrangère quartier Opéra
recherche

1 CHEF DE SERVICE ENGAGEMENTS CLASSE V

pour assurer le montage et la gestion de crédit particulier et entreprise.
Niveau I.T.B. minimum. Excellent technicien.
Écrire lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à T.D., Port de la Conférence, 75008 PARIS.

---

heuliez

recherche pour sa société

HEULIEZ CARROSSERIE

CARROSSERIE AUTOMOBILE – EMBOUTISSAGE

Deux ingénieurs rattachés à la direction industrielle

INGÉNIEUR TRAITEMENT DE SURFACES

Sa mission consistera dans un premier temps à superviser le montage d'une chaîne de traitement « Cataphorèse » et les différentes mises au point de démarrage avec le constructeur. Il sera ensuite entièrement responsable de l'exploitation de la chaîne dans le cadre des différents cycles de fabrication.

Ce poste devrait intéresser un très bon technicien, connaissant parfaitement ce procédé, et ayant une expérience d'une dizaine d'années dans le traitement de surfaces de l'industrie automobile ou connexe. *(Réf. 902 LM)*

INGÉNIEUR ROBOTIQUE

La stratégie de la société exige la mise en œuvre de moyens modernes de production parmi lesquels s'intègrent des robots visant à optimiser des lignes de fabrication. Un spécialiste robotique aura mission de répondre à cet objectif de développement.

La fonction s'adresse à un jeune ingénieur de formation électro-mécanique, possédant au minimum trois ans d'expérience dans un service méthodes de fabrication ou dans l'implantation de robots entrant dans des cycles de production mécanique. *(Réf. 903 LM)*

Seuls des hommes de terrain ayant une forte personnalité peuvent réussir dans ces deux fonctions.

Adresser confidentiellement C.V., photo et courte lettre manuscrite en précisant la référence, à notre Conseil,
J. AUMONT, 47 bis, avenue Hoche, 75008 PARIS.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE PRODUITS INDUSTRIELS
C.A. 600 millions de francs - effectif 900 personnes dont 170 cadres
recherche

SPECIALISTE DU RECRUTEMENT

souhaitant élargir son expérience

Rattaché au Directeur des Relations Humaines, il prendra en charge :
- le recrutement des cadres de toute la société et du personnel du siège,
- la formation : analyse des besoins, élaboration et suivi des plans,
- l'information : animation des communications et suivi de l'organisation de l'expression du personnel.

Lieu de travail GENNEVILLIERS.

Si vous avez plus de 30 ans, une formation supérieure et une bonne expérience du recrutement des cadres,
adressez lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo s/réf. 1615 à :
CFPI - Direction des Relations Humaines
28, boulevard Camélinat
92233 Gennevilliers.

CFPI

ETABLISSEMENT FINANCIER PARISIEN leader dans son domaine :
Financement de créances commerciales
gestion des comptes Clients de Société
recherche

jeunes cadres contrôleurs

chargés de courtes missions d'audit
Formation comptable niveau D.E.C.S.
Expérience Cabinet Comptable appréciée.
Evolution rapide du poste vers des fonctions de gestionnaire (*Financement de Sociétés,* responsabilité *d'un Service d'une* vingtaine de personnes).
Envoyer Curriculum vitae, photo et prétentions *sous réf.* **5738/JR** à :
A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS (qui transmettra).

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



L. E. R. S.

Société de Recherche du Groupe
SYNTHELABO
recherche pour son Département de **Biologie** un

CHEF DE PROJET
HF

qui sera affecté au Groupe SYSTEME NERVEUX CENTRAL.
Le candidat retenu pour ce poste devra :
• assurer la direction du screening primaire et du screening secondaire.
• développer de nouvelles techniques en neuropharmacologie. • s'occuper de la recherche des mécanismes d'action des médicaments et de la base neuropharmacologique des modèles de la neuropathologie.

Il devra posséder une formation de haut niveau :
• Doctorat d'Etat ou équivalent et avoir travaillé plusieurs années dans l'Industrie Pharmaceutique et dans le domaine de la neuropharmacologie.

Une compréhension de la relation structure-activité des neuropsychotropes est souhaitable.

Lieu de travail : banlieue proche Paris Sud.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et devront être adressées au :

L.E.R.S. Direction Administrative et Technique, 58-60 rue de la Glacière 75013 Paris.

média-system

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX
"câbles spéciaux"

Notre entreprise est une câblerie importante et réputée.
Elle souhaite renforcer son équipe de vente sur le marché des industries electroniques et informatiques.
Les candidats retenus, de formation technique, connaîtront, grâce à quelques *années d'expérience, le produit* "câble".
Lieu de travail : Paris.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions sous référence 2644/GM à :

ORES MEDIA
4, rue Quentin Bauchart
75008 PARIS

ORES MEDIA

Organisation et Publicité

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

Composants Electroniques 120 / 160 000 F

Une société française leader sur son marché et spécialisée dans la fabrication de composants électroniques, recherche de jeunes INGENIEURS COMMERCIAUX. Au sein de la direction commerciale et en liaison avec les services techniques, ils seront chargés de promouvoir les ventes de semi-conducteurs auprès d'une clientèle du secteur électronique. Ils analyseront les besoins de cette clientèle et ils proposeront des solutions capables d'y répondre avec établissement de devis. Ils négocieront les contrats et ils veilleront au respect des délais de fabrication. Ils suivront l'évolution du marché et de la concurrence. Ces postes pourraient convenir à des jeunes possédant une formation supérieure technique ou scientifique *(écoles d'ingénieurs ou université)* débutants ou ayant un à trois ans d'expérience de la vente de produits industriels de haute technicité fabriqués en grande série. La connaissance de l'anglais serait particulièrement appréciée. Ecrire sous référence 558/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

Pourquoi pas du conseil à la vacation ?..

Vous pensez être « très pointu » dans l'un de ces domaines : **financier, fiscal, organisation, ressources humaines, marketing, production**... et vous avez la possibilité de vous libérer quelques jours par mois ou par an, ou vous êtes ingénieur conseil indépendant.

Nous pouvons vous proposer des interventions de conseil dans votre domaine de compétence.

Adressez-nous votre C.V. à

ADVISEURS S.A. 11 bis, rue du Colisée 75008 PARIS

MEDIA PA

IMPORTANT CABINET recherche pour PARIS

Conseil en Politique du Personnel

Pour suivre une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales de bon niveau.
Formation universitaire et expérience en entreprise nécessaire.

Ecrire avec C.V. sous référence 9900 M (a mentionner sur l'enveloppe) AFFLUENTS 49 avenue Trudaine 75009 PARIS (qui transmettra).

COMITÉ D'ACCUEIL

FONDATION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

recherche

ANGLICISTES GERMANISTES HISPANISANTS

PROFES. OU ÉTUDIANTS 24 ANS MINIMUM.

Résidant région parisienne. Connaissance du pays indispensable pour encadrement, séjours linguistiques. ANGLETERRE, ALLEMAGNE, ESPAGNE, ÉTÉ 1983.

Pour obtenir dossier candidat. Écrire : COMITÉ D'ACCUEIL, Tour Palatino, 17, av. de Choisy, 75643 Paris Cedex 13. Téléphone : 584-12-55.

ÉCOLE AU CENTRE DE PARIS recherche

PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Langue maternelle française licence ou équivalent, dipl. et expér. en français langue étr. (Audiovisuel, etc.) à ts niveaux pour adultes. Au courant recherche méthodologiques. Adresser C.V., photo sous n° T 037.794 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Importante Sté Commerce international céréales, matières premières, alimentation animale, Paris 1er rech. pour service exécut. J.H. (23/28 ans) libéré O.M. Anglais courant. Pratique documents bancaires. Travail administratif. Sérieuses références morales exigées. Adresser lettre manuscrite + C.V. sous n° 407 à DAG, 65, rue de Rivoli, 75001 PARIS, qui transmettra.

Banque Populaire

BANQUE POPULAIRE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT
recherche pour **PARIS**

TRESORIER

MISSION :
— Instaurer un système de prévisions de trésorerie en collaboration avec le contrôleur de gestion.
— *Envisager à partir de ces prévisions*, les possibilités de couverture des besoins de trésorerie en découlant.
— Assurer la mise en place pratique et le suivi des opérations d'emprunts et de placements de trésorerie.
— Effectuer toutes études à caractère financier.

PROFIL :
— Jeune diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC, ESCP) option finances.
— Première expérience dans une banque ou établissement financier de 1 à 2 ans si possible au sein d'un service trésorerie.
— Qualités : créativité et rigueur.

Position CADRE et STATUT BANCAIRE.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Eric DURAND Direction des affaires générales et sociales B.P.F.D. 78 rue Olivier de Serres 75739 PARIS Cédex 15.



les solutions de progrès

11 000 personnes dont 26% à l'Etranger - 22 Usines en France
6 Usines à l'Etranger
Filiales Commerciales dans 28 pays
C.A. 3,5 milliards en 1981

Un des leaders européens des constituants pour automatismes industriels utilisant des techniques avancées dans les domaines :

ELECTROTECHNIQUE - ELECTRONIQUE
AUTOMATISME - PNEUMATIQUE

recherche au sein de sa Direction Recherche et Développement (NANTERRE).

TECHNICIEN PHYSICO-CHIMISTE

pour un laboratoire de mise en œuvre et d'essais de matériaux conducteurs céramiques ou plastiques à usage électronique.
Niveau demandé :
BTS/DUT. **Mesures physiques ou physique-chimie.**
Connaissance langue anglaise indispensable.
réf. 1F83.01

TECHNICIEN CHIMISTE

pour un laboratoire d'analyses chimiques et d'études de procédés électro-chimiques.
Niveau BTS chimiste souhaité.
Connaissance langue anglaise *réf. 1F83.02*

Adreser lettre manuscrite avec C.V. et photo en rappelant la référence
à la Direction du Personnel des Directions Fonctionnelles
TELEMECANIQUE ELECTRIQUE
33bis, avenue Maréchal Joffre B.P. No 204
92002 NANTERRE.

Importante société d'ingénierie — La Défense — recherche

BTS - DUT
MÉTALLURGIE OU SCIENCE DES MATÉRIAUX

Au sein de l'équipe chargée du suivi de la fabrication de matériel mécanique normalisé (code de construction), vous serez chargé :
• *de suivre la mise en place et l'application des procédés de fabrication ;*
• de participer à l'analyse des incidents et de faire appliquer les actions correctives éventuelles ;
• de collaborer aux analyses effectuées sur les matériaux de base utilisés.

Ce poste implique des contacts avec les constructeurs et nécessite des déplacements de courte durée en France.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 50053 à HAVAS CONTACT 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT



NORD-FRANCE ENTREPRISE

Le Groupe NORD-FRANCE (bâtiment et génie civil) C.A. : 1 100 MF 3 000 personnes en forte progression à l'exportation, recherche, pour sa Direction des Relations Humaines,

RESPONSABLE PERSONNEL EXPATRIÉ

Ce poste s'adresse à un cadre de personnel ayant acquis *une solide expérience* dans le domaine des grands chantiers à l'export. Il assumera ses fonctions avec une réelle autonomie.

Basé à LONGPONT SUR ORGE (banlieue Sud de Paris) il pourra effectuer des déplacements de courte durée à l'étranger - assurera le recrutement, la gestion et le suivi du personnel *expatrié*.

Bonne pratique de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) à NORD-FRANCE ENTREPRISE - Direction des Relations Humaines B.P. N° 25 - 91310 MONTLHERY.

Publicités Hérodas

Organisation et Informatique

Votre première expérience en informatique de gestion, après l'obtention de votre diplôme d'ingénieur ou d'une Grande Ecole Commerciale il y a trois ou cinq ans, vous a permis d'acquérir une autonomie suffisante dans l'élaboration des projets informatiques. *Vous souhaitez maintenant diversifier* cette expérience et vous êtes intéressé par l'organisation administrative. D'autre part, vous désirez intégrer un Groupe de dimension internationale susceptible de vous offrir une carrière dans votre spécialité.

Nous recherchons un collaborateur pour le Service Organisation et Informatique *du Département Administration du Personnel. Intégré à une équipe*, il participera à l'organisation administrative, à l'élaboration des projets informatiques, et à la mise en place des applications.

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez adresser une lettre manuscrite + C.V. + photo sous la référence 3 MO 67 à TOTAL COMPAGNIE *FRANÇAISE DES PETROLES - Service Recrutement - 5 rue Michel Ange, 75781 Paris Cedex 16.*

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

organisateur

Banque **informaticien**

Paris - Pour faire face au développement de son informatique (IBM 4341, *réseau de terminaux, bases de données*...) cet organisme bancaire en pleine expansion recherche un **organisateur informaticien.**

Dépendant directement du Directeur de la Production, et en liaison *avec les chefs de service et les chefs de projet, il participera à* l'élaboration des cahiers des charges ainsi qu'aux analyses fonctionnelles. Il concevra et mettra en place les nouvelles procédures, et il interviendra dans la formation des utilisateurs.

Ce poste convient à un candidat de formation École de Commerce ou Sciences Economiques ou à un informaticien formé à la gestion, possédant au moins une expérience de 2 ans dans un poste analogue et maîtrisant bien les techniques d'organisation et les procédures informatiques.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 13062/M à B. Beaunoir, Sema-Sélection : Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

[sema] selection Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

SOCIÉTÉ CHIMIE ORGANIQUE FINE

Filiale d'un important groupe industriel français. (Proche banlieue Nord Paris).

recherche

1 TECHNICIEN (NE) CHIMISTE D'ANALYSE

POUR SON SECTEUR DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Ce poste de laboratoire en synthèse organique conviendrait à un (e) candidat (e) titulaire d'un BAC F 6 et justifiant d'une exp. de 2 ans en contrôle analytique ou analyse chromatographique notamment (C.P.G. - H.P.L.C.).

Nous vous remercions d'adr. lettre de candidat., C.V., prétentions s/le n° T 037.826 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Collège sous-contrat d'Association cherche

PROF. de FRANÇAIS

Expér. exigée. 763-46-35.

INSTITUT FORMATION recrute

FORMATEURS MATHS CONFIRMÉS

Pour stages jeunes 16/18 ans. Contrat durée indéterminée. Position cadre.

NE PAS TÉLÉPHONER.

Envoyer C.V. à INFREP 14, rue Falguière, 75015 Paris.

NOVELERG

Société spécialisée dans le domaine des ÉCONOMIES D'ENERGIE et des ÉNERGIES DE SUBSTITUTION recherche pour le développement de son activité RENOVATION THERMIQUE dans les bâtiments existants

INGENIEUR

25 ANS MINIMUM

Bonnes connaissances du bâtiment et des installations thermiques.
Bonnes notions d'informatique appliquée.

Adresser CV avec prétentions à l'attention de Monsieur JOLY - NOVELERG 124, Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Chimie

350 personnes à gérer

• Nous sommes la filiale distribution d'un groupe international qui compte 8 sociétés en France.
• Chaque filiale est responsable de la gestion de son personnel dans le cadre d'une coordination au niveau national.
• Vous êtes jeunes et avez une *expérience de la gestion* du personnel, si possible dans un environnement anglo-saxon. Anglais indispensable.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. *sous la référence* 532-02 à :

ONOMA 26 rue de Berri 75008 Paris (Confidentialité assurée)



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE 1400 PERSONNES 120 INGENIEURS

où grande stabilité de personnel fabricant d'instruments de précision et de systèmes très variés, en technique de pointe, leader dans sa branche et présente sur marché mondial, recherche

JEUNE INGENIEUR DE PRODUCTION

A.M. ou diplômé grande école afin de se familiariser avec nos techniques, il aura à traiter à ses débuts des problèmes ponctuels formateurs en vue de se voir confier dans un délai proche, la responsabilité d'un atelier de montage de divers matériels évolués faisant appel à l'optique, à l'électronique, à l'infrarouge thermique.

Il devra avoir des qualités d'animateur et saura développer de bonnes relations avec les autres services.

Adresser C.V. détaillé à
SOPELEM
125, Bld Davout 75020 PARIS.

ingénieur informaticien

Nous sommes une importante Société d'Ingénierie Française spécialisée dans différents domaines (nucléaire, électricité, chimie...) et nous recherchons

L'ADJOINT AU RESPONSABLE INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

Il aura pour mission d'animer et de faire évoluer un **INFO-CENTRE** spécialisé en informatique technique (**CAO, DAO,...**).

Le profil requis est celui d'un Ingénieur Grande École (X, SUPELEC, CENTRALE PONTS...) âgé d'environ 30 ans, possédant 3 à 4 ans d'expérience en informatique, avec si possible l'une ou l'autre des compétences techniques suivantes : CAO, Système de bases de données, langages PL1, FORTRAN, Bureautique et système PRIME.

Ce poste évolutif nécessite une grande ouverture d'esprit (imaginatif, créatif), le souci des méthodes, le goût des contacts et le sens des autres.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel sous réf. 44.04/II/511 à Madame JACOB
Conseil en Recrutement - ADEQUATION
62-64 av. Emile Zola 75015 Paris.

Adequation — Conseil en recrutement

SOCIETE PRODUCTRICE DE SOLVANTS INDUSTRIELS
recherche, pour son Siège proche Gare Saint-Lazare, dans le cadre d'un CONTRAT DE SOLIDARITE

ASSISTANT(E) AU CHEF DES VENTES FRANCE

Niveau BAC .. + Ecole Commerciale, ou expérience

AGENT COMMERCIAL SEDENTAIRE (H ou F)

Niveau CAP + BP Commercial, ou équivalent.

ACHETEUR(SE) DES PRODUITS CHIMIQUES DESTINES A LA REVENTE

Niveau BAC Scientifique + Ecole Commerciale, ou expérience.

Envoyer C.V. sous référence 58354 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Société française appartenant à un puissant Groupe International spécialisé dans la mécanique de précision, nous occupons une place de leader dans notre domaine d'activité

ingénieur application
PARIS

En liaison avec le Directeur Commercial et les B.E. du Groupe, vous assurerez les relations commerciales et le suivi technique des contrats négociés auprès des grands constructeurs automobiles et des équipementiers de la région Parisienne.

Ingénieur Mécanicien, âgé d'une trentaine d'années, vous avez acquis une première expérience en B.E. ou dans une fonction de négociation commerciale dans un milieu industriel, de préférence, lié à la mécanique de précision.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence 83.03-A. M à MGP - 65 av. des Vosges 67000 Strasbourg.

MGP management gestion du personnel — PARIS STRASBOURG

Société d'audit et de commissaire aux comptes
ÉTOILE
recherche

CHEF DE MISSION ET RÉVISEURS

- Diplômés de l'enseignement supérieur.
- Ayant acquis en cabinet une expérience pratique de la révision.

Envoyer C.V., photo et prét. à :
P.G.A. 2, av. Hoche, 75008 Paris.



The Chase Manhattan Bank NA.
recherche

Analyste Programmeur

Connaissant COBOL et DOS.
Formation DUT + 2 ou MIAGE.
Anglais courant. Première expérience bancaire.

Le candidat intègrera le département informatique équipé de IBM 4331 et 38. Il participera au développement d'applications bancaires dans le cadre du plan informatique.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à Denise THUILIER, Service Recrutement - 41, rue Cambon - 75001 PARIS.

Dessein



LUTRANA EST UN SPECIALISTE DU PESAGE DEPUIS UN DEMI SIECLE

Spectaculaire en 1982, la percée de **LUTRANA** ne doit rien au hasard.

Le succès se mérite et, le sachant, **LUTRANA** a porté l'essentiel de son effort sur la fabrication intégrée. De la conception du modèle à son entretien, du dessin de l'appareil à ses pièces de rechange, de la qualité de ses composants à la précision du mode d'emploi, tout est pensé et réalisé à Bagnolet.

Notre succès nous amène à renforcer notre équipe études.

Nous recherchons

AGENT TECHNIQUE-ELECTRONICIEN BUREAU D'ETUDES

Expérience exigée 3 ans minimum en hard soft, en assembleur, analogique, microprocesseurs.

Ecrire C.V., photo et prétentions à :
LUTRANA - Service du Personnel
68, avenue Gambetta 93170 BAGNOLET
sous référence 545/140.



COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES LASERS
(300 personnes - C.A. de 130 millions de Francs) spécialisée dans la conception et la réalisation de matériels d'optronique, recrute pour son **Service Industrialisation/Développement**

ingénieur I ou II

électromécanicien ou électronicien

Formation Ecole d'Ingénieurs. Débutant ou quelques années d'expérience pour conception et réalisation d'alimentations pour lasers militaires et industriels.

Adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) à Mme SUSINI
Chef du Personnel de CILAS
Route de Nozay 91460 MARCOUSSIS

Société de Travaux Publics recherche d'urgence pour filiale basée dans le 94

UN CADRE COMPTABLE

4/5 ans d'expérience.
-Bilan - Déclaration fiscale - Paies-

Adresser CV et prétentions sous réf. 8758 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.

SOCETEC

Importante Société d'Ingénierie
Utilités et offsites des industries de base, Production d'énergie - Ensembles industriels,
recherche

INGENIEUR GENIE CIVIL
diplômé

Ce poste convient à des ingénieurs pouvant justifier d'une première expérience en ingénierie d'installation d'usines tous corps d'état.

Les candidats devront pouvoir :
- Concevoir les ouvrages et bâtiments liés aux installations industrielles.
- Animer les équipes de travail dans la Société.
- Assurer les contacts avec les clients.
- Lire, écrire et parler l'Anglais.
- Admettre des possibilités de déplacements en France et à l'étranger.

Ecrire avec curriculum-vitae à
SOCETEC, Direction des Études,
5, rue Chante-Coq,
92808 Puteaux Cedex

Publicis

Société d'équipements automobiles leader dans sa branche, recherche

un responsable comptabilité

pour section clients et fournisseurs.

Effectif : 10 personnes.
Le candidat doit être titulaire du DECS ou BP ancien régime.
Position assimilée cadre.
Rémunération mensuelle : 9.500 × 13.
Horaire hebdomadaire : 38 h 50.
Age minimum 35 ans.

Descriptif du poste :
- généralités : application des procédures comptables et de la fiscalité de la TVA aux opérations clients et fournisseurs.
- Clients : facturation, enregistrement des règlements et suivi des comptes.
- Fournisseurs : ordonnancement et imputation des factures, règlements et suivi des comptes.

Lieu de travail : **Gentilly.**
Ecrire avec C.V., photo s/réf. 10344 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES
Paris 12ème
recherche pour
études et contrôle de travaux d'équipements électromécaniques de bâtiment tertiaire

INGENIEUR ELECTRICIEN DIPLOME(E)

Soit débutant, soit de préférence ayant quelques années d'expérience.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Résidence à PARIS.

Ecrire à O.T.H. SPECIALISTES - 18, Bld de la Bastille - 75012 PARIS.

FLOPETROL JOHNSTON
Schlumberger

Leader mondial des essais de puits pétroliers, recherche dans le cadre de son expansion

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

Dans un premier temps, il participera au développement d'applications en gestion de production sur IBM 4331-2, en tant qu'analyste-programmeur, puis il évoluera à court terme vers des responsabilités élargies au sein du groupe.

Il devra avoir :
- Maîtrise d'informatique. MIAGE ou Ecole d'Ingénieur
- Connaissances COBOL, DOS-VSE, CICS.
- Expérience temps réel et gestion de production appréciée.
- Bonne connaissance de l'anglais indispensable

Adresser CV et lettre manuscrite au Service du Personnel, FLOPETROL, BP 592, 77005 Melun Cédex.

média-system

ALSTHOM ATLANTIQUE



PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE TURBO MACHINES, nous proposons d'intéressantes possibilités de début de carrière en région Parisienne dans un de nos importants établissements qui conçoit, fabrique et commercialise dans le monde entier des **turbines à vapeur, des pompes et des compresseurs** à de

jeunes ingénieurs

Mines, Centrale, IDN, A.M., ICAM, ECAM, ENSI (Mécanique)

4 filières sont actuellement ouvertes :
- RECHERCHE/DEVELOPPEMENT
- B.E.
- TECHNICO - COMMERCIAL
- CHANTIERS

Ces opportunités s'adressent à des **INGENIEURS DEBUTANTS** ou ayant une première expérience professionnelle.
Une formation est prévue.

Intéressantes possibilités d'évolution dans le Groupe.

Connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 7840-M à MAMREGIES
3 rue d'Hauteville 75010 Paris qui transmettra.

SOCIETE 1400 PERSONNES 120 INGENIEURS
recherche

INGENIEUR HYDRAULICIEN

Nous développons et fabriquons
- des composants hydrauliques hauts de gamme (cervovalves, pompes à débit variable)
- des asservissements électro-hydrauliques.

UN INGENIEUR ayant une expérience de quelques années de ces matériels, au niveau de leur conception et de leur mise au point, trouvera dans ce poste l'opportunité d'un développement de carrière intéressant.

Adresser C.V. DETAILLE à
SOPELEM
125, boulevard Davout 75020 PARIS.

Très importante entreprise industrielle française, réalisant des équipements de très haute technicité, C.A. 1,2 milliard de francs, recherche pour PARIS

CHEF SERVICE ACHATS investissements et frais généraux

Au service central d'achats et à la tête d'une dizaine d'acheteurs spécialisés, il aura la charge d'un volume d'affaires qui a atteint 70 millions de francs en 1982 entre les 4 postes : production, frais généraux, gestion, bâtiment.

Il aura une formation supérieure, ingénieur de préférence, et une solide expérience des achats en milieu industriel.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence 2001 M à :



BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Chef comptable

ETABLISSEMENT FINANCIER, filiale du Crédit Lyonnais, recherche un **CHEF COMPTABLE.**

Rattaché au Directeur Administratif et Financier,
- il assure la supervision des opérations comptables,
- il participe à l'élaboration et au suivi du budget,
- il contribue à la mise en place de la comptabilité analytique et du système de gestion informatisée de la trésorerie.

Ce poste s'adresse à un cadre de 30 ans, possédant une **formation comptable DECS ou équivalent**, et ayant une **expérience confirmée de 3 à 5 ans.**

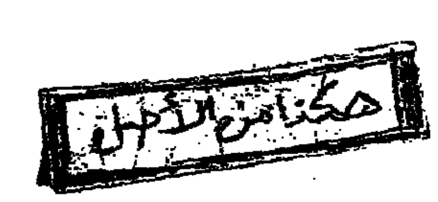
Il est familiarisé avec les **méthodes anglo-saxonnes et la gestion informatisée.**

Il connaît la fiscalité et parle anglais.



Adresser C.V. et prétentions à
SLIFAC
Service du Personnel
23, rue Ganneron
75018 PARIS

MEDIA PA



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77.00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22.80	27.04
IMMOBILIER	52.00	61,67
AUTOMOBILES	52.00	61,67
AGENDA	52.00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151.80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

groupe du crédit commercial de france

recherche la

Secrétaire du P.D.G.

150.000 F

Dans ce poste nécessitant une forte personnalité, vous pourrez faire preuve de tout votre professionalisme. Disponible, autonome, responsable, vous alliez le sens de l'organisation et de la coordination au goût de l'efficacité et du contact

Parfaitement bilingue anglais, agée de 25 à 35 ans, vous souhaitez rejoindre une entreprise dynamique et performante spécialisée dans la location de matériel IBM.

Formation supérieure souhaitée.

Lieu de travail : Champs-Elysées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo récente) à Françoise Fabre, ECS, 118 Champs-Elysées 75008 Paris.

média-system

BANQUE FRANCAISE
Filiale Groupe International
recherche

CHEF du SERVICE PORTEFEUILLE EXPERIMENTE

— Pour encadrer et dynamiser le service comprenant 6 personnes et regroupant principalement les opérations suivantes :
- prêts moyen et long terme,
- escompte et encaissement,
- crédit acheteur et fournisseur.

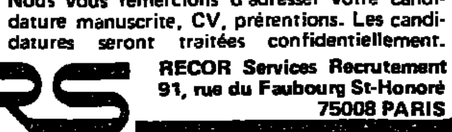
— Pour conseiller le département marketing si nécessaire.

Spécialisé dans le portefeuille, des connaissances complémentaires en Réglementation des changes / Statistiques B de F et/ou en comptabilité/transferts Francs - Devises et/ou en crédit documentaire, seraient appréciées.

Connaissance de l'anglais lu et écrit, bons contacts, expérience d'encadrement indispensables.

Poste à pourvoir à PARIS centre

Nous vous remercions d'adresser votre candidature manuscrite, CV, prétentions. Les candidatures seront traitées confidentiellement.



RECOR Services Recrutement
91, rue du Faubourg St-Honoré
75008 PARIS

CABINET DE CONSEILS EN BREVETS D'INVENTION A PARIS

intervenant dans importantes opérations internationales d'acquisition et de défense de la propriété industrielle pour clientèle française et étrangère recherche pour accroitre son équipe un

INGENIEUR DIPLOME GRANDE ECOLE ou NIVEAU EQUIVALENT

— Orientation technique, électricien, électronicien ou physicien.
— Connaissant très bien anglais, allemand lu.
— De préférence possédant diplômes complémentaires droit ou sciences économiques (licence, C.E.I.P.I....).
— Connaissant déjà la propriété industrielle ou motivé par le droit de l'innovation.
— Ayant capacités d'analyse, de synthèse, de rédaction et d'argumentation.
— Souhaitant s'intégrer dans une équipe de conseillers d'entreprises après formation appropriée.
— Travaux très variés. Ambiance dynamique, nombreux contacts.
— Poste de confiance à caractère évolutif.
— Salaire prévu 130 à 260.000 F/an selon expérience et qualification.

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et références.
S/N° 1103 M à
PARAPHE, 45 rue de Richelieu 75002 PARIS
(discrétion assurée).

G.CAM
Société d'Etudes et de Conseil en Informatique du Groupe des filiales de la Caisse des Dépôts et Consignations crée un poste pour un

JEUNE ASSISTANT DE GESTION

Profil :
Le candidat recherché sera si possible, diplômé grande école (HEC, Sup de Co ou équivalent) et possédera de solides compétences en comptabilité.

Mission :
Il devra participer à la préparation et au suivi des budgets, s'assurer de la cohérence des procédures comptables et budgétaires et réaliser des consolidations.

Ecrire avec c.v. et prétentions sous réf. 182 à Marie-Françoise Aletti - G. CAM - Tour Maine-Montparnasse - Boite Postale 8 75755 Paris Cedex 15.



GIRATEV
GROUPE EX-O.R.T.F.

Dans le cadre de l'AUDIOVISUEL français, GIRATEV informatique du groupe EX-ORTF équipé de matériels puissants et variés IBM 3033/N, MVS-IMS (plus de 180 terminaux), 8100, R 2000, Mini 6, Matra 6000, Solar 16, Micral R2E, accroît son potentiel d'études en informatique de gestion (contexte d'architecture distribuée, micros, minis, télécom) et en ingénierie des technologies audio-visuelles nouvelles (télématique en particulier). Pour cela, il recherche plusieurs

INGENIEURS INFORMATICIENS

Professionnels expérimentés ou Ingénieurs même débutants issus des Grandes Ecoles ou des Ecoles Spécialisées. Ils auront à :
- concevoir et développer de nouveaux projets et en faire assurer la maintenance.
- animer des équipes de réalisations (analystes et programmeurs).
- assurer les relations des sociétés actuelles et à naître du Service Public Audiovisuel.

Plan de formation, complémentaire personnalisé assuré.

Salaire de 160 000 à 185 000 F selon expérience.
Avantages sociaux d'un grand groupe.
Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à EUROPE INFORMATIQUE SELECTION
12, rue Godot de Mauroy 75009 Paris.

Europe Informatique Selection



média-system

Importante Société de Services
(concessionnaire de service public)
5 500 personnes C.A. 1 milliard 1/2
en raison de l'évolution de carrière de ses Cadres
recherche

CADRE JURIDIQUE

H ou F
32 ans minimum
150 000 +
Quartier République



Envoyer lettre manuscrite avec CV 4, rue Amiral Courbet 75116 Paris s/réf. 58121

FILIALE INDUSTRIELLE D'UN DES PREMIERS GROUPES MONDIAUX D'EMBALLAGE ET DE CONDITIONNEMENT (C.A. 250 MILLIONS DE FRANCS)

Recherche un

CHEF DE MARCHÉ

responsable de la gestion du marché leader, et de la recherche de nouveaux produits.

— Vous êtes diplômé d'une grande école de Commerce ou Ingénieur + formation Marketing, avec 2 ou 3 ans d'expérience, et vous pratiquez l'anglais.
— Vous êtes imaginatif et vous dominez l'analyse.
— Nous vous offrons une fonction intéressante et motivante dans le cadre d'une société en forte expansion.

Ecrivez-nous avec C.V. + photo + rémunération sous nº T037.860M RÉGIE PRESSE

85 Bis, rue Réaumur. Paris 2e

---

*Entreprise de **traitements thermiques spéciaux, sous atmosphères et sous vide** spécialement adaptés aux pièces de **turbines à gaz et réacteurs aéronautiques** — située en banlieue ouest, 65 personnes — cherche à intégrer un jeune*

Ingénieur
formation INSA, IDN...

débutant ou au maximum 2 ans d'expérience pour assumer d'abord des responsabilités purement techniques de production, puis des responsabilités technico-commerciales en France et à l'étranger pour des techniques de pointe.

Une parfaite maîtrise de l'anglais est exigée pour ce poste qui s'adresse à un ingénieur à fort potentiel.

Veuillez écrire sous réf. 2014

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

SOCIETE D'ETUDE ET D'INGENIERIE
Domaines aéronautique, offshore, nucléaire.
Proche banlieue Sud Paris, recherche

un ingénieur d'études

30 ans environ - Formation mécanique - Expérience aéronautique. Bon contact avec équipe et clientèle. Homme de planche.

Evolution du poste vers CHEF B.E.

Déplacement possible sur métropole.
Rémunération fonction aptitudes et niveau.
Envoyer CV et photo sous réf. 201 UN à :
PIERRE LICHAU S.A. - 116 rue Edmont Rostand 13006 MARSEILLE qui transmettra

---

Importante société spécialisée dans le transport maritime des ensemble industriels (colis lourds) recherche pour son bureau à PARIS son

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

— En liaison avec le siège social, son action se situera au niveau d'une clientèle très spécialisée (transitaires et industriels).
— Le niveau des contacts et la réalité du terrain demandent des qualités à la fois commerciales et techniques.
— Une expérience colis lourds sera très appréciée.
— Anglais indispensable.

Les dossiers de candidature seront expédiés sous références.... et seront traités confidentiellement.

Ecrire s/nº 7.571 *le Monde* Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

UNE FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche

TRÉSORIER (H/F)

— Le candidat aura un B.T.S. ou un D.U.T. de comptabilité et impérativement une expérience de 3 à 5 ans soit dans une banque, soit dans un service trésorerie.
— Le poste à pourvoir est situé dans la proche banlieue Nord-Ouest de Paris, dans un cadre agréable.

Adresser C.V. photo et prét. nº 57.488
CONTESSE Publicité — 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex *qui* transmettra.

FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE AMERICAIN
cherche pour son siège situé à Rungis, un

CADRE RESPONSABLE SERVICE PAYE

- formation comptable
- expérience paye informatisée et législation sociale indispensables.

Envoyer CV — références, salaire actuel et prétent. ss No 57910 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.

VILLE DE ST-DENIS (93)
recherche

- **DIRECTRICE DE CRÈCHE**
- **INFIRMIÈRE D.E.**
- **PUÉRICULTRICE**

POUR CRÈCHE COLLECTIVE

Expérience souhaitée.
Adr. cand. et C.V. à M. le Maire
2, place Victor-Hugo.

SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES
Leader dans son domaine
recherche pour sa filiale
CONSEIL en RECRUTEMENT

CONSULTANT COMMERCIAL H/F

Région parisienne.
Salaire basé sur un fixe + commissions sur CA réalisé.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 35.208 à DEB'S - 140, rue de Courcelles, 75017 Paris, qui transmettra.

ORGANISME PROFESSIONNEL QUARTIER ÉTOILE

recherche

JEUNE CADRE

Pour gérer sa documentation économique

INTD (option scientifique) ENSAE (division des cadres de gestion) ou équivalent.

1re expérience souhaitée

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à nº M. 53825 BLEU 17, rue Lebel 94307 Vincennes cedex qui transmettra.

Importateur matériels de nettoyage recherche
AGENT ADMINISTRATIF
pour service Achats. Libre de suite, expérience souhaitée, libéré des obligations militaires, anglais parlé, écrit. Qualités d'organisation et de méthode souhaitées. Poste d'avenir. Envoyez C.V. avec photo à Grupélec/Mabie B.P. 53. 78501 Sartrouville Cedex.

Labo recherches Universitaire ORSAY demande

DESSINATEUR

(Poste CNRS). Titulaire BTS spécialisé catalogue. Conn. en dessin géométrique et construction ardistique
Ecrire avec C.V. Mme Mathieu Accélérateurs Linéaires Bât 200 91405 Orsay.

Recherchons

ÉDUCATEURS-TRICES

Pas trop aigris par existence, ayant déjà refait le monde, en vue de structure, accueil internat parmi nos souhaits, un peu de folie, beaucoup d'imagination et malgré cela, CC-1966.
Ecr. s/nº 7.595 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ÉNERGIE
recrute

UN INGÉNIEUR

disposant d'une expérience de plusieurs années dans la conception des véhicules de transport routier de marchandises et de voyageurs, afin de lancer et suivre des programmes d'innovation visant à abaisser les consommations spécifiques de ces véhicules.

Age requis : 30 à 35 ans. Bonnes qualités rédactionnelles exigées.

Les candidatures sont à adresser à :
A.F.M.E. Service Transport
27, rue Louis-Vicat
75015 PARIS.

S.D.I.

Service et Développement Informatiques.
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

HARD-SOFT
pour réalisation sur micro-processeurs et mini-ordinateurs.
Spécialisation : informatique, automatisme électronique.

Ecrire ou téléphoner à :
70-80, avenue Gallieni
Tour Gallieni
93174 BAGNOLET Cedex
360-13-54/55/56.

Magazines semi-spécialisés et grand public recherchent

2 Journalistes généralistes pour traiter sujets société, vie moderne, psycho, vidéo photo, loisirs, etc.

Nous recherchons un homme ou une femme ayant le goût des enquêtes, report, etc.

Env. C.V., photo et prétentions sous nº 253.716 M, à :
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ matériel pour INDUSTRIES GRAPHIQUES proche banlieu Nord-Est

recherche

UN RESPONSABLE

DE SERVICE ADMINISTRATIF pour DÉPARTEMENT COMMERCIAL de PRODUITS pour industries graphiques Position cadre. Parlant allemand et si possible anglais

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Pour service D'ADMINISTRATION COMMERCIALE
Possédant bon esprit d'analyse et l'habitude des contacts clients

UN AGENT ADMINISTRATIF

pour service PIÈCES DÉTACHÉES mécaniques et électriques parlant allemand et si possible anglais

39 heures par 5 jours
Restaurant d'entreprise
Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. détaillé photo et prétentions à : nº M. 54.039 BLEU 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE COSMETIQUE

Recherche pour son centre technique situé dans l'Essonne

UN RESPONSABLE TECHNIQUE

INGÉNIEUR CHIMISTE, DIPLOME D'UNE GRANDE ECOLE

Le candidat devra obligatoirement parler l'anglais couramment et avoir une expérience en cosmétologie-parfumerie (fabrication-packaging).

Adresser C.V. et prétentions à REVLON TECHNICAL CENTER BOITE POSTALE 130 91944 LES ULIS CEDEX.

Notre société, filiale d'un groupe important et spécialisée dans la fabrication de câbles électriques de haute technicité, destinés à l'aéronautique, l'informatique, l'électronique industrielle, dans le cadre de notre développement nous créons un poste d'ingénieur études, pour conception de câbles nouveaux nous recherchons :

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

(mécanique — électricité) 5 ans expérience souhaitée, débutant possible.
Connaissances en transmission appréciées, anglais indispensable.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à Sté FILOTEX BP 1 — 91210 Draveil.

Sté import sportswear textile, équipée IBM 34 256 K-128 MO 16 terminaux recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

CONFIRMÉ (E)

Le (la) candidat (e), disponible immédiatemment, devra justifier de 5 années d'expér. dans la fonction, sur un site informatique IBM 34 (GAP II interactif)

Il (elle) prendra en charge :
— La maintenance et le suivi des chaînes existantes.
— Le développement d'applications nouvelles.
— La supervision de l'exploitation.

Adress. C.V. avec lettre, manuscrite, photo et prétentions à Sté CAREL, à l'attention de M. N. GIAN, 26-28, rue d'Aboukir, 75002 PARIS.

ACTIS

(Cabinet Rel. Publiques)
recherche

UNE CHARGÉE DE DOSSIERS

Formation universitaire 6 ans exp. R.P. minimum.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : ACTIS 78 av. Raymond-Poincaré 75116 Paris.

P.S.I.
PHOTON SCIENCE INSTRUMENTS
Nouveau leader dans le domaine Electro-optique
recrute

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Adjoint au directeur commercial, il aura rapidement la responsabilité de la promotion et de la vente des produits des départements :
— lasers
— traitement de faisceau et détection
— fibres optiques.

Bilingue anglais, ce poste demande des compétences en électro-optique indiscutables mais peut convenir à un ingénieur débutant.
— stages de formation aux U.S.A., Angleterre et Allemagne.

Carrière évolutive pour candidat de valeur
Envoyer C.V., photo et prét. à P.S.I. 65-67, av. J.-Jaurès 91120 PALAISEAU

URGENT, LTP St Nicolas recherche

PROFESSEUR

Temps complet pour enseignement professionnel en fabrication mécanique. Niveau lycée. Diplômes exigés : BTn + BTs fabrication mécanique et 3 ans d'expér. profess.
Tél. : 222-83-60.

POUR IMPORTANTE STÉ

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

GRANDES ÉCOLES
EXPER. 2 à 5 ans
Expér. temps réel/assembleur

SALAIRES MOTIVANTS

Tél. pour r.-v. INTER-COMPUTER. 806-50-00.

CONSTRUCTEUR EUROPÉEN DE MACHINES A LASER
recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

D'APRÈS-VENTE

ayant D.T.T. - B.T.S., une bonne expérience dans le domaine de l'électronique et de la commande numérique et des systèmes à micro-processeur.
Ce technicien supérieur de 25 ans minimum sera rattaché à notre service après-vente.
Nombreux déplacements en France, stages à l'étranger.
Anglais nécessaire.
Réponses assurées aux candidats qui feront parvenir lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
LASER-OPTRONIC
Filiale de coherent
4, rue Jean-Houdon
78000 VERSAILLES.

Secretary/Translator For Research Institute Paris 16 TH stop Good experience and familiarity With scientific terms stop English mother tongue and excellent typing essential stop Write with C.V. TO : nº M 53813, BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes cedex, qui tr.

RADIALL

Composants électroniques passifs
recherche

INGÉNIEUR

Débutant ou quelques années expérience, études développement de composants pour fibres optiques.
— Formation micro-mécanique, connaissances souhaitées : optique, anglais.
— Evolution intéressante pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. 101 r. Philbert Hoffmann 93116 Rosny s/Bois.

L'INSTITUT NATIONAL DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE
recrute pour son Département des Moyens d'exploitation, des

TECHNICIENS-SUPÉRIEURS

Titulaires d'un des diplômes suivants :
— BTS option électronique
— Diplômes délivrés par les IUT, option électronique.
— Diplôme d'études supérieures techniques délivré par le CNAM.

Expérience maintenance audio-fréquence ou vidéo-fréquence exigée. Limite d'âge fixée par statut : 18/45 ans Candidats dégagés O.M. Titularisation après période d'essai. Rémunération mensuelle de début : 6.367 F. Lieu de travail : BRY-SUR-MARNE et région parisienne. Recrutement immédiat. L'Institut dispose également d'un poste de T.S., pour une durée de 7 mois, exigeant une expérience de l'exploitation des matériels vidéo professionnels ou semi-professionnels.
Envoyer candidatures + CV + copie diplômes + références professionnelles à : Monsieur le Chef du Département des Moyens d'exploitation
I.N.A.
4, avenue de l'Europe
94360 BRY-SUR-MARNE

— 1 DÉBUTANT
— 1 EMPLOYÉ
— 1 COMPTABLE

Expérience Cabinet Comptable. Logt. intéressement possibles. YTO, 6, rue des Ormes 94120 FONTENAY-sous-BOIS.

Importante société située à proximité LA DÉFENSE
recherche

STANDARDISTES BILINGUES

FRANÇAIS - ESPAGNOL

pour standard IBM 1750 54 lignes et 500 postes desservis.

Une expérience de 5 à 10 ans est indispensable dans un poste équivalent.

Les candidatures de personnes parlant également l'Anglais seront étudiées avec la plus grande attention.

Poste stables.
Restaurant d'entreprise.
Avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions ss réf. 2.188 à Media System 194, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Etablissement public de recherche
recrute

UN INGÉNIEUR

pour travaux d'analyse et de programmation en informatique de gestion sur matériel mini 6/74, diplôme exigé : MIAGE. Envoyer curriculum vitae à I N2 P3, division des personnels, 20, rue Barbier-du-Metz, 75013 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

C.I.A.T.
Agence 75-92
recherche
TECHNICIEN
formation BTS
Expérience conditionnement d'air exigée
Adresser lettre manuscrite C.V. + prét. à M. REYMANN, C.I.A.T., 1, villa Aubert, 92600 ASNIÈRES.

IMPTE ENTREPRISE BATIMENT ET T.P. PARIS-8e rech. URGENT pour
SERVICE MÉTHODES BRANCHE BATIMENT
INGÉNIEUR
Les candidats doivent avoir une expérience de 8-10 ans. Diplôme souhaité : E.C.P. ou ARTS ET MÉTIERS
Ecrire avec C.V., réf. et prét. s/réf. 11.846 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

P.M.E., fabricant français de machines à envelopper et à encartonner
recherche pour : BANLIEUE EST
UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES
UN PROJETEUR 2
UN PROJETEUR 1
Ces collaborateurs doivent être âgés de 30 ans minimum et justifier :
- d'une expérience solide dans une industrie similaire (machines textile, d'imprimerie, d'embouteillage, etc...)
- d'une forte capacité D'INVENTIVITÉ.
- d'un bon sens des relations humaines et du travail en équipe.

Env. C.V., photo et prét. à : Ets A. AUCOUTURIER 13, rue des Fédérés 93107 MONTREUIL Cedex.

Société matériel aération ventilation
recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
Même débutant
Formation assurée
pour promotion de ses produits sur clientèle grossistes existante.
Activité 50 % province, 50 % région parisienne.
Env. C.V. et photo à VORTICE, 43, rue de Vincennes, 94704 MAISONS-ALFORT Cedex.

ERIN
recherche
pour réalisation de logiciel en informatique industrielle (mini et micro-ordinateurs)
DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES
- Option : informatique, automatique, électronique.
- Débutants à 3 ans d'expérience.

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS
- Niveau DUT informatique.
- 1 an d'expérience minimum souhaitée.

Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.
Ecrire avec C.V. à AXIAL PUB s/réf. 1.468, 27, rue Taitbout, 75009 PARIS qui transmettra.

Centre d'Informations Financières recherche pour PARIS ou pour son agence de VERSAILLES CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)
- Débutants ou expérimentés.
- Sens de la négociation.
- Excellente présentation.
- Formation assurée.

T. pr r.-v. 500-24-03, p. 210.

CLUB DE PRÉVENTION ch. ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ DIPLOME TRAVAIL DE RUE. Exp. exigée, env. C.V. ÉVOLUTION, 11, place Maillol, 95400 VILLIERS-LE-BEL.

FINANCE TRÉSORERIE
Groupe Leader en ingénierie architecturale cherche pour Paris Diplômé de gestion (SUP. DE CO, SCIENCES-ECO...)
2 ans expérience dans P.M.E. auprès de services financiers, pour assister Directeur Général dans fonctions : trésorerie contrôle de gestion et administrative.
Ce poste à créer convient à personne dynamique capable de faire évoluer ses fonctions vers un véritable service autonome.
Ecrire avec C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous nº T 037.949 M, à RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche
UN TECHNICIEN DU BATIMENT
SPÉCIALISTE EN ÉLECTRICITÉ
Les postulants devront posséder :
- Bonnes connaissances pratiques de la série. (S.A.A.) et de la réglementation.
- Un B.T.S. ou un niveau équivalent et une solide expérience professionnelle, le permis de conduire (indispensable).

Un examen départagera éventuellement les candidats.
Adresser C.V. détaillé, photocopies des diplômes, à MONSIEUR LE CHEF DU PERSONNEL de la CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE d'ILE-DE-FRANCE, 17/19 rue de Flandre, 75935 PARIS Cedex 19.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
Centre d'essais en vol
recherche
TECHNICIENS
titulaire DUT ou BTS électronique.
Adr. C.V. au Chef du personnel, Centre d'essais en vol, base d'essais de Brétigny, 91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE.

ETABLISSEMENT PUBLIC
recherche
LE RESPONSABLE
DE SES SERV. TECHNIQUES
FONCTIONS : Direction des études techniques et des essais comparatifs dans les secteurs les plus variés.
Formation d'ingénieur. Une expérience dans la conduite d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens souhaitée.
Rémunération de l'ordre de 180.000 F.
Adr. son curriculum vitae à : Institut National de la Consommation, service du personnel, 80, rue Lecourbe, 75732 PARIS Cedex 15.

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION
recherche
UN ÉCONOMISTE
avec diplôme D.E.A. ou D.E.S.S. (de préférence option économie publique). 5 années d'expériences à ce niveau souhaitées.
PROFIL DU POSTE : Etudes économiques (circuits commerciaux, concurrence, prix, etc.).
Adresser son curriculum vitae au Service du Personnel, 80, rue Lecourbe, 75732 PARIS CEDEX 15.

secrétaires

La Filiale Française d'un Groupe International de premier plan recherche
Secrétaire
Assistante technique bilingue Anglais
Elle aura pour mission :
- d'assurer le secrétariat du Directeur Général Technique ;
- de participer à des tâches et travaux spécifiques liés aux études de la Division.

Elle devra :
- bien maîtriser la sténo et la dactylo française et anglaise ;
- posséder une sérieuse expérience du secrétariat avec anglais parlé, acquise essentiellement dans des domaines techniques ;
- avoir le sens de l'organisation, l'habitude des chiffres et une grande disponibilité.

Le poste est à pourvoir à proximité de La Défense dans une Société qui accorde tous les avantages nécessaires à une vie agréable.
Merci d'adresser candidature, CV, photo sous réf 9166 à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.
média-system

Nous sommes un groupe pharmaceutique français de 450 personnes, en expansion régulière.
Dans le cadre de notre politique de développement et de création d'emplois, nous recherchons aujourd'hui :
LA SECRETAIRE DE L'ASSISTANT DU DIRECTEUR GENERAL
Rémunération annuelle brute 115.000 F.
Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer une candidate possédant une bonne expérience professionnelle mais aussi :
- une bonne organisation,
- le sens et le goût des contacts,
- de bonnes facultés d'adaptation.

Outre les tâches classiques de secrétariat, cette collaboratrice devra pouvoir assurer :
- des recherches en documentation,
- la préparation de notes de synthèse et la présentation d'informations chiffrées,
- la coordination d'un groupe de 3 ou 4 personnes (service courrier, documentation).

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé et photo sous réf. JLE 24183 à :
guerbet s.a.
BP Nº 15.
93601 AULNAY SOUS BOIS Cédex

Importante Société de courtage d'assurances (proche Gare Saint-Lazare) recherche
SECRÉTAIRES
STÉNODACTYLOS BILINGUES ANGLAIS
Horaire mobile, restaurant d'entreprise, participation bénéfices, large régime complémentaire de prévoyance.
Ecr. avec C.V. et photo à Service du Personnel FAUGERE et JUTHEAU 13, rue de la Ville-l'Évêque 75008 PARIS.

UNE IMPORTANTE PAROISSE DE PARIS (10 permanents, 4.500 fidèles) recherche une
SECRÉTAIRE de DIRECTION
âgée de plus de 30 ans, de formation secondaire et professionnelle, elle assure principalement le secrétariat du Père responsable de la paroisse (courrier, frappe de lettres et de comptes-rendus à partir de K7, prises de rendez-vous).
Elle est chargée en outre de la réalisation des informations paroissiales. En fait c'est la secrétaire d'un patron de PME !
Elle doit donc avoir pour cela des qualités d'organisation et de contact. Elle travaillera dans d'excellentes conditions matérielles.
Si cette offre vous intéresse, adresser lettre manuscrite et C.V. à P. CANDES, 83, rue de Tocqueville, 75017 PARIS. Tél. : 763-01-52. Les candidates seront reçues samedi 29 janvier au matin.

P.M.E. Montreuil-s/Bois recherche
J.F. SECRÉTAIRE
35 ans minimum, BTS relations clientèle cadre SAV, gestion contrats maintenance, exploration rapports techniciens.
Adresser C.V. s/nº M. 54.124 BLEU, 17, rue Lebel 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

CLAVISTE connaissance typo, 1 an expér. édition, fabrication, recherche poste (préférence service littéraire ou artistique). Ecr. s/nº 6.445 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPERT COMPTABLE
cadre supérieur de banque. Prof. d'enseignement à l'université offre ses services dans société importante au niveau secrétariat général ou direction administrative et financière. Ecr. s/nº 6.446 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FRANÇAIS résidant à Milan depuis 22 ans, bonnes connaissances marché italien, introduit dans milieu milanais étudierait toutes propositions de collaboration à l'exclusion de représentations commerciales et participation au capital. Ph. POIDATZ, via Monte-Rosa 14 20149 Milano. Téléph. : 2-4-89-12-88.

PROFESSIONNEL
CONFIRMÉ FOIRES-EXPOSITIONS, NATIONALES, INTERNAT. rech. situation cadre région parisienne. Ecrire nº 58.479 CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui tr.

ARCHITECTE URBANISTE 15 années d'expérience, projets, chantiers, contrats, ayant habité la France 1 AN, offre ses services à entrepr. française en liaison avec le BRÉSIL. Écrire HAVAS 63002 CLERMONT-FERRAND CEDEX Nº 78917.

DIRECTEUR
NÉGOCE INTERNATIONAL
- 20 ans expérience France, étranger avec Sociétés Export et Imp.
- Contact haut niveau, privés et gouvernementaux.
- Expér. contrats importants.
- Affrètements maritimes.
- Grande connaissance pays product. princip. Amérique Nord/Sud.
- Anglais, portugais, espagnol écrit, parlé. Italien parlé.
- Propose développer activités matières prem. Agro Alim., etc, dans Société dynamique.

Ecr. s/nº 0.713 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉT. DE RÉDACTION Libre de suite rech. poste ds presse ou édit. 202-43-06.

EXPORT
A mi-temps/mission ponctuelle, 35 ans, expér., trilingue. Ecrire sous le nº T 037.813 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉT. DE RÉDACTION Expérience mensuel hebdo quot. (compo chaude/froide) journaliste polyvalent éducation, communicat. A.V. ciné théâtre. Ecrire sous le nº 037 874 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE D'ENTREPRISE
2 ans d'exp. groupe indust. 7 usines, droit des contrats internat., gros dossiers contentieux. Français et Etranger. Droit ccial, bon niveau d'Angl. Connaissances Esp. Rech. poste à responsabilités. Ecr. Boutin – 51, rue de la Harpe. 75005. Tél. : 329-85-76 Soir.

JNE INGÉ. ÉLECTRICIEN 23 ans, lib. O.M., formation université améric. 1 an expér. d'INGÉNIEUR CCIAL FRANÇ., ANGLAIS, ARABE courants. Téléphone : 205-29-45.

Vous voulez créer, augmenter, diversifier votre service photo au sein de votre société.
- Transparent couleur pour rétroprojection : formation + assist. serv. techniques.
- Tout développ. et tirages films papier couleur. Prises vues. Jeunes cadres 25 ans, actuellement resp. de labo coul. 10 pers C.A. X 2 en 3 ans : méthodique, de confiance, performant, cherche poste à responsabilités.

Ecrire sous le nº 9.962 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 25 a., maîtrise angl., maîtrise droit internat., parlant it., all., ch. emploi dans cabinet international ou entreprise. Ecrire sous nº 9961 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

VOUS RECHERCHEZ UN JEUNE CHEF DE PUBLICITÉ ? J'ai 24 ans, le goût des contacts et de la création, de la mémoire et le sens de l'observation, un bon anglais et une maîtrise de gestion financière. E. GIRAUD – 698-10-62.

FEMME 30 ans, journaliste, 4 ans, expérience presse mensuelle, cherche emploi presse ou édition, étudie toutes propositions. Tél. : 280-05-39.

URGENT
J.H. 24 ans, maît. droit des affaires, CEE et CEJ du DECS. Rech. emploi juridique. Téléphone : 852-81-38.

URGENT
J.F., 30 ans, bonne présentation, cherche emploi de nuit. Standardiste ou restauration. Tél. : 828-82-15 de 20 à 22 h.

représentation demandes

M. dom. 30 km NO Agen cher. Rep. excl. ou MC région Sud-Ouest. Écr. C. DUPERAY rue des Près, 47110 Sainte-Livrade-sur-Lot.

AGENT COMMERCIAL cherche carte édition (courtage). Tél. 739-62-58.

capitaux propositions commerciales

SAMOWAR/PARTY - GRILL fabricant allemand en électroménager cherche IMPORTATEURS pour la vente de ses produits réservés exclusivement aux professionnels. Réponses sous/nº 48 A RUNTE KG, BLUMENSTR. 7 D-6000 FRANKFURT/MAIN 1.

cours et leçons

MATH PHYSIQUE
VACANCES DE FEVRIER
stage intensif du 7 au 12/2
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris. Téléphone : 236-31-63.

formation professionnelle

E.P.E.C. COMPTABILITÉ
Préparation aux EXAMENS D'ÉTAT C.A.P.-B.P.-C.P.E.C.F.-D.E.C.S.
E.P.E.C. FORMATION. 13, r. d'Hauteville. 75010.
246-59-14.
Dernières inscriptions janvier 1983.

Formation gratuite pour secrét. sur matériel de demain. Téléphone : 574-07-68.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM). 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

L'ETAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 40209 PARIS.

travail à domicile

Je frappe THÈSES, mémoires, lettres, sc. humaines, droit, médecine. Tél. 535-28-85.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

GS X2 MODÈLE 76
96 000 km. Excellent état. Sphères, freins, batterie neufs sur facture. Prix : 8.200 F, avec radio. Tél. : 901-08-05.

de 8 à 11 C.V.

PARTICULIER VEND
ROVER 2600 S NOIRE
1981, 11 cv. 36.000 km. Prix : 45.000 F. Tél. 990-54-48, poste 215 heures de bureau.

divers

DATSUN
bizot
AUTOMOBILES
35, av. M. BIZOT 75012 PARIS
Tél. : (1) 340.80.47

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE (N.3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

bateaux

Voilier Ketch
15 m, 1982, superaménagé et équipé. Visible Méditerranée. Le propriétaire. Ecrire sous chiffre 22-350-075, à Publicitas, 1002 Lausanne.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

OPÉRA
imm. p. de t., 5 P., cft, 4e asc., 1 250 000 F. 874-10-19.

3e arrdt

MARAIS TOURNELLE
SUPERBE GRENIER 110 m². Gde hauteur sous plafond + 40 m² possib. Tél. 272-40-19.

4e arrdt

MAISON PART.
sur 2 niveaux tt cft 120 m². SERGE KAYSER 329-60-60.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3, rue Poliveau. CONSTRUCTION GRAND LUXE.
3-4-5 pièces et duplex.
Vis. témoins tous les jours 14-19 h.
Sauf mercredi et dimanche.

PORT-ROYAL
Dans très bel imm. p. de taille, 3 pièces, 65 m² + balcon, séj. 2 chbres, dressing, chf. individuel, cuisine, bains, w.-c., 650 000 F. Tél. 973-70-86.

Quart. Latin. Beau dupl. de carac. Vue Panthéon, poutres, chem. imm. XVIIe, tt cft. 90 m², 1 400 000 F. JAMAR, notaire, Paris. 233-21-18.

7e arrdt

PLACE BRETEUIL (près) 33 m², grand studio refait neuf, plein soleil. GARBI : 567-22-88.

9e arrdt

Près PLACE ST-GEORGES 4 pièces, cuisine, bains. Prix : 860.000 F - 296-00-10.

11e arrdt

VOLTAIRE part. vend 5 p. 5e ét., balcon, parking, calme, soleil. 960 000 F. Tél. 355-14-61, le soir.

15e arrdt

Métro CAMBRONE 1er étage STUDIO A RÉNOVER. Prix : 136.000 F - 577-47-74.

16e arrdt

4 PIÈCES SUR JARDIN
Président-Kennedy, calme. Téléphone : 354-42-70.

AV. THÉOPH.-GAUTIER.
Immeuble neuf de standing STUDIOS 2 et 3 P. parking. Jardin DÉCOR PERSONNALISÉ. PROPRIÉTAIRE : 522-95-20.

TROCADÉRO R.-de-Ch., séj. + 2 chbres, bns, 120 m², soleil, stand. Prix : 1.070.000. Téléphone : 622-22-56.

17e arrdt

45, AV. DE VILLIERS
Mº MALESHERBES DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION Visite lundi, mardi, 13 h-18 h.

18e arrdt

MAIRIE DU XVIIIe
Ds très bel imm. p. de t., asc., chff. cent., gd 4/5 p., 140 m², 5e ét., 980.000 F, 766-73-78.

20e arrdt

Métro MARAICHERS, studio tout équipé neuf. Petit imm. Prix : 170.000 F. Téléph. : 590-86-06. 7/21 h.

78-Yvelines

Montigny-Le-Bretonneux 4 P., 86 m², 2 park., 100 m. Gare St-Quentin-en-Yvelines (S.N.C.F. + R.E.R., ligne C). Prix 420 000 F dont C.F. 105 000 F à 7 %. Tél. 044-10-58.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/MAURICE-BARRÈS élégant living + chambre, 900.000. DORESSAY 624-93-33.

LEVALLOIS mairie 3e étage, vaste séjour + 4 chbres, 2 bns. état parfait. Tél. : 742-26-88.

LEVALLOIS Résidentiel
4e ét., 50 m², entrée, séjour + 1 ch., cuisine, bains, chauf. cent. indiv., état impeccable. 380-29-87.

Province

NICE
place Grimaldi très bien situé 5 pièces 180 m² habitables. Immeuble très bon standing. Appartement refait neuf. Prix : 1.200.000 F. Téléphone : (93) 20-45-99.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p., Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

Jean Feuillade, 54, av. La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrt., appts ttes surf. et imm. Paiement compt.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS.
rech. URGENT. APPT.
180 A 220 m².
16e, 8e, 7e. Tél. 562-16-40.

Collaborateur journal achète appt 3-4 p., bon immeuble 1er, 5e, 6e, 7e, 8e ou 16e nord. Ecr. s/nº 6.447 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées offres

Paris

50, R. DE BOURGOGNE
appts de caractère 2, 3, 4 pièces dont quelques-uns sur jardin, parkings en sous-sol. Prestations de qualité. Loyers élevés. Sérieuses références exigées. Visite s/place mardi 25 de 14 h 30 à 16 h 30.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT.
562-78-99.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti 8 000 F. 283-57-02.

locations meublées offres

Province

PARTICULIER loue STUDIOS MEUBLÉS, Palm Beach Cannes, calme, gd confort, semaine, quinzaine, mois hors saison, saison. Tél. (93) 38-71-54.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction, beaux apparts de standing, 4 p. et plus. 281-10-20.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS recherche pour clientèle étrangère et Diplomates – APPARTS HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT. **562-78-99**

manoirs

LOT-MANOIR XIIIe
restauré 10 P. + dépend. Falaise et grottes 6 ha. PRIX INTÉRESSANT, vu urg. A.V.L. - 874-82-22.

chalets

Face Mt-Blanc à St-Gervais, vend magnifique chalet 5 personnes avec terrain privatif. Ets A. JIGUET (constructeur) B.P. 16 74190 LE FAYET. Tél. : (50) 78-10-85.

villégiature

VACANCES DE FEVRIER, zone Paris, cause désistement collectivité, association loue EVOLENE (SUISSE), chbre 2 à 8 lits. ARDEL. Tél. 379-44-44.

bureaux

Locations

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc., bureau, ttes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L., R.C., R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services Permanence téléphonique.
355-17-50.

DOMICILIATION 8e
RM-RC 220/330 MOIS.
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
TÉLEX SECRÉTARIAT.
CRÉATION DE SOCIÉTÉ
TOUTES DÉMARCHES
AGECO 294-95-28.
(Stationnement aisé)
DEP. ASSURANCE 550-43-87.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS : 1 DOMICILIATION + SERVICES S.A.R.L. ARTISANS. 296-36-74.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
DOMICILIATION 600 F.
BUREAUX MEUBLÉS
SECRÉTARIAT-SERVICES, B.E.B. Tél. 562-66-00.

immeubles

MALAKOFF (92) près INSEE, immeuble bourgeois, sur 2 étages, avec jardin, composé de 3 appts de 3 pièces ppales. Px 1.000.000. Tél. 657-72-93 et 644-30-61 après 18 h 30.

maisons individuelles

BOULOGNE maison de ville sur 3 niv. séj. + 3 chbres, 2 bains, 100 m² + ss-sol. 894.000 F. Téléphone : 622-22-56.

locaux commerciaux

Ventes

ATTENTION !
Voulez-vous acquérir un magasin dans le centre commercial de la FIFTH AVENUE – NEW-YORK (entre la 48e et la 49e rue, face au Rockefeller Center) dans un magnifique immeuble ancien.
Disponible :
- MAGASIN avec sous-sol (superficie totale 411 m²) loyer de base US $ 500,000 par an.
- LOCAL POUR STOCKS et bureau au 1er étage (226 m²) près du magasin. loyer de base US $ 150,000 par an.
- BUREAU au 4e étage (226 m²) loyer de base US $ 80,000 par an.

Pour de plus amples informations, prière d'écrire ou de téléxer à :
601 Properties Inc.
Suite 2820
420 Lexington Avenue
NEW YORK, N.Y. 10170
Telex : 236772 10170
Telex : 236772 GRFU
Pas d'intermédiaire !!

maisons de campagne

MONT-DE-LACAUNE (81) vend maison de campagne avec terres, eau, électr., tél. 220.000 F - (63) 50-42-37.

châteaux

EN ANJOU, à 10 km de Saumur, petit château construit sur terrain 800 m², clos de murs. Maison de concierge. Le tout en très bon état. Libre à la vente. Tél. : (16) 51-72-36.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Studio occupé femme 87 ans. 92.000 F + 950 F. Imm. anc. près Métro Parmentier. Téléphone : 266-19-00.

villas

BAGUR
T.V. française mer et soleil
Villas 2 chambres très haut standing*, cheminée, terrasse, piscine, espaces verts aménagés. 260.000 F (sous réserve d'acceptation) * studio-villa 43 m² : 175.000 F.
Pour information, écrire a : PROMOCONSEIL S.A. 5, place Claparède, 1205 - GENEVE SUISSE.
LA COSTA BRAVA

URGENT CAUSE DÉPART 95 HERBLAY.
Part. de préférence à part. Maison Ile-de-France 350 m² habitables + pavillon gardien sur parc 4.000 m². Prix justifié : 2.500.000 F. Téléphoner H.B. : 260-56-13.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, 7 P. principales, belle récept., excellent état - 562-07-06.

Unique à Nice
très bien situé somptueux appartement, villa très grand standing, vue sur la mer imprenable. Surface habitable 400 m² + 400 m² jardin aménagé, plusieurs garages. Prix : 7.000.000 F. Téléph. pour documentation : (93) 20-45-99.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Les projets pour la création d'un parc à La Villette

Encore un scandale de La Villette ? Plusieurs commentateurs n'ont pas manqué d'accoler à nouveau ces deux termes, après la proclamation tonitruante, le 13 décembre dernier, du non-résultat du concours international pour la création d'un parc sur le terrain des anciens abattoirs : neuf lauréats au lieu d'un ; des explications confuses ; un second tour improvisé.

Fébrilement attendu par une profession fragile et douloureusement renaissante, les paysagistes, à la remorque des architectes, le débat de fond a tourné court. Masqué par de justes polémiques à propos de cette procédure-surprise, il risque aussi de décourager le grand public, qui devrait être le premier intéressé. Les occasions sont rares de créer un parc de 30 hectares dans Paris. La question n'a pas été posée depuis Haussmann, il y a cent ans.

Après avoir sérieusement travaillé la question et rédigé un programme complexe qui prétendait tout concilier (la nature et la culture, la détente et l'animation, le jour et la nuit, la fusion sociale ethnique et tout, et tout) après avoir dépouillé à grands frais (quarante personnes pendant un mois ; neuf groupes de travail et une commission technique assidue) les quatre cent soixante-dix projets reçus, l'établissement public du parc de La Villette se trouve frappé de mutisme.

La situation est particulièrement scabreuse : une exposition ouvre au Centre Pompidou dans quelques jours (le 28 janvier), sur le thème des « Jardins dans la ville ». Prévue pour montrer à tous les résultats du concours, et illustrer le débat actuel, elle va être complètement bancale. On y verra des diapositives de tous les projets non primés ; une présentation explicite des vingt et une propositions remarquées et récompensées par le jury ; et, sans commentaire, les neuf projets lauréats ; le tout accompagné seulement d'extraits des textes initialement fournis par les concurrents. L'exposition sera fermée trois jours avant la réunion du jury prévue les 24 et 25 mars pour examiner les compléments de réponses des « neuf » et choisir... enfin.

Du gazon dans une jungle

Jusque-là, silence officiel à propos des « neuf », pas de contact avec les équipes qui vont recevoir les appréciations du jury. Les événements ayant pris ce tour, l'attitude du maître d'ouvrage est logique. Mais on avouera qu'elle entraîne un véritable sabotage. Pourquoi un tel délai entre l'échec du premier tour (6 au 12 décembre) et cette séance de rattrapage.

Immédiatement conscient du problème, le président de la République avait demandé, en recevant le jury dans la matinée du 13 décembre, qu'on « *fasse vite* ». Les fêtes de fin d'année, d'un côté, les élections municipales, de l'autre, et le souci des aménageurs de trouver le temps de compléter leurs dossiers ont abouti à ce calendrier distendu et un peu absurde.

On en est là. Le débat sur les procédures obscurcit la discussion à propos des projets. Or, les deux sont légitimes et nécessaires.

Alors que plusieurs consultations internationales sont lancées et attirent de nombreux architectes de tous les pays (M. Jack Lang en a compté quatre mille), il est légitime de s'interroger sur le bon usage des concours. Internationaux (sauf celui du ministère des finances), anonymes (en principe), ouverts à tous, leur réussite dépend aussi de la composition du jury et de sa capacité à dialoguer, puis à aboutir.

Il est navrant que le seul jury auquel était reconnue *a priori*, une souveraineté de choix, n'ait pas cru bon de s'en montrer digne. Vingt et une personnes, de culture et de préoccupations très diverses (des fonctionnaires, des paysagistes, des architectes, des artistes, des élus), présidées par un homme respectable, M. Roberto Burle Marx, paysagiste de Brasilia, qui n'a pas su maîtriser la dynamique de groupe, se sont livrées, selon plusieurs témoignages, à un vaste psychodrame pendant une semaine.

Libéralisme ou faiblesse, personne n'a su canaliser les énergies et les préférences : les architectes, amateurs de construction et d'ordre, s'opposaient, dit-on, aux paysagistes, aux « naturistes », mais pas toujours. Des majorités se sont formées, pas assez nettes toutefois pour emporter l'adhésion. Epuisés, les jurés auraient été fort soulagés de ne pas choisir, de reporter à plus tard cette terrible décision : de vingt à cinq ou à deux projets suivant les moments, ils ont élargi leur sélection finale à neuf, mêlant des réponses « travaillées » et subtiles à des propositions schématiques et bâclées.

L'anonymat, question délicate. Destiné à protéger les inconnus, à éviter qu'ils soient éliminés d'office, ou tenus en lisière, l'anonymat n'est jamais complet. Soit parce que certaines présentations, certaines factures, sont « signées », typées. Soit parce que les membres du jury acceptent de voir des projets amis, à charge de revanche. « *L'anonymat sert seulement à donner bonne conscience au maître d'ouvrage*, note un jeune architecte. *Il peut dire : je ne savais pas, et cela permet aux jurés d'avoir la paix dans la vie courante.* »

Le fait que des réponses de qualité très inégale aient été finalement sélectionnées serait-il, alors, le signe de la rouerie du jury, voulant atténuer la présence au palmarès de plusieurs chefs de file des clans français, dont on ne voit pas toujours comment ils auraient émergé si l'anonymat avait été total ?

Faudra-t-il, après chaque jugement, instituer une commission d'enquête, savoir qui a voté pour qui et pourquoi, exiger une transparence complète ? On ne peut, en tout cas, s'en remettre sur ce point au seul représentant de l'Union internationale des architectes : comment M. François Lombard, architecte français, qui fit partie des programmateurs du Centre Pompidou et qui est présent à divers titres dans les projets en cours, pourrait-il assurer avec une totale indépendance cette trop lourde mission ?

Jury « incapable »

Faut-il déclarer ce jury « incapable » *au sens du code civil*, et le remplacer ? Faut-il incriminer un programme trop complexe, trop achevé par certains aspects (des équipements divers, thermes, ateliers, lieux d'animation y sont prévus : 30 000 mètres carrés couverts, 32 000 mètres carrés abrités), tandis que les objectifs mêlent les utopies post-soixante-huitardes (la rencontre des cultures et des ethnies) et la volonté farouche d'être moderne, de réaliser le « parc du vingt et unième siècle » ?

Si on interrogeait le bon peuple, les réponses seraient sans doute simples : un parc dans Paris, vingt et unième siècle ou pas, c'est une grande pelouse, des arbres, du calme, de l'espace. Certains ont, semble-t-il, misé beaucoup sur cette attente, poussant la simplicité jusqu'au vide, comme l'équipe de Bernard Lassus qui propose une grande prairie en pente douce *jusqu'au canal, tandis que les* constructions sont reportées en bordure, vers le boulevard phériphérique.

Dégageant elle aussi une grande « plaine » de 23 hectares (l'équivalent de l'esplanade des Invalides), l'équipe d'Alexandre Chemetoff l'a encadrée d'un front bâti et de jardins clos et encaissés qui illustreraient le passé semi-agricole de la banlieue proche. Le parc se « montrerait » dans la station de métro et grimperait au-dessus des boulevards extérieurs pour jeter des passerelles vers Pantin. Une composition stricte qui lie bien les deux imposants édifices existant sur le site (le musée des sciences au nord, la halle du dix-neuvième siècle au sud). Un autre lauréat, Jacques Gourvennec, a, lui aussi, tâté de la géométrie en plaçant une pyramide de verdure au milieu des vides. Sans convaincre.

Cet inachèvement contraste avec la proposition de l'équipe de Gilles Vexlard (où figure Dutart, déjà lauréat du concours organisé par la Ville de Paris en 1976) d'un « rendu » très spectaculaire et sans doute un peu trompeur, qui croise une composition « classique » de massifs boisés (légèrement oblique, pour séduire l'époque) avec une grande structure de mail couvert, qui accueillerait tous les équipements, du nord au sud.

Les propositions de M. Andreu Arriola (Espagne) — un éventail d'allées maigrelettes à partir du rond-point des canaux — et de S. Andersson (des collines artificielles pour arrêter le bruit du boulevard périphérique), simples ébauches, semblent figurer comme repoussoirs. Il est difficile d'admettre que la participation étrangère (et notamment les soixante-dix équipes japonaises) n'ait pas fait mieux.

Côté « intellos », le parc du vingt et unième siècle apparaît en filigrane dans les projets de Bernard Tschumi (Français installé à New-York), qui a planté tous les 100 mètres des petites « folies » reliées par de grands espaces purement géométriques, et surtout dans celui de Rem Koolhaas (Néerlandais installé à Londres). Ce dernier a étudié le principe d'une grille double : des bandes de nature, alternées comme sur une toile bayadère, croisées avec un éparpillement de petits édifices météoriques qui trouveraient, suivant l'endroit où ils tombent, une ambiance différente. Un projet difficile à lire, exprimé en graphisme punk et riche de tous les rêves électroniques des années 80.

L'exercice qui consiste à présenter en quelques lignes de propositions complexes, ou même simplettes, parfois indéchiffrables (le plan ne dit pas tout, les croquis de détail sont trompeurs, les textes abscons), est particulièrement périlleux. Ni le rapport de la commission technique ni les observations du jury ne sont publiques pour l'instant et tous ceux qui ont longuement analysé les projets sont réduits au silence. Devant ce gaspillage d'énergies, d'intelligences, les bras tombent. A l'exposition du centre Pompidou, débauche codée d'images et de mots, il manquera bien des sous-titres.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Paroles d'architectes

Pour éclairer un débat confus, nous avons recueilli quelques points de vue contrastés sur l' « affaire ».

« *C'est une bonne solution*, estime Vittorio Gregotti, architecte à Milan, membre du jury, *d'avoir un second degré pour obtenir des projets plus approfondis. D'ailleurs, je suis hostile aux compétitions où on ne connaît pas les noms.*

» *Oui, le jury était trop nombreux ; au-delà de douze personnes, personnalités culturelles d'origines très différentes, il est difficile de construire un langage commun. Sur le fond, les réponses des concurrents montrent la grande difficulté qu'il y a à définir ce que doit être un parc urbain à notre époque. Il était intéressant d'avoir une confrontation directe entre les paysagistes, qui ont une tradition plus fixée, plus académique, et les architectes.* »

Pierre Dauvergne, paysagiste, président de la Fédération française du paysage, membre du jury, estime de son côté qu'il est « *trop tôt, le processus de décision n'ayant pas complètement abouti, pour faire le bilan critique complet des propositions qui s'imposera à la fin. Pour répondre au programme très complexe où on avait voulu tout mettre, tous les gadgets, toutes les idées à la mode, sans choisir, les concurrents couraient le risque de se perdre en voulant tout résoudre, ou de se mettre partiellement hors programme, faisant des choix. Les réponses font apparaître des familles d'attitude très nettes, et près d'un tiers des projets sont, en outre, marqués par les angoisses de l'époque : catastrophes, cataclysmes, tremblements de terre, guerres atomiques...*

» *On pouvait craindre une concurrence assez vive*, rappelle M. Dauvergne, *de nations qui ont une tradition paysagère continue, comme l'Allemagne, l'Angleterre, les Pays-Bas. Or la participation française a produit des résultats solides qui témoignent du renouveau de l'école française, des projets qui structurent fortement l'espace et jouent, à plusieurs échelles, avec l'architecture, l'élément végétal n'étant alors qu'un élément parmi d'autres.* »

Selon Alexandre Chemetoff, architecte-paysagiste, tête de liste d'une des neuf équipes lauréates, « *l'embarras du jury s'explique. Il n'existe pas de critique de référence sur quoi fonder un jugement. On a l'habitude de lire et d'interpréter des bâtiments et on imagine plus facilement des ambiances architecturelles. C'est plus difficile pour un projet de jardin. D'ailleurs, on voit bien sur une photo aérienne à quoi se résument les jardins : le Luxembourg par exemple, c'est une grande clairière. Les Buttes-Chaumont, cela ne ressemble à rien. L'abstraction est très grande. Souvent, les parcs anciens, les jardins de référence, ont été dessinés après avoir été créés* ».

Michel Corajoud, paysagiste (projet primé), se déclare, « *comme tout le monde, frustré. Les concurrents sont en deuil de leur projet, car le débat de fond qui devrait avoir lieu sur le paysage est occulté par la polémique sur les procédures. La première exigence serait de voir tous les projets, d'en faire une analyse complète. Certains membres du jury ont dit qu'il n'y avait rien dans les 470 propositions ; alors, ils ont choisi trois fois rien. Le jury a été souverain*, estime-t-il, *jusqu'au point de faire des bêtises.*

» *Dans un pays qui a laissé la profession de paysagiste dans un tel marasme pendant si longtemps, était-il opportun, le jour venu, pour une opération d'envergure, de faire un concours international ?* »

Un jeune architecte-paysagiste (projet primé), Jean Magerand, explique quant à lui : « *Cela fait un siècle que le « paysage » est à la remorque des architectes. Au niveau mondial, c'était le désert. Les paysagistes ont cherché une revanche, tenté de mettre en valeur ce qui était spécifique dans leur métier. La déception est grande : nous pensions que le parc de La Villette serait l'occasion de porter le débat au niveau international. Or il n'y a aucune garantie que le maître d'œuvre désigné pourra réaliser ses trente hectares. Il y a un gros programme d'architecture, avec d'énormes enjeux financiers. Derrière chaque projet, il y a dix architectes qui vont réaliser des bâtiments pendant dix ans. Le parc va éclater en morceaux. La maîtrise d'œuvre sera hachée par petits bouts.* »

Le Monde

économie

ÉTRANGER

En Italie — Ebauche d'un pacte social

En 1983, les salaires augmenteront d'un pourcentage qui sera au maximum celui de la hausse des prix

Gouvernement, patronat et syndicats italiens sont arrivés samedi 22 janvier vers minuit à une ébauche de « pacte social » concernant notamment la question extrêmement délicate de l'échelle mobile (indexation des salaires sur les prix). Une négociation difficile, âpre, qui, jusqu'au dernier moment, fut au bord de la rupture, mais devrait, maintenant qu'elle est conclue, mettre un terme à dix-huit mois de polémique. L'accord conclu implique qu'en 1983 les salaires augmenteront d'un pourcentage qui, au maximum, sera celui de la hausse des prix. Des hausses de salaires sont programmées jusqu'en 1985 (100 000 lires maximum pour les trois années, soit environ 500 F), compatibles avec une hausse des prix de détail de 13 % en 1983 et de 10 % en 1984.

De notre correspondant

Rome. – Le président du conseil avait fixé impérativement au 20 janvier la fin de ces négociations. Des possibilités d'accord étant en vue, le ministre du travail, M. Scotti, artisan de la médiation entre patronat et syndicats, avait demandé une poursuite des tractations « à pendule arrêtée ».

Le long protocole d'accord rédigé par le ministre du travail, qui a négocié à table séparée avec les deux parties afin d'éviter d'accentuer les divergences, constitue en fait un élément important de la politique économique du gouvernement. Il tient compte en effet des objectifs de réduction de l'inflation (13 % pour 1983 et 10 % pour 1984) ainsi que de ceux visant à remédier au chômage. Il s'agit en fait d'une manœuvre globale touchant non seulement au coût du travail (échelle mobile et contrats), mais aussi aux horaires, à certaines dispositions fiscales et aux prestations en matière de santé, afin de parvenir à un équilibre entre les exigences des deux parties – les syndicats obtenant sur le plan de la fiscalité ou des prestations sociales des concessions compensant les compromis qu'ils acceptaient en matière de désindexation des salaires.

Sur le plan politique, l'habile activité de médiation du ministre du travail contribue assurément à donner une meilleure assise au gouvernement Fanfani : *« C'est avant tout le gouvernement qui sort victorieux de cette négociation »*, écrit *Il Manifesto* (extrême gauche). Il reste que c'est en dernière analyse l'Etat, c'est-à-dire le contribuable, qui fera les frais de cet accord par lequel les finances publiques, pourtant gravement déficitaires, s'engagent à de nouveaux sacrifices. Le mécanisme de l'indice des prix en Italie, introduit après la guerre, repose sur un budget type par famille, calculé en fonction de l'établissement trimestriel d'un indice national des prix. A chaque variation en pourcentage de l'indice correspond une augmentation d'un point de l'indemnité, dont la valeur a été unifiée en 1975 pour toutes les qualifications professionnelles. D'instrument de maintien du pouvoir d'achat, l'échelle mobile était devenue un moyen d'améliorer les salaires réels et de favoriser les rémunérations les plus basses.

Selon les syndicats pourtant, le jeu de l'indexation des salaires permettait de compenser 80 % seulement de la hausse des prix. Pour le patronat, il s'agissait, en fait, d'une « machine infernale » inflationniste et qui accroissait les coûts de production des entreprises ; l'indexation créait, en outre, des rigidités excessives dans les mécanismes économiques par l'institution d'échéances automatiques de hausses des salaires. Lorsqu'en juin dernier le patronat décida de dénoncer l'accord de 1975, qui unifiait le point de référence de l'échelle mobile au niveau le plus élevé de la qualification, c'était en espérant récupérer le contrôle d'une partie de la détermination du salaire, qui lui avait échappé. Cette dénonciation de l'accord de 1975 décidée par l'industrie privée a paralysé toutes les négociations déjà en cours sur le renouvellement des contrats de travail. Mais la décision de l'industrie privée n'a pas été entièrement suivie (certaines entreprises publiques notamment n'ayant pas dénoncé l'accord). En outre, les fédérations des dirigeants de l'agriculture, du commerce, des P.M.E. et de l'artisanat s'étaient démarquées de la position du grand patronat.

Sans remettre en cause le principe d'une indexation des salaires, qui est établi par la loi, le patronat entendait, en fait, ralentir la progression de l'augmentation automatique des rétributions, et demandait au départ de réduire de moitié la « sensibilité » du mécanisme de détermination des augmentations salariales.

Les principaux points du « pacte social » à l'italienne sont les suivants. Il comporte d'abord un préalable : la reconnaissance par les forces sociales (patronat et syndicats) et le gouvernement du caractère impératif des objectifs de réduction de l'inflation. Tous les calculs et prévisions doivent être menés à l'intérieur des limites fixées (13 % en 1983 et 10 % en 1984), ce qui n'ira pas sans poser quelques problèmes. En ce qui concerne l'échelle mobile (indexation des salaires), a été retenue une diminution de 15 % de sa progression afin que celle-ci soit compatible avec les « plafonds » fixés en matière d'inflation : avec le système de calcul actuel, la progression des salaires aurait été, cette année, de 14,5 %, soit un 1,5 point de plus que l'inflation, soit autant en augmentation du pouvoir d'achat. En d'autres termes, c'est le point qui correspond à chaque variation en pourcentage de l'indice des prix qui a été diminué de 15 %. Il ne s'agit donc pas d'une réduction de 15 % du pouvoir d'achat, mais seulement de ramener l'augmentation des salaires au maximum à la hausse des prix. S'ajoutera une nouvelle pondération des produits constituant le « panier » servant au calcul trimestriel de l'indice des hausses des prix, qui devrait freiner un peu plus les hausses de salaires.

Quant au montant des salaires, il est prévu qu'au cours de la durée des nouveaux contrats de travail (trois ans et demi), les augmentations maximales de rétribution ne devront pas dépasser 25 000 lires en 1983, 35 000 en 1984 et 40 000 en 1985. Au total, 100 000 lires en trois ans.

En matière d'emploi, des dispositions spéciales sont prévues par le gouvernement (par exemple, des contrats de solidarité), notamment en faveur des jeunes de moins de vingt-neuf ans. A cela s'ajoutent les mesures visant à alléger la charge fiscale pour les revenus les plus faibles, mesures déjà décidées par le gouvernement, leur application ayant été suspendue à un accord global.

Quelles que soient les polémiques, ce protocole d'accord entre patronat et syndicats est avant tout une expression de pragmatisme dépassant les clivages idéologiques. Pèse cependant une hypothèse : un protocole n'est pas un accord définitif. Le patronat n'a obtenu que partiellement ce qu'il désirait en dénonçant, en juin dernier, l'accord sur l'échelle mobile de 1975 : son objectif était un démantèlement du système actuel d'indexation des salaires qu'il estime suffoquer l'économie. Il n'a obtenu qu'un « refroidissement » de l'échelle mobile inférieur à ce qu'il demandait (30 %). Du côté syndical, il reste à expliquer à la base les compromis qui ont dû être faits sans accentuer la crise de représentativité que connaissent actuellement la plupart des fédérations. – Ph. P.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,0025	7,0075	+ 200	+ 230	+ 375	+ 425	+1010	+1125
$ can.	5,6810	5,6870	+ 75	+ 110	+ 170	+ 220	+ 545	+ 655
Yen (100)	2,9030	2,9075	+ 150	+ 165	+ 285	+ 315	+ 850	+ 910
DM	2,8325	2,8360	+ 170	+ 190	+ 325	+ 350	+ 960	+1020
Florin	2,5880	2,5915	+ 170	+ 185	+ 320	+ 340	+ 840	+ 890
F.B. (100)	14,5150	14,5330	– 180	– 45	– 460	– 240	–1200	– 790
F.S.	3,4685	3,4660	+ 310	+ 335	+ 570	+ 610	+1570	+1660
L (1 000)	4,9340	4,9400	– 370	– 280	– 730	– 610	–2270	–2070
£	10,8175	10,8325	+ 80	+ 160	+ 190	+ 300	+ 680	+ 880

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9	9 1/4	9 3/16	9 5/16	9 1/4	9 3/8	9 1/2	9 5/8
DM	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16
Florin	4 7/8	5 1/8	4 7/8	5 1/8	4 7/8	5 1/8	4 7/8	5 1/8
F.B. (100)	12	13	13 3/4	14 3/4	14 1/4	15	14 1/2	15 1/4
F.S.	1	1 1/2	2 1/8	2 1/4	2 3/8	2 1/2	3 1/8	3 1/4
L (1 000)	17	18	18 1/2	20 1/4	20	21 1/4	22	22 3/4
£	11 3/8	11 5/8	11 3/8	11 5/8	11 1/4	11 1/2	10 7/8	11 1/8
F. franç.	12 3/4	13 3/4	15 1/2	16 1/4	18	18 3/4	19 1/2	20 1/4

Aux Etats-Unis

LA SIDÉRURGIE A PERDU 134 000 EMPLOIS EN 1982

Une année désastreuse pour la sidérurgie américaine. Avec 59 millions de tonnes d'acier, la production est tombée à son plus bas niveau depuis 1958, selon l'hebdomadaire américain *Iron Age*. De 365 000 en novembre 1981, l'emploi s'est réduit à 231 000 en novembre 1982. Une perte de 134 000 salariés, qui porte le chômage de la branche au niveau de la crise des années 30.

SOCIAL

LES CONFLITS AUX USINES RENAULT

A Flins

La C.G.T. et la C.F.D.T. dénoncent l'attitude « résolument négative » de la direction

De notre correspondant

Flins. – *« Il faudra bien que la direction cède, tôt ou tard. Et plus le temps passe, plus la note à payer sera lourde. »* A l'usine Renault de Flins, où dix mille sept cents des dix-huit mille salariés entrent dans leur troisième semaine de chômage technique, les délégués syndicaux s'inquiétaient, lundi 24 janvier, de l'attitude *« résolument négative »* de la direction de l'usine, dont, affirment-ils, la seule décision a été depuis vendredi dernier de publier *« une texte alarmant sur le devenir de la firme, afin de faire peur aux travailleurs »*.

Aucune négociation durant le week-end

Aucune négociation n'a eu lieu au cours du week-end et aucun rendez-vous n'était pris pour lundi. Les salariés commencent depuis quelques jours à venir aux nouvelles, préoccupés surtout par la chute importante de leurs salaires. Rien dans ce domaine n'a, en effet, encore donné lieu à la moindre négociation.

Dimanche, les militants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont consacré leur journée à battre la campagne dans un rayon de 50 kilomètres autour de Flins pour diffuser un tract dans les foyers de travailleurs immigrés, sur les marchés, partout où résident les salariés immobilisés par la grève. *« Il faut dire à ces ouvriers inquiets, surtout étrangers, de tenir bon et, parallèlement, organiser la solidarité pour leur venir en aide »*, explique un militant C.G.T. Dans le Val-d'Oise, les Yvelines, les Hauts-de-Seine, l'Eure, les syndicats sont donc allés à la rencontre des salariés qui restent chez eux en écoutant à la radio d'éventuelles nouvelles du conflit.

Dans la vallée de la Seine surtout, entre Poissy et Mantes-la-Jolie, le conflit commence, en raison de sa durée, à avoir des répercussions chez certains sous-traitants. Les stocks sont souvent au maximum, et certains petits patrons envisagent sérieusement de réduire, dès cette semaine, le temps de travail.

Lundi matin, sur un immense parking situé en bordure de l'autoroute de Normandie et où somnolent quelques dizaines d'autocars de ramassage blanchis par le givre, deux chauffeurs faisaient tourner les moteurs *« pour les dégourdir »*. On ne sait jamais...

DAMIEN RÉGIS.

A Billancourt

LA RÉGIE N'ÉCARTE PAS LA MISE EN CHOMAGE TECHNIQUE DE QUATRE MILLE SALARIÉS

Après la pause du week-end, une troisième semaine de chômage technique débute chez Renault, à Flins (Yvelines), sans qu'il soit possible de prévoir l'issue de la grève des peintres, qui est à l'origine de cette mesure. Le conflit paraît être dans l'impasse, tant dans cette usine que dans celle de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), où des mesures de chômage technique, concernant 4 000 mille salariés, pourraient être annoncées, mardi 25 janvier, lors d'une réunion extraordinaire du comité d'établissement, en raison de la grève des ateliers de sellerie et de montage mécanique. Face à ces revendications en chaîne, qui mettent en cause sa politique salariale, mais posent également des questions de fond – notamment sur les classifications, – la Régie semble avoir choisi la rigueur et la fermeté.

Chausson, Citroën et Fiat touchés également

Globalement, les mêmes problèmes se posent aux trois autres usines de l'automobile de la région parisienne frappées par des conflits ces derniers jours. Chez Chausson, filiale de Renault et Peugeot à Gennevilliers (Hauts-de-Seine, 3 900 salariés), la production était toujours bloquée, depuis le 17 janvier, par une grève C.G.T.-C.F.D.T., qui a reçu, samedi, l'appui de l'Association des travailleurs marocains en France. Chez Citroën, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine, 3 000 salariés), la grève-bouchon de l'atelier de ferrage a empêché de nouveau, selon la direction, la reprise du travail lundi. A l'occasion d'une réunion extraordinaire du comité d'établissement dans la matinée, la direction a proposé, afin de réduire le chômage technique : pour la ligne de montage des véhicules, le passage du régime d'équipes au régime normal et l'ajustement des effectifs et des régimes de travail pour les autres secteurs (ferrage, peinture), la mutation vers d'autres usines de la région parisienne (notamment Aulnay) d'environ 500 salariés. Enfin, chez Unic, filiale de Fiat à Trappes (Yvelines), 500 des 1 300 salariés étaient en chômage technique.

A propos de ces conflits, le bureau de la fédération F.O. de la métallurgie estime que *« les directions – enfermées dans le carcan de la politique de lutte contre l'inflation – ne disposent que d'une marge de possibilités trop étroite pour permettre des négociations globales »* et que *« seules les négociations à l'échelle de l'entreprise peuvent permettre d'en sortir »*.

Une pizzeria sans patron

Au 36, boulevard des Italiens, à Paris-2e, les habitués de la pizzeria Cino ont trouvé porte close ces derniers jours. Des affiches avertissaient les passants : *« Nous n'avons plus de patron. Restaurant occupé. Nous présentons nos excuses à la clientèle. »*

Le 8 janvier, les onze salariés, dont sept travailleurs immigrés, apprenaient que leur patronne, Mme Chébil, gérante d'une société dénommée Miracle, au capital de 800 000 francs, avait vendu le fonds de commerce à un homme d'affaires. Les cuisiniers, les serveurs et une employée de comptabilité étaient laissés dans l'ignorance quant à leur avenir, bien que la loi impose au nouvel acquéreur de reprendre le personnel. Ce lundi 24 janvier, ces salariés, dont certains sont pères de famille nombreuse, attendaient toujours leur dernier saleire. Inquiets à juste titre, ils ont constitué une section syndicale C.F.T.C. et ont fermé boutique.

Selon M. Marc Gélin, secrétaire de la Fédération des hôtels, cafés, restaurants de cette centrale, le sort du personnel paraît d'autant plus précaire que M. Chébil, mari de la patronne, gère un autre restaurant situé presque en vis-à-vis sur le boulevard, pour le compte de la société Black and White ; et de curieux échanges d'employés – ou d'heures de travail – avaient lieu entre les deux établissements, certains salariés fournissant des prestations tour à tour à la pizzeria Cino ou au restaurant d'en face.

Les services de l'inspection du travail ont été alertés. Ils pourront constater, en tout cas, l'incroyable insalubrité d'une cuisine au système d'aération plus qu'insuffisant, où le cuistot – un immigré aux paupières brûlées par la fumée des fourneaux – évoluait dans un espace de moins de quatre mètres carrés. Pas de quoi faire, en somme, une pizza miracle ! – J. B.

AFFAIRES

UN RAPPORT DU SÉNAT SUR LES GROUPES INDUSTRIELS NATIONALISÉS

Les contradictions potentielles entre expérimentation sociale et finalités économiques

« *L'instauration d'un secteur public industriel dominant constitue, à travers les impératifs différents, pour ne pas dire divergents, qui l'inspirent, une entreprise sans précédent. (...) Elle ne pourra être menée à bien qu'au prix d'une rigueur extrême de la part tant de leurs dirigeants que des pouvoirs publics.* » Telle est l'une des conclusions d'un rapport que la commission des finances du Sénat devait rendre public ce lundi 24 janvier, et qui a été rédigé par le groupe d'études chargé de suivre l'évolution du secteur public. Présidé par MM. Edouard Bonnefous (Gauche démocratique) et Maurice Blin (Union centriste des démocrates de progrès), ce groupe a établi un « *bilan d'entrée* » pour chacun des cinq groupes industriels nouvellement nationalisés (C.G.E., PUK, Saint-Gobain, Thomson-Brandt, Rhône-Poulenc).

Les rapporteurs s'interrogent, notamment, sur l'avenir de Saint-Gobain après sa sortie « forcée » de l'informatique, le financement de la restructuration de la chimie, la nécessité d' « *accorder à PUK un prix du kilowatt-heure réaliste* ». Ils analysent le « *statut très particulier* » de la régie Renault, et rappellent que l'Etat a accordé tous les ans depuis vingt ans (à deux exceptions près) des dotations en capital à la Régie. Celle-ci, en revanche, n'a presque jamais versé de dividendes, et ne paye pas ou très peu d'impôts sur les bénéfices.

La Régie « *utilise au maximum les avantages que lui procure la double référence – exceptionnelle et contradictoire – à la règle d'un marché concurrentiel et au principe de l'intervention de l'Etat dans l'économie. L'inconvénient pour la collectivité de cette situation est évident : la recherche simultanée par la Régie d'une finalité sociale et de l'efficacité technique a eu pour contrepartie un coût financier important, en dépit des avantages procurés par la croissance même du marché de l'automobile* ».

Peut-on généraliser l'exemple Renault ? Les rapporteurs sont sceptiques. « *La collectivité a pu supporter le coût d'un groupe Renault. Elle parviendra difficilement à assumer la charge de plusieurs entreprises du même modèle.* »

L'ampleur des sommes en jeu pour le financement du secteur nationalisé – 64,4 milliards de francs en 1983, y compris 18,6 milliards de charges de retraites et 7,6 milliards de charges d'indemnisation – amène les rapporteurs à s'interroger sur « *la capacité de l'Etat actionnaire d'accorder ses concours en fonction de véritables choix industriels et non de la seule urgence que représentent les entreprises dont les comptes sont les plus dégradés* ».

Déjà, l'Etat, à travers des prélèvements de dividendes sur Saint-Gobain, C.G.E. et même Thomson-Brandt, est « *contraint d'opérer ce qui ressemble à un transfert des sociétés en bonne santé financière au profit des sociétés en difficultés* ».

Enfin, les sénateurs s'interrogent sur les « *contradictions potentielles* » qui existent entre l'objectif d'expérimentation sociale et les finalités économiques assignées aux entreprises nationalisées.

APRÈS DÉMISSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les Laminoirs à froid sont placés sous contrôle judiciaire

De notre correspondant

Metz. – Les Laminoirs à froid, filiale à 72 % de la société holding Chiers-Châtillon, viennent d'être placés sous contrôle judiciaire à la suite de la démission collective, le 17 janvier, des membres de leur conseil d'administration dans l'impossibilité de résoudre – selon la direction – les difficultés financières de l'entreprise et de trouver un concours extérieur. L'activité s'y poursuit normalement.

Les Laminoirs à froid sont implantés à Thionville, en Moselle (504 salariés), à Etain, dans la Meuse (77 salariés) et à Noyon, dans l'Oise (305 salariés). Ils sont divisés en deux départements. L'usine de Thionville produit des feuillards d'acier laminés à froid (39 000 tonnes en 1982 contre 44 000 en 1981). Actuellement, cette unité tourne à 70 % de sa capacité et a subi en deux ans une chute de production de 22 %. Elle est cependant le seul producteur français de feuillards revêtus par électrolyse. Les deux autres usines sont spécialisées dans la fabrication de jantes pour cycles et motocycles (numéro un feuropéen avec une capacité de 10 millions de pièces par an). *En 1981, leur production n'a* atteint que 7 millions de jantes contre 8 millions en 1981 et, par rapport à 10980, la baisse est de 30 %. Cette situation a déjà conduit les Laminoirs à froid à supprimer depuis 1980 plus de 300 emplois sur un effectif de 1 080 à l'époque. La signature en décembre 1982 d'une convention avec le Fonds national pour l'emploi prévoit, pour l'année en cours, 91 nouvelles suppressions de postes.

La démission des membres du conseil d'administration a pour objectif, selon leur déclaration, de « *favoriser la recherche et la mise en œuvre de solutions aux difficultés auxquelles se trouve confrontée l'entreprise, en raison de la chute de son volume d'activité due à la dégradation persistante de la conjoncture, et à l'évolution du prix de l'acier* ». Les deux administrateurs nommés par le tribunal de grande instance de Thionville sont appelés à cette tâche jusqu'au 30 avril. Si au terme de cette échéance aucune perspective ne s'était dégagée, un dépôt de bilan pourrait être envisagé. L'intersyndicale redoute cette éventualité, d'autant plus que l'entreprise n'appartient pas au champ d'application de la convention générale de protection sociale de la sidérurgie (C.G.P.S.).

Le rachat des Laminoirs à froid par un des deux groupes sidérurgiques nationalisés, Usinor ou Sacilor-Sollac, est une des solutions préconisées. Cette dernière a été proposée par M. Claude Etchegaray, P.D.G. de Chiers-Châtillon et ancien P.D.G. d'Usinor. Pour la direction des Laminoirs à froid, le fait que l'entreprise achète 40 000 tonnes de produits laminés par an aux deux groupes sidérurgiques français devrait les inciter à conserver leur client, sous-entendu à l'aider à survivre. – *J.-L. T.*

● **Magnétoscopes : la Grande-Bretagne porte-avions japonais.** – Plusieurs groupes japonais de l'électronique viennent d'annoncer leur intention d'assembler des magnétoscopes en Grande-Bretagne. Sanyo va installer un atelier d'une centaine de personnes dans le Suffolk. Mitsubishi devrait construire une chaîne d'assemblage d'ici à la fin de l'année. Ces décisions des groupes japonais visent un double objectif. D'une part, répondre aux demandes du gouvernement de Mme Thatcher qui souhaite voir les firmes japonaises créer des emplois en Grande-Bretagne. D'autre part, tenter d'obtenir un « label européen » pour les magnétoscopes, afin de mieux pénétrer dans le Marché commun.

LE DÉPOT DE BILAN DES FORGES ET LAMINOIRS DE BRETAGNE

Le refus d'une politique sidérurgique « faite à Bruxelles »

De notre envoyée spéciale

Saint-Brieuc. – « *Voici trois ans que nous tirons la sonnette d'alarme. Cela a commencé par le refus de la direction de payer le treizième mois ; puis un premier dépôt de bilan. Aujourd'hui, ça y est, c'est officiel.* » Le lundi 10 janvier, la société Forges et Laminoirs de Bretagne représentant deux cent vingt pesonnes, dont la quasi-totalité à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) a déposé son bilan. Mais, plus que celle d'un combat syndical particulièrement « *musclé* », l'aventure de cette entreprise conte tout à la fois les convergences de vues... à long terme entre un patron et ses employés, et le refus de ceux-ci de s'intégrer « *à une politique des aciéries faite à Bruxelles* ».

Après un premier coup de semonce à la fin des années 70 la C.G.T. avait demandé l'expertise financière de l'entreprise. « *Aujourd'hui*, affirme M. Gabriel Rio, secrétaire général de l'union locale, acccoudé sur un épais dossier, *nos craintes sont chiffrées et prouvées. L'activité des aciéries est essentiellement dépendante du bâtiment, puisque nous faisons à Saint-Brieuc des armatures en béton. Le ballon d'oxygène qui nous a alors été fourni n'est plus insuffisant.* »

Il n'y a, en effet, plus ni résidences secondaires ni grands travaux dans les carnets de commandes de la région. Si les Forges veulent survivre, il leur faut un plan de diversification : pourquoi aller acheter en Angleterre les billettes (à partir de ferraille importée... de France) qui servent de matière première à l'entreprise ? La mise en marche d'un « four électrique » permettrait à l'entreprise de devenir une « mini-aciérie bretonne ».

Si cette proposition du propriétaire de l'entreprise, aujourd'hui fort discrète, est soutenue par la C.G.T. – fait assez rare pour être souligné par ceux qui sont en charge du dossier – la convergence entre un syndicat et le patron s'arrête là, et la C.G.T. fait preuve de circonspection quant aux solutions qui lui sont proposées : « *La prise de participation de Sacilor que l'on envisage* (dont une filiale fournirait désormais les billettes) *ne doit en aucun cas se traduire par des licenciements* ». Pourquoi, d'autre part, une entreprise bretonne devrait-elle « *se plier à des quotas européens* » qui ne sont pas faits pour elle ?

« *Notre production est souple et s'adapte aux besoins de nos clients*, affirme M. Rio. *Nous faisons du matériel à la demande. Pourquoi nous demander de respecter des normes définies ailleurs pour de gros producteurs internationaux ?* »

Après trois ans de recherche d'une solution, le dépôt de bilan a amené la C.G.T. à prendre l'affaire en main, et le syndicat a décidé d'entreprendre une campagne tous azimut : le premier ministre, celui du Plan, du travail, de l'industrie, ont déjà reçu la visite des syndicalistes. Mais la C.G.T. est décidée à utiliser toutes les armes possibles pour obtenir le soutien de tous les responsables économiques pour sa diversification. Il faut informer les pouvoirs publics « *car l'entreprise aura besoin d'argent pour moderniser son matériel* », s'adresser aux élus « *car la décentralisation leur donne des responsabilités* ». Quant à l'administration régionale et départementale, on lui a demandé « *une prospection rationnelle des marchés, notamment régionaux* ».

Aujourd'hui, les employés sont prêts à occuper l'usine car, pour eux, la situation économique des Forges permettra de prouver la combativité de la C.G.T. Il y a mille cinq cents autres emplois menacés à Saint-Brieuc.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

ENVIRONNEMENT

LES DIFFICULTÉS D'UTILISATION DES VIEUX PAPIERS

Consommateurs et imprimeurs boudent le gris

Le papier recyclé, c'est-à-dire fabriqué à partir de vieux papiers récupérés, est utilisé par les professionnels depuis des décennies, en particulier pour les produits « bas de gamme » : cartons, papiers d'emballage ou sanitaires. Mais il sert encore peu *pour les travaux d'imprimerie, qui absorbent* pourtant le tiers de la consommation française de papier, soit 2 millions de tonnes par an (y compris le papier journal).

Ajoutée au fait que le bois est le deuxième poste déficitaire de la balance commerciale de la France, cette méfiance à l'égard du « recyclé » a conduit les pouvoirs publics à encourager la récupération des vieux papiers. Depuis la circulaire du 5 mai 1982, des correspondants ont été désignés dans chaque ministère pour que l'administration, prêchant l'exemple, se serve davantage de papier recyclé. Les ministères de l'environnement et de l'industrie se sont engagés, en décembre dernier, dans un contrat de programme, qui devrait élever le taux d'utilisation *des vieux papiers de 38 %, actuellement, à 43 % en* 1987.

C'est dire l'intérêt du colloque « Perspectives du papier recyclé », réuni à Paris, les 20 et 21 janvier, sur l'initiative de l'ANRED (Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets) et de l'A.P.P.R. (Association pour la promotion du papier recyclé), avec la participation des professionnels – papetiers, imprimeurs et récupérateurs, – des élus locaux et des associations d'écologistes.

Le papier recyclé présente de multiples avantages. Pour le gouvernement, comme l'a rappelé à l'ouverture du colloque le ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau, il permet d' « *améliorer la balance commerciale de la France en diminuant les importations de produits papetiers* ». Pour les industriels, l'appoint des « F.C.R. » (fibres cellulosiques de récupération) augmente la sécurité des approvisionnements et peut, le cas échéant, compenser les sautes d'humeur du dollar. Pour les collectivités locales, la collecte sélective des vieux papiers représente parfois une économie substantielle sur les frais de décharge et peut même rapporter de l'argent si les débouchés sont assurés. Pour les écologistes, enfin, le papier recyclé « *sauve des arbres* », ce qui, à leurs yeux, l'emporte sur toute autre considération.

Mais « *le vieux papier, ce n'est pas si simple. C'est même compliqué* », a observé le représentant du ministère de la recherche et de l'industrie, M. Margerie. Il a fait valoir *que le déficit de la filière* « bois » (environ 13 milliards de francs) arrive très loin derrière le déficit pétrolier (presque 200 milliards), et compte à peine plus que les achats de cacao ou de café.

« *Les arbres sont là pour qu'on les coupe*, a-t-il dit. *Dans cinq ans, nous aurons cinq millions de mètres cubes de plus qu'aujourd'hui. Nous avons vocation à être exportateurs.* » C'est aussi l'avis des industriels : « *Les papetiers ne détruisent pas les forêts. Ils utilisent les restes des coupes et les arbres d'éclaircie.* » On a même entendu cette affirmation sans réplique : « *La construction de l'usine de Facture* (1), *en 1932, a sauvé la forêt des Landes !* »

Quant aux fabricants de pâte recyclée, encore peu nombreux en France (2), ils se heurtent à plusieurs difficultés. Si les techniques de désencrage sont aujourd'hui bien maîtrisées, la « décontamination » des vieux papiers – l'enlèvement de tous les corps étrangers à la fibre cellulosique tels que les colles et les matières plastiques – demeure coûteuse. En fait, ils ne peuvent utiliser les vieux papiers que dûment triés et compactés par les récupérateurs professionnels. Ils doivent même souvent importer la matière première – chutes d'imprimerie, journaux invendus, etc., – pour fabriquer des pâtes de bonne qualité ! « *Il nous a fallu huit ans pour parvenir à la rentabilité* », a reconnu M. Matussière, P.D.G. des papeteries Scherb et Metenett (Turckheim, Haut-Rhin).

Les imprimeurs, enfin, restent très réservés à l'égard du « papier gris ». Fiers d'appartenir à une corporation de « métiers d'art », beaucoup d'entre eux ont l'impression de déchoir en travaillant sur du « recyclé ». Ils ont donc tendance à monter leurs prix et en bout de chaîne, le papier recyclé est souvent plus cher que le papier fabriqué à partir de pâtes neuves. Comme le marché de l'imprimé sur papier gris est étroit... « *nous avons beaucoup de mal à vendre et promouvoir le papier recyclé* », a constaté M. Lang, le directeur des papeteries Navarre. Même à qualité égale ou supérieure, (car la blancheur n'est pas un gage de qualité).

C'est pourquoi, de l'aveu même des professionnels, les militants écologistes et les collectivités locales ont un rôle important à jouer. Par des campagnes de sensibilisation du grand public, du type « *grey is beautiful* » (le gris, c'est beau) aux Etats-Unis (3), par des contacts de ramassage passés en même temps avec la population d'une commune et un industriel utilisateur, les partenaires de la chaîne peuvent à la fois créer le marché du papier recyclé et l'alimenter. Encore faut-il que les pouvoirs publics, à tous les niveaux, encouragent les initiatives... et commencent eux-mêmes à utiliser le papier marqué au coin du petit chêne vert.

ROGER CANS.

(1) Usines de la Cellulose du pin à Facture (Gironde).

(2) Trois unités de *désencrage sont* en activité et quatre autres en cours d'installation.

(3) Lire à ce propos *l'Espoir des arbres*, de Philippe Boucher, aux éditions de la Surienne (12, rue Neuve du Pâtis, 45200 Montargis), 184 p., 52 F.

Le champion du désencrage

« C'est finalement le recyclage du papier qui nous sauve de la crise », reconnaît Pierre Lamort, P.-D.G. de l'entreprise du même nom qui, avec seulement 280 salariés, vient de livrer, en moins de cinq ans, trente-trois unités de désencrage dans le monde entier. Depuis une douzaine d'années, les établissements Lamort, de Vitry-le-François (Marne), axent leurs recherches sur le désencrage des vieux papiers et la mise au point du matériel approprié. Grâce à des licences « croisées » avec les Américains, les Japonais et les Allemands, l'entreprise familiale champenoise a pu se tailler l'une des toutes premières places sur le marché du désencrage et de la « décontamination » des vieux papiers à recycler.

Mais cela n'a pas été sans mal, étant donnée la tradition de la papeterie française, qui répugne à intégrer l'exploitation du bois de pulpe et la fabrication du papier proprement dite. *« Tous nos contrats ont d'abord été passés avec l'étranger »*, constate avec regret M. Lamort.

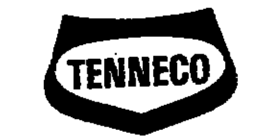
Il reconnaît que l'installation d'une unité de désencrage, pour l'industriel, présente *« une part non négligeable de risques »*, car *« les avantages de la pâte désencrée sont fluctuants »*. Ces risques, les industriels allemands, américains ou scandinaves peuvent les assumer avec leurs usines intégrées (du bois sur pied au papier). Les Français hésitent. D'autant que, chez les imprimeurs et leurs clients, sévit toujours *« la course stérile à la blancheur »*. Pour M. Lamort, *« grey is beautiful »* ...et rentable. – R. C.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE BEL ET GROUPE AIR LIQUIDE

Dans le cadre de leurs accords, le groupe BEL a décidé de céder à la société l'Air Liquide ou à toute société qu'elle désignera la participation de 50 % qu'il détient dans le capital de Cofigaz (Compagnie industrielle, commerciale et financière des gaz), dont l'autre moitié appartient déjà à l'Air Liquide. Cofigaz possède elle-même 92 % du capital de Carboxyque française.

Selon ces mêmes accords, le prix de la transaction sera établi par dire d'expert, à l'issue d'une étude en cours de réalisation. Les conditions de l'opération devront être arrêtées et l'opération elle-même terminée avant le 30 mai prochain.



Le Conseil d'Administration de TENNECO a décidé la mise en paiement d'un premier dividende trimestriel de 68 cents.

Ce dividende sera payable le 8 mars 1983 aux actionnaires inscrits sur les registres de la société à la date du 4 février ; ce sera le 142e dividende trimestriel consécutif versé en espèces sur les actions ordinaires.

LAFFITTE-RENDEMENT

SICAV

Siège social : 21, rue Laffitte - 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 712 051 374

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Messieurs les actionnaires sont informés qu'il a été demandé l'admission en SICOVAM des actions LAFFITTE RENDEMENT.

A l'occasion de cette admission, il sera procédé, à partir du 20 janvier 1983, à l'échange des actions au porteur vif et des certificats nominatifs d'actions LAFFITTE RENDEMENT actuellement en circulation, aux guichets de L'EUROPEENNE DE BANQUE – 21, rue Laffitte, 75009 PARIS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Restructuration d'Eurotungstène.** – Eurotungstène, une société détenue depuis 1980 à 65 % par le groupe suédois Sandvik et à 35 % par Pechiney-Ugine-Kuhlmann et qui dispose de la gamme complète des produits dans le domaine des carbures de tungstène (outils de mine et de T.P., etc.), va être scindée. Une première société à Grenoble sera chargée de la production des produits intermédiaires. Sandvik y sera minoritaire et la majorité sera détenue par un groupe minier français. Une seconde société avec Sandvik pour seul actionnaire produira des outils de mine et de T.P. à Bourg et travaillera les pièces d'usure à Grenoble et à Epinouze. Cette restructuration acceptée par les pouvoirs publics entraînera la suppression de 440 emplois sur 1 140. 60 millions de francs seront investis pour rendre cette activité rentable. Eurotungstène présente actuellement 65 millions de francs de pertes pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 300 millions de francs.

Agriculture

● **Les propositions de Bruxelles sont « provocatrices » estiment les producteurs français de lait.** – La Fédération nationale des producteurs de lait (F.N.P.L.) considère *« comme une provocation, l'ensemble de propositions pour la campagne laitière 1983-84 formulé par la Commission européenne »* et demande à ses adhérents de *« réagir avec détermination »*. La Fédération demande *« une augmentation du prix indicatif de 7 % en ECU, permettant le démantèlement des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) positif, la dévaluation complète du franc vert, une augmentation de 7 % des prix d'intervention du beurre et de la poudre de lait et l'extension à l'ensemble des zones défavorisées de l'exonération du prélèvement de coresponsabilité »*.

● **Des pommes pour la Haute-Volta.** – Six tonnes de pommes goldens produites à Cavaillon (Vaucluse) et destinées à être retirées du marché viennent d'être expédiées par avion en Haute-Volta. C'est grâce au Groupement des producteurs de Provence et au Fonds de régularisation des marchés que cette entreprise a été rendue possible. Transportées depuis Cavaillon jusqu'à Lyon en camion réfrigéré, les pommes ont été expédiées, de l'aéroport de Satolas, à bord d'un Boeing de l'organisme Le Point, spécialisé dans les voyages lointains. Quelques heures plus tard, les goldens vauclusiennes devaient parvenir à Ouagadougou pour faire des heureux parmi la population plutôt que d'être déversées dans le lit de la Durance comme cela s'est déjà trop souvent vu dans le passé. – *(Corresp.)*

Energie

● **Baisse des ventes de gaz en France en 1982.** – Gaz de France et ses filiales ont émis un peu moins de 260 milliards de kilowatts-heure en 1982, soit une baisse de 2,7 % par rapport à 1981. Les ventes aux industriels ont chuté de 6,8 %, tandis que celles destinées aux foyers domestiques et au tertiaire augmentaient respectivement de 1,5 et 2,5 %.

Etranger

ESPAGNE

● **Le chômage s'est fortement accru en Espagne, en décembre,** avec 2 150 947 *« chômeurs enregistrés »*, soit 16,53 % de la population active. Le taux de chômage, qui n'était que de 14,46 % au 30 septembre, a ainsi gagné plus de deux points au cours du dernier trimestre 1982. Selon un institut officiel, le chiffre des *« chômeurs estimés »* se situait à la fin du troisième trimestre à environ un demi-point au-dessus du taux des *« chômeurs enregistrés »*. Pour sa part, fin novembre, M. Marcelino Camacho, secrétaire général des commissions ouvrières, donnait un chiffre de chômeurs supérieur d'environ 150 000 à celui des *« chômeurs enregistrés »*. – *(A.F.P.)*.

ÉTATS-UNIS

● **M. Ronald Reagan pourrait annoncer une réforme du système fiscal américain dans son message** sur l'Etat de l'union la semaine prochaine. L'un des éléments de cette réforme à long terme pourrait être un impôt généralisé sur la consommation qui remplacerait éventuellement l'impôt sur le revenu. La caractéristique de ce nouvel impôt serait de croître avec la consommation (comme l'impôt sur le revenu croît progressivement avec les rémunérations). Il serait donc complètement différent des taxes actuelles sur la valeur ajoutée (T.V.A.) ou sur le chiffre d'affaires qui sont des taxes proportionnelles.

GRANDE-BRETAGNE

● **Le budget britannique (avril 1983-mars 1984),** dont la publication a été annoncée pour le 15 mars, comprendra une nette diminution de l'impôt sur le revenu, en raison, principalement, d'une réduction du déficit de l'Etat. Cela permettra, en outre, au gouvernement, de tenir une promesse qu'il avait faite avant les élections de 1979. – *(A.F.P.)*

● **Le nombre des sociétés britanniques en faillite** a battu tous les records en 1982, selon les dernières statistiques de Dun and Bradstreet, firme londonienne d'études économiques. Au total, 11 131 sociétés ont déposé leur bilan, ce qui représente une hausse de 35 % par rapport à 1981 (le record précédent) et de 63 % par rapport à 1980. – *(A.F.P.)*.

PAYS-BAS

● **Le coût de la vie néerlandais** a baissé de 0,3 % en décembre. En un an, par rapport à décembre 1981, la hausse des prix a été de 4,3 %. – *(A.F.P.)*.

SUISSE

● **Les prix de détail ont augmenté** en Suisse de 5,7 % en 1982 contre 6,5 % en 1981. En décembre le coût de la vie a diminué de 0,3 %. Toutefois le résultat annuel reste pour les autorités helvétiques insatisfaisant, et pour 1983 la Banque nationale suisse, qui pratique une politique monétaire relativement restrictive, prévoit une hausse des prix comprise entre 4 et 5 %. – *(A.F.P.)*

Sidérurgie

● **La production mondiale d'acier a chuté de 9,1 % en 1982,** d'après la Fédération japonaise du fer et de l'acier. Après trois années consécutives de baisse, elle est tombée à 645 millions de tonnes. L'U.R.S.S. reste au premier rang avec 147,5 millions de tonnes, en baisse de 0,7 %, le Japon a ravi la seconde place aux États-Unis avec 99,5 millions de tonnes, la sidérurgie américaine ayant baissé de 40,1 % avec 65,7 millions de tonnes.

● **La production italienne d'acier** n'a baissé que de 3 % en 1982. La moyenne européenne est de 12 %. L'Italie, qui a connu un bon premier semestre (+ 6 %), a vu la production s'écrouler en fin d'année. En décembre, elle était en recul de 18,5 % sur l'année précédente. – *(A.F.P.)*

Social

● **Plainte pour « séquestration »** a été déposée par la direction d'Arthur Martin (électroménager) contre quatre militants syndicaux – deux de la C.G.T., deux de la C.F.D.T. – accusés d'avoir retenu, jeudi 20 janvier, dans leurs bureaux, pendant plusieurs heures, le directeur et le chef du personnel de l'usine de Revin (Ardennes).

● **Sortie du blocage des salaires : 88 accords nationaux.** – Selon un bilan du ministère du travail, à la date du 31 décembre 1982, 142 négociations de branches se sont déroulées sur la sortie du blocage des salaires. 88 accords ont été conclus au niveau national et 76 au niveau local, intéressant environ 3,6 millions de salariés.

● **M. Daniel Benoist,** secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, a présenté à la presse,ces derniers jours, les objectifs de son ministère. Il a évoqué le problème de la tarification – actuellement trop diversifiée – des établissements hébergeant quelque cinq cent mille personnes (hôpitaux, hospices ou maisons de retraite). M. Benoist a communiqué les conclusions du rapport de M. Jean-Claude Henrard, conseiller médical au secrétariat d'État, commandé début 1982 par Mme Questiaux, alors ministre de la solidarité nationale, et par M. Ralite, ministre de la santé. Ce document préconise une clarification des critères d'admission des personne âgées afin d'établir *« une tarification adaptée aux besoins »* dernières.

AUTOMOBILE

Pour des problèmes de freins

RENAULT VA VÉRIFIER ENVIRON CENT MILLE VOITURES

Une centaine de milliers de voitures (Renault 18 Diesel), Renault 18 turbo, Fuego TX et Fuego GTX) construites avant le 31 décembre 1981 vont être rappelées par leur constructeur. Ces quatre modèles sont dotés du train avant à déport négatif et d'un circuit de freinage en X, assorti d'un double limiteur de pression de freinage. Le soufflet d'étanchéité de ce dernier organe a pu être attaqué par certaines graisses, appliquées pour cause de grincement. Le mouvement Auto-défense, en son nom propre,en juillet 1982, puis en septembre, au nom de trois de ses adhérents, avait poursuivi Renault pour cette défectuosité du système de freinage. Un expert avait été nommé. La Régie vient d'en décider la vérification et le changement gratuit s'il présente une détérioration quelconque. Chaque acheteur d'un de ces modèles recevra dans les jours prochains une lettre recommandée avec accusé de réception, lui demandant de faire contrôler ce soufflet d'étanchéité. Une seconde, quinze jours plus tard,le préviendra que la régie Renault dégage sa responsabilité. Il appartiendra aux premiers acheteurs qui auront vendu leur voiture de faire connaître le nom du nouveau propriétaire.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'alimentation à l'échelle mondiale

BSN 1983, un groupe jeune mais une longue histoire qui l'a mené du verre à l'alimentation. La réussite de sa stratégie, c'est la conduite d'une double mutation : du groupe verrier au premier rang de l'alimentaire ; du groupe français au groupe mondial. BSN a donné une base européenne solide à Kronenbourg, a mondialisé la marque Danone et poursuivi sa croissance. Il occupe ainsi une place centrale dans l'industrie alimentaire, une des clés de l'avenir industriel de la France.

BSN, c'est en 1966, la fusion de deux sociétés aux activités complémentaires : les glaces de Boussois et les verreries Souchon-Neuvesel. A sa naissance, BSN est donc un groupe uniquement verrier dont l'activité se répartit entre le verre plat, vitrage pour bâtiment et automobile : 60 % et l'emballage en verre, bouteilles, pots, *flacons : 40 %. Groupe verrier en* France, BSN va rechercher la dimension européenne indispensable pour affronter la révolution technologique que représente l'apparition du float glass.

*Invention mise au point par le bri*tannique Pilkington, le float glass banalise complètement le produit verrier plat. Depuis la fin des années 60, il remplace progressivement tous les autres procédés de fabrication. C'est *un véritable bouleversement : une ins*tallation de float glass produit 650 tonnes par jour, remplace trois usines traditionnelles et réduit les effectifs de fabrication des deux tiers. Pour amortir le coût des investisse*ments exigés par la subtitution du* float au verre à vitre, une obligation s'impose : rationaliser la production du verre plat à l'échelle européenne.

BSN, conscient de cet impératif, souhaite constituer un puissant groupe français et européen ; d'où la tentative d'O.P.A. sur Saint-Gobain en décembre 1968. Après l'échec de cette O.P.A., BSN maintient son analyse économique et industrielle. Il atteint la dimension européenne par le développement d'une puissante filiale en Allemagne, Flachglas, et la prise de contrôle de Glaverbel au Benelux. En 1972, BSN devient l'un des trois grands producteurs européens avec Pilkington et Saint-Gobain.

Une nouvelle stratégie de développement

Dans le même temps, la substitution du verre perdu au verre consigné modifie profondément le marché de l'emballage en verre. BSN entame alors une nouvelle stratégie de développement. Il fait le choix de la diversification dans l'alimentaire, complément logique de son activité verre d'emballage. Pour conduire une telle diversification, BSN applique trois principes : s'intéresser à des marques prestigieuses, couvrir au moins 30 % du marché, payer par échange *d'actions. L'entrée se fait d'abord* dans les liquides, l'acquisition de Kronenbourg et de la Société Européenne de Brasseries (SEB) lui donne le contrôle de 45 % du marché français de la bière, celle d'Evian, le contrôle de 30 % des eaux minérales et 60 % des aliments infantiles. Les opérations sont menées à un rythme rapide. En 1970, la part de l'alimentaire atteint déjà 33 % du chiffre d'affaires.

*Mais l'absorption de Gervais-*Danone en 1973 représente une étape décisive. Elle permet une diversification dans des secteurs nouveaux : produits frais, épicerie sèche, et lui donne les outils immédiats d'un développe*ment international. Enfin, à cette* date, BSN devient le premier groupe de l'industrie alimentaire française.

Restructurer l'outil industriel

1973, c'est aussi une nouvelle situation économique. Le choc pétrolier et la hausse du coût de l'énergie qu'il entraîne pénalisent doublement l'activité verre plat. Forte consommatrice d'énergie, elle voit ses marchés se réduire. Une grave surproduction conduit à accélérer la restructuration technologique. Cela entraîne la fermeture de 22 fours de verre à vitres, la construction de 5 floats, la réduction des effectifs verriers de 33 000 à 21 000 personnes. Au total, il aura fallu six années d'efforts et 3,1 milliards d'investissements pour redresser le verre plat en 1979.

La hausse du coût de l'énergie touche également le secteur emballage. De nombreuses novations technologiques imposent une modernisation de cet outil industriel. Il doit aussi s'adapter à une distribution moderne qui entraîne la substitution du verre perdu au verre consigné. Il faut créer d'autres équipements. Une nouvelle usine est mise en service à Vayres. On construit le plus grand four à bouteilles d'Europe à Gironcourt. A la fin *des années 70, BSN installe des* machines à bouteilles uniques en Europe, dont la cadence peut atteindre cent quatre vingts unités minute pour les bouteilles de vin et quatre cent quarante pour les petites bouteilles à *bière. Ces machines* sont entièrement pilotées par des ordinateurs qui détectent instantanément une nécessité d'ajustement. Tous ces investissements ont permis à BSN d'être aujourd'hui le premier producteur européen de bouteilles.

Evolution de la structure de l'activité de BSN

	1966	1973	1979	1982
	1 100 MFF	9 000 MFF	16 400 MFF	22 000 MFF
Alimentaire	5 %	52 %	54 %	82 %
Emballage	45 %	13 %	16 %	18 %
Verre plat	50 %	35 %	30 %	

Le choix

En 1979, BSN a mené à bien la restructuration du verre à plat et l'alimentaire représente 55 % de son chiffre d'affaires. Cette même année, le caractère durable de la crise apparaît clairement. Une croissance faible engendre une compétitivité âpre. Pour BSN, le moment est venu de se spécialiser, de concentrer ses forces. Les taux d'intérêt élevés ne permettent plus de continuer à investir dans une industrie lourde et cyclique comme le verre plat tout en déployant l'alimentaire à l'échelle mondiale. Après avoir retrouvé dans le secteur verre plat un équilibre technique et financier, BSN peut choisir, en 1979, de porter tout son effort sur l'alimentaire. Le désengagement du verre plat se fera en trois étapes : 1980, vente des activités allemandes au groupe anglais Pilkington ; 1981, vente des activités belges et hollandaises au groupe japonais Asahi ; 1982, vente des activités françaises au groupe américain P.P.G. Industries. De cette opération, BSN tire un important « trésor de guerre » pour étendre ses activités alimentaires à l'étranger.

Le chiffre d'affaires de BSN traduit son dynamisme, 1,1 milliard de francs en 1966, 22 milliards en 1982. C'est aujourd'hui, pour 82 % de son activité, un groupe alimentaire, le premier groupe alimentaire français.

La conquête d'un marché mondial

BSN s'attele à sa nouvelle stratégie : devenir un groupe international dans l'alimentaire. Aujourd'hui, 25 % seulement du chiffre d'affaires sont réalisés à l'étranger. BSN produit actuellement 17,1 millions d'hectolitres de bière. Il est premier brasseur en Europe. Définie dès 1970, sa stratégie brassicole internationale doit le conduire à être l'une des deux ou trois grandes marques qui rayonnent sur l'Europe. Pour cela, deux moyens : être producteur local avec des marques nationales fortes dans les principaux pays consommateurs ; utiliser les réseaux nationaux des sociétés rachetées pour distribuer ses marques, Kronenbourg ou Kanterbräu. L'objectif ? Mettre à la disposition du consommateur une bière de haute qualité, partout en Europe.

Les places sont chères. Aussi, l'efficacité de cette stratégie est-elle assurée par sa rapidité d'exécution : 1979-1980, BSN acquiert Alken et Anglo-Belge en Belgique, Wührer en Italie et Mahou en Espagne. Ces prises de positions assurent son rayonnement européen. Alken-Kronenbourg, fusion d'Anglo-Belge et d'Alken en 1982, place BSN au quatrième rang sur le marché belge. Ce marché est particulièrement prometteur : la consommation totale s'élève à 12 millions d'hectolitres, soit 125 litres par an, par habitant. Il est organisé selon un système de distribution particulier : la bière est essentiellement consommée dans les cafés, propriété des brasseurs. Ainsi, Alken-Kronenbourg possède quatre mille cafés pour distribuer les bières locales et les marques françaises. BSN possède un tiers de Mahou, le numéro deux espagnol. Cette société occupe une position remarquable dans la région de Madrid. Elle y détient 50 % du marché. Enfin Wührer assure à BSN la deuxième place en Italie avec une production de 1,1 million d'hectolitres.

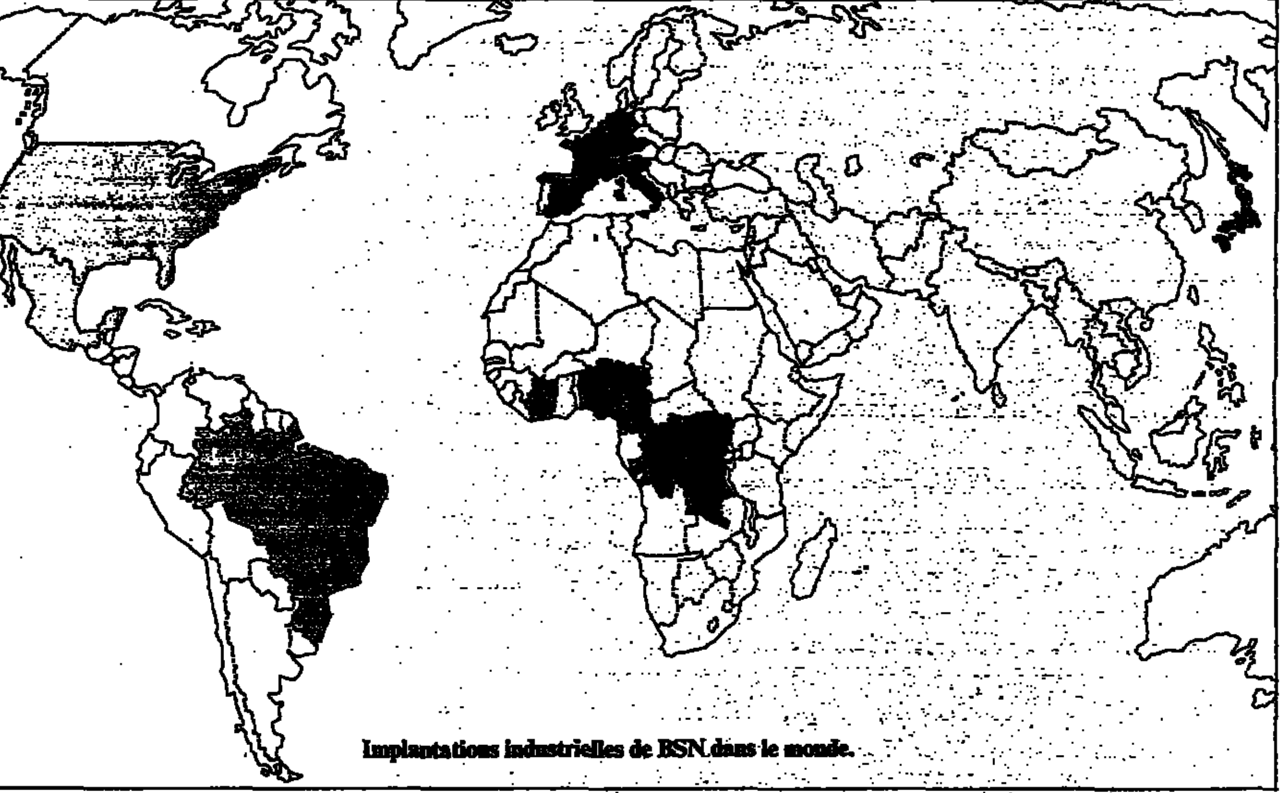
Hors d'Europe, BSN pose les jalons de sa présence dans ce secteur : au Nigeria, le groupe a construit deux brasseries et il développe la vente de la bière Kronenbourg aux Etats-Unis.

Produits frais : un leader mondial

Dans l'industrie des produits frais, BSN possède d'ores et déjà la dimension mondiale. Cette branche réalise 7,5 milliards de chiffre d'affaires dont 46 % à l'étranger.

Les moyens d'une telle présence ? BSN les trouve dans l'innovation permanente, la pratique de la recherche, le dynamisme de son marketing. De plus, les limites du marché sont loin d'être atteintes ! En effet, un Allemand ne consomme que quatre kilos de yaourt par an, quand un Français en consomme dix-neuf kilos. Ici, la mondialisation de la production est une nécessité, car la nature du produit interdit l'exportation. L'implantation industrielle dans les pays consommateurs permet en outre une adaptation aux goûts locaux. Détenteur d'une technologie et d'un marketing spécialisés, Gervais-Danone est particulièrement bien placé pour conquérir les nouveaux marchés.

Cette présence géographique est plus ancienne en Europe. La pénétration de BSN est plus récente en Amérique latine ; aujourd'hui, sa filiale Laticinios Poços de Caldas, est leader au Brésil, et Danone s'est installé avec succès à Mexico. Au Japon, BSN crée, avec Ajinomoto, premier groupe alimentaire japonais, la société *Ajinomoto-Danone et construit* une usine à Kawasaki. Avec l'acquisition de Dannon U.S.A. *en août 1981*, BSN contrôle 25 % du marché des produits frais aux Etats-Unis. Ce marché connaît un des plus forts taux de progression de l'industrie alimentaire américaine : 5 % en volume. Pour *défendre* ses parts de marché en France et poursuivre ses efforts de recherche et de développement, les produits de BSN doivent impérativement rayonner dans le monde.



Implantations industrielles de BSN dans le monde.

BSN en Europe et dans le monde

EUROPE :
- Bière : 1er brasseur en Europe.
- Pâtes alimentaires : 2e fabricant européen.
- Premier producteur européen de bouteilles.

MONDE :
- Produits frais : 1er producteur mondial.
- Eaux minérales : 1er producteur mondial.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 13-1-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	338 686
dont : Or	247 037
Disponibilités à vue à l'étranger	9 865
ECU	68 683
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 109
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 859
dont : Concours au Trésor public	»
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	240 897
dont : Effets escomptés	85 179
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	69 425
5) DIVERS	6 122
Total	660 991

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	177 894
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 055
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	42 037
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	62 292
dont : Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	26 895
5) ECU A LIVRER AU FECOM	64 761
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 979
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
8) DIVERS	12 703
Total	660 991

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	14 janv.	21 janv.
Valeurs franç. à revenu variable	856,5	867,6
Valeurs étrangères	2504,8	2512,2
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	123,6	125,2
Valeurs étrangères	338,9	339,9
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	106,7	108,1
Pétroles-Energie	90,1	93,1
Métallurgie	84,9	82,7
Chimie	97,1	97,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	102,4	104,3
Constructions mécaniques	94,8	97,3
Matériel électrique	120,5	120,6
Automobile et accessoires	97,7	96
Industr. de consom. non alim.	119,3	122
Agro-alimentaire	121,5	123,3
Distribution	90,7	91,1
Transports	113	114,8
Services	115,8	118,3
Assurances	100,6	99,9
Banques	131,8	132,2
Immobilier et foncier	113	114,1
Investissement et portefeuille	107,9	110
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe (*)	99,9	100,2
Emprunts d'Etat (*)	100,4	100,4
Emprunts garantis et assimilés (*)	100	100,3
Sociétés (*)	99,4	100,1
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés (*)	87,9	88,2
Sociétés (*)	94,5	95,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	102,8	104,1
Produits de base	88,8	90,5
Construction	99,9	101,6
Biens d'équipement	101,5	102,6
Biens de consom. durables	107,4	107,3
Biens de consom. non durables	109,3	111,6
Biens de consom. alimentaires	118,9	120,7
Services	97,8	98,6
Sociétés financières	117,2	118,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	91,1	91,2
Valeurs industrielles	101,4	102,9
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	103,5	101,6

(*) Indices provisoires.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CARBOXYQUE FRANÇAISE. – Le numéro deux français de gaz industriel va entièrement passer sous le contrôle de Air liquide. Le groupe Bel a, en effet, décidé de céder à cette dernière entreprise la participation de 50 % qu'il détient dans la Compagnie industrielle, commerciale et financière de gaz (Cofigaz), holding possédant 92 % du capital de la Carboxyque.

Bel et Air liquide se partageaient depuis plusieurs années les actions de Cofigaz.

La Carboxyque française résulte de la fusion en 1972 de la Carbonique française, premier fabricant national d'anhydride carbonique, et de l'Oxhydrique française, producteur de gaz industriels comprimés et de tous les matériels servant à leurs applications.

L'opération de cession devra être terminée avant le 30 mai prochain.

HOFFMANN LA ROCHE. – Le groupe table, pour l'exercice écoulé, sur une progression de son bénéfice net supérieure à 4,9 %, taux dont son chiffre d'affaires (7,1 milliards de francs suisses) a augmenté. En 1981, son résultat net consolidé avait atteint 253 milliards de francs suisses. Selon ces estimations faites à Bâle, les profits nets dégagés en 1982 devraient représenter 4 % environ des ventes (284 milliards de francs suisses). La croissance de la division « produits pharmaceutiques » (42,3 % du chiffre d'affaires) s'est élevée à 1,3 %. Elle a été ralentie par les « interventions accrues des autorités » sur les prix des médicaments dans de nombreux pays, notamment en France, notent les dirigeants du groupe. Les ventes de vitamines et de produits chimiques fins ont augmenté de 5,9 %. Elles représentent 28 % du chiffre d'afaires.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	19 janv.	20 janv.
Valeurs françaises	102,8	103,5
Valeurs étrangères	106	104,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	20 janv.	21 janv.
Indice général	103,1	104,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 janvier .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 janv.	24 janv.
1 dollar (en yens)	235	241,30

BOURSE DE PARIS Comptant 21 JANVIER

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	46 80	50	B. N. Mexique	7 25	....
Nicolas	333	332	B. Régl. Internat.	40110	41010
Nodet-Gougis	83	82 60	Barlow Rand	87	81 20
OPB Paribas	99 90	....	Bell Canada	165	163
Optorg	75 50	75 50	Blyvoor	159 90	....
Origny-Desvroise	119	120 30	Bowater	22	22 20
Palais Nouveauté	291	291	British Petroleum	42 95	41 05
Paris-Orléans	94 90	94 10	Br. Lambert	245	....
Part. Fin. Gest. Im.	174 50	....	Caland Holdings	86	83
Pathé-Cinéma	139	138	Canadian-Pacific	252	243
Pathé-Marconi	51	51	Cockerill-Ougre	15	15
	69 30	75 50 d	Cominco	363	386
			Commerzbank	432	....

[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	....
Alcan	125	120
Alcan Alum.	265	241
Algemaine Bank	970	985
Am. Petrofina	470	....
Arbed	160	....
Asturienne Mines	54	46 o
Banco Pop Espanol	78	81

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Mure	61	....
Océanic	45	28 50 o
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	120	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	591	584
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	60
S.P.R.	90	91
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	205	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

21/1	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	169 62	161 93
Actions-Investiss.	212 86	203 21
Actions sélectives	245 59	234 45
Aedificandi	289 03	275 92
A.G.F. 5000	207 19	197 79
Agifimo	301 24	287 58
Altefi	211 67	202 07
A.L.T.O.	188 78	180 22
Amérique Gestion	421 88	402 75 ◆
Bourse-Investiss.	227 87	217 54
Capital Plus	1095 71	1095 71
C.I.P.	703 94	672 02
[illegible]		
U.A.P. Investiss.	207 08	197 69
Unifrance	538 23	513 92
Unifoncier	480 54	458 75 ◆
Unigestion	734 12	700 83 ◆
Uni-Japon	1594 67	1542 23
Unirenta	11812 82	11812 82
Univer	314 23	299 98
Valorem	115702 37	115586 78
Valrel	566 59	540 90
Worms Investiss.		

◆ : prix précédent

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1850	4,5 % 1973	2165	2198	2185	2190
2908	C.N.E. 3 %	3030	3030	3032	3000
400	Agence Havas	449	472	473	472
420	Air Liquide	416	420	421	420
585	Facom	569	571	571	
780	Fichet-Bauche	710	720	720	
158	Finextel	152 20	152	152	
141	Fives-Lille	143	143	143	
16	Fonderie (Gén.)	17 50	17 50	17 60	
	Vallourec	91 80	90	90	90
	V. Clicquot-P.	1225	1229	1229	1230
	Viniprix	690	678	679	680
	Amax Inc.	209 50	209	208 20	210
	Amer. Express	549	555	554	557
	Amer. Teleph.	583	577	567	577
45	Imp. Chemical	49 60	48 70	48 70	48 70
82	Inco. Limited	109 70	105 50	105 50	104 90
770	IBM	845	830	819	833
39	Ito-Yokado	40 70	40 60	41 10	40 60
256	ITT	277 90	271 50	271 50	276 90
47	Matsushita	43 30	43 80	44	43 90
720	Merck	739	733	732	744
[illegible]					
230	Exxon Corp.	260 50	260	256	
330	Ford Motors	319 20	319	319	319
390	Free State	438	424	423	420
174	Gencor	200	200	200	201
205	Gén. Belgique	219	223	223	219
820	Gén. Electr.	811	810	810	812
515	Gen. Motors	519	512	513	520
63	Goldfields	74 90	75	76	75
162	Harmony	208	203 50	198	207 50
27	Hitachi	28 80	29 20	29 10	28 95
380	Hoechst Akt.	373	373	373	370
120	Sony	122	120 10	120 20	120 10
179	T.D.K.	163 50	163	163	163
585	Unilever	632	632	632	....
460	Unit. Techn.	514	506	502	510
840	Vaal Reefs	974	949	950	949
440	West Deep	512	495	491	500
395	West Hold.	506	490	485	490
315	Xerox Corp.	342	343 10	340	343 10
2 35	Zambia Corp.	2 99	3	3 05	2 95

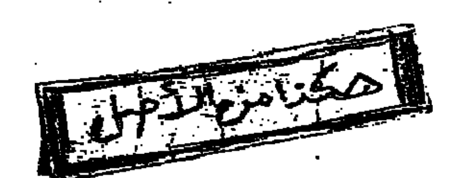
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/1	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 838	6 885	6 630	6 980
Allemagne (100 DM)	283 420	283 490	275	289
Belgique (100 F)	14 505	14 519	13	14 100
Pays Bas (100 fl.)	258 400	258 800	251	263
Danemark (100 krd)	80 580	80 610	76	82
Norvège (100 k)	96 720	97 090	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 749	10 885	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	8 160	8 200	6 500	8 500
Italie (1 000 lires)	4 933	4 938	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	346 650	348 950	337	355
Suède (100 krs)	93 080	93 400	89	95
Autriche (100 sch)	40 350	40 410	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 353	5 384	5 150	5 600
Portugal (100 esc.)	7 240	7 290	5 200	8 400
Canada ($ can 1)	5 584	5 616	5 350	5 620
Japon (100 yens)	2 927	2 928	2 800	2 940

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/1
Or fin (kilo en barre)	108450	108500
Or fin (en lingot)	106250	108700
Pièce française (20 fr)	724	730
Pièce française (10 fr)	414	.....
Pièce suisse (20 fr)	728	729
Pièce latine (20 fr)	685	656
Souverain	840	830
Pièce de 20 dollars	3805	3920
Pièce de 10 dollars	1870	1910
Pièce de 5 dollars	952 50	.....
Pièce de 50 pesos	4295	4290
Pièce de 10 florins	700	698



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

L'OPEP semble parvenue à un accord sur les niveaux de production, mais discute encore des prix

Réunis depuis dimanche 23 janvier, les treize pays membres de l'OPEP doivent résoudre deux problèmes d'égale difficulté : fixer un plafond de production et le répartir, pays par pays, selon des quotas précis ; s'assurer que cet accord sera appliqué. A la surprise générale, compte tenu des difficultés rencontrées il y a un mois, la quasi-totalité des pays membres semblent prêts à s'entendre sur le premier point.

De notre envoyée spéciale

Genève. – Il n'a fallu que quelques heures de réunion informelle pour que douze des treize pays de l'OPEP semblent tomber d'accord sur un plafonnement de la production à un niveau – 17,5 millions de barils par jour (1) – inférieur à celui adopté en décembre, et surtout sur une clé de répartition de ces quantités. Seul le Venezuela paraît avoir refusé le quota proposé : 1,7 million de barils par jour, soit *plus que ce qui lui avait été attribué* en mars 1982, mais moins que le niveau estimé de sa production actuelle (2,1 millions de barils par jour). *Cent mille barils de brut par jour en moins nous coûtent 1 milliard de dollars par an de revenu,* indiquait M. Berti, le ministre vénézuélien. Mis à part ce cas, qui, de *l'avis général, ne semble pas compromettre* un accord, la modération paraît avoir été de règle. Même les pays réputés les plus *« durs »* – Iran et Libye notamment – semblent avoir assoupli leur position. L'Iran serait prêt à accepter un quota de 2,5 millions de barils par jour – alors qu'il assure produire plus de 3 millions de barils actuellement – et la Libye un quota de 1,2 million de barils, contre une production estimée entre 1,45 million et 1,6 million de barils par jour.

Il est vrai que l'Arabie Saoudite paraît prête à *« accepter l'inacceptable » : non seulement* le royaume wahabite se serait dit prêt à discuter officiellement de quotas, mais il aurait même fait comprendre qu'il était prêt à se satisfaire d'un volume compris entre 4,5 et 5 millions de barils par jour. Ce niveau est à peine supérieur à celui auquel est tombée la production saoudienne depuis un mois, mais il est bien inférieur au « quota » jusqu'ici évoqué à son endroit (7,15 millions de barils en mars 1982). Face à ce « geste » il était difficile aux pays « durs » de ne pas jouer le consensus.

L'incertitude dans laquelle se *trouvent les opérateurs et la douceur* de l'hiver aidant, la demande de pétrole OPEP est tombée au-dessous *de 18,5 millions de barils par jour,* les compagnies ayant encore réduit leurs achats et cessé pratiquement de signer des accords à long terme. A l'exception de l'Iran, du Venezuela et de la Libye, soupçonnés de pratiquer de forts rabais et de profiter du marasme, la production des autres pays membres est tombée à un niveau si bas qu'au total, le niveau d'extraction de l'OPEP a chuté au cours de janvier aux alentours de 17,5 millions de barils par jour. Résultat : les quotas fixés à ce niveau sont pour la plupart des pays « réguliers » supérieurs à leur production actuelle (car mieux répartis, ce qui a facilité, on s'en doute, l'adhésion de ceux-ci).

Un demi-pas

Ce n'est là cependant qu'un demi-pas vers le consensus. L'accord est encore loin d'être acquis. Car si tout le monde est d'accord sur la nécessité de faire respecter mieux qu'hier les règles fixées, les avis sont partagés sur les moyens. L'Arabie Saoudite, suivie par certains pays du Golfe, semble notamment décidée à refuser un accord sur la production qui ne soit pas assorti d'un réaménagement des prix.

Les « bruts » n'ayant pas tous la même qualité, les pays producteurs appliquent traditionnellement des différentiels par rapport au prix de la qualité de référence : 34 dollars par baril pour l'« arabe léger ». Ces différentiels qui tiennent compte également de l'éloignement des puits par rapport aux pays consommateurs varient sans cesse en fonction de la demande des raffineries, de la production, du marché des produits finis, etc. Mais ils jouent aussi, selon Ryad, comme des incitations à la vente, voire comme des rabais dans la mesure où ils ne reflètent pas les écarts de qualité entre les pétroles.

Ces écarts sont insuffisants, selon l'Arabie Saoudite, et, ne reflétant pas intégralement les différences de qualité, ils faussent le marché. Il faut donc, pour s'assurer de l'application des quotas, remettre de l'ordre dans la structure des prix relatifs déformée par deux *ans* de crise. Les Saoudiens auraient donc demandé aux pays africains d'augmenter leurs différentiels (donc leurs prix) de 1,5 à 2 dollars par baril et proposé de diminuer les prix de leur propre brut « lourd » (de moins bonne qualité) de 1 dollar par baril.

Les pays africains, suivis apparemment par un certain nombre d'autres pays, considèrent que l'essentiel est de fixer des quotas et de s'engager à les tenir. *« S'il y a un accord,* nous a déclaré le ministre algérien du pétrole, *nous avons l'intention de prendre des mesures de contrôle, de mandater pour ce faire le comité de surveillance, voire d'envisager des sanctions pour les pays qui ne respecteraient pas leurs quotas. »*

L'Arabie et certains pays du Golfe semblent cependant fermement décidés à ne pas céder. L'Arabie Saoudite aurait même laissé entendre qu'elle appliquerait, si ses partenaires refusaient d'aménager leurs différentiels, une diminution unilatérale – de 2 dollars par baril, dit-on, – de ses prix officiels. Il semble clair que l'Arabie Saoudite est *déterminée à obtenir des garanties* précises sous forme d'aménagements de prix aux concessions qu'elle fait sur les quantités. Au point de remettre en cause l'accord obtenu sur les quotas ? Il est, pour l'heure, difficile de répondre. Notons simplement que l'Arabie Saoudite se trouve elle-même dans une si*tuation fort critique et a de plus en* plus de mal à écouler sa production au prix officiel supérieur de plusieurs dollars au prix réel du marché.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) 1 million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.

● *Erratum.* – Une erreur de manipulation a fait disparaître dans la première page de nos dernières éditions datées 23-24 janvier, le « chapeau » de l'article de Bernard Brigouleix : « Les socialistes allemands se démarquent des thèses de M. Mitterrand sur la sécurité européenne : Qui a lâché qui ? ». Le « chapeau » de l'article de Jean-Marie Colombani s'étant substitué au « chapeau » qui convenait, et dont voici à nouveau le texte :

Tandis que le chancelier Kohl, à son retour de Paris, se félicitait de son identité de vues avec M. Mitterrand sur la sécurité européenne, le chef de l'opposition social-démocrate allemande, M. Vogel, a laissé clairement entendre, vendredi 21 janvier, sans toutefois nommer le président, qu'il ne partageait pas ses vues. M. Vogel, dont la candidature à la chancellerie a été confirmée à l'unanimité par le congrès extraordinaire du parti social-démocrate de Dortmund, a indiqué qu'il prendrait une « initiative personnelle » *après les élections du 6 mars, s'il l'emporte, pour débloquer les négociations de Genève sur les euromissiles.*

La reprise du dollar s'accélère : 7,02 F

Amorcée depuis le milieu de la semaine dernière, la reprise du dollar s'est accélérée lundi 24 janvier 1983 sur les marchés des changes, le cours de la monnaie américaine passant, à Francfort, de 2,42 DM à 2,48 DM, à Paris, de 6,88 F à 7,02 F, à Tokyo, de 636 yens à 642 yens, et à Zurich, de 1,99 franc suisse à 2,02 francs suisses.

Cette accélération de la hausse du billet vert est due à la crainte d'une remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis après les déclarations de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale. Ce dernier estime que le gonflement du déficit budgétaire américain risque de stopper la baisse des taux, et même d'entraîner leur raffermissement. Il a été appuyé par M. Henry Kaufman, l'économiste new-yorkais bien connu, qui voit les taux à court terme monter prochainement à 12 % ou 15 %. Déjà l'eurodollar à six mois a progressé de 0,25 % à 9 1/2 %. Sur le marché de l'or, le cours de l'once est retombé de 490 dollars à 476 dollars.

Vingt-cinq condamnations à la prison à vie pour les ravisseurs d'Aldo Moro

Rome. – Le tribunal de Rome a condamné le 24 janvier vingt-cinq membres des Brigades rouges à la prison à vie pour participation à l'enlèvement et à l'assassinat de l'ancien président du Conseil Aldo Moro en 1978.

Les sentences ont été prononcées à la fin d'un procès qui a duré dix mois. – *(Reuter.)*

Un fragment de satellite Cosmos-1402 s'est abîmé dans l'océan Indien

***Le** premier des deux morceaux du satellite de surveillance soviétique Cosmos-1402 a terminé sa course dans la nuit du dimanche 24 janvier, en pénétrant, à 23 h 22 dans les couches denses de l'atmosphère au-dessus de l'océan Indien. Selon le Pentagone, les débris de cette partie du satellite, dont les experts estimaient le poids à environs 4 tonnes, se sont vraisemblablement répandus dans une « zone d'impact » située à environ 1 800 kilomètres au sud-est de la base américaine de Diego-Garcia, dans l'archipel des Chagos (territoire britannique). Des observateurs américains postés sur l'île ont d'ailleurs pu, au moment de la chute, voir une lueur pendant une quarantaine de secondes.*

Les Soviétiques avaient récemment, indiqué que la chute du premier fragment de Cosmos-1402 aurait lieu au-dessus de la mer d'Oman, au nord de l'océan Indien et ce, à une époque où ni les Américains, ni les Allemands, ni les Japonais, ni les Français ne se hasardaient à formuler quelque hypothèse que ce soit dans ce domaine. Les seules données occidentales tenaient dans la publication de créneaux de retombée de plusieurs heures, plus larges que ceux des Soviétiques.

Certes, les Soviétiques se sont trompés de quelques centaines de kilomètres dans leurs pronostics, mais de l'avis même des spécialistes, c'est peu de chose, s'agissant d'un engin qui se déplace, sans contrôle, à une vitesse de 27 000 kilomètres à l'heure.

On peut toutefois s'interroger sur les raisons pour lesquelles les Américains, qui disposent pourtant de formidables moyens de poursuite – le Norad en est un exemple, – n'ont pas donné de prévisions plus précises. Est-ce par « discrétion stratégique » ou, plus simplement, parce que les modèles de calcul qui permettent de prévoir la trajectoire d'on engin entrant dans les couches denses de l'atmosphère dépendent de plusieurs facteurs dont certains – plus secrets – ne sont pas disponibles ? S'il est toujours possible de connaître l'activité solaire au moment de la chute et d'en déduire la position et la composition de l'atmosphère à haute altitude, s'il est toujours possible de disposer d'un bon modèle de calcul rodé dans le passé avec différents satellites, il est moins simple d'accéder aux données essentielles que sont le poids, la forme aérodynamique, la densité et le comportement du satellite étudié.

Aussi faut-il saluer la performance des Français qui, dans la soirée du 23 janvier, sont parvenus, trois heures avant la chute finale, à annoncer la rentrée de Cosmos-1402 pour 23 h 22 (heure française), soit une erreur de soixante secondes. Le re*tour, entre le 3 et le 8 février selon* les Soviétiques, du second fragment de Cosmos-1402, celui qui contient un générateur nucléaire (Topaz) alimenté par 49 kilogrammes d'uranium très enrichi, devrait leur donner l'occasion d'affiner leurs méthodes. Reste que ce combustible nucléaire représente un danger réel si, ce que la plupart des spécialistes ne paraissent pas aujourd'hui trop redouter, il ne se consume pas entièrement dans les couches denses de l'atmosphère.

● *Dans un communiqué commun,* diffusé dimanche 23 janvier après les entretiens qui se sont déroulés en fin de semaine à *Damas,* l'Iran, la Syrie et la Libye ont réaffirmé leur condamnation *« des plans qui ont pour but d'amener l'O.L.P. à reconnaître l'ennemi sioniste »* et ont demandé l'*« arrêt de toute aide »* au président irakien Sadam Hussein. – *(A.F.P.).*

Le numéro du « Monde » daté 23-24 janvier 1983 a été tiré à 535 796 exemplaires.

LA RÉCONCILIATION DE GRENOBLE AVEC STENDHAL

(De notre correspondant.)

Grenoble. – Pour célébrer le bicentenaire de la naissance de Stendhal, Grenoble a mobilisé l'ensemble des partenaires culturels de la cité dauphinoise et a décidé de faire de cette commémoration l'un des événements majeurs de l'animation de la ville. Expositions, colloque, opéra, pièces de théâtre, projections de films, conférences se succéderont pendant toute l'année pour rendre hommage au grand écrivain qui vécut toute son enfance sur les bords de l'Isère (1).

Le Grenoble de la seconde moitié du vingtième siècle n'est apparemment pas rancunier. Stendhal écrivit pourtant *« Je hais Grenoble »* et il dénonça la *« mesquinerie de ses compatriotes ». « Entre Stendhal et Grenoble, un malentendu persiste, que nous devons lever. L'occasion nous en est donnée par la commémoration du bicentenaire de sa naissance »,* a déclaré, dimanche 23 janvier, le député maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout.

Un thème que devait reprendre à son tour M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale et président du conseil général de l'Isère. Selon lui, les *« mauvais souvenirs »* de Stendhal pourraient provenir beaucoup plus de l'éducation austère qu'il reçut que de la ville elle-même. *« Ses critiques s'adressaient alors à un milieu familial plein d'appréhension à l'égard des événements révolutionnaires et vivant de ce fait replié sur lui-même. Quelles que soient leurs causes profondes, les jugements sévères prononcés par Stendhal à l'égard de Grenoble ne plaisent pas à la bourgeoisie grenobloise de l'époque. Longtemps après sa mort, elle ignore ou boude un auteur qui est pourtant une des gloires locales »,* affirmait M. Mermaz.

La réconciliation de Grenoble avec Stendhal ne serait-elle pas due, alors, à l'évolution même d'une population qui, au cours des trente dernières années, a changé de nature ? La société grenobloise s'est très profondément renouvelée pendant cette période, grâce, notamment, aux apports extérieurs qu'exige la présence d'une puissante université et d'industries très évoluées techniquement.

Intervenant enfin, dans la grande salle de la Maison de la culture de la ville, sobrement aménagée pour recevoir l'hommage des Grenoblois à l'écrivain, M. Jack Lang, ministre de la culture, allait souligner que Stendhal demeurait *« l'un des plus jeunes parmi tous nos écrivains ».*

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Voir *le Monde des livres* du 31 décembre 1982.

● *Incendie d'un cargo au large de la Sicile : onze victimes.* – Sept marins sont portés disparus et quatre autres ont péri dans l'incendie survenu dans la nuit du 21 au 22 janvier à bord du cargo battant pavillon des îles Maldives, le *Maldive Grace,* au large de la Sicile. Trente-trois marins ont pu être sauvés. *(A.F.P.).*